Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14823 – 7 F —

JEUDI 24 SEPTEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La construction européenne, les tensions monétaires et les suites du référendum

La détermination franco-allemande fait reculer la spéculation

A l'issue de son entretien de deux heures, mardi 22 septembre, à l'Elysée, avec M. Mitterrand, le chancelier Kohl a déclaré à la chaîne de télévision allemande ZDF que le processus de ratification du traité de Maastricht « ne devait pas être stoppé ». Il a, d'autre part, dénoncé la « furie réglementaire » de Bruxelles.

L'appui inconditionnel donné au franc par la Banque fédérale d'Allemagne, dans un communiqué du mercredi 23 septembre au matin, a fait baisser la tension sur les marchés des changes, le cours du mark à Paris revenant de 3,4250 à 3,39 francs, avant de remonter à 3,41 francs. Les marchés, soulagés dans l'immédiat, demandent une nouvelle baisse des taux d'intérêt allemands. La peseta est à nouveau sous pression, ce qui a obligé la Banque d'Espagne à rétablir le contrôle des changes.

La Bundesbank a fait son devoir

par François Renard

Ouf ! l'Allemagne a fini par faire son devoir vis-à-vis de la France, c'est-à-dire qu'elle a pris la position que les marchés des changes attendaient impatiemment : un soutien solennel, et apparemment inconditionnel, au maintien des parités franc-mark. Dans le communiqué franco-allemand diffusé mercredi 23 septembre en début de matinée, interviennent, certes, les ministres des finances des deux pays pour affirmer qu'aucun changement des cours centraux (3,3538 francs pour 1 deutschemark) fixés le 12 janvier 1987 n'est justifié. Mais le fait capital est que le président de la Banque fédérale d'Allemagne, M. Helmut Schlesinger, soit signataire de ce communiqué, aux côtés, naturellement, du gouverneur de la Banque de France.

« La Buba s'est enfin mouillée », s'exclamaient les opérateurs sur les marchés des changes, où le cours du mark a immédiatement amorcé une plongée qui l'a ramené de 3,4250 à 3,39 francs avant de remonter à plus de 3,40 francs. En même temps, la Banque de France a accompagné le communiqué en portant de 10,5 % à 13 % le taux de ses pensions à 5-10 jours. M. Michel Sapin, ministre français de l'économie et des finances, a déclaré pour sa part qu'il fallait frapper les spéculateurs *« là où ça leur fait mal, c'est-à-dire le portefeuille »*.

Depuis la semaine dernière, le deutschemark flirtait dangereusement avec son cours plafond de 3,4305 francs au sein du système monétaire européen. Avant le référendum sur le traité de Maastricht, les dévaluations successives de la lire et de la livre faisaient craindre que, par un jeu de dominos, le franc ne soit fortement attaqué sur les marchés en cas de réponse négative dudit référendum.

Lire la suite page 18

Bruxelles sur la sellette

EN cette période de grand émoi communautaire, personne n'est à l'abri des excès de langage. M. Helmut Kohl, sortant de l'Elysée, a dénoncé mardi la « furie réglementaire » qui s'est emparée de Bruxelles ces dernières années, et juré qu'il y serait mis fin.

Cette expression, que ne renierait pas Mme Thatcher, est à mettre sur le compte de la fébrile ardeur avec laquelle le chancelier cherche à sauver le traité de Maastricht des périls qui le menacent et que le référendum français n'a pas levés. L'un des thèmes qui reviennent le plus fréquemment dans l'argumentation des détracteurs du traité – en Grande-Bretagne, au Danemark, en Allemagne, plus qu'en France d'ailleurs – est celui de l'intrusion de la bureaucratie communautaire dans les affaires des Etats, en Allemagne dans celles des Lander.

A ces inquiétudes, les dirigeants de la Communauté ont pourtant pris soin de répondre dans le traité lui-même, et M. Helmut Kohl précise qu'il n'y a donc pas lieu de modifier ce texte. Le fameux principe de « subsidiarité » énoncé dans le traité vise très exactement à mettre un terme à l'avenir aux abus de réglementation communautaire qu'a pu entraîner la nécessité d'harmoniser les législations européennes dans la perspective du « grand marché ». Il veut dire en clair que chaque fois que la Commission fait une proposition elle doit démontrer en quoi le sujet en cause justifie une initiative au niveau communautaire et ne peut trouver de réponse satisfaisante aux niveaux national ou régional. Cette obligation s'impose à toutes les institutions européennes. La Commission la met déjà en œuvre par anticipation, sans même attendre l'entrée en vigueur du traité.

D'autre part, les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze s'étaient engagés en juin à Lisbonne à passer au tamis de la « subsidiarité » l'ensemble de la législation européenne, d'ici la fin de l'année 1993, et à rendre aux Etats membres ou aux régions ce qui aurait été indûment accaparé au niveau communautaire. C'est cet engagement que le chancelier a rappelé mardi en des termes assez vifs. La réponse à la « furie réglementaire », les Douze l'ont donc déjà donnée, elle est inscrite dans Maastricht. Il est néanmoins probable qu'elle fera encore l'objet de nombreuses prises de position d'ordre déclamatoire.

OUTRE que le message ne paraît pas encore avoir été entendu par toutes les opinions publiques, ce thème de la lutte contre la bureaucratie est l'un des rares terrains d'entente entre Paris, Londres et Bonn. Il ne s'agit en aucune manière, comme on l'a déduit abusivement des propos du chancelier Kohl, de « limiter les pouvoirs de la Commission », lesquels sont définis par les textes, mais de faire comprendre qu'une nouvelle pratique s'est instaurée dans les affaires européennes.

Si l'Elysée s'est tu mardi, après la venue du chancelier, ce n'est pas parce que l'on concocterait, dans l'intimité franco-allemande, une quelconque renégociation de Maastricht. C'est parce que l'essentiel de la conversation a porté sur les questions monétaires, et qu'à ce sujet la discrétion est traditionnellement de rigueur.

Lire nos informations page 5

La crise s'aggrave au sein du RPR

La division du RPR provoquée par la campagne référendaire s'est accentuée mardi 22 septembre. MM. Pasqua et Séguin, animateurs de la campagne pour le « non », ont déclaré qu'ils ne participeraient pas au conseil national du RPR, convoqué par M. Chirac pour le 23 septembre. Devant cette instance, le président du RPR devait solliciter un vote de confiance. MM. Pasqua et Séguin estiment que « le problème n'est pas de confirmer la légitimité de Jacques Chirac », mais « d'arrêter une ligne politique correspondant à l'attente des Français ».



Lire page 8 l'article d'OLIVIER BIFFAUD

Moscou replonge dans la bataille

M. Eltsine et son premier ministre tentent à nouveau de sauver la réforme devant les députés

MOSCOU

de notre correspondant

Le premier ministre Egor Gaïdar forcé à la démission. Boris Eltsine menacé d'une procédure de destitution. Le président du Parlement, Rouslan Khasboulatov, mis à mal par une coalition de démocrates radicaux et de communistes. Les centristes en position de force. La réforme à l'agonie, ou au contraire renaissante. C'est la rentrée parlementaire à Moscou, le temps des rumeurs, des complots, vrais ou faux, ourdis ou rêvés, des analyses définitives et des doutes existentiels, et des commentaires amers sur l'incapacité de la Russie à se gouverner... Avec, au bout du compte, une première journée plutôt tranquille, une sorte de round d'observation marqué par un discours sans grand relief de M. Gaïdar.

L'enjeu de la session qui s'est ouverte, mardi 22 septembre, est en principe considérable : dans l'état actuel des institutions, le Parlement, si « mal » élu (en 1990) qu'il soit, peut paralyser l'action de l'exécutif et imposer sa propre stratégie économique, à un moment où la réforme, faute d'un second souffle, risque l'épuisement. Mais, loin de se résumer à un affrontement entre réformateurs et conservateurs, la situation est redoutablement complexe, et des fractures et des divisions apparaissent dans l'ensemble des organes du pouvoir. Au Parlement bien sûr, où les « démocrates radicaux » veulent la peau du président du présidium, M. Khasboulatov, accusé de transformer le Soviet suprême en instrument de sa propre puissance, tandis que les communistes et autres national-patriotes les plus décidés veulent, eux, la tête de M. Gaïdar, premier ministre en exercice et porte-drapeau d'un libéralisme économique qu'ils jugent *« sauvage »*.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 3

Inondations meurtrières dans le Sud-Est

Au moins vingt-deux morts dans le Vaucluse et l'Ardèche

Des pluies torrentielles se sont abattues, mardi 22 septembre, dans le sud-est de la France, faisant, dans les départements du Vaucluse, de la Drôme et de l'Ardèche, au moins vingt-deux morts et plus d'une vingtaine de disparus, selon des bilans provisoires établis mercredi 23 septembre en fin de matinée.

La commune de Vaison-la-Romaine a été la plus touchée. Elle a été dévastée par la crue de la rivière Ouvèze. Dix-sept personnes sont mortes dans cette ville, emportées par des lames d'eau atteignant jusqu'à quinze mètres de hauteur. Dans le nord du Vaucluse, on compte également deux morts.

Dans l'Ardèche, trois autres personnes ont été victimes des inondations, alors qu'un employé de la poste est porté disparu dans la Drôme. Dans l'Isère, en Haute-Savoie, dans le Gard, l'Hérault, le Lot, les Bouches-du-Rhône et dans de nombreux autres départements, les dégâts matériels sont aussi très importants.

M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, devait se rendre mercredi dans le Vaucluse.

Lire nos informations et le reportage de ROBERT BELLERET à Vaison-la-Romaine page 10

Premiers de lecture...

Une enquête internationale place les jeunes Français en très bonne position

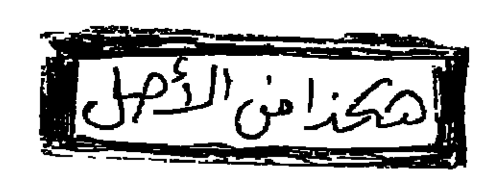
par Gérard Courtois

Depuis quelques années, l'idée avait fini par s'imposer, martelée par des imprécateurs patentés, reprise par des enseignants désabusés, admise par des parents anxieux : les jeunes Français ne sauraient plus lire ou presque. Noyés dans la masse, gavés d'images, assommés de jeux électroniques, écoliers et collégiens seraient guettés par l'inculture, voire l'analphabétisme. Et les chiffres les plus alarmants s'imposent à l'opinion : 10, 20, 30 % même, des élèves ne maîtriseraient pas, à l'entrée en sixième, la lecture de leur propre langue. Il en va de l'école comme de beaucoup d'autres domaines : les réalités internationales, les comparaisons européennes prennent souvent à rebrousse-poil les lieux communs. On le constate, à nouveau, au vu des résultats d'une enquête, encore inédite, sur le niveau en lecture des élèves d'une trentaine de pays. Lancée il y a trois ans par l'International Association for Evaluation of Educational Achievments, organisation non gouvernementale reconnue pour ses comparaisons des performances des systèmes éducatifs, cette étude a été menée auprès de deux populations d'élèves : d'une part, des écoliers âgés de neuf ans (le niveau du CM1 français) dans vingt-sept pays, et, d'autre part, des collégiens de quatorze ans (le niveau de la troisième) dans trente et un pays.

Lire la suite page 13

0147 - 0924 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



DÉBATS

Prisons

Inventer de nouvelles conditions de détention

par Hélène Dorlhac

DIX-HUIT ans après la crise de 1974, le mouvement actuel des surveillants révèle à nouveau l'inadaptation de notre système pénitentiaire aux réalités de notre temps. En 1974, les détenus étaient à l'origine de la crise qui avait embrasé la plupart des prisons et provoqué la mort de sept personnes. Ils se révoltaient alors contre des conditions de détention qu'ils trouvaient à juste titre incompatibles avec le respect de la dignité humaine. La «grève» des surveillants n'était apparue que secondairement.

Actuellement, c'est le problème de la sécurité des surveillants, traumatisés à juste titre par la mort de deux d'entre eux, qui est le point de départ du mouvement de revendication des personnels. L'opinion publique paraît moins se passionner pour les événements actuels dans les prisons qu'elle ne le fit en 1974. Peut-être parce d'autres préoccupations sont les siennes. Peut-être aussi parce qu'il y a une certaine lassitude devant la répétition de phénomènes que personne ne paraît en mesure de définitivement enrayer.

Les réformes accomplies au cours de ces dernières années sont allées dans le sens de l'humanisation des conditions de détention, cette humanisation devant entraîner l'amélioration des conditions de travail des personnels. Des revalorisations de carrière ont été par ailleurs entreprises. Cependant, deux phénomènes sont venus brouiller les résultats attendus des réformes : le surpeuplement et la longueur des peines.

Eviter la déshumanisation ou la folie

La réforme conduite de 1974 à 1976 prévoyait, à côté de l'amélioration de la vie quotidienne des détenus et de l'évolution des carrières des personnels, la différenciation des établissements pénitentiaires selon le degré de sécurité qui leur était appliqué. Les condamnés devaient être orientés dans tel ou tel type d'établissement selon leur profil psychologique et leurs gages prévisibles de réinsertion. C'était le principe de l'individualisation de la peine, dont le centre national d'orientation de Fresnes devait être le pivot. L'augmentation du nombre des détenus n'a pas permis de mettre réellement en pratique cette orientation.

Par ailleurs, les quartiers de haute sécurité créés par le décret de 1975 ont été pervertis. Les critères de sélection des détenus envoyés dans ces établissements durs n'ont pas été respectés, de même que le suivi des détenus affectés, qui aurait dû éviter de laisser séjourner trop longtemps des condamnés dans ces quartiers, a été complètement dévoyé. Aussi ai-je applaudi à leur abolition par Robert Badinter en 1982.

Le deuxième phénomène qui est venu perturber l'équilibre déjà fragile de la condition pénitentiaire, c'est l'augmentation des longues peines. Il y a actuellement une recrudescence des condamnations à perpétuité, des peines incompressibles de trente ans, et des longues peines en général. On peut comprendre que, dans ces conditions, certains détenus qui n'ont plus grand-chose à perdre soient tentés par l'évasion, ou bien encore qu'ils demandent des conditions de détention qui leur permettent d'éviter la déshumanisation ou la folie, tous les psychologues s'entendant à reconnaître qu'une très longue détention est déstructurante pour un individu. Face à cette nouvelle donne, les surveillants, qui sont en nombre souvent insuffisant, craignent de plus en plus pour leur sécurité.

Le rôle social des surveillants

Quels remèdes au mal dont souffre la condition pénitentiaire ? Deux séries de mesures me semblent devoir s'imposer afin de permettre à la prison d'assurer ce double rôle et de relever le défi du surpeuplement et des longues peines. Les premières, qui ont été souvent annoncées, mais jamais pleinement appliquées par manque de moyens, consistent en une augmentation importante des membres du personnel. Je pense aux surveillants tout d'abord, pour les rassurer sur leur sécurité, mais aussi pour leur permettre de jouer un rôle social auprès du détenu, gage de la revalorisation psychologique de leur fonction.

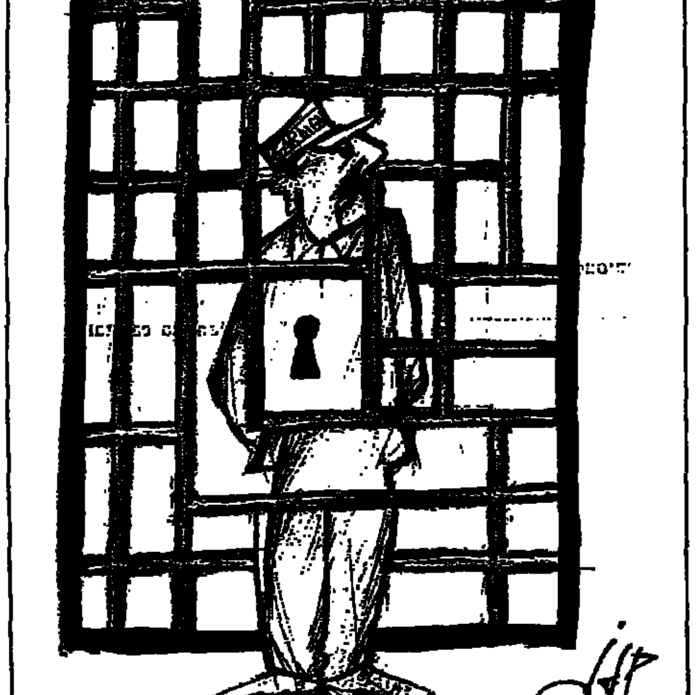
Les surveillants sont en contact journellement avec les prisonniers, et leur rôle est essentiel pour créer un dialogue qui pourrait désamorcer beaucoup d'incompréhension. Mais il est aussi urgent d'embaucher du personnel socio-éducatif afin de rendre efficace l'application de véritables mesures socio-éducatives et de préparer à la réinsertion.

Les secondes mesures consistent à inventer de nouvelles conditions de détention pour les détenus condamnés à de très longues peines. Ils ne relèvent pas tous des centres de détention, et les maisons centrales classiques sont mal adaptées à ce genre de population, dont l'horizon reste les hauts murs pour de très longues années. Il faut que les conditions de détention leur évitent un désespoir qui peut mettre d'ailleurs en jeu la sécurité des surveillants et une désocialisation source d'aliénation. A mes yeux, seuls une formation pour les jeunes, un travail pénal valorisant, la pratique du sport pourraient éviter les effets nocifs de l'enfermement.

Je ne suis pas naïve, je sais que les grands truands n'ont que faire d'un traitement éducatif. Mais je pense à tous les autres, les jeunes délinquants primaires souvent fragiles psychologiquement, que des conditions de vie désastreuses ont poussé à se mettre en marge de la société. Et je pense aussi à tous les jeunes surveillants qui ne peuvent s'épanouir dans ce métier que s'ils peuvent jouer, à côté de celui de gardien, le rôle social qui est aussi le leur.

► Mme Hélène Dorlhac a été secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire de 1974 à 1976.

TRAIT LIBRE





Au nom du peuple français...

par Mgr Gérard Defois

LA prison dérange. Surtout quand elle parle et fait du bruit. Comme chacun, j'en faisais un monde à part, voué au silence. Mais j'y ai rencontré des hommes et des femmes de tous les jours. Avocat, médecin, mère au foyer, ouvrier, jeunes étrangers : tous hantés par leur libération, la famille, les enfants, l'argent. Ils étaient là, après des infractions pénales, jugés au nom du peuple français, c'est-à-dire de vous, de moi.

Et le personnel pénitentiaire : les surveillants, l'administration, les formateurs, les visiteurs, reclus eux aussi, mais au titre de leur profession. Avec leurs difficultés de salaire, de formation, de carrière, de famille. Enfermés quotidiennement dans ce vis-à-vis avec l'autre, le coupable, le déviant ou le malade d'esprit. Ils font cela professionnellement. C'est leur métier d'assurer la sécurité, la nôtre et celle des prisonniers. Au nom du peuple français, c'est-à-dire de vous, de moi.

La prison, c'est donc aussi notre affaire. De la prison comme peine et des surveillants qui sont nos délégués auprès des délinquants d'aujourd'hui. Qu'ils soient obligés de faire du bruit pour se faire entendre, c'est le signe que nous les avions oubliés. L'exclusion du coupable de la vie sociale nous permet de vivre comme si sa faute n'était que la sienne, qu'elle ne nous concernait pas. Il y a la justice, l'administration pénitentiaire, pour cela. Et un personnel dont c'est le métier... Certes, l'Etat a ses responsabilités. Il y a un ministère dont c'est la spécialité. Comme pour les hôpitaux ou l'école. Mais l'Etat, en démocratie, c'est tout de même un peu nous.

C'est pourquoi le bruit des prisons nous atteint dans notre conscience quand nous parlons si facilement de valeurs, de morale, de justice et de solidarité. Ceux qui surveillent les prisons, les «gardent», ont de plus en plus le souci d'être autre chose que des «porteurs de clés», d'être des hommes libres, préoccupés de favoriser le retour des détenus à une existence normale. Avec tous les intervenants extérieurs, ils les accompagnent dans ce travail de réapprentissage de la vie. Ils ont le droit d'être formés, salariés et reconnus pour cela. Au nom de leur dignité.

Désespoir des deux côtés

Je sais les propositions techniques nécessaires à l'évolution qualitative de leur carrière. Les juges m'ont dit leurs efforts pour diversifier ces peines, les personnaliser sans laxisme. Il y a les longues peines, les nombreuses petites peines, les cas lourds de ceux qui n'acceptent pas les règles de la société. Il y a 50 000 personnes dans nos prisons. On ne s'en sortira pas avec de bons sentiments.

Mais il y a cinq morts depuis le début du conflit : deux surveillants, trois détenus. Et du désespoir des deux côtés. Parce que, des deux côtés, ce sont des hommes, avec leurs devoirs, mais aussi leurs droits. Il est urgent de se le dire, pour que la société n'oublie pas ceux qui la protègent et sont aux premières lignes dans le contact avec les prisonniers. Au nom de nous tous.

► Mgr Gérard Defois est archevêque de Sens, délégué de la commission sociale de l'épiscopat auprès des aumôniers de prisons.

La réinsertion des «longues peines»

par Jean-Pierre Charbonnier

VOILA dix ans bientôt que je côtoie, en maison centrale, des criminels, des tortionnaires, des violeurs... Ceux que notre société appelle parfois des monstres, ceux que l'on appelle, dans le jargon pénitentiaire, les «longues peines» : dix ans, quinze ans, vingt ans, et plus.

Certains professionnels socio-éducatifs semblent s'accorder pour dire, de façon empirique, que les premières années d'incarcération sont nécessaires pour toutes les parties concernées par le délit : les victimes d'abord, qui reçoivent ainsi un début de justice bien légitime ; la société, qui, à travers sa justice, rappelle qu'elle fonctionne dans un Etat de droit ; le justiciable enfin, à qui est ainsi imposé un temps de réflexion sur son délit où se mêlent apathie, souffrance, révolte, culpabilité, négation de soi, remords, désespoir, haine, auto-mutilation, tentatives de suicide...

Passées ces premières années, un certain nombre de ces détenus amorcent une reprise de contact avec l' «extérieur» : demande de remise à niveau scolaire, information sur une formation professionnelle possible, date légale de la première permission, conditions d'obtention d'une future libération conditionnelle. C'est le désir qui renaît, le projet, l'espoir. La réponse, nous la connaissons tous : des années et des années de vide et de désœuvrement à accomplir. Alors, au petit désir de reconstruction humaine qui s'était manifesté, succèdent l'abattement, la rancœur, la haine, parfois la violence et l'obsession de l'évasion. Loin de moi de généraliser ce scénario : il ne concerne qu'un certain nombre de détenus, mais peut-être plus important que l'on ne pense.

Alors, que faire ? Certains professionnels, sur le terrain, ont des réponses : après quelques années de détention incompressibles, les juges d'application des peines, avec l'aide de tous les professionnels de l'établissement, aimeraient avoir des pouvoirs de décision plus étendus en matière de libération conditionnelle, de suivis éducatifs, estimant eux-mêmes à quel moment le détenu est à même d'être remis en situation de socialisation, un peu comme le médecin signe le bulletin de sortie de l'hôpital pour le futur convalescent.

Car il s'agit bien de cela : le délinquant est, en quelque sorte, un handicapé. Un handicapé social. Le reconnaître comme tel serait l'aider à dépasser ce handicap... et à éviter la récidive, c'est-à-dire de nouvelles victimes. Ne pas le reconnaître, c'est laisser sortir chaque jour de prison des gens en fin de peine, dont certains sont en grande probabilité d'un nouveau délit. Nous faisons preuve, là, d'irresponsabilité collective.

Une profonde erreur

Que nous propose-t-on, demain, pour répondre à la crise des prisons ? Un gouvernement de droite a cru qu'en construisant des prisons neuves, il réglerait le problème. Un gouvernement de gauche va, en 1993, modifier le code pénal en relevant les plafonds de certaines peines et en instaurant la réclusion criminelle incompressible à trente ans, croyant à son tour intimider les futurs criminels et faire baisser les effectifs dans les établissements pour peines. L'on comprendra facilement que c'est tout le contraire qui va se produire : il n'y aura pas moins de délits graves, mais il y aura plus de gens en prison puisqu'ils y resteront plus longtemps.

Cette réforme des longues peines dans le code pénal est une profonde erreur. Il est sans doute trop tard pour en inverser le sens. Cela aurait été pourtant un des éléments de réponse à la crise actuelle. Michel Foucault avait-il donc raison, quand il écrivait : «La prison fonctionne sur elle-même, elle étiquette la délinquance, elle fabrique la récidive, parce que la société le lui réclame.»

► Jean-Pierre Charbonnier est instituteur au Centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du Monde
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

هكذا من الأصل

Par 127 voix contre 6 et 26 abstentions

La République fédérale de Yougoslavie a été exclue de l'Assemblée générale des Nations unies

Au cours d'une réunion tardive, mardi 22 septembre à New-York, de la 47e session de l'Assemblée générale de l'ONU, la République fédérale de Yougoslavie Serbie et Monténégro (RFY) a été exclue de l'Assemblée des Nations unies. Cent vingt-sept pays ont voté en faveur de la résolution, vingt-six se sont abstenus, tandis que la Tanzanie, la Zambie, le Zimbabwe, le Swaziland, le Kenya et la Yougoslavie l'ont rejetée. Les voix négatives des pays africains ont surpris les diplomates. Mais, selon l'un d'eux, les pays d'Afrique *« pratiquant eux-mêmes l'épuration ethnique dans les tribus doivent certainement craindre la création d'un précédent politique à l'Assemblée générale »*.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Malgré tous ses efforts, le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, n'a pas réussi à convaincre les membres permanents du Conseil de sécurité de reporter l'exclusion de son pays de l'Assemblée générale. C'est cependant avec *« tristesse »* que le représentant britannique, Sir David Hannay, a présenté le projet de résolution affirmant que la RFY (Serbie et Monténégro) ne peut prétendre assurer automatiquement la continuité de l'ancienne République fédérative socialiste de Yougoslavie (RFSY) en tant que membre de l'organisation des Nations unies. La résolution demande à Belgrade de présenter une nouvelle demande d'adhésion, qui sera reconsidérée par le Conseil de sécurité avant la fin de l'année. Selon l'ambassadeur britannique *« l'avenir de la RFY aux Nations unies dépend entièrement des autorités de Belgrade; il leur appartient de convaincre l'Assemblée générale de leur bonne volonté »*.

Dans un discours chargé d'émotion, M. Milan Panic a plaidé en faveur de la paix. Parlant des pays qui soutiennent la levée de l'embargo sur les armes en Bosnie-Herzégovine, il a lancé : *« Entendez mon message de paix. Ne permettez pas un élargissement de ce conflit, les Balkans sont pollués d'armes ! »* Il a demandé l'aide de la communauté internationale pour *« combattre le nationalisme militaire qui défie nos ordres. »*

M. Panic, un homme « courageux »

Parlant du président de la Serbie, M. Slobodan Milosevic, il a ajouté : *« Venez en Yougoslavie mais ne rencontrez pas mon principal adversaire. »* Terminant son discours en priant les Etats membres de ne pas *« saper les efforts d'un homme de paix »*, M. Panic a quitté la salle.

Certains pays européens, dont la France, estimaient que cette exclusion, proposée par les Etats-Unis voici plusieurs mois, était *« une sanction politique dépourvue de fondement juridique »*. Selon un diplomate occidental, Moscou avait, de son côté, suggéré au gouvernement de M. Panic de présenter sa demande d'adhésion à l'ONU. Mais cette adhésion aurait été rejetée par une majorité écrasante des pays islamiques. Le Conseil de sécurité avait adopté, samedi 19 septembre, la résolution 777 recommandant l'exclusion de la RFY de l'ONU.

Lundi soir, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité s'étaient réunis à l'initiative de la Russie, en présence du premier ministre yougoslave. Selon des diplomates, M. Panic a alors plaidé pour un sursis de trois mois, qui lui a été refusé. Au cours de ces entretiens, il aurait expliqué aux cinq membres permanents sa position *« extrêmement difficile »* face à son adversaire politique, M. Milosevic. Les diplomates ne sont pas restés insensibles aux efforts de M. Panic. S'adressant aux journalistes le secrétaire d'Etat américain, M. Lawrence Eagleburger, a soutenu à plusieurs reprises les efforts *« extrêmement courageux »* du premier ministre yougoslave, en expliquant par ailleurs que Washington continuerait, par tous les moyens possibles *« à obliger Belgrade à changer sa politique d'agression »*. Ancien ambassadeur américain en Yougoslavie, M. Eagleburger estime qu'il y a *« plusieurs acteurs dans le jeu politique yougoslave et que M. Panic fait de son mieux »*.

L'exclusion de Belgrade de l'Assemblée générale n'est, pour le président de la Bosnie-Herzégovine, M. Alija Izetbegovic, *« qu'un pas dans la bonne direction »*. Au cours d'une conférence de presse, il s'est déclaré *« très déçu »* de la conférence de Londres. *« J'ai accepté de participer à cette conférence parce que MM. Boutros-Ghali et Vance m'ont convaincu que les décisions prises seraient respectées. »* Assis devant un grand tableau dressant la liste des *« promesses non tenues »* de la conférence de Londres, et ayant comme interprète sa fille, Sabine, M. Izetbegovic a dit : *« Ne nous défendez pas, n'envoyez pas vos troupes dans mon pays, n'envoyez pas de nourriture : levez simplement l'embargo sur les armes. Nous saurions nous défendre et nous saurions nous nourrir. »* A propos des efforts de paix de M. Panic, le président bosniaque devait déclarer en souriant : *« Le secrétaire d'Etat américain a été impressionné par les bonnes intentions de M. Panic. Le problème est qu'il n'est pas capable de les appliquer. »* M. Izetbegovic, qui a rencontré plusieurs ministres des pays islamiques, devrait s'entretenir, vendredi matin, avec le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, *« en espérant le convaincre de soutenir notre appel légitime pour la levée des sanctions »*.

AFSANÉ BASSIR POUR

Le texte de la résolution

Voici le texte intégral de la résolution sur le statut du siège yougoslave, adoptée mercredi 23 septembre par l'Assemblée générale de l'ONU :

« L'Assemblée générale,

» Ayant reçu la recommandation du Conseil de sécurité, en date du 19 septembre 1992, selon laquelle la République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) devrait présenter une demande d'admission à l'Organisation des Nations unies et ne participera pas aux travaux de l'Assemblée générale,

» 1. Considère que la République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) ne peut pas assurer automatiquement la continuité de la qualité de membre de l'ancienne République fédérative socialiste de Yougoslavie à l'Organisation des Nations unies et, par conséquent, décide que la République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) devrait présenter une demande d'admission à l'Organisation et qu'elle ne participera pas aux travaux de l'Assemblée générale,

» 2. Prend acte de l'intention du Conseil de sécurité de reconsidérer la question avant la fin de la partie principale de la quarante-septième session de l'Assemblée générale. »

M. Cyrus Vance et lord Owen demandent le concours de la Grèce

Lors d'une visite, mardi 22 septembre, à Athènes, les deux coprésidents de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, M. Cyrus Vance (pour l'ONU) et lord Owen (pour la CEE), ont demandé au gouvernement grec d'influencer la Serbie, afin d'aboutir à un règlement juste et pacifique, notamment du problème du Kosovo. A l'issue de plus de deux heures d'entretiens lord Owen a affirmé avoir *« la certitude que la Grèce va nous aider à communiquer à des personnes et à certaines parties ces vues* [convergentes] *afin de pouvoir aider à l'objectif commun qui est la paix »*. Une allusion, selon les commentateurs politiques, aux relations traditionnellement bonnes entre Athènes et la Serbie du président Slobodan Milosevic. – *(AFP.)*

M. Panic face aux ultranationalistes serbes

BELGRADE

de notre correspondante

Le fait que le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, n'ait pu obtenir un report du vote de l'ONU excluant son pays de l'Assemblée générale, laisse prévoir de nouveaux débats houleux lors de la prochaine session du Parlement fédéral, jeudi 24 septembre, à Belgrade. Les députés ultranationalistes pourraient profiter de la position de *« vaincu »* de M. Panic pour déposer une nouvelle motion de censure contre son gouvernement.

Mardi, avant le vote de l'Assemblée générale à New-York, le Parti socialiste (ex-communiste, au pouvoir en Serbie) a soumis au vote du Parlement un texte destiné aux Nations unies. Le document, adopté à une très large majorité par les deux chambres, soulignait notamment que l'adoption de la résolution 777 *« pourrait avoir des répercussions extrêmement défavorables sur le processus de paix dans l'ex-Yougoslavie »*.

Le débat parlementaire de mardi a donné une nouvelle occasion aux socialistes de M. Slobodan Milosevic et à leurs alliés de l'extrême droite nationaliste de condamner la politique du premier ministre. Présentant M. Panic comme *« l'ennemi public numéro un »* de la nation serbe, l'écrivain nationaliste Brana Crncevic l'a accusé de pousser le pays à la *« capitulation »*.

« Ce que nous propose M. Panic est une capitulation comme celle de 1941 [face aux Allemands], *seulement cette fois-ci l'occupant s'apprête à endosser l'uniforme de l'ONU »*, a-t-il déclaré en soulignant qu'il se joindrait aux ultranationalistes de M. Vojslav Seselj. Ces derniers ont réitéré, mardi, leur intention de réclamer la démission de M. Panic, leur chef qualifiant le premier ministre de *« désastre pour la Serbie »*.

F. H.

ROUMANIE : les élections législatives et présidentielle du 27 septembre

M. Iliescu mène une campagne discrète

Candidats et partis politiques roumains tiennent leurs derniers meetings avant les élections législatives et présidentielle du dimanche 27 septembre – les secondes élections libres depuis la chute de Ceausescu. L'opposition, coalisée dans la Convention démocratique, et son candidat à la présidentielle, M. Emil Constantinescu, rassemblent les foules les plus importantes. L'actuel président, M. Ion Iliescu, candidat du Front démocrate de salut national, sillonne plutôt les petites localités et la campagne, qui lui restent plus favorables.

BUCAREST

de notre correspondant

Leurs cheveux sont gris pour la plupart, beaucoup sont habillés « en dimanche » dans des costumes gris ou bruns qui ont l'inimitable coupe de l'uniforme de la petite nomenklatura du régime Ceausescu.

Même si le président n'a pas osé organiser un meeting à ciel ouvert dans la capitale roumaine, il a encore ici quelques « fans ». Comme Mariana Stoica, une graphiste qui *« n'a jamais été membre du parti »* et *« aime Iliescu, car il est équilibré, honnête »* et qu'*« il a sorti le pays du chaos lors de la révolution »*.

Ils sont encore quelques milliers, réunis ce jour-là, pour un meeting n'ayant bénéficié d'aucune publicité – comme les visites en province du président, toujours annoncées *« trop tard »*, – dans la trop grande « salle polyvalente ». Là où, en mars, les partisans de M. Iliescu et ceux de son ex-premier ministre, M. Petre Roman, s'étaient déchirés jusqu'à la scission, lors de la convention du Front de salut national (FSN). Ils commencent à applaudir en rythme, mécaniquement presque, *« comme lors des congrès du parti »*, commente un connaisseur.

Car le voici, souriant toujours, *« le nôtre, d'entre nous, pour nous »*, le président Ion Iliescu, candidat à sa propre succession, et pour quatre ans, du Front démocratique de salut national (FDSN), ex-fraction conservatrice du FSN. D'entrée, le président du Front démocratique, M. Oliviu Gherman, attaque l'ennemi : la Convention démocratique et son candidat, M. Emil Constantinescu, qui veulent voler la présidence.

Un second orateur évoque les *« larges masses populaires »* qui n'ont pas disparu, même si, malgré des délégations venues en bus de province, seules quelques milliers de personnes se serrent dans la salle. C'est au tour de M. Iliescu. Le public est acquis, mais le président reste sur la défensive. Il énumère les *« changements fondamentaux »*, puis dénonce l'opposition qui *« perturbe »* ses meetings, représente *« la restauration »* et veut rétablir les grands propriétaires d'avant-guerre.

Il attaque ensuite les *« nouveaux parvenus »* du Front de salut national de M. Roman, promet *« un million d'emplois en quatre ans »*. Puis, conciliant, propose un *« gouvernement de coalition des forces reponsables »*, dont le FDSN serait *« le noyau »*. En partant, chacun prend soin d'enlever son insigne au nom de M. Iliescu, car *« en ville c'est dangereux »*. On emporte parfois le nouveau livre du président, modestement intitulé *Problèmes globaux et créativité*.

Groupes de rock

Pour réunir ses supporters, mardi 22 septembre, M. Roman, qui n'est pas très populaire non plus à Bucarest, s'est aussi finalement rabattu sur la salle polyvalente. Malgré les groupes de rock, le meeting du « FSN-Roman » et de son candidat sacrifié pour la présidentielle, M. Caius Traïn Dragomir, n'a pas déplacé plus de monde que M. Iliescu. Mais l'atmosphère y est plus spontanée, le public plus jeune. M. Roman s'en prend, beaucoup, à M. Iliescu, *« qui était contre la restitution des terres aux paysans »*. M. Dragomir s'attaque, un peu, à la Convention démocratique, *« monarchiste »*, qui ne comprend pas les réalités de *« la Roumanie d'aujourd'hui »*.

Après n'avoir pas hésité à tenir, avec succès, un meeting dans le fief du maire nationaliste de Cluj, M. Gheorghe Funar, candidat du Parti de l'unité nationale des Roumains à la présidence, l'opposition devait se livrer, mercredi 23 septembre, à une ultime démonstration de force dans la capitale, acquise dès les élections locales de mars, comme beaucoup de grandes villes.

Mais dans les banlieues et dans les provinces, les paysans et le prolétariat des « hommes nouveaux » créés par l'industrialisation forcée restent chez eux. Ils ont beaucoup voté pour Ion Iliescu et le FSN en mai dernier. Aujourd'hui, déboussolés par la scission du FSN et la crise économique, certains hésitent. Ils regardent la campagne télévisée, où le FDSN calomnie M. Constantinescu, qui *« trompe sa femme »* et veut *« abandonner ses enfants »*...

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Moscou replonge dans la bataille

Suite de la première page

Avec, entre les deux, un assez vaste marais, plutôt conservateur, sans oublier les démocrates modérés qui estiment inutile, voire dangereux, de tenter de mettre en minorité M. Khasboulatov, au prix d'une alliance contre nature avec les communistes, et au risque de se retrouver avec un président du Parlement beaucoup plus radical dans son opposition à l'exécutif. D'ailleurs, M. Eltsine lui-même n'a-t-il pas récemment offert une sorte d'armistice au Parlement en général et à M. Khasboulatov en particulier (*le Monde* du 13 septembre) ? De son côté, M. Khasboulatov prend toujours soin de ménager un président russe dont il se veut l'interlocuteur privilégié, sinon l'égal. De fait, c'est sur le mode pacifique qu'il a ouvert, mardi, les travaux de l'Assemblée – certains députés y voyant la confirmation qu'il y avait bien eu accord à l'amiable entre lui et le président.

Le gouvernement est lui-même, dans l'état actuel des choses, une sorte de gouvernement de coalition, où l'équipe de M. Gaïdar n'a cessé, depuis le printemps dernier, de perdre du terrain devant ceux qu'il est convenu d'appeler les industriels soucieux de préserver l'avenir de l'immense empire économique de l'Etat. La rentrée parlementaire pourrait être l'occasion, pour ces « industriels » souvent issus de la haute nomenklatura, de pousser leur avantage. La coalition de partis (l'Union civile) qui les représente a mis au point ces derniers jours un plan, gardé secret, prévoyant un nouvel infléchissement de la politique économique. Certains observateurs affirment que M. Gaïdar n'aura d'autre choix que de se soumettre, mais les dernières déclarations de l'intéressé prouveraient plutôt le contraire : après avoir longtemps accepté en silence que la Banque centrale, sous la direction de M. Guerachtchenko, mène une politique de crédits à la grande industrie exactement à l'opposé de ses propres conceptions de rigueur monétaire et budgétaire, M. Gaïdar a donné ces derniers jours des signes de révolte. Lundi, il s'était même lancé dans une attaque frontale contre M. Guerachtchenko : *« Je voudrais*, a-t-il dit, *que le président de la Banque centrale comprenne qu'il n'est pas chargé de la politique d'investissement de l'économie socialiste, mais de la mise en œuvre d'une politique monétaire et financière. »*

Cela ressemblait fort à une ouverture des hostilités, et le contrôle de la Banque centrale, actuellement placée sous l'autorité du Parlement, est l'un des enjeux déclarés de la présente session. Pour sa part, M. Khasboulatov a déjà fait savoir qu'il n'était pas question que le Parlement renonce à ce levier sur l'économie. Mardi, devant les députés, M. Egor Gaïdar est revenu sur le sujet, reprochant à la direction de la Banque centrale d'avoir *« affaibli le mouvement de stabilisation de l'économie »* (le même jour, le cours du rouble a plongé de 15 % par rapport au dollar).

M. Gaïdar s'est surtout attaché à dresser un tableau réaliste d'une situation économique qui n'est ni bonne ni réellement catastrophique, reconnaissant que le niveau de vie avait baissé (prix multipliés par quinze, salaires par dix), que le déclin de la production s'était accentué au cours de l'été, qu'il existait un fort potentiel de chômage, mais soulignant aussi que le secteur agricole ne se portait pas si mal, que le rythme de la privatisation s'était accéléré et que, d'une manière générale, on allait vers une certaine stabilisation.

A vrai dire, ce discours plutôt neutre n'était pas celui d'un homme résolu à se lancer dans un duel à mort contre les « centristes » qui l'ont progressivement contraint à ralentir et à adoucir son entreprise de libéralisation de l'économie. Mais le ton n'était pas non plus celui d'un premier ministre démissionnaire ou acculé : tout indique en effet que M. Gaïdar garde un atout essentiel, la confiance de Boris Eltsine, qui n'est pas homme à sacrifier facilement ceux qu'il a placés à ses côtés.

M. Eltsine en Janus

Pour le reste, les intentions ultimes de M. Eltsine lui-même apparaissent moins claires. Au fil des derniers mois, le président russe s'est mis à ressembler de plus en plus à un Janus soucieux de représenter l'ensemble des forces présentes dans la société russe, partagé entre sa foi, apparemment demeurée intacte, dans la réforme économique, et un réalisme qui le rend sensible aux arguments des hommes d'expérience qui sont, forcément, des hommes de l'ancien système. Cette dichotomie est encore accentuée par la présence à ses côtés d'un vice-président – le général Routskoï – qui, jouant de l'ambiguïté de sa position, s'emploie sans relâche à promouvoir une politique dirigiste et centralisatrice, et s'est déjà permis d'annoncer des *« changements »* (non précisés) dans le gouvernement. Dans ce paysage confus, à un moment où la popularité de l'ensemble du personnel politique est en forte baisse, et où la plupart des Russes eux-mêmes semblent ne plus très bien savoir où ils en sont, c'est bien pourtant Boris Eltsine qui apparaît comme l'unique pôle de stabilité. C'est pourquoi l'idée qu'un Congrès des députés, convoqué à l'instigation d'une opposition revigorée par l'actuelle session du Parlement, pourrait engager contre lui une procédure de destitution, semble plutôt abracadabrante. De nombreux commentateurs la mentionnent pourtant parmi les multiples scénarios possibles, à l'aube d'une bataille annoncée mais qui ne tiendra pas forcément ses promesses. Un observateur des *Izvestia* estime déjà qu'elle ne fera *« ni vainqueur ni vaincu »*. Mais il ajoute sur le mode lugubre qu'elle aura pour conséquence *« l'effondrement des structures de l'Etat russe et la ruine de la Russie. »*

Le déroulement de la première journée de la session n'a pourtant pas donné vraiment l'impression d'une apocalypse proche, mais plutôt d'une sorte de *statu quo* : *« Le gouvernement n'a pas les moyens de revenir à une politique de stricte rigueur monétaire »*, expliquait dans les couloirs un « réformateur ». *« La majorité des députés estiment que ce n'est pas le moment d'ajouter aux difficultés du pays en renversant Gaïdar, c'est-à-dire en ouvrant une crise politique »*, ajoutent en contrepoint plusieurs élus. La voie du compromis est ouverte. A l'intérieur du Parlement en tout cas, car à l'extérieur, on vitupère à coups de pancartes. *« Bas les pattes devant Eltsine »*, proclament quelques vieilles femmes décidées à défendre la démocratie. *« Le Christ aussi était communiste »*, répondent d'autres vieilles dames. La routine.

JAN KRAUZE

EUROPE

ITALIE : la mise en œuvre du plan d'austérité

Les mesures d'économies du gouvernement suscitent le mécontentement des salariés

Une fois calmée la tempête monétaire, et passé le référendum français, l'Italie se retrouve face à son problème majeur : faire passer dans les faits le plan d'austérité annoncé par le président du conseil, M. Giuliano Amato.

ROME

de notre correspondante

Le petit soupir de soulagement à peine poussé après le référendum français sur Maastricht, le gouvernement italien a dû prendre une bonne respiration pour s'attaquer aux grands travaux qui restent en chantier. A commencer par l'ambitieux plan d'austérité de 93 000 milliards de lires adopté jeudi dernier, 17 septembre, en conseil des ministres.

Et à l'image du Colisée, dont la restauration qui vient d'être entreprise prévoit de soutenir les ruines imposantes par une structure métallique, l'énorme projet, objet d'une contestation quasi généralisée et dont la discussion a commencé en commission à la Chambre, a en effet bien besoin d'être soutenu et protégé.

Les premiers assauts, et non les moindres, sont venus de la presse qui, jour après jour, en une semaine, a relevé les nombreuses aberrations et les lacunes contenues dans cette batterie de décrets-lois jugés souvent injustes ou au minimum mal adaptés. Le quotidien *la Repubblica* a fait ainsi le calcul de ce que l'initiative gouvernementale allait immédiatement coûter à une famille moyenne de quatre personnes.

Réponse : M. Rossi (le Dupont local) devra débourser environ 1 million de lires en plus, soit près de 5 000 francs. Pour l'anecdote encore, on s'est rendu compte par exemple que les voitures de fonction échappaient aux «signes extérieurs» de richesse qui seront désormais taxés, tandis que, ce qui est plus grave, le plafond des 40 millions de lires de revenus par foyer fiscal au-delà duquel est supprimée la gratuité des médicaments allait entraîner un rush irrépressible vers les hôpitaux, où la couverture sociale est plus avantageuse. Au risque d'engorger encore un système hospitalier régulièrement dénoncé dans les journaux comme particulièrement démuni et inefficace.

En première ligne, naturellement, dans la contestation, se trouvent les syndicats, mal remis encore des accords de juillet qui mettaient fin à l'échelle mobile sur les salaires. Evitant pour l'instant le recours à une grève générale nationale qui ne pourrait qu'aggraver un climat déjà empoisonné, ils ont déclenché une série de grèves régionales tournantes : mercredi 23 septembre, en Lombardie, vendredi en Sicile, etc.

Le tout dans un climat d'exaspération tel que, à Florence, où il devait parler devant une centaine de milliers de personnes rassemblées à l'appel des grandes centrales syndicales, le populaire secrétaire général de la CGIL, M. Bruno Trentin, celui-là même qui avait démissionné pour le principe, après avoir signé à contrecœur les accords de juillet, s'est vu prendre violemment à partie par des groupuscules bien organisés qui ont lancé tomates, boulons et œufs pourris sur la tribune.

Une première rencontre entre les dirigeants syndicaux et le président du conseil, M. Giuliano Amato, lundi au palais Chigi, n'a rien donné. Au «contre-plan» d'austérité qui lui était proposé, M. Amato a opposé une résistance inattendue : *«Si le projet est retouché,* a-t-il déclaré, *ce sera pour le durcir encore davantage.»*

Nouveau catéchisme, nouveaux péchés

Pourtant, nul doute que, devant la pluie d'amendements qui se prépare, le gouvernement devra se résoudre à quelques aménagements. Déjà il est acquis que les départs à la retraite, en principe bloqués jusqu'en 1993, pourront s'effectuer normalement dans les entreprises trop en difficulté. De même, le calcul sur les revenus prendra en compte, ce qui est plus équitable, pour le fameux plafond des 40 millions de lires, le nombre de personnes à charge par foyer.

Enfin, ce qui devait donner lieu à de nouvelles déclarations embarrassantes du toujours imprévisible ministre des finances, M. Giovanni Goria, les BOT, c'est-à-dire les bons du Trésor, dont on a découvert avec de nouveaux grincements de dents qu'ils entraient en principe dans le calcul des revenus, resteront anonymes. Ce qui revient à dire, a expliqué le ministre, que chacun les déclarera *«selon sa conscience».*

Dans pareil contexte, où l'Italie, sensible à la nouvelle vague de spéculation qui sévit sur «l'Europe à plusieurs vitesses», a regardé d'un œil plus inquiet qu'intéressé la rencontre Kohl-Mitterrand de mardi, l'effet «catalyseur» du «oui» français pourrait être de courte durée.

La lire flotte encore hors du SME et, mercredi, le marché des changes était toujours fermé, en dépit de quelques signes de reprise. M. Amato aura-t-il le temps et les moyens de mener à bien cette entreprise d'assainissement ? Les critiques ne manquent pas, mais ceux-là-mêmes qui, dans une opposition encore trop désorganisée se font fort de le remplacer au pied levé, ne sont pas pressés, conscients peut-être qu'il est plus sage ou plus opportuniste de lui laisser au moins achever le «sale travail», désormais obligatoire et si bien entamé. En tout cas, dans son entreprise pour, comme il le dit lui-même, «recrédibiliser» le pays et ses institutions, le président du conseil vient de marquer un nouveau point avec l'adoption et l'application immédiate d'un autre décret-loi durement arraché et autorisant la saisie des *«biens et valeurs obtenus par corruption ou concussion».* Et ce, avec un soutien imprévu, car à ce moment même, la conférence épiscopale des évêques italiens condamnait une nouvelle fois vivement les *«politiciens corrompus»* qui ruinent le pays.

Enfin, comme par un fait exprès, le jour même, en provenance du Vatican, quelques indiscrétions, en «avant-première» sur le texte du nouveau catéchisme préparé par l'Eglise, révélaient qu'au commandement *«Tu ne voleras point»* seraient désormais adjointes des précisions faisant de la *«spéculation»*, de la *«corruption»*, de la *«fraude fiscale»* et même du *«travail mal fait»* de nouveaux péchés...

MARIE-CLAUDE DECAMPS

ALLEMAGNE

Nouvelle fermeture d'un foyer d'immigrés

BONN

de notre correspondant

La ville de Wismar, sur la Baltique, a décidé à son tour mardi 22 septembre, de fermer le foyer de demandeurs d'asile du centre-ville et d'installer les deux cents résidents dans un camp de préfabriqués à l'extérieur de l'agglomération. Ce foyer avait fait l'objet d'attaques répétées, pendant sept nuits consécutives, par des bandes de jeunes bénéficiant de l'appui d'une partie des habitants du quartier. Cédant devant les émeutiers, le gouvernement régional de Saxe-Anhalt avait lui aussi fermé la semaine dernière le foyer de Quedlinburg.

Ces décisions illustrent la difficulté des autorités à endiguer la vague de violence anti-immigrés qui sévit depuis plus d'un mois maintenant, surtout dans l'est de l'Allemagne. Les forces de police, qui doivent intervenir partout à la fois, ont une tâche difficile et ne trouvent qu'un relais limité au niveau politique.

Modification du droit d'asile en vue

Les grandes formations politiques allemandes, y compris le Parti social démocrate, n'ont jamais voulu prendre le risque d'initiatives qui auraient pu prendre la population à rebrousse poil et misent apparemment sur le temps. L'appareil répressif s'adapte lentement à la situation. En Saxe, une vague de perquisitions dans les milieux d'extrême droite a permis la semaine dernière la saisie de matériel et plusieurs arrestations.

Le tribunal de Potsdam a infligé le 22 septembre, pour tentative de meurtre, des peines allant de deux ans et demi à six ans et demi de prison à quatre jeunes qui avaient attaqué l'année dernière un foyer d'apprentis africains à Wittenberge, dans le Brandebourg.

A Bonn, après des mois de polémiques qui ont attisé les passions, les discussions progressent entre les formations politiques en vue d'une modification du droit d'asile. Au sein de la coalition, les libéraux semblent prêts maintenant à suivre les chrétiens démocrates et la CSU bavaroise pour abolir le droit individuel à l'asile politique et le remplacer par la convention de Genève sur les réfugiés.

Des discussions doivent maintenant commencer entre experts des trois partis de la majorité et de l'opposition sociale-démocrate, dont la position définitive sera arrêtée en novembre lors d'un congrès extraordinaire.

HENRI DE BRESSON

BIBLIOGRAPHIE

AUTRICHE : un livre sur le dirigeant nationaliste Jörg Haider

Le «haidérisme» est-il héritier du nazisme ?

VIENNE

de notre correspondante

Les affinités idéologiques de M. Jörg Haider, leader du Parti libéral (FPOe, droite nationaliste), avec le national-socialisme, tout comme le populisme de ce dirigeant – qui a permis à son parti d'acquérir une dimension nouvelle, avec 33 sièges au Parlement et 16,6 % des voix aux dernières élections législatives en 1990 – sont passés au crible dans un livre qui vient de paraître à Vienne (1) sous le titre Haider's Kampf (le combat de Haider).

Epuisé dans les librairies le jour même de sa présentation à la presse, *Haider's Kampf* – dont le titre évoque *Mein Kampf (Mon combat)*, l'ouvrage théorique écrit par Adolf Hitler – met en évidence des parallèles révélateurs entre la rhétorique populiste de M. Haider et le discours nazi, notamment dans les années 20, lorsque le Parti national-socialiste était considéré comme un mouvement démocratique en Allemagne et qu'Adolf Hitler semblait loin du pouvoir.

Le «haiderisme», variante autrichienne de la droite nationaliste contemporaine, plane comme une ombre menaçante sur la démocratie en Autriche, affirme l'auteur, Hans-Henning Scharsach. Journaliste à Vienne, M. Scharsach estime que, pour contrer le «haiderisme», une connaissance profonde de *«la signification historique des thèses défendues par Jörg Haider est nécessaire»*, ce qui n'est pas le cas pour un grand nombre des électeurs du FPOe. Mis à part les anciens nazis, sa clientèle se recrute essentiellement parmi la jeune génération qui connaît – mal – le régime totalitaire du III[e] Reich, seulement par le truchement des manuels d'histoire et est de moins en moins sensible aux dérapages racistes ou antisémites.

Son national-populisme a valu à M. Haider les succès les plus éclatants de tous les leaders de la droite en Europe, et c'était une erreur, écrit l'auteur, de penser que «Jörg» copie le Français Le Pen ou l'Allemand Schönhuber. *«Haider n'est pas une copie, il est plus vrai que les originaux»*, conclut-il.

Un parti nationaliste allemand

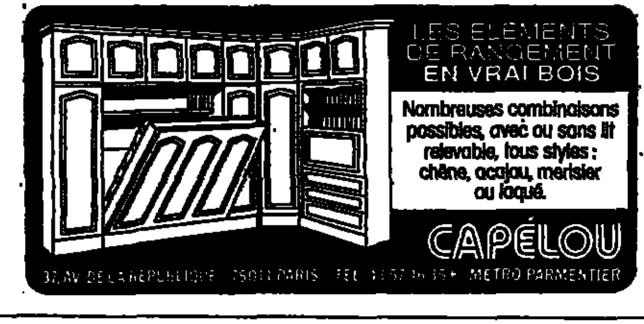
Le langage de M. Haider, qui dénonce la classe politique *«pourrie»*, les vieux *«partis du système»* sclérosés et qui combine racisme, xénophobie et antiparlementarisme, justifie la comparaison avec le national-socialisme montant, selon M. Scharsach : Hitler avait froidement calculé que l'Allemagne comptait 500 000 chômeurs et 400 000 juifs ; en 1987, lors d'une campagne électorale, M. Haider a mis en parallèle les 180 000 chômeurs autrichiens et les 120 000 travailleurs immigrés. M. Haider tolère des déclarations antisémites dans son entourage et se réfère à des historiens révisionnistes et à des scientifiques douteux. Il cultive le mythe d'une identité pangermanique et rejette la nation autrichienne comme un *«avorton»*.

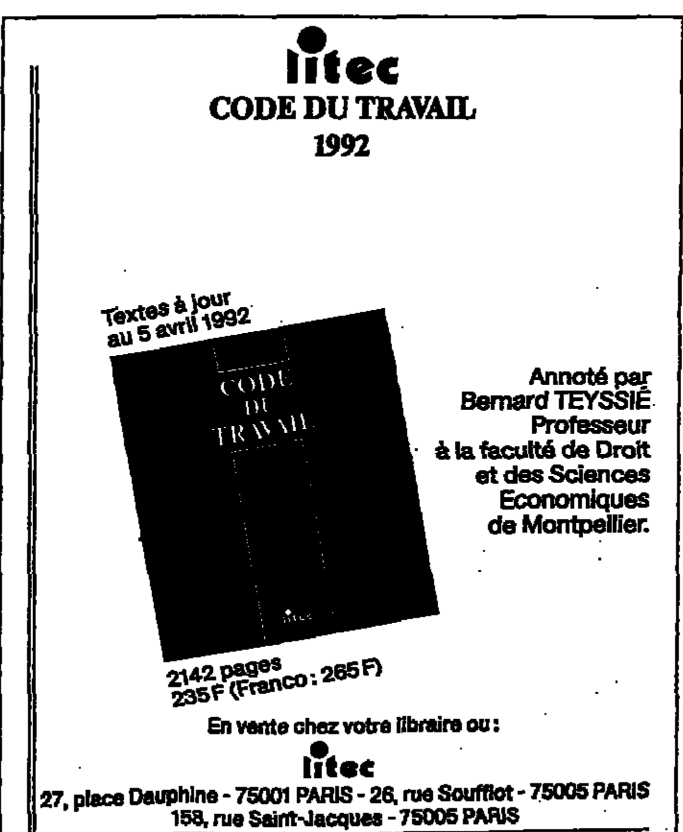
Le cynisme et les dérapages verbaux du personnage sont sans bornes. Dans une conférence de presse il a riposté à un journaliste : *«Le FPOe n'est pas le parti successeur du NSDAP* [le parti nazi]. *S'il l'était, il aurait la majorité absolue en Autriche.»*

Scrupuleusement documenté, le livre révèle des détails connus seulement des initiés ou des nostalgiques de l'ordre nazi. Qui sait encore que les bleuets – fleurs en papier distribués par le FPOe à une réception de Nouvel An – étaient le signe d'identification des nazis illégaux avant l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler en Allemagne ? D'ailleurs, M. Haider ne manque pas une occasion pour se présenter en public avec un long châle bleu.

W. B.

(1) Aux éditions Orac.





A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

L'ONU serait prête à revenir à Kaboul

Une équipe des Nations unies a fait, mardi 22 septembre, une visite de vingt-quatre heures à Kaboul, juste un mois après que son personnel en eut été évacué pour échapper aux roquettes du chef islamiste Gulbuddin Hekmatyar. Selon le porte-parole du ministère de la défense, l'ONU projette de rouvrir un bureau dans la capitale afghane, où les cessez-le-feu signés ces dernières semaines semblent tenir. L'ex-président communiste Najibullah est, par ailleurs, toujours réfugié dans les locaux du secrétariat des Nations unies à Kaboul.

Le ministre de la défense a, par ailleurs, personnellement supervisé, mardi, le début des opérations d'interposition de troupes gouvernementales entre groupes armés dans la banlieue ouest de Kaboul. Des habitants de cette zone avaient manifesté ces derniers jours contre la poursuite de combats entre intégristes sunnites de l'Ittehad et chiites de l'alliance Wahdat. Le général Ahmed Shah Massoud leur a assuré que la sécurité serait bientôt restaurée dans toute la capitale.

Enfin, Radio-Kaboul a indiqué mardi que les chiites du Wahdat ont officiellement intégré le gouvernement de l'Etat islamique afghan. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

ESTONIE

Mise en garde de Moscou

Le ministre des affaires étrangères de Russie, M. Andreï Kozyrev, s'est déclaré, mardi 22 septembre, à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU, *«particulièrement inquiet devant la montée de la discrimination vis-à-vis des Russes, Ukrainiens, Biélorusses, Juifs et autres nationalités non indigènes»* dans certains nouveaux Etats de l'ex-URSS et *«particulièrement en Estonie et en Lettonie»*. La situation en Estonie, *«où 42 % de la population sont exclus du vote n'est en aucune façon conforme au droit international»*, a-t-il ajouté à propos des élections qui se sont déroulées dimanche dans ce pays. Un porte-parole du gouvernement russe, M. Guennadi Chipitko, a de son côté affirmé, selon Tass, qu'*«à compter d'aujourd'hui, on peut estimer que la Russie adoptera une ligne très ferme vis-à-vis de l'Estonie»*. – *(Reuter.)*

MAROC

L'Istiqlal et l'USFP participeront aux élections communales

Les deux principaux partis d'opposition, l'Istiqlal et l'Union socialiste des forces populaires (USFP), ont finalement décidé de participer aux élections communales du 16 octobre, au terme de débats animés. La position de l'Istiqlal a été prise contre l'avis d'une majorité de membres du comité central qui prônaient la non-participation, justifiant cette attitude par le manque de *«garanties réelles pour que le scrutin soit juste et honnête»*.

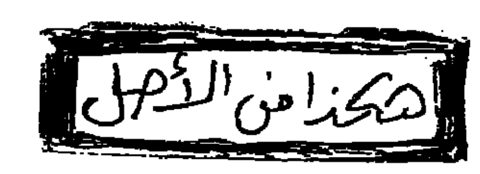
De son côté, M. Abderrahmane Youssoufi, premier secrétaire de l'USFP, a confirmé la participation de sa formation aux élections communales, en dépit des remous provoqués par cette décision au sein du mouvement de jeunesse Ittihadia et chez les amis de M. Noubir Amaoui, secrétaire général de la Confédération démocratique du travail (CDT), qui avait été condamné à deux ans de prison au mois d'avril pour propos injurieux envers le gouvernement. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN

La guerre civile s'étend

Deux semaines après la démission forcée du président tadjik, M. Rakhmon Nabiev, ses partisans armés de la région de Kouliab, dans le sud du pays, ont gagné du terrain et se trouvaient, mardi 22 septembre, à une quarantaine de kilomètres de la capitale, Douchanbé. Pour contenir l'avance des «Kouliabis», le nouveau président par intérim, M. Akbarcho Eskanderov, soutenu par le camp nationaliste – démocrates et islamistes, – a ordonné la création d'une garde nationale, mais son armement reste faible et hétéroclite, ont constaté des journalistes sur place. Des unités de la garnison russe stationnée au Tadjikistan avaient pris position la semaine dernière, à la demande de M. Eskanderov, à des points stratégiques séparant les deux camps, mais se sont repliées durant le week-end, en raison de *«l'hostilité manifestée par la population locale»*, selon l'agence Tass. Le président par intérim a néanmoins lancé un *«ultimatum»*, expirant le 24 septembre, aux milices de Kouliab pour qu'elles rendent leurs armes. – *(AFP.)*

□ **SUÈDE : des sous-marins russes dans les eaux territoriales.** – Le premier ministre suédois, M. Carl Bildt, a déclaré, mardi 22 septembre, que des sous-marins russes avaient, selon toute vraisemblance, violé les eaux territoriales de la Suède. *«Nos soupçons sont clairement dirigés contre la Russie»*, a-t-il déclaré. Un «faisceau d'informations» recueillies par la marine suédoise montrent que les submersibles ayant pénétré dans les eaux territoriales suédoises sont russes. Lundi, la marine avait tiré des charges de profondeur contre un sous-marin étranger dans l'archipel de Stockholm pour la deuxième fois en moins d'une semaine. – *(AP.)*



DIPLOMATIE

La construction européenne après le référendum français

« Nous sommes déterminés à faire régresser la furie réglementaire » de Bruxelles

déclare M. Kohl après son entretien avec M. Mitterrand

Aucun compte rendu n'a été fait, mardi 22 septembre, du côté français, de la conversation qu'ont eue dans l'après-midi à l'Elysée M. Helmut Kohl et M. François Mitterrand. Le chancelier fédéral a cependant rapporté, dans un entretien à la télévision allemande ZDF, la teneur de cette conversation, au moins pour ce qui portait sur le traité de Maastricht (il est vraisemblable que les deux hommes ont évoqué aussi les problèmes monétaires du moment).

Le chancelier a eu, dans cette interview, des mots sévères pour la Commission dont de larges secteurs de l'opinion européenne, en Allemagne notamment, redoutent l'emprise croissante, bien que le traité de Maastricht apporte au contraire des remèdes aux excès qui ont pu se produire avec les trois cents « directives » adoptées relatives au marché unique. M. Kohl a d'ailleurs insisté sur le fait que le traité n'était pas en cause et qu'il n'était pas question de le modifier. Il n'a évoqué aucune « initiative » franco-allemande particulière et a indiqué que les moyens de répondre aux inquiétudes qu'ont exprimées ces dernières semaines les opinions européennes feraient l'objet du conseil européen convoqué pour le 16 octobre par la présidence britannique.

Pas de modification du traité

« Pour moi et pour le président, une chose est claire, a-t-il dit : *nous voulons la ratification de Maastricht, le processus ne doit pas être stoppé. Nous voulons l'élargissement mais aussi l'approfondissement de la Communauté, mais nous voulons aussi tirer les leçons de l'expérience de ces dernières semaines. »*

Le chancelier a critiqué la pratique communautaire qui s'est installée ces dernières années à l'occasion de l'adoption des réglementations rendues nécessaires, après l'adoption de l'Acte unique, par la perspective de l'ouverture des frontières intérieures au 1er janvier 1993. Il a tenu en premier lieu à rassurer les Länder, qui s'étaient inquiétés ces derniers mois de voir leurs prérogatives réduites dans des domaines qui sont de leur compétence et qui, devenant aussi de la compétence communautaire, risqueraient d'être traités entre le pouvoir central et Bruxelles.

M. Kohl a précisé qu'il ne s'agissait pas de modifier le traité. *« La question n'est pas le texte du traité mais la façon dont les choses ont été présentées ces dernières années. Il y a eu une tendance à réglementer à Bruxelles, peut-être aux dépens des régions. »* Cette question sera examinée au sommet extraordinaire du 16 octobre, *« et s'il apparaît qu'il y a eu trop de réglementation au niveau européen (...) cela doit s'arrêter. Là où cela s'est produit, on devra revenir sur les décisions ».*

Notant que la crainte d'un excès de bureaucratie bruxelloise s'est exprimée en France, en Allemagne et ailleurs, le chancelier a poursuivi : *« Nous sommes tous deux déterminés, avec d'autres d'ailleurs, à faire régresser la furie réglementaire* (regelungswut) – *pour employer une expression un peu dure – que l'on peut actuellement observer à Bruxelles. »* Cette détermination porte également sur la législation communautaire déjà adoptée qui sera examinée, conformément aux engagements pris par les Douze à Lisbonne en juin, de façon à rendre aux instances compétentes, nationales ou régionales, ce qui aurait pu être mieux traité à leur niveau.

Le premier ministre danois confirme l'organisation d'une seconde consultation

Le premier ministre danois, M. Poul Schlüter, a de nouveau évoqué, mardi 22 septembre, le *printemps 1993 pour l'organisation* d'un nouveau référendum, sans exclure cependant qu'une telle consultation n'ait lieu qu'à *l'automne de l'année prochaine.* Le président du Parti social-démocrate (dans l'opposition), M. Poul Nyrup Rasmussen, avait souhaité qu'on se laisse *« le temps d'un débat approfondi ».*

M. Schlüter, qui parlait à l'issue du conseil des ministres danois, a réaffirmé que le Danemark ne cherchait pas la renégociation du traité, mais plutôt des *« ajouts ». « Le terme de renégociation éveille des sentiments véhéments dans certains endroits. Essayons d'être un peu plus intelligents pour ne pas provoquer une réaction de rejet immédiate »,* a-t-il dit.

M. Schlüter a cependant plaidé pour *« la limitation des compétences de la Commission »,* souhaitant que cette dernière informe plus tôt le conseil des ministres de ses travaux. Les propositions de directives, élaborées par la Commission, et qui sont clairement à contre-courant des souhaits nationaux des Etats membres.... doivent pouvoir être rejetées par le conseil des ministres, a estimé M. Schlüter.

Les Danois souhaiteraient aussi, rappelle-t-on, une série de dérogations au traité de Maastricht *(notamment dans le* domaine de la défense, de la monnaie unique, de la citoyenneté, de la politique d'asile), qui *seraient négociées et acceptées* par les Onze, avant que l'ensemble soit soumis par référendum au peuple danois.

M. Schlüter a rappelé que, juridiquement, *« le traité de Maastricht n'entrera pas en vigueur avant la tenue d'un nouveau référendum sur de nouvelles bases ».* Le traité d'Union européenne ne peut entrer en vigueur que si les douze pays de la CEE l'ont ratifié, ce qui impose que le Danemark y parvienne ou négocie une formule particulière avec ses onze partenaires.

« En temps que vœu spécial des Danois, je peux dire que nous ne voulons pas être engagés dans la troisième phase de l'Union monétaire européenne » (celle qui prévoit la monnaie unique), a encore déclaré M. Schlüter. Le Danemark dispose déjà dans le traité de Maastricht d'un protocole particulier qui l'autorise à consulter les électeurs par référendum, le moment venu, sur le passage à cette troisième phase.

Les dirigeants danois doivent engager le mois prochain des discussions avec leurs partenaires européens sur les *« éléments nouveaux »* qu'ils pourraient ajouter au traité pour le représenter au suffrage populaire. – *(AFP, AP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

CANADA : l'ancien premier ministre et le référendum du 26 octobre

M. Trudeau dénonce avec virulence la réforme constitutionnelle

MONTRÉAL

correspondance

M. Pierre Elliott Trudeau, qui fut premier ministre du Canada de 1968 à 1984 presque sans interruption, a lancé, lundi 21 septembre, une virulente attaque contre la réforme constitutionnelle, sur laquelle les dirigeants politiques canadiens (amérindiens compris) se sont entendus le 28 août.

Avant le référendum qui sera organisé le 26 octobre dans l'ensemble du Canada sur cette entente constitutionnelle, le pamphlet de M. Trudeau, publié simultanément dans deux magazines de Toronto et de Montréal, et un nouveau sondage *confirmant* l'avance du « non » au Québec (46 % contre 38 % pour le « oui ») ont nourri l'inquiétude des marchés des changes. *Le dollar canadien a* perdu du terrain lundi face au dollar américain.

L'ancien premier ministre libéral exhorte le Canada anglais à mettre fin au *« chantage honteux »* que les premiers ministres de la province de Québec exercent, selon lui, depuis vingt-deux ans, en menaçant régulièrement de faire sécession, dans le seul but d'obtenir toujours plus d'argent du gouvernement fédéral. Partisan de toujours d'un fédéralisme centralisateur et ardent défenseur du principe de l'égalité des provinces, M. Trudeau s'en prend au caractère de « société distincte » que le projet constitutionnel *reconnaît* au Québec, et suggère qu'on peut le considérer comme *« une forme de racisme ».*

« Le gâchis de 1982 »

Ce concept, qui conforte le droit du gouvernement québécois de protéger la langue, la culture et le code civil d'inspiration napoléonienne de la province francophone, figurait déjà dans l'accord constitutionnel dit du lac Meech, conclu en 1987. M. Trudeau avait alors publié une attaque au vitriol contre cet accord, et contre son principal *artisan,* le premier ministre conservateur Brian Mulroney, qu'il traitait de *« pleutre ».* Il avait ensuite contribué, par ses interventions publiques et par ses conseils, à en faire échouer la ratification. M. Trudeau, qui fêtera bientôt ses soixante-treize ans, jouit encore d'un prestige non négligeable. D'autant que les sondages montrent qu'une forte proportion de Canadiens ne savent pas encore comment ils voteront le 26 octobre.

Tous les leaders politiques prônant le « oui » se sont efforcés de minimiser l'impact de son pamphlet. Et M. Mulroney a rappelé que s'il a fallu reprendre les négociations constitutionnelles, qui durent depuis cinq ans, c'est en partie parce qu'en 1982 M. Trudeau, alors premier ministre, avait modifié la Constitution au Canada sans l'accord du Québec : *« M. Trudeau est insatisfait de toute tentative de réparer le gâchis de 1982, dont il est l'auteur. »*

Quant au successeur de M. Trudeau à la tête du Parti libéral, son ex-lieutenant, M. Jean Chrétien, qui était contre l'accord du lac Meech mais fait maintenant campagne pour le « oui », il a choisi d'ignorer le désaveu implicite de son ancien mentor. *« Je l'admire beaucoup,* a-t-il dit, *mais c'est moi qui suis chef du Parti libéral canadien maintenant. »*

CATHERINE LECONTE

ÉTATS-UNIS

M. Clinton soutenu par plus de 400 dirigeants d'entreprise

Une rencontre organisée à Chicago, lundi 21 septembre, entre M. Bill Clinton et une centaine de dirigeants d'entreprise a confirmé *d'importants soutiens pour le candidat* démocrate à la Maison Blanche au sein du monde des affaires. Au total, M. Clinton peut compter sur l'appui déclaré de quelque 400 chefs d'entreprise, parmi lesquels figurent les PDG ou présidents des conseils d'administration des sociétés suivantes : Walt Disney (Frank Wells), Merrill Lynch (John Heinmann), la First Boston Corp. *(Archibald Cox), Apple Computer* (John Sculley), Joseph Seagram and Sons (Edgar Bronfman), Levi Strauss (Robert Hass) et Colgate-Palmolive (Rueben Mark).

Sur les cent vingt dirigeants présents à la rencontre de Chicago, *vingt-cinq ont déclaré avoir soutenu* le président George Bush en 1988. *« M. Clinton incarne une nouvelle génération de démocrates »,* a estimé M. John Bryan, président du conseil d'administration de la société Sara Lee, aux yeux duquel les diminutions d'impôts du programme républicain *« sont moins défendables que jamais ».* – *(UPI.)*

☐ **M. Kissinger et les prisonniers du Vietnam.** – Ancien secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger a qualifié de *« pur mensonge »* l'accusation selon laquelle l'administration Nixon aurait, en 1973, sciemment abandonné des prisonniers de guerre américains à leur sort au Vietnam. M. Kissinger, qui s'exprimait devant une commission du Sénat sur cette affaire, a estimé *« improbable »* que l'on puisse encore retrouver vivants d'éventuels anciens prisonniers. – *(Reuter, AP.)*

L'Argentine construira un réacteur nucléaire pour l'Egypte

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

L'Argentine a signé avec l'Egypte un contrat de 80 millions de dollars portant sur la construction d'un réacteur nucléaire, qui devra être livré dans un délai de cinq ans. *« C'est le contrat le plus important obtenu par l'Institut national argentin de recherche appliquée (INVAP) depuis sa création, en 1975 »,* a déclaré M. Horacio Massaccesi, gouverneur radical de la province du Rio-Negro (Patagonie), au cours d'une *conférence de presse, mardi* 22 septembre à Buenos-Aires, à son retour du Caire.

Entreprise publique, l'INVAP dépend du gouvernement provincial du Rio-Negro et de la commission nationale de l'énergie nucléaire (SNEA). Au début de l'année, cet organisme avait perdu un important *contrat avec l'Iran, après que le président* Carlos Menem eut décidé de suspendre la livraison de matériel nucléaire à ce pays (*le Monde* du 29 janvier). Cette décision, prise, selon certains, sous la pression des Etats-Unis, avait contraint l'INVAP à licencier plus du tiers de son personnel. Le contrat avec Le Caire, qui, selon M. Massaccesi, a reçu l'aval de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), *« devrait permettre à l'INVAP d'obtenir de nouveaux marchés en Egypte et dans d'autres pays ».*

La construction du réacteur avait fait l'objet d'un appel d'offres international, auquel ont participé des entreprises américaines, françaises et allemandes, a précisé M. Massaccesi.

CHRISTINE LEGRAND

EN BREF

☐ **AFRIQUE DU SUD : deux policiers condamnés pour le meurtre d'un détenu.** – Un policier blanc a été condamné à neuf ans de prison, mardi 22 septembre, à Pretoria, pour avoir battu à mort un détenu noir en novembre 1990, a annoncé la radio d'Etat SABC. *Un* de ses collègues a été condamné à deux ans de détention. La Commission sud-africaine des droits de l'homme, selon laquelle quatre-vingt-onze personnes sont mortes en détention depuis le début de l'année, a indiqué *qu'à sa connaissance* c'était la première fois que des policiers étaient condamnés pour la mort d'un détenu en cellule. – *(AFP.)*

☐ **ANGOLA : des affrontements dans la banlieue de Luanda ont fait six morts.** – La radio nationale angolaise a indiqué, mardi 22 septembre, que six personnes ont été tuées et deux autres blessées le week-end dernier dans la banlieue de Luanda, lors d'affrontements entre la police et des militaires de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola *(UNITA),* à l'occasion d'*un meeting* de ce parti. Les incidents se multiplient à l'approche des élections législatives et présidentielle des 29 et 30 septembre. Samedi, le directeur de campagne du MPLA (au pouvoir) a échappé, pour la deuxième fois, à un attentat, selon l'agence ANGOP. – *(AFP.)*

☐ **CENTRAFRIQUE : l'ancien président David Dacko sera candidat à l'élection présidentielle.** – L'ancien président David Dacko a annoncé, mardi 22 septembre, au cours d'une conférence de presse à Paris, sa candidature à l'élection présidentielle prévue pour le 25 octobre. *M.* Dacko, qui subit un traitement médical en France, a indiqué qu'il comptait rentrer à Bangui début octobre . – *(AFP.)*

☐ **GABON : trois militaires français tués dans un accident d'hélicoptère.** – *Trois militaires français ont été tués* et deux grièvement blessés, mardi 22 septembre, dans un accident d'hélicoptère, à une vingtaine de kilomètres de Libreville. L'appareil, un Fennec – le dernier modèle mis en service dans l'armée française, – s'est écrasé près du village de Foulenzem alors qu'il effectuait une mission de routine, selon des sources officieuses dans la capitale gabonaise. – *(AFP, AP.)*

☐ **PÉROU : dix-sept morts dans une attaque du Sentier lumineux.** – Une attaque lancée par un commando du mouvement « maoïste » du Sentier lumineux contre des militaires occupés à réparer la route reliant les villes amazoniennes de Tingo-Maria et Aguaytia a fait au moins dix-sept morts (deux soldats et quinze rebelles), selon un communiqué publié par l'armée mardi 22 septembre. *Cet affrontement* est le plus meurtrier depuis l'arrestation, le 12 septembre, du chef du Sentier lumineux, Abimael Guzman. – *(UPI.)*

☐ **SOUDAN : les Etats-Unis dénoncent l'exécution d'un employé de l'USAID.** – Le département d'Etat américain a exprimé, mardi 22 septembre, son indignation au sujet de l'exécution *par les autorités* de Khartoum, à Juba, dans le sud du pays, d'un Soudanais travaillant pour l'Agence américaine pour le développement international *(USAID).* Ce dernier, M. Andrew Tombe, a été accusé de trahison par un tribunal militaire. Selon Washington, un autre employé de l'USAID, M. Aboudoin Talle, aurait également été exécuté. – *(AFP.)*

☐ **TUNISIE : la Fédération internationale des droits de l'homme note « des progrès importants ».** – Dans un *communiqué publié après leur* rencontre, lundi 21 septembre, avec le président Ben Ali, les dirigeants de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) soulignent *« les progrès importants accomplis par la Tunisie depuis 1988 dans le domaine des libertés et des droits de l'homme ».*

La poursuite des pourparlers sur le désarmement

La CSCE lance son Forum sur la sécurité

VIENNE

de notre correspondante

La Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a ouvert mardi 22 septembre, à Vienne, un nouveau chapitre de son dialogue sur la sécurité avec la tenue de son Forum sur la coopération en matière de sécurité. Le principe de la création de ce Forum avait été décidé au sommet de la CSCE d'Helsinki, en juillet dernier. *Cette nouvelle institution* devra notamment garantir la poursuite des pourparlers sur le désarmement, le contrôle de l'armement et les mesures de confiance, la coopération en matière de sécurité et la prévention des conflits.

On ne s'attend guère à des résultats spectaculaires en matière de désarmement, au sein des délégations, compte tenu des accords signés sur le désarmement conventionnel en Europe en 1990 et en 1992 (le contrôle de l'application de ces accords *incombe à un* comité consultatif qui se réunit également à Vienne), mais il s'agit d'étendre ces réductions aux nouveaux venus. Le désarmement conventionnel a été négocié uniquement entre l'OTAN, les anciens *membres du pacte de Varsovie* et les ex-Républiques soviétiques. Les réductions prévues devront être mises en œuvre d'ici à 1996. La *Pologne, la Hongrie* et *la* Tchécoslovaquie ont annoncé, quant à elles, mardi, leur intention d'élaborer à Vienne un accord de désarmement pour les Républiques issues de l'ex-Yougoslavie.

Le nouveau Forum tâchera également de s'entendre sur des mesures de contrôle des transferts d'*armes conventionnelles et de* haute technologie militaire. Il examinera également les problèmes que pose la reconversion des industries d'armement dont les frais dépassent les capacités de nombre de pays est-européens. Les résultats *de ce travail seront soumis au prochain* sommet de la CSCE, en 1994 à Budapest.

WALTRAUD BARYLI

☐ **Le Parlement autrichien a adopté le traité sur l'EEE.** – Le Parlement autrichien a adopté, mardi 22 septembre, le traité sur l'Espace économique européen (EEE) qui crée à partir du 1er janvier 1993 un marché unique – avec certaines restrictions – entre les douze pays de la CEE et les sept pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange). Le traité a été adopté par les voix des deux partis de la coalition gouvernementale, les sociaux-démocrates et les conservateurs. La droite nationaliste (FPOe) et les Verts ont voté contre. Ces derniers reprochent au traité de limiter les droits de souveraineté du Parlement autrichien et ont demandé un référendum sur la participation à l'EEE. – *(AFP.)*

L'Allemagne en quête d'un siège permanent au Conseil de sécurité

Pékin au secours de Bonn

L'Allemagne aurait-elle trouvé dans la Chine un solide allié pour appuyer sa quête d'un siège de membre permanent du Conseil de sécurité ? C'est ce qu'on laissait entendre à New-York, mardi 22 septembre, de sources diplomatiques allemandes.

Le ministre allemand des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, et son homologue chinois, M. Quian Qichen, se sont rencontrés en marge des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies. *« Le rôle et le devoir de l'ONU sont devenus plus grands avec l'augmentation du nombre de participants aux sessions plénières, et les changements dans le monde doivent se refléter aussi au Conseil de sécurité »,* aurait estimé en substance le ministre chinois, selon un compte rendu fourni par un porte-parole allemand. M. Quian Qichen aurait cependant souligné qu'il faudrait *« un long processus de consultations »* avant d'arriver à cet élargissement.

M. Kinkel a rappelé, pour sa part, que l'Allemagne ne souhaitait pas être la première à présenter sa candidature à un siège permanent mais qu'elle suivrait le Japon s'il prenait une telle initiative. Le Conseil de sécurité comprend, outre les cinq membres permanents qui disposent d'un droit de veto, dix autres pays qui tournent tous les deux ans. Les Pays-Bas ont, quant à eux, fait une proposition originale en souhaitant la création d'un statut de *« membre semi-permanent »* au Conseil de sécurité. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

IRAK : selon deux inspecteurs français de l'ONU

Bagdad a pu dissimuler des munitions chimiques

Une équipe d'experts en armes chimiques de l'ONU est arrivée lundi 21 septembre à Bagdad pour examiner l'état d'avancement des opérations de regroupement des armes chimiques irakiennes en vue de leur destruction. Selon le chef de la mission, M. Bernard Brunner, les experts doivent visiter plusieurs sites pour *« voir si les armes chimiques qui y étaient entreposées ont été transférées ou détruites »*.

Les Irakiens ont probablement réussi à dissimuler de nombreuses munitions chimiques aux inspecteurs de l'ONU, et les chimistes de M. Saddam Hussein, formés à l'occidentale, sont toujours en place pour, le cas échéant, continuer de mettre leurs compétences au service de son régime. C'est la leçon que tirent deux des officiers français, membres des missions de contrôle de l'ONU sur les capacités chimiques de l'Irak, et qu'ils livrent dans le dernier numéro des *Cahiers de mars*, la revue des élèves et anciens élèves de l'Ecole de guerre.

Après le conflit du Golfe, les Nations unies ont envoyé en Irak une série de missions dans le but de déterminer le plus exactement possible comment fonctionnaient les installations de production des armes chimiques dans ce pays et dans quelles conditions, en conséquence, étaient entreposés les stocks de munitions. Huit officiers de l'armée de terre française et un ingénieur de la Délégation générale pour l'armement ont fait partie, aux côtés de spécialistes alliés, de cinq des sept missions d'inspection déployées par l'ONU en 1991 et 1992.

Selon deux de ces experts, le lieutenant-colonel Alain Jacquemet et le commandant Patrick Dewez, qui publient leur témoignage avec l'accord de leur hiérarchie, *« les principaux enseignements que les inspecteurs tirent de leurs missions sont triples : 1) les « vecteurs » irakiens les mieux dotés en munitions étaient les avions ; 2) de nombreux indices laissent à penser que des munitions ont pu être dissimulées pour être soustraites aux inspections ; 3) les chimistes irakiens, formés pour l'essentiel dans les universités occidentales, ont fait preuve d'une grande compétence, se montrant efficaces et pragmatiques. »* Les deux auteurs de l'article ajoutent : *« Pour l'avenir, on peut s'inquiéter du risque de prolifération et s'interroger sur les difficultés que rencontrera un organisme international de contrôle »*.

La plupart des munitions contiennent de l'ypérite et ce que les Irakiens appellent du « sarin », un agent chimique composé d'un mélange de deux neurotoxiques de la famille des agents G. Ce sarin dit irakien comprend du sarin proprement dit (GB selon le code de l'OTAN) et un agent connu mais apparemment non militarisé jusque-là, le GF, moins volatile que le sarin et ayant des caractéristiques proches de celles du soman (GD).

Des armes larguées d'avion

« Le choix du mélange GB/GF pour le sarin irakien, notent les deux officiers, *répond à la recherche d'une meilleure efficacité, notamment par température élevée, mais il pourrait aussi être un moyen de réduire les difficultés d'importation pour des produits de base »* entrant dans sa composition et moins surveillés parce que considérés comme non militarisés.

Quatre types de munitions chimiques sont détenus par les Irakiens. D'abord, des bombes d'avion de 250 à 500 kilogrammes remplies de 60 à 150 litres d'ypérite ou de 100 à 250 litres de sarin irakien. Ensuite, des roquettes de 122 millimètres remplies de sarin irakien. De même, des obus de 155 millimètres contenant 3 litres d'ypérite. Enfin, quelques têtes de missiles SCUD, avec 150 litres de sarin irakien.

« Les lanceurs privilégiés (au regard de la masse d'agent disponible) sont manifestement les avions, remarquent les deux experts français. *Ceci expliquerait en partie le non-emploi d'armes chimiques par les Irakiens pendant les opérations du Golfe, l'aviation irakienne ayant été clouée au sol dès le début des actions aériennes alliées (...) Les SCUD chimiques sont équipés de têtes réalisées par les Irakiens. Ces têtes ne semblent pas en mesure, de par leur conception, de supporter l'échauffement lié à la rentrée du missile dans l'atmosphère. »*

De leur inspection à Fallujah et à Muthanna, une série de sites à environ 60 kilomètres à l'ouest de Bagdad et à 100 kilomètres au nord, qui produisent du chlore et des pesticides indifféremment à usage civil et militaire, les deux officiers rapportent que l'Irak est privé de chlore pour l'épuration de l'eau potable. De surcroît, l'ONU refuse à M. Saddam Hussein le droit de reprendre la production de cette substance. L'un des effets de cette mesure en Irak est que *« les réseaux d'eau sont devenus insalubres faute de chlore »* et que cela entraîne *« l'apparition de nombreuses maladies difficiles à soigner, faute de médicaments, les pharmacies étant très démunies »*.

J. I.

En marge des négociations de Washington

M. Rabin évoque l'hypothèse d'une confédération ou d'une fédération israélo-jordano-palestinienne

Alors que la sixième session des négociations bilatérales israélo-arabes touche à sa fin à Washington sans progrès notable, le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, a formulé deux suggestions, mardi 22 septembre, devant la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset.

Pour débloquer les pourparlers avec Damas, il a proposé de rencontrer le président Hafez El Assad, ou, à défaut, d'*« élever le niveau de représentation des négociateurs »*, car *« il est difficile aux négociateurs actuels de prendre des décisions. »* Les dirigeants israéliens semblent toutefois ne pas se faire d'illusions sur cette proposition à ce stade du processus de paix. *« Je pense que les Syriens ne sont pas prêts pour le moment à une rencontre publique et à parler ouvertement »*, a indiqué à ce sujet le chef de la diplomatie israélienne, M. Shimon Pérès, en marge des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies.

Quant à l'avenir des territoires occupés, M. Rabin a souligné qu'il accordait *« une grande importance à la période transitoire et aux accords intérimaires »* qui devraient être conclus avec les Palestiniens. Il a ajouté qu'il n'excluait pas ultérieurement *« la possibilité d'une union qui assurera à Israël la sécurité et le droit de se développer dans le cadre d'une confédération ou d'une fédération »* israélo-jordano-palestinienne. A son avis, si les négociations avec les Palestiniens n'avancent pas, *c'est « parce qu'il n'y a pas chez eux de véritable patron capable de prendre des décisions »*.

D'autre part, à Washington, la délégation libanaise aux négociations bilatérales a informé ses interlocuteurs qu'un aviateur israélien, Ron Arad, capturé au Liban il y a six ans, serait encore en vie. Le gouvernement israélien a fréquemment exigé des informations à son sujet. Selon une source israélienne, les autorités libanaises ignorent encore où il est détenu. Il pourrait se trouver sous la garde de miliciens chiites pro-iraniens dans l'est du Liban. – *(AFP, AP.)*

Pour tenter de parler d'une même voix

L'opposition se réunit au Kurdistan

Pour la première fois depuis la fin de la guerre du Golfe, l'opposition irakienne, pratiquement toutes tendances confondues, doit se retrouver avant la fin de la semaine autour d'une même table, à Irbil, dans le Kurdistan d'Irak. Le choix du lieu – en territoire irakien – est également une « première ». D'autres forums – qui n'ont du reste jamais rassemblé tant de monde – ont eu lieu en Syrie, en Iran ou en Arabie saoudite.

Sur les objectifs de la réunion, les avis des participants divergent. *« C'est une réunion de consultation qui doit permettre aux formations de l'opposition de se rapprocher. Nous ne serions pas déçus s'il ne s'en dégageait aucune décision »*, nous a déclaré M. Laith Qobaa, l'un des responsables du Congrès national irakien (CNI) créé en juin dernier.

Et de rectifier aussitôt le tir : *« Pour autant, c'est une réunion utile, car nous sommes désireux de rassembler toute l'opposition. »* D'autres y investissent bien davantage. *« Ce sera une réunion décisive qui permettra de mettre les points sur les « i » et qui discutera de questions fondamentales »*, affirme un responsable du mouvement islamique al-Da'wa (« l'Appel »), M. Walid Mohammed, qui souhaite voir se dégager une *« formule d'action commune à tous les groupes de l'opposition »*. L'objectif ultime, pour cette formation intégriste, est de réunir une conférence élargie qui élirait un conseil présidentiel, un comité exécutif et une assemblée nationale en exil.

Rassemblement de différentes formations et personnalités de l'opposition irakienne, le CNI est le seul groupe que les Etats-Unis ont indirectement reconnu, lorsque le secrétaire d'Etat James Baker a reçu ses représentants le 31 juillet dernier. Un certain nombre des formations qui en sont membres, notamment l'UPK et le PDK, faisaient déjà partie d'un autre rassemblement qui, dès décembre 1990, s'était retrouvé autour d'une « plate-forme commune » d'action visant à renverser M. Saddam Hussein.

Mais, à l'époque, ce regroupement d'une opposition aussi disparate que nombreuse – une vingtaine de formations – avait laissé Washington de marbre. *« Les Etats-Unis ne voulaient pas alors que l'opposition joue un rôle. Ils souhaitaient sans doute un coup d'Etat militaire en Irak, ou simplement le départ du seul Saddam Hussein, alors que nous autres opposants réclamions dès le départ un changement de régime »*, explique M. Mohammed. *« Ils ont peut-être changé d'avis aujourd'hui. Vous savez bien que les positions des Etats varient au gré de leurs propres calculs »*, ironise-t-il.

Peut-être. Ce qui est certain en tout cas, c'est que, après la rencontre de juillet dernier entre M. Baker et les représentants du CNI, Washington avait jugé que l'opposition irakienne n'était pas assez unie et qu'il lui restait *« beaucoup de chemin à faire »*. Surtout, au plus fort de la crise du Golfe, les Etats-Unis, comme l'Arabie saoudite d'ailleurs, ne faisaient guère confiance à une opposition jugée trop hétéroclite, et qui, de surcroît, groupait un grand nombre de formations islamistes et/ou proches alliées de l'Iran.

Aujourd'hui, sans doute justement pour tenter de circonscrire le « danger » iranien après l'imposition fin août, à l'Irak, d'une zone d'exclusion aérienne au sud du 32e parallèle, limitrophe de l'Iran, un minimum de cohésion paraît souhaitable entre les différents groupes d'opposants. Aussi, outre le CNI et al-Da'wa, le Conseil suprême de la révolution islamique en Irak, dirigé par l'ayatollah Mohammed Baqer al Hakim, ainsi que les formations proches de la Syrie, en particulier la fraction dissidente du Baas irakien, devraient participer au forum d'Irbil.

Un défi à Bagdad

Pour les dirigeants des deux principales formations kurdes, MM. Jalal Talabani, chef de l'Union patriotique du Kurdistan, et Massoud Barzani, leader du Parti démocratique du Kurdistan, le choix de leur région pour abriter la réunion peut être considéré comme un succès, même s'il a été dicté par des considérations qui transcendent ce petit bout de territoire, qui doit sa « paix » au parapluie imposé par la coalition alliée au nord du 36e parallèle.

Pour éviter en effet toute récupération de la réunion par l'un des voisins de l'Irak, et à la fois pour défier le régime de Bagdad, il était nécessaire de la tenir en territoire irakien. Or, le Kurdistan est la seule région d'Irak pratiquement autonome, où l'ordre et la sécurité sont assurés par les Kurdes eux-mêmes. Autre décision symbolique : la réunion se tiendra au siège du « parlement » kurde issu des « législatives » de juin dernier, selon un représentant de l'UPK en France.

Pour autant, toute méfiance n'est pas dissipée entre les différentes formations. Le risque existe de voir *« certains Kurdes profiter de la réunion pour la dévier au profit de leurs thèses »*, indique M. Qobaa. Ce qui agace surtout, ce sont les récentes déclarations de M. Jalal Talabani prônant un régime fédéral en Irak (*le Monde* du 21 août), formule qui est loin de faire l'unanimité. Les accusations portées par M. Talabani contre l'Iran dans l'assassinat, jeudi 17 septembre à Berlin, de quatre dirigeants kurdes iraniens (*le Monde* daté 20-21 septembre) ne sont pas, non plus, pour plaire à tout le monde, et risquent d'incommoder les « amis » de l'Iran au sein de l'opposition.

MOUNA NAIM

□ **IRAN : grave incendie au bazar de Téhéran.** – Un incendie, qui s'est déclaré mardi 22 septembre dans le bazar de Téhéran, a détruit une centaine de boutiques et d'échoppes, causant des dégâts estimés à près de 11 millions de dollars. Selon le directeur général des pompiers, M. Fazilati, les risques d'incendie accidentel sont *« très élevés »* en raison de la vétusté des bâtiments du bazar. Les bazaris n'excluent pas pour leur part un acte criminel. Par ailleurs, vingt et une personnes ont été appréhendées à la suite de manifestations qui ont eu lieu lundi dans la banlieue sud-ouest de Téhéran. Elles étaient organisées par des gens dont les habitations, construites de manière illégale, avaient été détruites. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : destiné à ratifier les réformes économiques

Le XIVe congrès du PC s'ouvrira le 12 octobre

Les autorités chinoises ont annoncé, mardi 22 septembre, que le XIVe congrès du Parti communiste se tiendra à partir du 12 octobre. Pékin a, par ailleurs, réaffirmé son refus de tout compromis à propos du Tibet.

PÉKIN

de notre correspondant

Alors que des incertitudes pesaient depuis des mois sur la date de convocation du congrès du PCC, M. Deng Xiaoping a déjà gagné sur un plan : il se tiendra à sa date normale, à quelques jours près, cinq ans après le XIIIe congrès de 1987. Le patriarche du régime semble tenir à cette régularité comme démonstration du bon fonctionnement des institutions.

La décision a été prise le 17 septembre au cours d'une session plénière du bureau politique du Parti communiste. Les instances supérieures du PC ne se sont pas expliquées sur les raisons pour lesquelles cette réunion n'a été annoncée que cinq jours plus tard. Le congrès, grand-messe rassemblant deux mille délégués, sera précédé d'un ultime plénum, le neuvième, du comité central élu en 1987. Des doutes avaient été émis à ce sujet, en raison des désaccords à la tête du régime.

Autre victoire pour l'aile réformiste : le congrès *« sera guidé par les théories du camarade Deng Xiaoping en matière de construction d'un socialisme aux caractéristiques chinoises »*. Une de ses tâches, est-il encore précisé, sera de mobiliser les 51 millions de membres du PCC, afin *« d'émanciper les esprits et de choisir le moment opportun pour accélérer le rythme des réformes »*. En revanche, l'agenda de la réunion demeure visiblement en négociation entre factions. M. Deng n'est pas assuré, non plus, de réussir certains aménagements structurels dont on lui prête le désir, comme l'abolition de la commission des conseillers du comité central, repère de vieillards conservateurs qui ont voulu torpiller ses réformes.

Le comité central, qui est très divisé depuis 1989 en dépit d'une unité de façade, sera renouvelé par l'arrivée d'hommes *« jeunes et d'âge moyen, à la fois compétents et politiquement intègres »*, précise encore le communiqué. Autre signe encourageant : l'exigence de certains gérontes de la Longue Marche, désireux que leurs successeurs à la barre soient *« des marxistes »*, a été rangée dans le non-dit.

Aucune concession sur le Tibet

La relance des réformes économiques devrait être confirmée par le congrès. On n'attend pas, en revanche, de grands changements dans le domaine politique. Le régime a donné le « la » sur ce plan en publiant, le jour de l'annonce du congrès, un « livre blanc » sur un sujet très sensible à ses yeux : le Tibet. Après un document sur les droits de l'homme en général et un autre sur les conditions de détention dans le « goulag » chinois, c'est le troisième texte de ce type.

Pékin se donne la peine d'y citer les appels de M. Deng au dalaï-lama, chef spirituel du pays et animateur en exil du mouvement indépendantiste, afin qu'il revienne en Chine pour des pourparlers sur les relations futures entre le Tibet et la direction communiste. Mais le texte exclut *« la moindre concession » : « La souveraineté de la Chine sur le Tibet ne souffre aucun démenti. Il ne peut y avoir ni indépendance, ni semi-indépendance, ni indépendance déguisée du Tibet. »*

Réfutant les positions indépendantistes sur la présence chinoise dans la *« région autonome »*, le Livre blanc assène à *« la clique du dalaï-lama »*, prix Nobel de la paix 1989, quantité d'insultes sur sa collusion supposée *« avec les anciens et nouveaux impérialistes »*. A la fin du texte, le dalaï-lama et *« les forces internationales antichinoises »* sont accusés de *« rêver de démembrer la Chine, de s'approprier le Tibet afin de subvertir la Chine socialiste »*.

C'est, il ne faut pas l'oublier, M. Deng qui, en 1950, avait supervisé l'envoi d'unités de l'armée populaire chargées de la *« libération pacifique »* du Toit du monde. Comment, dès lors, attendre un assouplissement sur la question tant qu'il vivra ?

FRANCIS DERON

□ **INDE : des gaz exportés illégalement vers la Syrie.** – L'Inde a reconnu que l'une de ses firmes, United Phosphorus, avait récemment exporté vers la Syrie, sans autorisation officielle, des composants de gaz pouvant servir à la fabrication d'armes chimiques. L'accusation avait été d'abord portée par le quotidien *New York Times*. Les Etats-Unis ont protesté auprès de New-Delhi, estimant que cette transaction va à l'encontre de leurs efforts pour enrayer la propagation de telles armes. Une source autorisée indienne a assuré que *« cette vente* [est] *illégale et ne restera pas impunie »*. – *(Reuter.)*

□ **PHILIPPINES : 48 communistes libérés.** – Le président Fidel Ramos a ordonné, mardi 22 septembre, la libération de 48 insurgés communistes philippins, après avoir contresigné une loi levant l'interdiction du PC. Quelque 167 membres et dirigeants de cette formation, hors-la-loi depuis trente-cinq ans, et de son bras armé, la Nouvelle Armée du peuple (NAP), devraient bénéficier de la mesure. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **SRI-LANKA : vingt-trois soldats tués par des rebelles tamouls.** – Vingt-trois soldats sri-lankais ont été tués, lundi 21 septembre, dans l'est de l'île, dans une embuscade tendue par des séparatistes tamouls. Le porte-parole des Forces armées a attribué cette attaque aux LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul), qui luttent pour la création d'un Etat indépendant dans le nord et l'est du pays. – *(Reuter.)*

ASIE

Cambodge : la valse du riel à Phnom-Penh

L'arrivée de l'ONU a créé une prospérité éphémère, dont profite une minorité de privilégiés

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Des commerçants et des guichets de banque refusent les petites coupures de 10, 20 ou 50 riels. En avril dernier, le dollar s'échangeait contre 700 riels. Il valait plus de 1 500 riels début août. Entre-temps, les prix du bol de soupe, des légumes, de la viande ou du poisson ont doublé sur les marchés de Phnom-Penh. A l'heure de l'APRONUC, l'Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge, les finances de ce pays à peine convalescent sont sérieusement ébranlées. Et même s'il ne s'agit que d'*« une mini-crise de confiance dans la monnaie »*, selon la formule d'un expert de l'ONU, beaucoup de Phnompenhois trouvent les temps d'autant plus durs qu'ils peuvent voir, le soir, une minorité de gens dépenser des sommes à leurs yeux énormes dans les nouveaux restaurants et dancings de luxe de la capitale.

« Il n'y pas de mystère. Le dernier budget du gouvernement de Phnom-Penh tournait autour de 220 milliards de riels, pour environ 100 milliards de riels de recettes. Pour combler le déficit, on a donc fait travailler la planche à billets », résume un économiste français. L'Etat s'est efforcé de verser leurs salaires, si dérisoires soient-ils, aux fonctionnaires et aux soldats.

Ses recettes sont très limitées : outre les taxes sur les ventes licites de bois ou de caoutchouc, quelques revenus tirés des droits de douane et d'impôts fonciers ou sur les sociétés. *« Par exemple, 30 milliards de riels ont été affectés à la défense. Pour financer le budget de fonctionnement, car il n'y a toujours même pas de budget d'investissement, on a donc créé de la monnaie sans contrepartie »*, ajoute le même observateur.

Il y a eu des mouvements de protestation. Sur les marchés et dans certains magasins, les commerçants ont commencé à refuser d'encaisser les petites coupures de 10 et 20 riels ainsi que le *« gros billet rouge »*, l'ancien billet de 50 riels qui n'a pas encore été complètement remplacé par une nouvelle coupure de couleur marron clair. En province, des fonctionnaires ont refusé de percevoir leur salaire en petites coupures. D'abord, ces coupures n'ont pratiquement plus de valeur : 10 riels équivalent à 3 centimes. Ensuite, les porteurs de ces billets n'obtiennent que 80 % de leur contre-valeur lorsqu'ils les échangent contre des billets de 500 riels (1,7 F), la coupure la plus grosse.

« Bien entendu, ajoute une fonctionnaire, *tout est la faute des Khmers rouges, mais les commerçants voient bien que les banques ne leur rendent que 8 000 riels en grosses coupures contre 10 000 en petites. »* Pour leur part, les Khmers rouges, qui avaient tout bonnement supprimé la monnaie lorsqu'ils étaient au pouvoir, n'ont pas manqué de tenter d'exploiter la situation en réclamant le remplacement du riel par une autre monnaie.

Alors que les finances publiques s'appauvrissent rapidement, une partie du secteur privé connaît un boom lié à un afflux d'étrangers. Chaque jour, un nouveau chantier démarre à Phnom-Penh, même si, dans la plupart des cas, il ne s'agit que de restaurer des immeubles ou des habitations. La crise du logement, pour les expatriés, est telle que l'APRONUC a fait venir des préfabriqués pour loger une partie de son personnel.

« A peine de quoi me nourrir »

La location mensuelle d'une villa tourne désormais, en effet, autour de 3 000 dollars, soit deux fois plus qu'en septembre dernier. Chaque semaine, un mini-hôtel ou un restaurant de luxe ouvre ses portes. Mais, entre-temps, les autorités éprouvent de plus en plus de mal à éclairer même les principales artères de la ville. Les délestages sont de plus en plus fréquents et, de nuit, les points de lumière sont, en dehors des abords du palais royal, les restaurants, les dancings et les hôtels, alimentés par des générateurs et fréquentés par le personnel civil et militaire de l'APRONUC et par les hommes d'affaires venus de toute la région.

Certains experts estiment que, dans ce pays classé parmi les plus pauvres de la planète, le PNB a progressé de 7 % l'an dernier, un taux qui devrait être encore plus élevé cette année. Les retombées de l'opération de paix sont, en effet, importantes. Mais, par manque de confiance ou faute d'intérêt, les investissements demeurent très spéculatifs : dans la plupart des cas, il s'agit de rentrer dans ses fonds dans un délai de deux ou trois ans.

En outre, l'Etat central ne bénéficie de la surexploitation – certains disent du pillage – des ressources naturelles du pays (bois et pierres précieuses) que dans la mesure, très limitée, où il la contrôle. Les revenus les plus importants vont aux Khmers rouges, dans leurs zones frontalières de la Thaïlande, et à des contrebandiers, sur les frontières avec le Laos et le Vietnam.

La présence étrangère, dont le personnel de l'APRONUC est la composante la plus voyante, a créé une demande. Mais il s'agit souvent de produits importés, et les retombées de l'afflux de dollars sont très inégales. Si des fortunes se font, les Cambodgiens, dans leur immense majorité, n'en voient que les miettes. Les productions de riz et de légumes ont souffert des inondations exceptionnelles d'août-septembre 1991, et le gouvernement a indiqué en mai que le déficit de la production de riz était évalué, pour 1992, à 171 000 tonnes, soit à plus de 12 % des besoins.

Même à Phnom-Penh, les conditions de vie ne s'améliorent pas de façon sensible. A l'échelon national, faute de moyens, les infrastructures publiques – de l'école à l'infirmerie – ont tendance à se dégrader. De nombreux fonctionnaires sont même tentés de déserter leur emploi pour les salaires, souvent dix fois plus consistants, offerts par l'APRONUC ou des organismes étrangers.

Les promesses d'aide à la réhabilitation et à la reconstruction du pays sont les bienvenues et, en dépit des objections des Khmers rouges, le Conseil national suprême (CNS) a entériné, en juillet, dix projets étrangers d'un montant global de 150 millions de dollars. Mais, même à Phnom-Penh, 90 % des Cambodgiens vivent au jour le jour. *« Je gagne environ 2 000 riels par jour, à peine de quoi me nourrir »*, explique un réparateur de motocyclettes. Un cyclo-pousse gagne un peu plus, entre 3 000 et 4 000 riels, et mieux vaut pour lui ne pas avoir d'enfants à charge.

Dans les campagnes, la misère est encore plus évidente. Les Cambodgiens constatent que la monnaie se dévalue régulièrement et que le riz risque de manquer encore cette année. L'évocation du caractère conjoncturel de la crise financière – ce qui est peut-être le cas – ne suffit pas à les rassurer.

JEAN-CLAUDE POMONTI

JAPON : âgé d'un peu plus de cent ans

Le président d'honneur du PC limogé pour un crime commis en 1938...

TOKYO

de notre correspondant

Agé d'un peu plus de cent ans, M. Sanzo Nosaka, président d'honneur du Parti communiste japonais, a été relevé de ses fonctions dimanche 20 septembre. L'annonce en a été faite dans un communiqué consécutif à une réunion plénière du comité central, du 15 au 17 septembre. M. Nosaka est accusé d'avoir dénoncé au Kremlin, en 1938, un autre communiste, Kenzo Yamamoto, qu'il accusait d'être un espion à la solde du gouvernement japonais et qui fut exécuté sur ordre de Staline en 1939.

Le PCJ, ayant reconnu récemment que les accusations portées contre Yamamoto étaient erronées, a donc décidé, en un tardif acte de transparence, de réhabiliter la victime, faisant par la même occasion porter le blâme sur le criminel. A l'époque, pourchassés par les autorités impériales, les communistes japonais étaient emprisonnés ou en exil. C'était en particulier le cas de M. Nosaka, réfugié en URSS, puis aux Etats-Unis, avant de rejoindre Mao Zedong à Yenan. Kenzo Yamamoto, lui, se trouvait à Moscou, pour son malheur.

Chef historique du PCJ, M. Nosaka avait fêté au mois de mars dernier son centième anniversaire. Il écrivit deux lettres, en 1938 et 1939, au secrétaire général du Komintern, le général Dimitrov, pour dénoncer Yamamoto. Dans son autobiographie, il soutient qu'il a ensuite cherché à sauver la vie de la victime. La direction du PCJ estime, au contraire, que ses lettres d'accusation, dont le contenu a été révélé depuis l'ouverture des archives du PC soviétique, établissent sa responsabilité.

Un poids déterminant

Conscients du dommage qu'une telle affaire risque de faire encourir à un parti dont l'image a déjà été ébranlée par la chute des régimes socialistes en Europe et en URSS, le comité central du PCJ a décidé de sacrifier l'une des dernières grandes figures encore vivantes du mouvement communiste en Asie. Retourné au Japon en 1946, M. Nosaka a pesé d'un poids déterminant dans la définition de la politique d'un PC rénové durant la période de l'occupation américaine. Il a notamment contribué au maintien de l'empereur, estimant que le radicalisme des autres dirigeants communistes sur ce point *« couperait le parti des masses »*. Il a récemment publié un article dans l'organe du PC, *Akahata*, dans lequel il fait son autocritique sur le sujet.

Jeune intellectuel, M. Nosaka adhéra au PCJ peu après la création du parti en 1922. Président du comité central en 1958, il conserva ce poste jusqu'à sa nomination à la présidence d'honneur en 1982. Après l'avoir destitué, la direction du PCJ envisage de le rayer de la liste des membres du parti.

PHILIPPE PONS

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Alors que M. Chirac demande un vote de confiance

MM. Pasqua et Séguin refusent de participer au conseil national du RPR

MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin ont annoncé, mardi 22 septembre dans la nuit, qu'ils ne participeraient pas, mercredi en fin d'après-midi, à la réunion du conseil national du RPR dont ils estiment la *« convocation précipitée »* sur un *« ordre du jour irréel »* (voir encadré). M. Jacques Chirac, qui s'est montré *« surpris et étonné »* de cette attitude, devait solliciter un vote de confiance en sa faveur de la *part de cette instance.*

Tout devait aller pour le mieux *dans le meilleur des mondes. C'est* bien connu, les «compagnons» ont des différences, des divergences même, ils les expriment, ils les distillent parfois, mais après la bataille tout le monde se retrouve uni derrière le «chef». Ceux qui n'adhèrent pas à cette *analyse simple, mais* jamais simpliste, ne prouvent qu'une *seule chose :* ils ne comprennent rien au RPR. Qu'on se le dise, le mouvement néogaulliste n'est pas un parti comme les autres!

La campagne pour la ratification du traité de Maastricht ne devait laisser aucune trace. Bien sûr, MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin s'étaient acoquinés à M. Philippe de Villiers, *qui ne défend pas* tout à fait les mêmes valeurs, mais rien d'irréparable n'avait été commis. Bien sûr, le député des Vosges et le sénateur des Hauts-de-Seine avaient pris M. Edouard Balladur dans leur ligne de mire, dans les derniers jours, *mais le débat, estimait M. Jacques* Chirac, avait été d'un *«bon niveau».* Bien sûr, une majorité des cadres et des militants étaient pour le «non», avec une partie non négligeable des parlementaires, et le maire de Paris, d'une certaine manière, se félicitait de sa solitude, entouré qu'il était par ses fidèles lieutenants. On allait voir *ce qu'on allait voir :* le peuple aurait raison contre le RPR, et M. Chirac, redevenu seul maître à bord, conduirait son parti médusé par la victoire vers les rives radieuses du triomphe législatif. Mieux, il serait, plus que jamais, le *primus inter pares* de l'opposition après cette *joute électorale.*

Las! le résultat n'est pas exactement celui qu'on attendait. A 20 heures, dimanche 20 septembre, *quand tombent les estimations* des organismes de sondages, c'est M. Chirac qui pleure, et M. Pasqua qui rit. Pour l'ancien premier ministre, le résultat est le pire qu'il pouvait craindre. Il fait une déclaration grave en son Hôtel de Ville. Il réclame, *haut et fort, la restauration de l'unité* de l'opposition et il rêve de celle de son parti. *«Nous n'avons pas le droit de nous abandonner à des querelles secondaires alors que l'enjeu est important. Je lance un appel pour que chacun retrouve sa place sereinement dans l'opposition»*, déclare le président du RPR.

Rue François-Ier à Paris, au quartier général de MM. Séguin et Pasqua, c'est plutôt la joie. Le résultat est *inespéré.* On envisage l'avenir avec optimisme et l'on pense intensément aux têtes qui vont tomber. Le président du conseil général des Hauts-de-Seine va enfin pouvoir se *débarrasser de son rival de Neuilly,* M. Nicolas Sarkozy, un secrétaire général adjoint qui agace M. Pasqua et ses amis. On cherche aussi du goudron et des plumes pour M. Alain Juppé.

Le message des profondeurs

Dans la soirée, M. Chirac n'a aucun contact téléphonique avec le «tandem» du «non», mais on fait tout de même savoir aux frondeurs que le conseil national du RPR va être immédiatement convoqué. La *date du mercredi 23 septemebre est* choisie. Ordre du jour : «Question de confiance» posée par le président. MM. Séguin et Pasqua n'en reviennent pas. Une telle réponse face à un tel défi! Dans leur entourage, on déplore que M. Chirac ne comprenne *pas le message qui vient des profondeurs* alors qu'il se réclame du gaullisme. Dans l'ancien hôtel particulier de la rue François-Ier, les coups de téléphone de soutien affluent. Tous disent, en substance : *«On est allés très loin. On a récupéré un électorat populaire, des gens qu'on ne voyait plus ou que l'on n'a jamais vus. On ne recommence pas le coup d'épée dans l'eau de janvier 1990.»* C'est en janvier 1990 que MM. Pasqua et Séguin ont mené leur première fronde contre M. Chirac.

Lundi 21 septembre. Après-midi. Hôtel de Ville de Paris. Une réunion rassemble *MM. Chirac et Juppé* avec M. Pasqua et M. Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, qui, après avoir longtemps flirté avec le «non», a finalement basculé pour le «oui». Certains le lui reprochent amèrement au groupe. M. Sarkozy et M. Christian de La Malène, président «anti-Maastricht» du groupe où siègent les élus RPR au Parlement européen, sont excusés. *Ces hommes constituent* le bureau du conseil national, qui se réunit *«statutairement»*, précise-t-on avec insistance. Au cours de cette rencontre, le président du groupe RPR du Sénat confirme qu'il sera présent au conseil national et donne les grandes lignes de l'intervention qu'il souhaite faire après *M. Chirac. Cependant, M. Pasqua ne* part pas satisfait car il n'a pas obtenu de son président la déclaration qu'il attendait. L'ancien premier ministre ne veut pas sacrifier ses proches. Qu'on le veuille ou non, il est tout de même dans le camp qui vient de *ratifier le traité, et les autres sont* dans celui des battus. Quelle que soit *l'étroitesse du résultat.*

Mardi 22 septembre. Maison des centraliens à *Paris. Une soixantaine* de parlementaires sur les cent dix-sept du Rassemblement pour le «non» à Maastricht se réunissent, à partir de 19 heures, pour savoir quelle suite va être donnée aux événements. Le huis clos a été prononcé. Dans l'après-midi, *MM. Séguin et* Pasqua ont pris leur décision, mais *ils veulent s'assurer du sentiment de* la «troupe». C'est leur légitimation à eux. Le maire d'Epinal est plutôt ferme sur une «non-participation» à la messe du Parlement néogaulliste du lendemain alors que l'ancien ministre de l'intérieur plaide plutôt l'inverse. *Vers 21 heures, à la sortie* de la réunion, c'est motus et bouche cousue. *«Rien n'a encore été décidé»*, mentent tous les conjurés. MM. Maurice Couve de Murville, Philippe de Gaulle, Pierre Mazeaud, Etienne Pinte, Gabriel Kaspereit, Claude-Gérard Marcus, Yves Guéna, François Fillon, Franck Borotra, Jacques Baumel, Bernard Debré et Jacques Valade, Mmes Elisabeth Hubert, Nicole Catala et Hélène Missoffe, sont aperçus, filant, pour certains, à la manière de conspirateurs.

En réalité, la décision de ne pas se rendre au conseil national a bien été prise pendant la réunion. L'«amiral» est intervenu de façon *«modérée»*, confie un participant, mais d'autres ont eu *«quelques mots durs»* contre M. Chirac et ses lieutenants. On exprime d'infinis regrets de voir le «président» s'enfoncer dans une position jugée *«déraisonnable».* Tous pensent, comme M. Baumel, député des Hauts-de-Seine et maire de Rueil, que *«l'essentiel n'est pas de convoquer de façon précipitée et hâtive un conseil national»* mais de *«retrouver l'identité du mouvement après une campagne qui a séparé de la direction nationale une grande majorité des adhérents et des électeurs».*

«Mauvais perdants»

Comme lui, d'autres assurent qu'*«il ne faut pas décevoir l'ardeur et la volonté de tous ceux qui se sont battus dans la fidélité de leur idéal».* Le message est clair : le gaullisme, c'est eux. Dans un ultime élan, M. Mazeaud suggère de faire une dernière tentative de conciliation auprès de M. Chirac.

Le maire de Paris est, dit-on, dûment prévenu, avant la diffusion du communiqué signé par MM. Séguin et Pasqua. M. Chirac a une conversation téléphonique avec M. Juppé. *«Rien ne sera plus comme avant»*, avait prévenu M. Pasqua au Zénith. Vers minuit, les proches du président du RPR indiquent qu'il *est «surpris et étonné du refus de débattre alors même que le conseil national était convoqué pour cela».* M. Chirac décide de maintenir la réunion du parlement du RPR. Autour de lui, les premières sentences sont lâchées : *«mauvaise foi»*, *«mauvais joueurs»* ou *«mauvais perdants».* On juge que ce refus d'obstacle n'est *«pas convenable»* alors que le député de la Corrèze va prononcer un *«discours accueillant»* prenant en compte *«les préoccupations légitimes»* exprimées par les partisans du «non». En face, on estime que la réponse de M. Chirac *n'est pas à la hauteur du message* des électeurs. Et l'on exprime quelques jugements sévères contre cette union de l'opposition qui n'a rien apporté au RPR depuis 1988.

Mercredi matin, les premiers «compagnons» réagissent. M. Patrick Devedjian, maire d'Antony, conseille à MM. Séguin et Pasqua d'avoir l'honnêteté de le dire s'ils veulent fonder un autre parti ; M. Jacques Toubon, député de Paris et délégué général du RPR, assure que les deux hommes *«tiennent entre leurs mains une bonne partie de la puissance de l'opposition aux élections législatives et du succès de Jacques Chirac à la présidentielle».* On commence à boire le calice.

OLIVIER BIFFAUD

Le texte du communiqué

«Un ordre du jour irréel»

Peu avant minuit, mardi 22 septembre, MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin ont diffusé le communiqué suivant :

«Les Français ont exprimé, le 20 septembre, leur attachement à la construction européenne et leur méfiance vis-à-vis du traité de Maastricht. Le vote de la grande majorité des électeurs du RPR a été déterminant dans ce résultat.

»Il apparaît aujourd'hui que le peuple français a appelé le gouvernement et les partis à prendre en compte ses aspirations : plus de démocratie et de générosité en Europe, plus de solidarité et de dialogue entre les Français. Nous entendons, forts de l'appui populaire reçu, continuer à agir dans ce sens, notamment à l'occasion de toutes les échéances électorales à venir.

»Nous estimons donc que la convocation précipitée d'un conseil national du RPR, sur un ordre du jour irréel, n'est pas de nature à répondre aux aspirations exprimées par les Français et, plus particulièrement, par nos propres électeurs.

»Le problème n'est pas de confirmer la légitimité de Jacques Chirac, qui n'a jamais été mise en cause, mais d'arrêter une ligne politique correspondant à l'attente des Français.

»C'est pourquoi, en accord avec les parlementaires qui ont appelé à voter «non», nous avons estimé inutile de participer à la réunion convoquée par la direction du RPR ce mercredi 23 septembre.»

Cherchant à renforcer l'union de l'opposition

L'UDF souhaite éviter une nouvelle cohabitation

L'UDF a tenté de tirer, mardi 22 septembre, les enseignements *du référendum.* Après les réunions des groupes UDC et UDF de l'Assemblée nationale et du bureau politique de l'UDF, le *mouvement présidé par* M. Giscard d'Estaing, qui se fixe *pour mission de «réconcilier les Français»,* est aux prises avec *deux problèmes : l'union de l'opposition et la cohabitation.*

Un œil sur M. Mitterrand, un œil sur le RPR : l'UDF accuse au lendemain du référendum comme un léger strabisme. Tout le monde en son sein est à peu près d'accord sur le diagnostic. Sans la mobilisation de ses électeurs, le *«oui»* ne l'aurait pas emporté. *«L'UDF a été à la hauteur de l'enjeu historique»*, affirme un communiqué du mouvement. Mais l'Europe et la France vont mal. Devant le bureau politique de l'UDF, M. Giscard d'Estaing a livré sur l'Europe le fond de sa pensée. *«L'Europe est en crise,* a-t-il expliqué. *La situation est devenue très préoccupante, car le risque d'aller vers une Europe à deux vitesses est une réalité.»* Quant à la situation intérieure, les dirigeants de l'UDF en sont convaincus, les Français qui ont voté «non» ont voulu d'abord exprimer, selon le même *communiqué, «leur exaspération, leur angoisse et, souvent, le sentiment d'être laissés sur le bord du chemin.»*

Mais une fois ce constat établi, les remèdes à proposer restent flous. Dès mardi matin, sur Europe 1, M. Giscard d'Estaing tenait un discours qui, comme le dit M. Gérard Longuet, *«ne mange pas de pain»*, et qui ne fait en réalité que dépousssiérer sa vieille idée de réconcilier *«deux Français sur trois.» «Nous allons nous battre,* annonçait-il, *pour l'union des Français».* Le bureau politique de l'UDF, qui se donne pour mission de *«réconcilier les Français»*, a été convié à présenter dans les meilleurs délais *«un ensemble cohérent de propositions pour rétablir la confiance et ressouder entre elles les deux moitiés de la société française».* Les députés UDF réunis auparavant sont convenus également de la même urgence de *«répondre au désarroi de l'opinion»*, sans se laisser à nouveau accaparer par les *«querelles politiciennes».* Mais des intentions aux actes, chacun mesure bien le fossé.

Les dirigeants de l'UDF savent en fait aujourd'hui qu'ils ont devant eux deux gros problèmes à régler. Celui de l'union de l'opposition d'abord. L'Union pour la France (UPF) est devenu un sigle mort et le secrétaire général de l'UDF, François Bayrou, admet que pour intéresser les Français, il va bien *«falloir sortir du processus classique des jeux d'appareils».* Sans parler des «primaires» qu'on n'évoque plus que par acquis de conscience, – pour beaucoup le système des états généraux, qui a permis l'ébauche d'un programme commun, paraît obsolète. Il va falloir trouver autre chose. *Mais quoi? «En tous les cas,* confiait un responsable UDF, *on ne pourra pas s'en sortir en laissant Sarkozy et Madelin rédiger une plate-forme dans un coin.»* Le bureau politique de l'UDF s'est prononcé officiellement mardi pour *«un élargissement et un approfondissement»* de l'union, en souhaitant que les relations de l'UDF et du RPR soient *«transparentes et loyales».* Mais là encore, ce ne sont que des mots.

Les responsables de l'UDF vont *être contraints* d'attendre – non sans en éprouver quelque délectation – que M. Chirac règle ses problèmes avec le couple Pasqua-Séguin. M. Giscard d'Estaing peut espérer en tirer personnellement quelque profit, mais chacun sait bien, ainsi que le *souligne opportunément* le communiqué UDF, que *«les deux partenaires sont responsables en commun de la fin prochaine du pouvoir socialiste et du redressement qui va suivre».*

En attendant M. Léotard

Quand viendra cette fin? Faut-il l'anticiper ou attendre le bon vouloir de M. Mitterrand? C'est cette fois le problème de la cohabitation qui est mis sur la table. Car beaucoup de dirigeants de l'UDF ont conclu aussi du référendum que leur électorat n'acceptera plus désormais qu'ils ménagent M. Mitterrand. *«Inutile de tourner autour du pot,* a lancé M. Bernard Stasi, au cours du bureau politique de l'UDF, *nous ne pouvons envisager une nouvelle cohabitation.»* Le débat est lancé, mais on va veiller à ce qu'il ne sorte pas sur la place publique.

Certains au bureau politique de l'UDF souhaitaient que leur mouvement se prononce tout de suite officiellement contre une nouvelle cohabitation, redoutant que M. Pasqua n'enfourche rapidement ce nouveau cheval de bataille. Mais M. Giscard d'Estaing s'est empressé de calmer ces ardeurs. Il a *précisé le soir sur* France 2 que *«l'opposition a besoin d'un certain temps»* et qu'il *«faut respecter les échéances».* Quant à l'hypothèse d'une motion de censure contre le prochain budget, M. Bayrou s'est montré aussi très prudent. Il a *prévenu que «l'UDF serait très attentive à la dimension du déficit budgétaire et à l'expression des catégories sociales en difficulté».*

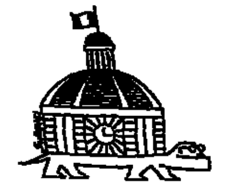
La question de la cohabitation pose à l'UDF deux difficultés. Une difficulté morale : *«Philippe de Villiers,* explique M. Longuet, *pouvait dire que la droite conduisait une ambulance. On ne peut plus parler d'ambulance pour la gauche quand le président est malade.»* Une difficulté aussi de calendrier dans la mesure où jouer contre la cohabitation reviendrait à choisir tout de suite un candidat à l'élection présidentielle. Le PR est le premier à vouloir l'éviter. Il attend que M. François Léotard sorte blanchi des affaires judiciaires dans lesquelles il est mis en cause. *«L'important pour nous est de tenir jusqu'en décembre»*, confie M. Longuet. *«De toute façon,* prévient son entourage, *si le 15 octobre rien ne s'est passé, François Léotard fera sa rentrée pour demander justice.»* M. Giscard d'Estaing sait qu'il a besoin, lui aussi, d'un certain *temps. M. de Villiers* est reparti dans son bocage, mais c'est à nouveau l'équipage centriste qui se montre turbulent.

Les résultats du référendum ont requinqué le CDS. Sa campagne de proximité, moins spectaculaire mais tout aussi efficace, lui a redonné un semblant de confiance. Au cours de la *réunion* des députés UDC, M. Baymond Barre s'est chargé d'attiser leur flamme. *«Ce référendum,* leur a-t-il expliqué, *est le début d'une occasion unique pour le CDS de s'affirmer et d'éviter tout suivisme.»* M. Méhaignerie a immédiatement admis *«le besoin pour le CDS d'être un mouvement fort et autonome au sein de l'UDF».* Du coup, quelques échanges aigres-doux ont eu lieu au bureau politique de l'UDF entre *M. Giscard d'Estaing et M. Bernard* Bosson, quand le président de l'UDF a tenté de lier la succession prochaine de M. Alain Poher à la présidence du Sénat, que les centristes revendiquent ardemment, à une disparition programmée du groupe UDC à l'Assemblée nationale. Avant le référendum, M. Giscard d'Estaing espérait sans doute des lendemains plus tranquilles.

DANIEL CARTON

La préparation des élections sénatoriales

Nord : M. Mauroy face à une droite divisée



LILLE

de notre correspondant

L'heure serait-elle encore à la rénovation? Encouragé par les scores honorables des listes de M. Jean-Louis Borloo (div. d.), maire de Valenciennes, des Verts ou de Génération Ecologie aux régionales de mars dernier, M. Alex Türk le croit. Il a déclaré la guerre aux appareils politiques. En choisissant *le terrain des sénatoriales,* il les affronte dans leurs chasses gardées de toujours.

Une telle attitude ne manque pas de surprendre chez un homme, jeune certes – il a quarante-deux ans, – mais qui a incarné pendant tout un temps l'«appareil» RPR dans le Nord. N'en a-t-il pas été le *délégué départemental pendant quatre ans?* Il le reconnaît lui-même *mais ne manque pas de faire remarquer qu'il a dû «avaler quelques couleuvres».*

Mis en selle en 1989 par le RPR et *imposé contre M. Bruno Durieux,* alors député CDS, pour disputer le beffroi de Lille à M. Pierre Mauroy, il fait désormais des municipales de 1995 son combat essentiel sinon unique. Selon lui, la partie est jouable à condition qu'on le soutienne, en lui accordant, par exemple, une investiture pour un mandat national.

C'est ainsi qu'il a d'abord envisagé *d'aller ferrailler aux prochaines* législatives contre le maire de Lille, ou son dauphin, dans la première circonscription. Mais le terrain est occupé par une militante RPR de choc, Mme Colette Codaccioni, qui a ses entrées à Paris et vient de se *faire élire conseiller général* de l'un des cantons de la circonscription. Il rêvait d'obtenir la tête de liste régionale, attribuée finalement à M. Jacques Legendre, maire de Cambrai. M. Türk, qui espérait acquérir une notoriété dont il est encore *dépourvu, n'apprécia guère, d'autant* qu'il connaissait les ambitions sénatoriales de M. Legendre.

Quand M. Mauroy a annoncé sa *candidature* au *Sénat,* M. Türk y a vu l'occasion toute trouvée d'affronter l'ancien premier ministre. Mais il savait que les places étaient comptées et s'inquiétait en outre de rumeurs (toujours démenties) selon lesquelles la mairie de Lille pourrait susciter des convoitises dans les hautes sphères parisiennes du RPR.

Dès le mois de mai, il fait état de ses craintes et de ses états d'âme : il ne se reconnaît pas dans la démarche des appareils, supporte de moins en moins *la tutelle des états-majors,* revendique davantage d'initiative pour les *«gens sur le terrain».* Le divorce s'accentue jusqu'à ce qu'il soit suspendu de ses fonctions *de secrétaire départemental* par M. Alain Juppé en juin, puis qu'il démissionne du *RPR,* le 4 septembre dernier, le jour même où il rend publique la composition de sa liste pour les sénatoriales.

Cette liste, qu'il présente comme celle des *«élus locaux* [qui] *s'engagent»*, réunit des personnalités sans *étiquette,* des *proches* de M. Borloo, des RPR, dont M. Jean-René Lecerf, premier vice-président du conseil général et pour une bonne part artisan de la victoire de la droite aux cantonales *de mars dernier. Sa présence* en onzième position suffit à montrer que M. Türk, qui a reçu le soutien de M. Serge Charles, député et maire RPR de Marcq-en-Barœul, président de la fédération RPR du Nord, ne mène pas un combat isolé même s'il peut paraître *incertain.*

Quitte ou double

Face à lui, l'opposition RPR-UDF, qui a investi M. Legendre, ancien ministre, pour conduire la liste, ainsi que trois sénateurs sortants, MM. André Diligent, *soixante-treize ans, maire CDS* de Roubaix, Maurice Schumann, quatre-vingt-un ans, *RPR,* et Jean-Paul Bataille, soixante-trois ans, maire PR de Steenvoorde, espère bien retrouver quatre sièges sur les six qu'elle comptait avant le renouvellement. Unie, elle aurait pu sans doute en conserver un cinquième au profit de M. Jacques Donnay (RPR), soixante-sept ans, nouveau président du conseil général.

M. Türk joue à quitte ou double. Il est condamné à réussir car on ne voit pas comment, en cas d'échec, il conserverait son rôle de chef de file de l'opposition à Lille. Dans ses pronostics, il s'accorde deux, voire trois sièges. Ses concurrents à droite lui en octroient un. Les prévisions sont d'autant plus difficiles que M. Georges Donnez (UDF-PSD), ancien député, maire de Saint-Amand-*les-Eaux, à la tête d'une troisième* liste, baptisée «d'union et de *rassemblement des élus locaux»*, entend ne pas lui laisser le monopole de la contestation des appareils politiques. A ces listes de droite s'ajoutera celle du Front national.

A gauche, M. Mauroy, à la tête de la liste du PS, aimerait apporter aux socialistes une petite revanche après les *sérieux* revers essuyés au printemps dernier. La conquête aux *municipales* de 1989 de plusieurs grandes villes (Dunkerque, Tourcoing, Maubeuge...) devrait lui assurer sans difficulté quatre des onze sièges en jeu, soit un de plus qu'en 1983. *Les deux sénateurs* socialistes sortants, MM. Guy Allouche et Jacques Bialski, retrouveront leur poste, mais le troisième, M. Roland Grimaldi, maire du Cateau, a été évincé, payant là sa défaite aux cantonales de mars dernier, au profit de M. Paul Raoult, maire du Quesnoy.

Les socialistes devront compter aussi avec la présence d'une liste des Verts. Quant au PC, il peut préserver ses deux sièges, avec M. Ivan Renar, qui se représente, et Mme Michelle Demessine, qui devrait succéder à M. Hector Viron.

JEAN-RENÉ LORE

□ **Rectificatifs.** – M. Jean-Marie Alexandre, PS, député européen, nous demande de préciser que, contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre liste sur le choix des élus d'une région à l'autre (*le Monde* du 17 septembre), il n'a pas pris position pour le «oui» au référendum. M. Alexandre ne s'est pas prononcé.

Dans le commentaire qui accompagnait les résultats du référendum (*le Monde* du 22 septembre), nous avons omis de *préciser* que la deuxième commune du Cantal, Saint-Flour, avait, comme le chef-lieu, Aurillac, donné une majorité au «oui» (51,26 % des suffrages exprimés).

Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 22 septembre sur *les résultats dans* les Hauts-de-Seine, le «non» l'a emporté dans une commune de ce département dont le maire est RPR : Le Plessis-Robinson (50,24 %).

POLITIQUE

La réunion du comité directeur du PS

Les socialistes souhaitent un infléchissement «social» du projet de budget pour 1993

Le comité directeur du Parti socialiste, réuni mercredi 23 septembre, devait discuter des leçons à tirer du *référendum du 20 septembre*, marqué notamment par la faiblesse du «oui» dans les régions d'influence traditionnelle de la gauche. M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a déclaré mardi, sur RTL, que les socialistes doivent *«s'attaquer aux questions qui sortent du référendum»* et que le projet de budget pour 1993 devra comporter *«l'accentuation d'un certain nombre d'actions sociales, soit par les dépenses»* – il a cité le logement, la formation et la justice, – *«soit par les recettes»*.

Le comité directeur devait examiner, aussi, la question des alliances, notamment avec les Verts, ainsi que le problème posé par M. Jean-Pierre Chevènement et ses partisans, qui avaient fait campagne pour le «non». L'ancien ministre de la défense invite, mercredi, dans *Libération*, le Parti socialiste à *«un ultime sursaut»*, un *«profond changement de cap dans* [sa] *politique européenne et dans* [sa] *politique économique et sociale»*. M. Laurent Fabius a souligné, lors d'une réunion du secrétariat national du PS, mardi, les *«contradictions»* qui existent entre les positions prises par M. Chevènement et celles du PS. Dans l'entretien qu'il nous accorde, M. Claude Bartolone, responsable des relations extérieures du PS et l'un des principaux lieutenants de M. Fabius, déclare que le député du Territoire de Belfort ne peut pas *«cracher dans la soupe et venir réclamer l'investiture»* du PS pour les élections législatives.

Un entretien avec M. Claude Bartolone

Le responsable des relations extérieures du PS estime qu'aucun parti n'a intérêt à provoquer des élections législatives anticipées

«Le scrutin du 20 septembre a accentué l'isolement du Parti socialiste. Comment l'expliquez-vous?

– Je ne partage pas cette opinion. C'est sur une base beaucoup plus sociologique et culturelle que partisane que le vote a eu lieu. Les réponses aux questions posées par la SOFRES, le jour du scrutin, à la sortie des urnes, sur les intentions de vote pour les élections législatives et sur l'attitude par rapport à M. François Mitterrand, montrent que ces considérations ont été secondaires dans la motivation des électeurs. Les Françaises et les Français ont eu l'intelligence de se prononcer sur l'Europe, et je ne crois pas qu'il y ait un lien entre le choix qu'ils ont fait en *tant qu'Européens et celui qu'ils* pourraient faire d'une manière plus politique.

– Il reste que c'est dans des régions d'influence socialiste, qui avaient donné de fortes majorités à M. Mitterrand en 1981 et en 1988, que le «non» a été le plus massif...

– Sept électeurs sur dix, parmi ceux qui avaient voté pour M. Mitterrand en 1988, ont voté «oui», de même que huit sur dix qui avaient voté pour le PS aux élections régionales de mars dernier. Les régions rurales se sont senties menacées par Maastricht, en faisant un lien entre la PAC et le traité d'Union européenne. Les régions qui souffrent le plus de la crise ou qui sont en état de transformation, qu'elles votent traditionnellement à gauche ou à droite, ont eu tendance à fermer les portes et les fenêtres, alors qu'elles ont tout intérêt à la construction européenne. C'est particulièrement vrai du Nord-Pas-de-Calais. Celles et ceux qui avaient déjà, culturellement ou sociologiquement, un contact avec la réalité européenne, ont été moins effrayés et ont voté «oui».

– Les communistes ont voté «non», une partie des Verts aussi, et Génération Ecologie, qui a voté «oui», ne veut pas entendre parler d'alliance avec vous. Avec qui pouvez-vous vous entendre?

– Je ne crois pas que ce scrutin pouvait permettre, par lui-même, au Parti socialiste de déclencher un débat sur les alliances dans le pays. Ce scrutin devait être et rester ce *qu'en a fait le président de la République*, c'est-à-dire une consultation sur l'Europe. En revanche, les lendemains du référendum, que nous sommes en train de vivre, doivent permettre au PS de rebondir et de déclencher un débat dans la société française. Le «oui» a exprimé une forte demande d'Europe. *Le «oui»* et une partie du «non» ont exprimé une forte demande de réforme. Nous connaissons donc les règles du jeu dans lequel va évoluer la société française dans les années à venir : l'Europe – et notamment, pour nous, l'Europe sociale – et la réforme. Toute transformation de la société française se fera par paliers. Comment pouvons-nous, dans le cadre de cette Europe sociale, proposer aux Françaises et aux Français de franchir un pas réformiste? Le PS a tout intérêt à poser cette problématique à toutes celles et à tous ceux qui acceptent cette idée d'Europe, même à ceux qui ont dit «non». C'est l'heure des choix. Discutons!

– Cette offre a été rejetée par les centristes et par les écologistes. Elle a été critiquée par M. Lionel Jospin, qui juge la méthode «acrobatique». Que répondez-vous?

– Le scrutin uninominal à deux tours, avec ses contraintes, pèse sur l'attitude des centristes. Pour ce qui est des écologistes, les choses sont un peu différentes. Jusqu'à présent, le débat n'a pas pu avoir lieu sereinement parce que, souvent, lorsqu'on avait une rencontre avec eux, ils ne voulaient discuter que de l'établissement de la représentation proportionnelle. Aujourd'hui, ce problème est derrière nous, et ils vont devoir se poser la question de savoir quelle sorte de majorité ils veulent voir arriver à l'Assemblée nationale et, surtout, se poser le problème que se sont posé avant eux les Grünen allemands : peuvent-ils n'être durablement qu'une force de témoignage, ou *bien doivent-ils tenir compte de la* volonté de leurs électeurs et passer un compromis qui puisse les mettre en position d'apporter quelque chose à leur électorat?

» C'est dans ce cadre qu'il faut envisager les relations avec la grande famille écologiste. Cela ne pouvait pas se faire avant. Je regrette que M. Jospin n'ait pas en mémoire le texte qu'il a voté au congrès de Bordeaux, en juillet dernier, et qui disait : *«Nous pensons utile que le PS prenne contact avec* [les écologistes] *afin d'examiner les conditions programmatiques et pratiques permettant de déboucher sur des accords.»* C'était difficile de faire cela en plein mois d'août, alors que les Verts étaient, pour le moins, secoués par la consultation sur l'Union européenne. Le référendum est passé. On peut le faire maintenant, sereinement.

» Vis-à-vis des écologistes, je suis et je demeure «mitterrandiste». En 1971, M. Mitterrand avait gagné le congrès d'Epinay en imposant la recherche d'un accord avec le Parti communiste, face à ceux qui souhai*taient que le «dialogue idéologique»* aboutisse au préalable. Cette démarche doit être celle des socialistes en direction des écologistes. Examinons donc les *«conditions programmatiques et pratiques»*...

– Les élections législatives auront-elles lieu, selon vous, à leur date normale?

– Je souhaite que ce soit le cas. Nous avons besoin, le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy et nous, de cette période pour mettre en perspective le travail d'assainissement et de modernisation économique que nous avons réalisé. Il faut profiter de ces six mois pour expliquer à quoi doit servir ce travail, montrer qu'il y a eu la période des grandes réformes, puis celle de la modernisation, et quels sont les grands projets au service desquels nous voulons mettre cette modernisation. La crise monétaire que nous venons de connaître a montré quels sont les pays qui ont une économie forte. Ce n'est pas un hasard si l'Allemagne et la France ont le mieux résisté. Si le contexte économique difficile ne nous a pas permis d'aller aussi loin que nous aurions pu le souhaiter dans certains domaines, la France a tenu bon. Nous avons construit l'Europe de demain, favorisé l'arrivée d'une France nouvelle sans oublier les plus démunis. Notre économie, la quatrième du monde, s'est renforcée; notre niveau de vie est un des plus élevés; notre protection sociale, l'une des meilleures; notre école, l'une des plus performantes; nos libertés sont enviées dans le monde entier.

– Est-ce que l'arithmétique parlementaire ne condamne pas le gouvernement de M. Bérégovoy?

– Qui, aujourd'hui, a réellement intérêt à des élections législatives? Ce qui s'est passé entre le RPR et... le RPR, entre celui-ci et l'UDF, ce qui a secoué l'ensemble des organisations politiques, ne donne-t-il pas à réfléchir à leurs responsables?

– Irez-vous aux élections législatives sur la base d'un accord avec le Parti communiste?

– Il ne peut pas être question d'un accord politique, mais le désistement républicain est une tradition de la gauche.

– M. Jean-Pierre Chevènement et les autres députés socialistes qui ont fait campagne pour le «non» auront-ils l'investiture du PS?

– L'avenir n'appartient pas à des hommes providentiels. Nous avons besoin de grandes organisations politiques. Je vois mal comment le respect de ces organisations et de la démocratie s'accommoderait facilement de manquements à la décision commune. Autant je comprends qu'on puisse avoir des états d'âme lorsqu'il n'y a pas débat démocratique, autant, lorsque le débat a eu lieu et a été tranché par un vote, j'estime que la décision doit être respectée par tout le monde. Il est arrivé à M. Chevènement de faire l'éloge des *«godillots»*. Je le renvoie à ses déclarations. On ne peut pas «cracher dans la soupe» et venir réclamer l'investiture d'une organisation pour pouvoir être élu.

– Certains avaient suggéré qu'une victoire du «oui» marquerait l'achèvement du «grand dessein» européen de M. Mitterrand. L'hypothèse d'une élection présidentielle anticipée vous paraît-elle envisageable?

– M. Mitterrand est élu jusqu'en 1995. Il est le seul qui puisse dire ce qu'il compte faire d'ici là.»

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU

POINT DE VUE

Un autre gouvernement

par Julien Dray

LES Français ont réussi le tour de force d'utiliser, dimanche dernier, le scrutin référendaire, par définition le plus manichéen qui soit, pour délivrer un message particulièrement «subtil», faisant ainsi preuve d'une véritable intelligence démocratique. En votant à une si faible majorité la ratification des accords de *Maastricht*, les électeurs ont préservé la dynamique européenne, évité une situation d'aventure, tout en exprimant au maximum leur protestation face, notamment, au décalage, devenu insupportable, entre eux et les «élites».

Ce résultat ne peut s'interpréter autrement que par l'acceptation de l'Europe, mais pas n'importe laquelle et pas à n'importe quel prix. L'intelligence de ce vote exige, en retour, un égal effort d'analyse, qui interdit d'affirmer, comme Jean-Pierre Chevènement ou Bernard Kouchner l'ont fait, que l'opinion publique serait clivée par l'opposition entre le «oui» et le «non». Bien des forces et des hommes politiques se sont prononcés en faveur du «non» en ayant conscience que leur victoire serait lourde de dérives nationalistes et populistes, comme ils le reconnaissaient dans des débats contradictoires. Tout aussi nombreux sont ceux qui se sont engagés pour le «oui» en affirmant l'impérieuse exigence de compléter le traité de Maastricht d'un double volet, démocratique et social. J'étais de ceux-là.

Les uns et les autres, dimanche dernier, ont exprimé leur commun rejet d'une économie exclusivement conduite par l'école libérale monétariste. Paradoxalement, c'est au moment où, plus encore peut-être qu'au début des années 80, une politique de gauche est désirée par le pays que ce désir trouve le moins d'instruments politiques pour s'exprimer. Existe-t-il encore une possibilité que le Parti socialiste redevienne cet instrument crédible? Je veux le croire encore, mais le rideau de la dernière séance s'est levé, et le *happy end* ne paraît pas programmé.

Il faudra autre chose que des appels pathétiques, des petites phrases subtiles, des positionnements ou des crocs-en-jambe, qui n'intéressent que leurs auteurs; autre chose qu'une séance d'autoflagellation collective dans une salle d'un troisième sous-sol; autre chose que le sempiternel serment médiatique : «Le message est reçu», aussitôt oublié une fois que les électeurs sont rentrés chez eux.

Réformer l'Etat

Il faudra, d'urgence, affirmer et prouver que rendre moderne et efficace l'éducation nationale ne signifie pas sortir du SME, qu'améliorer l'efficacité de la solidarité n'entraîne pas l'intervention du FMI. Une politique économique différente est possible. Elle passe par l'abandon de la recherche du franc fort à tout prix au détriment d'une vraie politique d'investissement. Le marché a besoin de cette relance sélective. Il vaut mieux deux points d'inflation supplémentaires que la paralysie économique actuelle. Risque de dévaluation? Peut-être, mais ne vaut-il pas mieux s'en servir comme une arme que de la supporter comme une contrainte? Tout cela n'a de sens que si nous faisons, enfin, cette grande réforme de l'Etat, qui lui permette de devenir autre chose que l'*ambulance* de l'économie de marché (réforme fiscale, redéploiement de ses activités et des ses missions...). Bref, en faire une vraie puissance au service du public, chargée de protéger et d'assurer l'avenir. Après quatre ans d'exercice parlementaire, j'ai acquis la conviction que cela est possible, et que cela devra être fait.

La leçon interne de Maastricht, c'est qu'à cette nouvelle majorité sociologique doit correspondre un nouveau gouvernement, pour une Europe sociale et démocratique, qui intègre des «non» et des «oui», qui aille, notamment, d'Antoine Waechter à Charles Fiterman. Il va de soi qu'il ne s'agit plus, en l'occurrence, de trouver des «artifices», mais des hommes et des femmes de réelle bonne volonté prêts à retrousser leurs manches pour passer à l'action.

Il faudra au Parti socialiste, pour assurer sa survie dans les prochaines semaines, savoir concilier la nécessité d'une initiative visant à regrouper ces forces dans une nouvelle coalition, avec l'impérieuse nécessité d'abandonner toute prétention hégémonique. Si la direction du Parti socialiste n'a pas cette lucidité et ce courage, alors, pour permettre qu'un message politique d'espoir soit apporté à la demande de ceux qui en ont besoin, chacun devra en tirer les conséquences et prendre ses responsabilités.

▶ M. Julien Dray, député de l'Essonne, est l'un des animateurs de la Gauche socialiste au sein du PS.

SOCIÉTÉ

Pluies diluviennes et crues dans le sud-est de la France

Les inondations ont provoqué la mort d'au moins vingt-deux personnes dans le Vaucluse et dans l'Ardèche

Les pluies diluviennes et les crues de rivières, qui ont touché, mardi 22 septembre, tout le sud-est de la France, ont fait au moins vingt-deux morts, selon un bilan établi mercredi en fin de matinée, tandis qu'on évaluait à vingt le nombre des disparus.

Le Vaucluse a été le département le plus atteint, et le plan ORSEC y a été déclenché mardi après-midi. La crue de l'Ouvèze a provoqué d'importants dégâts dans plusieurs communes des environs de Vaison-la-Romaine. Dans cette commune, le bilan était, mercredi matin, de dix-sept morts, mais les sauveteurs s'efforçaient encore d'établir la liste complète des disparus. Dans la zone d'Aubignan, le bilan est de deux morts. La ville de Bédarrides a été très endommagée, mais il n'y a pas de victimes.

Dans les départements voisins de la Drôme et de l'Ardèche, trois personnes sont mortes, emportées par les eaux, et quatre autres sont portées disparues. C'est dans la région d'Aubenas que la plupart des victimes se sont noyées, après une brusque montée de la rivière Ardèche. Dans la Drôme, le facteur des Eygaliers, village situé près de Buis-les-Baronnies, est porté disparu. Sa voiture a été emportée par les eaux de l'Eygues. Plusieurs milliers de personnes, indique notre correspondant à Valence, Gérard Méjean, sont privées d'électricité et de téléphone dans le secteur des Baronnies et du Nyonsais. Des ponts ont été emportés par les eaux, des routes coupées par des coulées de boue ou des glissements de terrain.

En Haute-Savoie, une mini-tornade s'est abattue sur la ville de La Roche-sur-Foron. Une fillette de huit ans a été grièvement blessée après avoir été projetée par le vent contre une porte. A Seyssinet-Pariset, dans la banlieue de Grenoble (Isère), le toit mobile de la piscine municipale s'est envolé et a écrasé deux voitures. De même, dans la ville de Grenoble, une dizaine d'arbres sont tombés sur des voitures, mais personne n'a été touché.

Dans l'Hérault, et dans le Gard, où déjà, le 3 octobre 1988, de catastrophiques inondations avaient endeuillé Nîmes, quelques routes ont été aussi coupées mardi. Un pont routier a été détruit entre Vayrac et Bétaille (Lot), alors que la voie de chemin de fer Brive-Aurillac a été endommagée.

Mercredi, le retour du beau temps a facilité le travail des sauveteurs. Le ministre de l'intérieur et de la sécurité, M. Paul Quilès, devait se rendre sur place après le conseil des ministres.

La colère de l'Ouvèze

Plusieurs quartiers de Vaison-la-Romaine ont été dévastés

VAISON-LA-ROMAINE

de notre envoyé spécial

Etre provençale, même du septentrion, ne lui suffisait pas. Vaison s'était baptisée romaine – vestiges obligent – et voilà qu'une mauvaise pluie, une pluie d'enfer, plutôt un orage d'apocalypse comme pas un centenaire n'en avait vu ni entendu, la fait comparer à une cité tropicale. Durant plus d'une heure mardi, autour de midi, c'est quelque chose comme une averse de mousson qui s'est abattue sur la région. Le bilan provisoire est assez terrible pour dissiper le soupçon d'exagération.

En quelques minutes, l'Ouvèze, qui prend sa source sur la montagne de Chamousse, dans la Drôme, une de ces rivières pittoresques et chétives qui, en été, laisse à peine aux touristes de quoi se baigner, a grossi, s'est gonflée démesurément pour se muer non pas en torrent furieux, selon l'image qui s'impose d'ordinaire, mais en fleuve bouillonnant capable de pulvériser des maisons, d'éventrer des chaussées, de noyer des rues entières, balayant les voitures comme des fétus.

Des dizaines de maisons éventrées

« Au pont romain, l'eau a brutalement monté de quinze mètres », racontent plusieurs témoins. Ils sont absolument crédibles : le parapet de cet ouvrage a été emporté et alentour la dévastation est générale. La place Montfort, avec son alignement de terrasses de café qui lui donnent un air de station balnéaire – surtout pas vouée à la tragédie, – n'a, en apparence, presque pas souffert. Bien sûr, les habitants sont toujours privés d'eau et de téléphone et plusieurs vitrines sont brisées, mais, comme autour des ruines et du théâtre romain, seules des traînées de boue et de cailloux, quelques arbres ou bouts de trottoirs arrachés témoignent tout juste d'un accident météorologique.

Il faut s'écarter du centre, aller vers l'ouest, s'engager sur la départementale qui mène à Roaix, Rasteau, puis Orange et qui longe les bas quartiers pour mesurer l'ampleur des dégâts. En contrebas de la route, le lotissement Théos, datant d'une bonne vingtaine d'années, un supermarché, une zone artisanale et un camping ont été les plus durement touchés. Dans la lueur des phares, de part et d'autre de la chaussée devenue un marécage aux reflets terreux, jonchée de mobilier, de volets, de carcasses de voitures, on découvre malgré l'obscurité des dizaines de maisons éventrées, parfois soufflées.

Comme dans une ville bombardée, deux camions gisent disloqués face à face. L'un appartenait aux sapeurs-pompiers de Vaison, qui ont donc eux-mêmes été surpris par le flot. Plus bas encore, il ne reste plus qu'un amoncellement de débris et de gravats de plusieurs habitations récentes. C'est là, à l'évidence, comme sur le camping qu'on devine à peine au loin, que l'inondation a été la plus meurtrière. Mais, pour l'heure, le saisissement, la mort, la douleur sont pourtant redevenus abstraits dans ce morceau de paysage fantomatique.

C'est qu'aux trois quarts de la nuit Vaison s'est enfin assoupie. Malgré tout. Le deuil et l'effroi. Si beaucoup des 250 sapeurs-pompiers mobilisés, sueur et boue mêlées sur leurs visages harassés, ont continué sans relâche à fouiller les ruines et les taillis, à battre la campagne presque à l'aveuglette avec de malheureuses lampes torches, leurs espoirs n'étaient plus très vifs de secourir des naufragés.

Tout au long de l'après-midi, leurs efforts n'avaient pas été comptés. A Vaison et dans ses environs, une centaine d'hélitreuillages, à l'aide de quatre hélicoptères, avaient été effectués pour évacuer des riverains réfugiés sur leur toit ou quelque promontoire. Si, dans la plupart des cas, l'usage de bateaux n'était pas inenvisageable, certains sauveteurs ont toutefois exécuté de périlleuses manœuvres de sauvetage à l'aide d'embarcations.

Elan de solidarité spontané

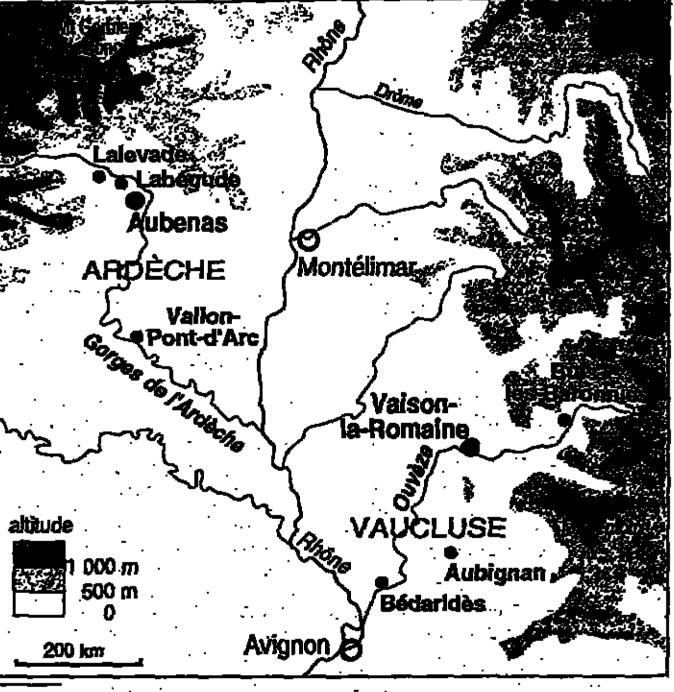
Tout avait été tenté pour recueillir, réconforter, soigner, reloger les centaines de personnes victimes du déluge. Avant même que le plan ORSEC ait été mis en œuvre, un élan de solidarité tout à fait spontané avait permis de reloger tous les sans-abri, soit chez des particuliers, soit dans des écoles.

L'après-midi et la soirée s'étaient passées dans l'urgence, l'entraide et ces vertiges de surréalité qui saisissent les victimes de catastrophe. Dans bien des cas, les rescapés ne devaient la vie qu'à des réflexes quasi instinctifs. Ainsi ce médecin qui, voyant la porte de son cabinet exploser sous la pression de l'eau, réussit à mettre sa fille à l'abri au premier étage de sa maison, mais n'eut pas le temps de retourner chercher sa trousse d'urgence, l'escalier ayant été arraché.

« Tout le monde s'est activé sans se poser la moindre question. Sans avoir le temps de se lamenter, même pas de pleurer », raconte un ancien Vaisonnais du quartier médiéval, qui a vu beaucoup des maisons de son proche voisinage brusquement submergées par l'effrayant torrent de boue. *« C'est demain matin qu'on réalisera vraiment. »*

Juste avant le petit matin, Vaison s'est donc endormie, et c'est autour du stade Ulysse-Fabre que subsiste la plus grande activité. En attendant qu'une chapelle ardente soit dressée au centre culturel, les corps de onze victimes, dont un enfant de six ou sept ans, ont été alignés dans le gymnase. De l'autre côté d'un simple rideau, des sauveteurs se réconfortent avec un gobelet de café tandis que d'autres tentent de récupérer, allongés sur des matelas de mousse. Sur le terrain de basket éclairé *a giorno*, entre les véhicules de secours rutilants, le commandant Alain Armand, responsable des sapeurs-pompiers, qui ne cesse de distribuer les consignes à ses hommes, essaie d'avaler un pain au chocolat. Qui passe mal. *« On n'avait jamais vu cela*, confirme-t-il. *Cette rivère peut être capricieuse, mais elle n'est pas connue pour être dangereuse. L'orage lui-même a été exceptionnel. Une rupture de barrage n'aurait pas eu un effet plus dévastateur. »*

ROBERT BELLERET



L'amplification de « phénomènes météorologiques normaux »

Les pluies torrentielles qui se sont déversées sur le Sud-Est sont la conséquence de phénomènes météorologiques *« normaux »* dans cette région. Cette fois, cependant, ils ont pris, selon Météo-France, un caractère d'une violence exceptionnelle, en raison de la conjonction de plusieurs éléments. Tout d'abord la présence d'une masse d'air humide et tiède d'origine tropicale, en provenance de l'Atlantique, qui a traversé la France en donnant des pluies orageuses dont l'activité s'est renforcée au contact des reliefs du Massif central. Ensuite, celle d'une masse d'air chaud et humide d'origine méditerranéenne, poussée par un fort vent du sud et qui, en attaquant brutalement les pentes des Cévennes, de l'Aigoual et d'autres massifs, a rapidement condensé et libéré son eau. Comme l'air venu de l'Atlantique était suivi comme son ombre par une masse d'air polaire et froide, le phénomène s'est fortement amplifié, transformant cette perturbation en une véritable machine à fabriquer de la pluie. *« Toute l'eau de la masse d'air*, explique un météorologue, *a été mobilisée et s'est ensuite déversée violemment sur une vaste région. »* Alors qu'il tombe en moyenne chaque année en France 700 à 800 litres d'eau au mètre carré, il en est tombé plus de 210, mardi, en à peine trois heures à Carpentras et presque 440 sur les pentes de l'Aigoual. Mercredi 23, Météo-France a levé, à 7 h 30, l'alerte pour ces régions.

Des vents de plus de 100 kilomètres-heure

AUBENAS

de notre correspondant

L'Ardèche et ses affluents ont connu, dans la nuit du lundi 21 au mardi 22 septembre, une crue qui n'a duré qu'une demi-journée, mais dont la soudaineté et la violence ont d'abord fait penser aux riverains que le barrage de Pont-de-Veyrières, sur la Fontaulière, s'était rompu. Trois personnes ont péri à Lalevade et à Labégude, au nord-ouest d'Aubenas. M. Henri Eyraud, garagiste, âgé de quarante-neuf ans, s'est noyé en voulant porter secours à ses chevaux. Mme Nicole Ladet, quarante-six ans, de Prades, et Mme Simone Mercier, trente-cinq ans, de Chandolas, ont été surprises au volant de leur voiture par la montée des eaux sur la Nationale 102. Le fils de M. Eyraud semble avoir disparu en tentant de porter secours à son père. En plusieurs endroits, des vêtements et des véhicules ont été retrouvés, abandonnés près des cours d'eau.

Trois hélicoptères, quatre cents sapeurs-pompiers mobilisés sont intervenus des centaines de fois pendant la journée de mardi, en Ardèche du Sud et du Centre. Une dizaine de sauvetages ont été effectués par treuillage. Une cellule de crise a été mise en place en fin de matinée, mardi, à la préfecture de Privas.

Routes défoncées, campings et terrains de sport dévastés, caravanes et voitures emportées, grands magasins envahis par 1,50 mètre d'eau, maisons atteintes et ponts affaiblis : les dégâts, non encore chiffrés, sont importants. Le ministre de l'intérieur a adressé aux sinistrés une première aide de 150 000 francs.

Selon un phénomène météorologique bien connu dans la région, les vents soufflant à 100 kilomètres à l'heure ont poussé, contre la muraille des Cévennes, d'énormes masses nuageuses qui, en s'élevant, ont provoqué des pluies diluviennes sur un front d'une soixantaine de kilomètres.

9,70 mètres à 17 heures

De 3 heures du matin à 8 h 30, dans la nuit de lundi à mardi, il est tombé 330 litres au mètre carré à Valgorge, dans le canton de Largentière, et 302 à Sainte-Eulalie sur le plateau ardéchois, non loin du mont Gerbier-de-Jonc. A l'entrée des gorges de l'Ardèche, à la station de Vallon-Pont-d'Arc, on a enregistré 4 mètres de crue à midi, 7,70 mètres à 14 heures, 9 mètres à 16 heures et 9,70 mètres à 17 heures. Puis l'accalmie s'est produite. Elle a été générale sur toute l'Ardèche du Sud.

L'affluent torrentiel du Rhône qu'est l'Ardèche n'en est pas à sa première forte crue d'automne : 11,20 mètres en 1982, 12 mètres en 1977, 12,20 mètres en 1958 et 15,80 mètres en septembre 1900.

ANDRÉ GRIFFON

Les précédents

Dans le Sud-Ouest, au Grand-Bornand, à Nîmes...

• **En février 1977,** quatre personnes périssent dans des inondations dans l'ouest de la France. Les 7 et 8 juillet, c'est le Sud-Ouest qui est touché par de violents orages, en particulier les départements de la Haute-Garonne, du Gers et du Lot-et-Garonne. On dénombre quinze morts.

• **En 1982,** année d'inondations, quarante départements sont touchés et des plans ORSEC mis en place. Une loi (13 juillet 1982) sur les catastrophes naturelles est votée qui permet aux particuliers de souscrire une prime spéciale pour leur maison ou voiture en cas d'inondation.

• **En 1983,** la Seine et la Marne sont en crue pendant trois semaines à partir du 9 avril. Trois personnes meurent noyées. En août, de graves inondations au Pays basque français font six morts.

• **Le 14 juillet 1987,** une crue dévaste les campings du Grand-Bornand (Haute-Savoie), provoquant la mort de vingt-trois personnes.

• **Le 3 octobre 1988,** à Nîmes (Gard), 8 personnes périssent dans des torrents de boue à la suite d'orages. Un habitant sur trois est sinistré. Les dégâts sont évalués à environ 4 milliards de francs.

EN BREF

□ **AÉROSTATION : l'arrivée de la première transatlantique.** – Le Belge Wim Verstraeten et le Suisse Bertrand Piccard ont gagné, lundi 21 septembre, la première course transatlantique en ballon dans le sens ouest-est. Cinq équipages de deux personnes, représentant la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Angleterre et les Etats-Unis, étaient partis, mercredi 16 septembre, de Bandor (Maine), d'où l'Américain Ben Abruzzo avait décollé en 1978 pour réussir la première traversée victorieuse de l'Atlantique.

Le ballon belge a été le premier à survoler une route européenne, comme l'exigeait le règlement de la course, avant de se poser à Zamora (140 km à l'ouest de Valladolid) et après avoir parcouru 4 130 km en 115 heures. Les Britanniques se sont classés deuxièmes en atterrissant sur une plage portugaise. Les Allemands, qui avaient dû amerrir samedi 19, ont été recueillis par un pétrolier, tandis que les Néerlandais ont été récupérés lundi 21 par un hélicoptère au sud-ouest de la Grande-Bretagne. Les Américains, Tom Bradley et Richard Abruzzo, qui ont atteri mardi 22 septembre au Maroc, ont battu le record absolu de durée en vol d'un dirigeable en 142 heures 45 minutes (ancien record : 137 heures).

□ **CYCLISME : Charly Mottet rejoint la nouvelle équipe Novémail.** – Sigma Group, l'un des géants de la peinture en Europe, a annoncé, mardi 22 septembre, la création de l'équipe cycliste Novémail, dont le Français Charly Mottet sera le leader. Son compatriote Ronan Pensec courra à ses côtés comme l'ancien champion du monde de poursuite, le Russe Viatcheslav Ekimov, notamment.





هكذا من الأصل

Alors que le mouvement de grève s'effrite

M. Vauzelle propose aux surveillants « une vaste réflexion » sur la place de la prison dans la société française

Le mouvement des surveillants de prison continuait à s'effriter, mercredi 23 septembre : selon la chancellerie, cent vingt-six établissements sur cent *soixante-quatorze* fonctionnaient normalement ou presque normalement. Intervenant sur France 2 la veille, le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, a proposé aux surveillants une « vaste réflexion » sur la prison, évoquant notamment la gestion des « longues peines » et des détenus présentant des troubles psychiatriques.

« Nous sommes tous las ». Ce mot d'un directeur de prison résumait l'ambiance qui régnait mardi 22 septembre dans la plupart des prisons françaises. Les directeurs jonglent avec les effectifs de CRS, tentent d'organiser des parloirs et courent d'un bâtiment à l'autre à la recherche de bonnes volontés, mais le cœur n'y est plus. *« Hier, j'ai donné un coup de main lors de la distribution de médicaments, mais nous sommes à bout,* note l'un d'eux. *Depuis le début du conflit, nous sommes là tous les jours de 7 heures à 23 heures. »* Les surveillants, eux aussi, sont fatigués : depuis les exclusions temporaires prononcées au lendemain de l'évasion de Clairvaux, ils patientent devant les portes des prisons en exigeant la levée immédiate de toutes les sanctions. *« Un conflit, ce n'est pas une partie de plaisir,* conclut le secrétaire général de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), M. Gilles Sicard. *Au bout de onze jours, il y a forcément de la tension et de la fatigue. »*

Cette lassitude se manifestait clairement sur le terrain mercredi 23 septembre. Selon la chancellerie, la tendance à la reprise du travail s'accentue de jour en jour : cent vingt-six établissements sur cent soixante-quatorze fonctionnaient normalement ou presque normalement mardi dans la matinée, et de nouvelles prisons s'apprêtaient à reprendre le travail dans la journée. Aucune des deux parties n'a cependant intérêt à ce que le conflit s'achève sans l'incompréhension et l'amertume : les surveillants acceptent mal de *reprendre le chemin de la détention « la tête basse et les mains vides »* et la chancellerie sait qu'un conflit mal terminé en prépare souvent un autre.

Mission d'inspection

Une semaine après l'annonce de la suspension des sanctions, le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, a donc une nouvelle fois convié les syndicats place Vendôme. *« Ma porte est toujours ouverte,* a-t-il souligné mardi sur France 2. *Je les appelle à répondre à la main que je leur tends encore une fois ce soir. »* M. Vauzelle propose deux séries de mesures : des mesures immédiates pour la sécurité qui bénéficieraient de nouveaux crédits et l'organisation d'une vaste réflexion sur la place de la prison dans la société française. *« Cette réflexion, qui n'a jamais été conduite, pourrait étudier le problème des longues peines et le cas des détenus qui relèvent davantage d'un établissement psychiatrique que de la prison »,* a conclu M. Vauzelle.

Ces problèmes sont notamment abordés dans le rapport de la mission d'inspection désignée le soir de l'évasion de Clairvaux. Au terme de cinq jours d'enquête, les quatre inspecteurs – deux de l'Inspection générale de l'administration et deux de l'Inspection des services judiciaires – ont rendu un rapport qui souligne à la fois la centralisation excessive de l'administration pénitentiaire et le problème soulevé par la gestion des longues peines. Après une série de propositions concernant la sécurité, le rapport, qui ne présente pas un catalogue exhaustif de propositions prêtes à l'application, mais des pistes de travail à explorer et discuter, suggère deux séries de mesures.

La première concerne les détenus. Le rapport propose d'étudier un régime de détention progressif, constitué de différents paliers dotés de plus ou moins d'avantages, et de renforcer l'individualisation des peines. Pour les détenus présentant *des troubles psychiatriques, le* rapport plaide en faveur de l'implantation de services médico-psychologiques régionaux dans les maisons centrales. La seconde série de mesures vise à valoriser le professionnalisme des surveillants, qui pourraient ainsi participer à l'établissement des bilans commandant les étapes de ce régime de détention progressif. Le rapport, qui souhaite que les contacts entre surveillants et magistrats se multiplient, propose également de diversifier les carrières et d'améliorer le contenu de la formation.

Ces suggestions qui ne sont pas totalement nouvelles pourraient sans doute faire l'objet de discussions lors de la *« vaste réflexion »* sur la prison proposée par M. Vauzelle, mais le problème des sanctions continue à bloquer tout dialogue. *Dans un communiqué* commun signé mardi par l'Union fédérale autonome pénitentiaire, Force ouvrière, l'Union syndicale pénitentiaire, la CGT et la CFDT, les syndicats soulignent qu'ils *« mettront tout en œuvre pour que l'ensemble des sanctions et retenues sur salaires soient levées pour permettre l'ouverture de véritables négociations entre la chancellerie et les organisations syndicales ».*

Levée ou suspension des sanctions

En une semaine, alors que chacun affirmait vouloir enfin aborder les problèmes de fond de la pénitentiaire, cette épreuve de force autour de la levée des sanctions est devenu l'enjeu essentiel du conflit. *Le « statut spécial » adopté en 1958* interdit clairement le droit de grève mais les hésitations qui ont marqué les conflits de ces dernières années ont en partie vidé ce texte de son contenu : en 1988 et 1989, les révocations prononcées contre les surveillants en grève avaient toutes été levées à la fin du conflit.

Bien des surveillants en ont donc conclu qu'ils venaient de gagner le droit informel de faire grève et, aujourd'hui, la menace des sanctions produit beaucoup moins d'effet qu'il y a quelques années.

Dès le début du conflit, la chancellerie savait donc qu'il lui fallait manier ces sanctions avec une extrême précaution : il est difficile de tolérer qu'une profession qui ne dispose pas du droit de grève viole massivement un statut spécial qui offre en contrepartie des indemnités, mais il est également difficile d'appliquer réellement le statut puisque la simple annonce de sanctions suffit à mettre le feu aux poudres. La chancellerie a finalement opté pour une voie moyenne : *« pour l'exemple »,* les sanctions ont été appliquées très rapidement – avant même l'enterrement du surveillant tué à Clairvaux – mais elles sont restées plutôt modérées : pas de révocations mais des exclusions temporaires de trois mois, puis d'un an, qui ont touché moins de cent surveillants sur les dix-huit mille que comptent la profession.

Ce choix d'infliger des exclusions temporaires sans appliquer toutefois massivement le statut spécial a contribué à figer le conflit : les syndicats, qui gardent en mémoire les reculs des années *1988-1989, ont* promis à leurs militants qu'ils obtiendraient une nouvelle fois la levée des sanctions, mais la chancellerie ne peut admettre un recul, qui signifierait en outre l'abandon définitif des exigences du statut. Force ouvrière-personnels de direction, qui estime que les exclusions temporaires sont tombées trop vite, a d'ailleurs fait savoir qu'elle ne souhaitait pas que les sanctions soient levées. *« Ce serait reconnaître implicitement aux personnels un droit de grève qui ne figure pas dans le statut spécial,* note son secrétaire général, M. Michel Beuzon. *On peut envisager des modulations, mais il faut cesser ces valses-hésitations sur les sanctions qui se reproduisent lors de chaque conflit. »*

ANNE CHEMIN

M. Kouchner réagit à l'abus des arrêts de maladie

La multiplication des arrêts de travail pour raison médicale, au bénéfice des surveillants de prison, soulève à nouveau la question des certificats médicaux de complaisance, c'est-à-dire des limites d'une pratique difficilement contrôlable, même si elle est ancienne.

On comptait, mardi 22 septembre, selon la chancellerie, plus de 1 750 surveillants de prison ayant eu recours à des arrêts maladie pour des absences qui ne peuvent être justifiées au titre d'un droit *de grève qui* leur est refusé (*le Monde* du 23 septembre). Les surveillants pensent avoir trouvé ainsi une technique leur permettant d'échapper aux sanctions dont les menace le ministère de la justice.

Devant cette situation, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé, s'indigne. *« Je voudrais que l'on se rende compte que les médecins concernés donnent une image de la médecine française qui n'est pas acceptable »,* a déclaré le ministre.

Jusqu'où un médecin exerçant à titre libéral peut-il, sans prendre de risques, fermer les yeux et accepter de certifier l'existence d'une pathologie simulée ? Le certificat médical de complaisance fait l'objet de deux catégories de dispositions. Celles du code de déontologie médicale, d'abord, qui précise dans son article 49 : *« La délivrance d'un rapport tendancieux ou d'un certificat de complaisance est interdite. »*

« De un à trois ans d'emprisonnement »

Du code pénal, ensuite, dont l'article 160 est sans ambiguïté : *« Tout médecin, chirurgien, dentiste ou sage-femme qui, dans l'exercice de ses fonctions et pour favoriser quelqu'un, certifiera faussement ou dissimulera l'existence de maladies, infirmités ou un état de grossesse, ou fournira des indications mensongères sur l'origine d'une maladie ou infirmité, ou la cause d'un décès, sera puni d'un emprisonnement d'une à trois années. »* Cet article du code pénal ajoute que le coupable pourra être privé *« pendant cinq ans au moins et dix ans au plus de certains droits* [de vote, d'éligibilité, de port d'armes, etc.]) ». Sans même évoquer l'action propre des caisses de sécurité sociale, les médecins auteurs de certificats de complaisance peuvent donc être poursuivis soit au plan pénal, soit par l'ordre.

Des contre-visites systématiques

La chancellerie vient d'annoncer la mise en place systématique de contre-visites médicales cherchant à établir si les certificats à l'origine des arrêts de maladie sont de complaisance. En clair, ceux qui bénéficient de tels arrêts ont-ils simulé pour les obtenir ? Ou les médecins ont-ils d'emblée accordé un arrêt sans le moindre examen clinique et en toute connaissance de supercherie ?

La réponse ne fait guère de doute dans l'esprit des responsables gouvernementaux lorsqu'ils confient que certains médecins ont signé de manière répétitive – jusqu'à plusieurs dizaines – de tels certificats. Dans le contexte actuel, la *« fatigue »,* le *« lumbago »,* les *« insomnies »,* l'*« anxiété »,* l'*« ulcère gastrique »,* comme l'ensemble du cortège des affections psychosomatiques, ne tromperont personne et sans doute pas les médecins-conseils de la Sécurité sociale.

Le docteur Louis René, président du Conseil national de l'ordre des médecins, rappelle que l'aspect statistique peut emporter la conviction, *« quels que soient les effets de manche à venir des avocats ».* Il ajoute qu'*« en aucune manière le certificat médical ne peut fournir un soutien direct à un mouvement revendicatif »,* et que les instances disciplinaires ordinales peuvent condamner les praticiens concernés à des suspensions d'exercice *« de l'ordre de plusieurs mois ».*

JEAN-YVES NAU

هكذا من الأصل

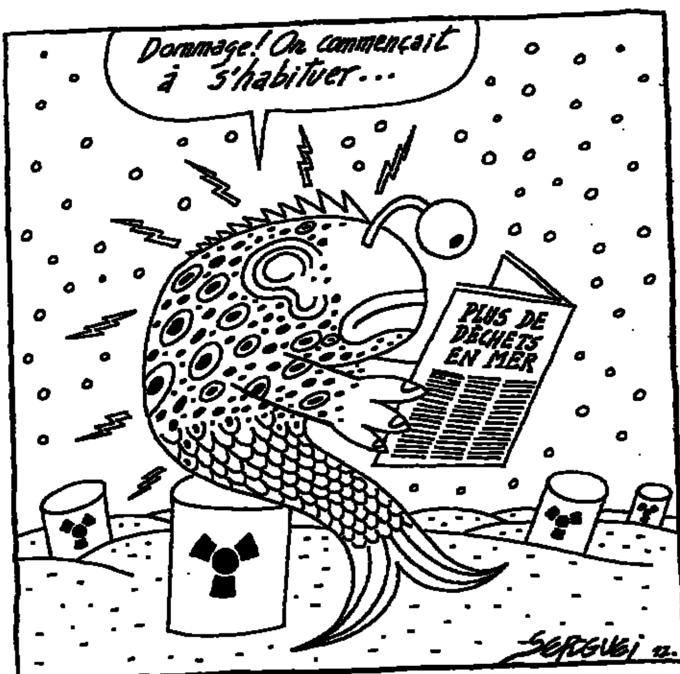
SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Dans une nouvelle convention pour la prévention de la pollution marine

Treize pays européens s'engagent à ne pas rejeter des déchets nucléaires en mer

Les ministres de l'environnement des pays européens riverains de l'Atlantique nord-est ont signé, mardi 22 septembre, la « convention de Paris », qui prévoit notamment l'*« interdiction absolue »* pendant quinze ans des immersions des déchets radioactifs et engage un plan de lutte contre les rejets en mer de produits toxiques.



Immensité n'appartenant à personne, la mer a longtemps servi de poubelle pour se débarrasser de déchets encombrants ou dangereux. Après chaque grande guerre, les Etats belligérants ont par exemple déversé des tonnes de munitions ou d'armements périmés au fond des océans. Et les pays d'Europe s'étaient fait une spécialité de l'immersion des déchets radioactifs dans une fosse de l'Atlantique située à égale distance de l'Irlande et du Finisterre espagnol.

Pour mettre un peu d'ordre dans ces pratiques douteuses, treize pays d'Europe (1) avaient signé une convention à Oslo, en 1972, qui réglementait les opérations d'immersion en mer. Les mêmes, réunis à Paris en 1974, signaient une autre convention sur la *« prévention de la pollution marine d'origine tellurique »*, c'est-à-dire venant de l'intérieur des terres par voie fluviale. Et c'est seulement après la convention internationale de Londres de 1982 qu'un moratoire de dix ans a été imposé à l'immersion des déchets nucléaires.

Interdiction totale jusqu'en 2008

Ce moratoire arrive à échéance l'année prochaine, et l'on imaginait mal que, au lendemain du sommet de Rio, les Etats signataires de la convention de Londres reprennent des pratiques abandonnées à une époque où l'on se souciait moins de la planète qu'aujourd'hui. Les Treize ont donc décidé de se retrouver à Paris les 21 et 22 septembre pour signer une nouvelle convention, qui fusionne et met à jour celles de 1972 et 1974.

Des Treize européens, que viennent de rejoindre la Suisse et le Luxembourg, plusieurs se sont déclarés partisans de l'abandon définitif de toute immersion de déchets radioactifs. Ce fut le cas des pays scandinaves, ainsi que de l'Espagne et du Portugal, situés aux premières loges. Mais le Royaume-Uni, qui a toujours eu une tendresse pour l'immersion des déchets en mer et qui n'a guère avancé dans les études d'élimination par enfouissement, a d'abord demandé un nouveau moratoire de dix ans. La France, pour sa part, songeait à une interdiction limitée à vingt-cinq ans, pour ne pas hypothéquer l'avenir au cas où l'évolution des technologies conduirait à repenser l'élimination des déchets nucléaires.

Finalement, la délégation française, conduite par M. Georges Kiejman, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et la présidente de la conférence, Mme Ségolène Royal, ministre français de l'environnement, ont convaincu leur partenaire britannique de transiger pour une interdiction totale de quinze ans à partir du 1er janvier 1993. Et les Treize (plus deux) ont finalement signé une convention qui interdit formellement et sans date limite *« l'immersion de substances, notamment des déchets, faiblement ou moyennement radioactives »*. Mais le Royaume-Uni et la France, *« à titre d'exception »*, pourront demander en 2008 à leurs partenaires l'autorisation d'immerger à nouveau leurs déchets, s'ils font la preuve que c'est la solution *« écologiquement la meilleure »*, comme l'a précisé Mme Royal.

La nouvelle convention de Paris prévoit aussi de multiples réductions de pollution à terre, comme le chlore des usines de pâte à papier, les boues à base d'hydrocarbures, les succédanés dangereux des PCB ou les engrais chimiques. Une commission est créée, qui se réunira périodiquement pour examiner les progrès accomplis sur tout le bassin versant qui irrigue l'Atlantique du Nord-Est. Car, en l'absence d'immersions dangereuses, la pollution continue à se déverser sournoisement dans les mers par voie de terre. C'est là un phénomène beaucoup plus difficile à contrôler.

ROGER CANS

(1) Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Islande, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède.

REPÈRES

NUCLÉAIRE

Incendie dans une centrale bulgare

Un incendie s'est déclaré, mardi 22 septembre, dans la partie non nucléaire du réacteur n° 6 de la centrale nucléaire bulgare de Kozlodoui, à environ 150 kilomètres au nord-est de Sofia. Le feu, *« dû à un court-circuit »*, a pu heureusement être rapidement maîtrisé sur cette tranche de 1 000 mégawatts qui était en essai et n'a affecté qu'un des deux groupes de production d'électricité. Bien que cet incident n'ait donné lieu à aucune fuite radioactive, il met une fois de plus l'accent sur cette centrale bulgare, dont la sûreté laisse fortement à désirer.

En février de cette année, cette tranche avait été arrêtée en raison de la défaillance d'une pompe, panne qui avait provoqué le même jour une chute de 50 % de la production de l'autre réacteur de 1 000 mégawatts de cette centrale, qui fournit 40 % de l'électricité bulgare. Un tableau électrique commandant les réacteurs 3 et 4 (440 MW) avait pris feu. Les réacteurs 1 et 2, les plus délabrés, avaient été, quelque temps plus tôt, définitivement arrêtés sous la pression des experts occidentaux. – *(AFP.)*

□ **Fuite d'eau radioactive à la centrale de Dampierre-en-Burly (Loiret).** – Une fuite d'eau radioactive s'est produite samedi 19 septembre à la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly (Loiret). Près de 10 000 litres se sont échappés durant la nuit d'une fissure de 2 centimètres ouverte sur une canalisation reliant le circuit primaire du réacteur numéro 2 au circuit d'injection de sécurité, indique-t-on à EDF. Ils ont été recueillis dans les puisards prévus à cet effet. L'incident a été classé au niveau 1 sur l'échelle de gravité des incidents et accidents nucléaires, qui en compte six. Selon le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), il n'a pas eu de conséquence sur les travailleurs, le public ou l'environnement.

RELIGIONS

Le catéchisme catholique « universel » devrait paraître le 8 décembre

Le catéchisme « universel » de l'Eglise catholique, fruit de six années de travaux (*le Monde* daté 28-29 juin), devrait être rendu public le 8 décembre, préfacé par une lettre apostolique du pape. En ce qui concerne sa publication en France, le consortium d'éditeurs qui s'était réuni en 1991 pour la publication du catéchisme national pour adultes s'était mis sur les rangs avec la « recommandation » de l'épiscopat français.

Mais cette formule a été récusée par le Vatican, qui a donné sa préférence à une seule maison d'édition, Mame, spécialisée depuis la fin du siècle dernier dans les manuels d'instruction religieuse. Mame a signé un accord de coédition avec la librairie Plon.

L'ouvrage sera tiré à 150 000 exemplaires et vendu aux alentours de 135 F. Ce sont les « fuites », paraissant régulièrement dans la presse italienne, qui ont décidé le Vatican d'avancer la publication de ce catéchisme, prévue pour Noël.

Nomination d'un directeur de l'environnement à EDF

Electricité de France vient de nommer un directeur de l'environnement à sa direction générale. Il s'agit de M. Jean-Pierre Bourdier, quarante-huit ans, qui occupait précédemment la fonction de directeur adjoint à la direction de la production et du transport et était chef du service de production hydraulique et coordinateur des questions de l'eau. Selon EDF, cet ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées devrait exercer ses fonctions dans trois directions principales : le contrôle de l'impact de l'activité d'EDF sur l'environnement ; la recherche de solutions aux problèmes posés par l'environnement ; la promotion de l'utilisation des techniques électriques pour la prévention ou le traitement de questions relatives à l'environnement.

FAITS DIVERS

Les vacances d'une petite séropositive

Léa placée d'office

Léa, cinq ans et demi, devait passer ses vacances dans une colonie. Elle s'est retrouvée dans un foyer de l'enfance parce que « coupable » de séropositivité.

Les faits remontent au samedi 15 août. Comme prévu, la maman de Léa conduit sa fille au centre de vacances dans les Hautes-Pyrénées où elle doit rester jusqu'au 24. Là, explique son avocate, Marie-Christine Etelin, elle signale à la directrice que l'enfant est séropositive. Elle lui confie la fiche sanitaire remplie par le pédiatre et précise que Léa doit seulement prendre, quotidiennement, des gouttes de l'antiviral Retrovir. La directrice n'aurait alors pas réagi.

Ce n'est que plus tard dans la journée qu'elle aurait téléphoné à la mère pour lui dire qu'il lui fallait d'urgence un certificat de non-contagion, une décharge en cas d'accident et une ordonnance médicale prescrivant le Retrovir. Bien qu'étonnée d'une telle demande, le sida n'étant pas contagieux mais seulement transmissible par le sang et les relations sexuelles, la maman aurait promis d'envoyer, après le week-end du 15 août, les documents demandés.

Un moment plus tard, le président de l'association de vacances Action loisir aurait à son tour téléphoné et aurait, au cours de la conversation, parlé de la crainte que pourraient éprouver certains parents en apprenant que leurs enfants cohabitaient avec une petite fille séropositive. Il aurait également déclaré qu'il rappellerait pour dire si, finalement, il était possible de garder Léa.

Le parquet est alerté

Le président d'Action loisir reconnaît avoir téléphoné, mais nie le contenu de la conversation. Il affirme avoir dit alors qu'il avait été décidé que l'enfant serait raccompagnée chez elle dans cette soirée du 15 août. Quoi qu'il en soit, la mère, après avoir attendu en vain l'appel, serait sortie. Lorsque la directrice, accompagnée d'un éducateur, arrive avec l'enfant devant le domicile de la petite fille, personne ne répond à l'interphone. Une patrouille de police est intriguée par le petit groupe. A la seconde ronde, les policiers invitent la directrice à venir au commissariat raconter son histoire. Tout naturellement, le parquet est alerté et, engrenage déconcertant, la fillette est confiée à un foyer. Un juge des enfants, Mme Pantz, décide une ordonnance de placement provisoire et ordonne une enquête, à l'issue de laquelle la gamine a été rendue à sa mère.

Pour la maman, seule la peur du sida a amené le responsable de l'association toulousaine Action loisir, responsable de la colonie de vacances, et la directrice du centre (en l'occurrence épouse du président de l'association) à vouloir se « débarrasser » de la petite fille quand ils ont appris sa séropositivité.

Selon le responsable de l'association, également éducateur spécialisé, la séropositivité n'a en aucun cas été la motivation du renvoi de l'enfant dans son foyer. Il parle de document de décharge de responsabilité en cas d'accident et d'ordonnance médicale non remis. Il invoque également *« des raisons personnelles ne concernant que la petite fille et sa mère, ne pouvant pas être divulguées à la presse »*. Il n'en reste pas moins que, déjà victime d'une terrible maladie, l'enfant a dû subir une épreuve que rien ne semble justifier.

Une plainte a été déposée au nom de Léa pour discrimination en raison de santé (loi du 12 juillet 1990). L'association Aides-Toulouse se porte également partie civile.

CHRISTIANE CHOMBEAU

□ **Profanation d'un cimetière juif en Moselle.** – Sept tombes juives du cimetière de Freyming-Merlebach (Moselle) ont été profanées dans la nuit du dimanche 20 au lundi 21 septembre. Des croix gammées, des potences et des slogans antisémites ont été inscrits à la peinture sur des pierres tombales du « carré » réservé à treize sépultures juives dans le cimetière catholique de la ville. Deux mineurs âgés de dix-sept ans résidant à Freyming-Merlebach ont été appréhendés, lundi soir pour le premier, et mardi matin pour le second. Ils ont reconnu les faits et ont déclaré avoir été inspirés par les manifestations contre les immigrés qui se sont produites en Allemagne récemment. Tous deux s'étaient déjà livrés à des déprédations sur trois tombes juives.

JUSTICE

Au tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine)

Les laboratoires cosmétologiques Korff condamnés pour fausses allégations

La quinzième chambre du tribunal correctionnel de Nanterre a, mardi 22 septembre, déclaré coupable *« de publicité comportant des allégations fausses »* M. Giuseppe Dato, responsable européen de la publicité des produits cosmétologiques Korff. A ce titre, ce tribunal a condamné M. Dato à une amende de 150 000 francs et a, en outre, ordonné la publication du jugement dans les quotidiens *France-Soir*, *le Monde* et *Libération*.

Les responsables de la société fabriquant les produits Korff étaient accusés d'avoir financé une intense campagne publicitaire dans différents organes de presse écrite pour la gamme des produits anti-rides Anti-âge retard et Anti-âge super. Ces substances étaient vendues exclusivement en pharmacie, sur la base de 2 500 francs le tube, en entretenant une assimilation abusive entre les propriétés du rétinol (vitamine A) et l'acide rétinoïque (vitamine A acide), cette dernière molécule ne pouvant être obtenue que sur ordonnance médicale (« le Monde Science-Médecine » du 25 septembre 1991).

Un rapport d'expertise sollicité par le tribunal et rédigé par les professeurs Rougereau et Cottenat avait conclu que les produits n'avaient *« aucune aptitude à effacer les rides. Tout au plus peuvent-ils diminuer la profondeur des ridules normales ou subnormales par un mécanisme tout à fait normal de la vitamine, c'est-à-dire l'augmentation de l'épaisseur de l'épiderme et la tendance à la réhydratation d'un épiderme déshydraté »*. L'hebdomadaire *VSD*, qui révélait, en juin dernier, des extraits du rapport des professeurs Rougereau et Cottenat, avait été poursuivi par le fabricant des produits Korff. Dans un référé, celui-ci avait réclamé le retrait de l'hebdomadaire des kiosques mais avait été débouté.

J.-Y. N.

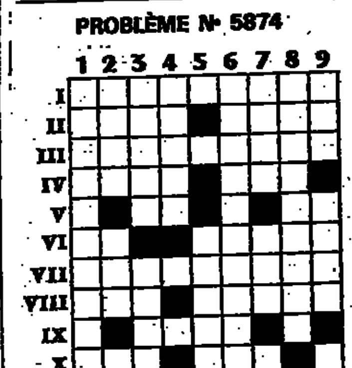
EN BREF

□ ***Le logo du comité de candidature à la Coupe du monde de football est interdit.*** – Le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand, statuant en référé, a interdit, mardi 22 septembre, au comité de candidature de la France à la Coupe du monde de football 1998 d'utiliser un logo que deux publicistes de la ville jugeaient trop ressemblant à une de leurs créations. MM. Michel Chauder et Jean-Yves Lacoste estimaient que le logo, réalisé par l'agence RSCG de Neuilly-sur-Seine, constituait *« un plagiat de leur œuvre »*, un dessin conçu en 1981 pour les championnats du monde d'escrime organisés dans la capitale auvergnate.

□ **M. Michel Rocard inculpé de diffamation.** – Poursuivi en diffamation par M. Jean-Marie Le Pen, M. Michel Rocard a été inculpé, mardi 22 septembre, par le juge d'instruction parisien, Mme Lucie Lehoux. Le président du Front national avait porté plainte avec constitution de partie civile à la suite des propos tenus par M. Rocard sur ses activités durant la guerre d'Algérie, lors de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 » diffusée le 2 février 1992.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5874



HORIZONTALEMENT

I. Trompe s'il n'y en a qu'un. – II. Peut porter le chapeau. Pas innocents. – III. Mise en « page ». – IV. Chargé d'affaires. Place. – V. Pronom. « Terme » de mépris. – VI. Possessif. L'esprit populaire. – VII. Prend facilement la mouche. – VIII. Collera. Aventurier anglais. – IX. Verre de café. – X. Au premier, tour le monde s'arrête. Circule en Suède. – XI. Obtenus. Comme la place quand on fait le vide.

VERTICALEMENT

1. Tendance à se glisser dans les affaires des autres. – 2. Un dieu qui ne manquait pas de souffle. Coule en Suisse. Article. – 3. Risquent de crever quand elles sont blanches. Quand il n'y en a pas un, c'est qu'il n'y a plus d'oseille. – 4. Comme une mule. – 5. Pour être précis, il doit avoir un bon style. – 6. Quand il n'y en a pas, ça dit tout. – 7. Qui devrait être remplacée. Plus dans le coup. Conjonction. – 8. Esaü ne les eut pas à l'oeil. – 9. Direction. Ville de France. Protège une phalange.

Solution du problème n° 5873

Horizontalement

I. Livreur. – II. Ariane. Ar. – III. Pendule. – IV. Semelle. – V. Us. Se. Out. – VI. Sac. Rage. – VII. Bave. Etc. – VIII. Elie. Asti. – IX. Binage. Es. – X. Ré. Do. – XI. Erg. Nérée.

Verticalement

1. Lapsus. Ebre. – 2. Ire. Sablier. – 3. Vins. Caïn. – 4. Rades. Veau. – 5. Enumère. – 6. Uélé. Aèda. – 7. Elogés. Or. – 8. Luette. – 9. Filet. Ciste.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 24 SEPTEMBRE

« L'Opéra-Bastille : sa salle, son plateau, son quartier », 10 h 30, au pied de l'escalier (P.-Y. Jaslet).

« Les salons dix-septième et dix-huitième siècle de la bibliothèque de l'Arsenal » (limité à vingt personnes), 14 h 30, entrée principale sur l'esplanade, angle de la rue de Sully (Monuments historiques).

« Hôtels et églises du faubourg Poissonnière », 14 h 30, métro Poissonnière (Paris pittoresque et insolite).

« Les appartements rocaille du palais Soubise », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Sauvegarde du Paris historique).

« Versailles : le quartier Saint-Louis », 14 h 30, façade de la cathédrale Saint-Louis (Office de tourisme).

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et la place Furstenberg », 14 h 30, devant l'église (E. Romann).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les artisans du faubourg Saint-Antoine à travers cours et passages », 14 h 30, place de la Bastille, devant le café Les Grandes Marches (C. Merle).

« Histoire et fonctionnement de l'hôtel des ventes au Nouveau Drouot », 14 h 30 et 16 h 30, sortie du métro Richelieu-Drouot, sous la grande horloge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escalier inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle », 14 h 30, sortie métro Rue-Montmartre, côté Grévin (Arts et caetera).

« Jardins de la manufacture des Gobelins et château de la Reine-Blanche », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (S. Rojon-Kern).

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale », 15 heures, 33, quai d'Orsay (M.-C. Lasnier).

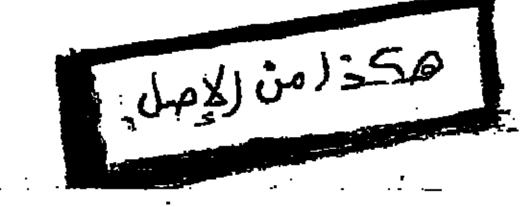
« L'église souterraine de Saint-Sulpice et les chapelles des tours », 15 heures, sur les marches (D. Bouchard).

« Le bazar de la Charité et son quartier », 15 heures, 23, rue Jean-Goujon (Paris pittoresque et insolite).

« Jardins et fondations dans le septième arrondissement », 15 heures, métro Sèvres-Babylone, sortie rue Velpeau (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

Musée social, 5, rue Las-Cases, 20 h 30 : « L'interprétation des rêves en thérapie : le jardin secret », par B. Lempert (L'Arbre au milieu).



Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

L'éducation à l'aune internationale

L'OCDE publie une série d'indicateurs comparant les performances des systèmes éducatifs dans les pays développés

L'EUROPE du Sud à la traîne en niveau de formation, les Etats-Unis en tête des taux d'accès à l'enseignement supérieur, l'Allemagne championne des investissements privés liés à la formation professionnelle, la France détentrice des records de scolarisation et surtout de préscolarisation. La comparaison internationale des différents systèmes éducatifs n'est plus un mythe.

Attendus depuis 1987, date à laquelle les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avaient décidé, à Washington, de s'engager dans une évaluation approfondie de leurs systèmes de formation, les premiers indicateurs chiffrés, spécifiques à l'éducation, viennent d'être publiés par le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement de l'OCDE (1).

Ce tableau est à la fois complexe et passionnant. Trente-six données ont été élaborées afin de mesurer, tout à la fois, le contexte démographique, économique et social de chacun des systèmes (niveau de formation de la population), le coût, les ressources et les processus scolaires (dépenses d'éducation, ressources humaines, flux d'élèves, caractéristiques des prises de décision) et les résultats de l'enseignement proprement dit (taux de réussite, comparaison des acquis des élèves...). Le tout sur des données déjà un peu anciennes (1988), mais qui devraient être actualisées chaque année.

Premier constat : aucun modèle de système éducatif ne s'impose, ni centralisé ni décentralisé. Une étude spécifique aux niveaux de prise de décisions (Etat, région, établissement) suggère seulement que, contrairement à une idée répandue, un système décentralisé ne confère pas nécessairement plus de pouvoir aux établissements sur le terrain, les niveaux intermédiaires entre l'Etat et le terrain «captant» *in fine* ce pouvoir (*le Monde* du 26 septembre 1991).

Cependant, l'étude comparée des différents systèmes éducatifs révèle d'importantes disparités dans les niveaux de formation, notamment entre Europe du Nord et Europe du Sud. Ainsi, en Italie, au Portugal et en Espagne, les deux tiers, voire les trois quarts de la population adulte âgée de vingt-cinq à soixante-quatre ans n'a pas poursuivi ses études au-delà du premier cycle du secondaire (fin de troisième en France). En revanche, en Autriche, en Allemagne, en Grande-Bretagne et dans les pays nordiques, la majorité de la population a au moins le niveau de la fin des études secondaires (baccalauréat). La France, en ce domaine, apparaît légèrement en retrait : la moitié des adultes n'ayant pas poursuivi leurs études au-delà de la troisième.



De même, la proportion de la population ayant atteint l'enseignement supérieur varie considérablement : 35 % des Américains et 30 % des Canadiens, des Australiens ou des Néo-Zélandais y sont parvenus, devançant nettement le Japon (21 %) et les pays européens (entre 15 % et 20 %).

Ces chiffres sont à mettre en relation avec les efforts (publics et privés) fournis par chacun des pays pour faire tourner au mieux leur «machine» éducative. Ainsi, le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Allemagne et l'Irlande sont ceux qui consacrent à l'éducation la plus grande part de leur richesse nationale (plus de 6 % de leur PIB ; 5,7 % en France, toujours en 1988).

Mais le classement n'est plus tout à la fait le même si l'on considère les dépenses rapportées au nombre d'élèves. Le ratio, au sein de l'OCDE, peut ainsi varier du simple au triple. Il est le plus bas en Espagne et en Irlande, la France se situant dans la moyenne de l'OCDE. Particularité allemande, le secteur privé (notamment le secteur de la formation professionnelle) représente à lui seul 30 % du total des dépenses (contre 12 % en France). De même, le quart des dépenses japonaises proviennent de fonds privés, destinés majoritairement au secteur universitaire. Reflet des choix politiques, la répartition des dépenses publiques d'éducation est éclairante. Ainsi, la France a incontestablement misé avec succès sur la scolarisation et notamment la préscolarisation. En tête des taux de scolarisation (62 % des deux à vingt-neuf ans) avec la Belgique et l'Espagne, loin devant l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les pays nordiques et les Etats-Unis (autour de 53 % chacun), la France consacre 10,2 % de ses dépenses d'éducation à la préscolarisation. Avec la Belgique, elle est la seule à scolariser la quasi-totalité des enfants de trois ans.

Sérieuses lacunes

En revanche, si la France réussit plutôt mieux à juguler ses sorties sans qualification (15,5 % en 1988) que la plupart de ses voisins européens (hormis l'Allemagne et le Danemark), l'examen des indicateurs laisse apparaître de sérieuses lacunes concernant l'efficacité de son enseignement supérieur. La France présente ainsi en 1988 un faible taux d'accès à l'enseignement supérieur (36 % d'une classe d'âge, 23 % pour l'entrée en université), comparé aux Etats-Unis (respectivement 69 % et 47 %) ou au Japon (51 % et 24 %). Les résultats demeurent néanmoins meilleurs que ceux de l'Allemagne (28 % et 19 %) et nettement plus performants que ceux de la Grande-Bretagne (21 % et 15 %).

Par contre, une fois arrivé à l'université, un Allemand, un Japonais, un Néerlandais, un Britannique, un Suédois, a au moins 80 % de chance d'obtenir son diplôme en fin de scolarité après avoir suivi un cursus normal. La France, au contraire, fait partie du peloton de queue au regard des taux de survie en université (55 %).

Inévitablement, les observateurs ne manqueront pas de rapprocher ces résultats du fait que les dépenses françaises par étudiant dans l'enseignement supérieur sont également – en 1988 – parmi les plus faibles des pays de l'OCDE : deux fois moins importantes que les dépenses (publiques et privées) effectuées par les Etats-Unis et 40 % inférieures à celles du Japon.

Enfin, pour clore leur ouvrage, les experts de l'OCDE ont analysé le devenir des élèves. Sauf exception, comme au Portugal, où le chômage frappe sans distinction, les diplômes constituent effectivement un rempart efficace contre le chômage, notamment en France, même si, notent les experts, *«les données laissent à penser que même une scolarité post-obligatoire n'est pas une garantie absolue»* d'emploi. Plus la formation est élevée, plus le salaire monte. Mais l'éventail des salaires varie d'un pays à l'autre : très ouvert aux Etats-Unis, où la prime à la formation est évidente, il est plus resserré dans les pays nordiques. La fourchette des salaires s'élargit également pour les femmes et indique de même qu'à niveau de formation égal les hommes ont toujours en général des salaires plus élevés que les femmes.

J.-M. Dy.

(1) *Regards sur l'éducation*, OCDE, 1992, 148 p., 110 F.

Premiers de lecture...

Suite de la première page

Soit, au total, un échantillon de quelque 200 000 élèves dans des milliers d'établissements représentatifs de la diversité du paysage scolaire de chacun des pays. Pour la France seule, ce sont 1 877 élèves de CM1 dans cent quarante écoles et 2 618 élèves de troisième dans cent quarante collèges qui ont participé à l'enquête, sous la responsabilité scientifique du Centre international d'études pédagogiques de Sèvres.

Pour les écoliers comme pour les collégiens, trois types de textes ont été soumis aux élèves pour mesurer précisément leurs capacités de lecture et de compréhension : un document, un exposé et une narration. Le choix de ces textes a été réalisé conjointement par les centres de recherche concernés de chacun des pays participants, afin notamment d'éliminer autant que possible les biais culturels qui auraient pu fausser les comparaisons.

Collèges à l'honneur

Les résultats sont éloquents. Pour les élèves de neuf ans (CM1), la France arrive – selon le type de texte – au quatrième, cinquième ou sixième rang derrière la Finlande, la Suède, les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande et l'Italie. Par rapport aux pays de la Communauté européenne (1), la France se place en tête, accompagnée, selon les domaines de lecture, par l'Allemagne (pour les documents) et par l'Italie (pour les exposés et les narrations). Les performances des écoliers français sont nettement supérieures à celles de leurs condisciples irlandais, belges, espagnols et plus encore par rapport aux élèves portugais, néerlandais ou danois.

Mais le résultat le plus spectaculaire de cette enquête internationale est la performance remarquable des collégiens français. La crise d'identité de nos collèges est si pesante, ils sont l'objet de critiques si virulentes que l'on aurait pu s'attendre à trouver les collégiens français à la traîne.

Or, parmi les pays de la Communauté européenne, les résultats des élèves français de troisième sont de loin les meilleurs, en particulier pour la compréhension de l'exposé et de la narration. Pour ces deux domaines de lecture, leur score est de l'ordre de 550 points, contre 520 points environ pour l'Italie, l'Allemagne ou le Portugal et 500 points ou moins pour les Pays-Bas, l'Espagne ou la Belgique.

Si l'on élargit la comparaison à l'ensemble des pays de l'OCDE, les collèges français restent très performants, placés sans conteste dans le groupe de tête, aux côtés de la Finlande, de l'Islande ou de la Suède.

Cette enquête sur la lecture est d'autant plus intéressante qu'elle conforte les résultats, déjà encourageants, d'une autre enquête internationale (menée en 1991 par une association américaine – l'International Assessment of Educational Progress – et dont les résultats viennent d'être publiés), sur les acquis en mathématiques et en sciences d'élèves agés de treize ans d'une vingtaine de pays. En mathématiques, les collégiens français se situent en sixième position, derrière la Corée, Taïwan, la Suisse, la Hongrie et l'URSS, mais devant les Etats-Unis ou le Canada. Le résultat est moins convaincant pour les sciences, où la France se situe au dixième rang des performances.

Il ne s'agit pas de faire dire à ces comparaisons internationales, comme aux indicateurs que vient d'élaborer l'OCDE sur le rendement et les performances des systèmes éducatifs plus qu'ils ne signifient. Pas davantage de s'abriter derrière les moindres performances des autres pays développés pour masquer ou oublier les problèmes évidents auxquels est confrontée, chez nous, l'éducation nationale, de l'école à l'Université.

Mais ces chiffres permettent au moins de prendre quelque recul, de relativiser craintes et fantasmes hexagonaux. Comme le souligne Mme Emilie Barrier, responsable, au CIEP de Sèvres, de l'enquête sur la lecture, *«en France, environ 5 % des élèves ont de réelles difficultés de lecture, tandis que 20 % sont d'excellents lecteurs. Le niveau d'exigence très fort dans nos établissements explique certainement, pour partie, la qualité des performances observées»*. En attendant l'analyse plus fine de ces résultats, pour tenir compte de l'environnement scolaire et familial des élèves, ces premières indications posent néanmoins d'utiles balises dans un débat toujours prompt à verser dans la rumeur, voire la démagogie.

GÉRARD COURTOIS

(1) Le Royaume-Uni et le Luxembourg n'ont pas participé à l'enquête.

Un entretien avec M. Claude Thélot

Le directeur de la prospective au ministère de l'éducation prône l'instauration en France d'«une véritable culture de l'évaluation»

«L'OCDE publie, depuis une vingtaine d'années, des indicateurs économiques. Pourquoi a-t-il fallu attendre aussi longtemps pour obtenir le même type de données internationales sur l'éducation?

– Il y a deux raisons à cela. Une raison historique, tout d'abord. Jusqu'à une date récente, l'acte éducatif était considéré comme essentiellement qualitatif. L'idée qu'il puisse être quantifié et évalué n'était pas acceptée. Prenez, en France, les sorties sans qualification de notre système scolaire, soit aujourd'hui 92 000 jeunes, 10 % d'une génération. Tout le monde crie au scandale. Mais en 1973, lorsque ce chiffre atteignait 220 000 jeunes, soit le quart d'une génération, personne ne disait rien ! A l'époque, les problèmes d'insertion professionnelle des jeunes ne pesaient pas aussi lourdement, et l'on n'avait guère le souci de l'efficacité de l'école. Donc, on n'évaluait pas.

» En même temps que le système éducatif s'améliore, il est plus critiqué, on lui demande plus de comptes. La démarche même d'évaluation devient donc plus légitime et nécessaire, tant au niveau international qu'en France. C'est pourquoi nous avons publié en début d'année une brochure intitulée «l'Etat de l'école», constituée de trente indicateurs à partir desquels notre système éducatif est évalué. La deuxième raison est plutôt technique et tient à la difficulté qu'il y a à produire des indicateurs sociaux en général.

– A quel moment cette démarche d'évaluation est-elle devenue précisément légitime?

– En France, au début des années 80, avec la décentralisation, dès lors que sont intervenus dans le financement et le fonctionnement du système éducatif d'autres acteurs que l'État : les collectivités locales, les familles, les élèves. La demande sociale d'évaluation s'est alors considérablement accrue. En outre, la société française a pris conscience que la formation est un facteur de compétitivité économique.

» Dans le même temps, les responsables politiques ont senti qu'il fallait répondre à cette demande et qu'y répondre allait permettre d'améliorer, en retour, l'efficacité du système. C'est là la double fonction de ce genre de documents que publie l'OCDE. Une fonction externe, fondée sur la transparence, destinée à favoriser l'émergence d'un débat sérieux sur le système scolaire, fondé sur des données solides, rationnelles, plus pertinentes que, par exemple, le seul taux de réussite au bac... Et une fonction interne, qui revient à donner à tous les acteurs éducatifs, en particulier les chefs d'établissement et les enseignants, un moyen permanent d'infléchir et d'améliorer leur action.

Les dangers de la rumeur

– Les indicateurs publiés permettent-ils d'extraire des modèles de système éducatif?

– Pour le moment, absolument pas. Il fallait commencer par privilégier une visée essentiellement descriptive. Le problème est qu'il n'y a pas encore de consensus dans la communauté scientifique sur l'exploitation qui peut être faite de ces données en terme de modèle explicatif d'un système éducatif. Ainsi, il faut se garder de faire des rapprochements trop hâtifs. Si, par exemple, on remarque que le niveau des élèves en mathématiques à treize ans varie, au niveau international, en même temps que la quantité de devoirs qu'ils font à la maison, on ne peut pas avancer sans nuances qu'il y a nécessairement en ce domaine lien de cause à effet même si ceci constitue une forte présomption.

– Quelles sont les limites du travail effectué par l'OCDE?

– Tout d'abord, la photographie obtenue reste un peu trop générale, pas assez affinée. Ensuite, le manque de comparabilité dans le temps, inévitable pour un premier jet, mais qui dans une seconde version sera sans doute présente pour avoir une image fidèle de l'évolution de l'enseignement dans les pays de l'OCDE. La quasi-absence, enfin, d'indicateurs permettant de mesurer l'équité d'un système éducatif. On évalue toujours plus l'efficacité d'un système que son équité, c'est-à-dire l'analyse de ses disparités internes. Il faudrait, par exemple, pouvoir comparer certaines données par établissements ou par élèves, selon les catégories sociales.

» Cependant, le travail mené est considérable, car il permet de relativiser des données d'un pays à un autre. A partir du moment où l'on veut juger un système éducatif sur ses résultats, il faut pouvoir raisonner relativement, dans le temps et dans l'espace. Il ne faut pas se faire piéger sur le niveau absolu et dire par exemple : *«x% des élèves français de sixième ne savent pas lire»*, car cela ne veut rien dire en soi. Il y a bien sûr différents niveaux qualitatifs de lecture. On parle souvent de l'âge d'or de Jules Ferry ! Allons y regarder de plus près. On évoque les paradis des systèmes décentralisés ! Allons voir aux États-Unis, où les disparités sont très fortes, entre établissements ou entre élèves.

– N'y a-t-il pas, en ce domaine, un effort d'information important à faire?

– L'état d'information de la population française sur la question des connaissances des élèves est effectivement très faible. Le sytème éducatif a toujours été plus enclin à mettre en avant les questions de moyens, beaucoup plus rarement l'enjeu des résultats. Or c'est justement sur les résultats que l'on nous juge.

» Aujourd'hui, si vous n'évaluez pas (un collège, un lycée, un système), vous laissez libre cours à la rumeur. Précisément parce que la demande sociale est devenue très forte. Or la rumeur est rudimentaire, *sans nuances («c'est bon», «c'est mauvais»)*, ce qui est désastreux. D'autant que la rumeur est tenace : dès que vous avez été étiqueté, cela dure dix ans. Evaluer, c'est donc combattre la rumeur sur ces deux terrains-là. En France, le ministre a souhaité que «l'Etat de l'école» soit publié chaque année au moment du débat budgétaire et qu'au-delà de ces indicateurs, l'évaluation soit plus systématique. C'est en ce sens que je lui remettrai prochainement un rapport sur ce que l'on sait aujourd'hui des connaissances des élèves, de leur évolution dans le temps et de leur niveau par rapport à l'étranger. Il faut que s'instaure, à moyen terme, une véritable culture de l'évaluation.»

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL DUMAY

هكذا من الأصل

Universitaires chercheurs d'emplois

Des enseignants veulent aider les étudiants à entrer dans la vie professionnelle

LA quinzaine d'universitaires qui suivent la session XI organisée par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) cherchent-ils à quitter l'enseignement supérieur? Sont-ils à ce point découragés par la lourdeur de l'institution, désespérés par les étudiants, qu'ils souhaitent se jeter dans le grand bain de l'entreprise? Pas du tout. Malgré les apparences, les «stagiaires-universitaires» de l'APEC ne veulent pas se reconvertir. Réunis à Paris pour trois jours de formation (1), ils sont venus réfléchir aux moyens de mieux aider les étudiants à s'insérer dans la vie professionnelle.

«Nous ne pouvons plus nous contenter de former deux agrégés par an sur une promotion de quatre cents étudiants, lance M. Jean-François Marchat, maître de conférences en sciences de l'éducation de l'université de Limoges. *Il faut s'occuper des 398 autres et aider, de l'intérieur, l'institution à s'adapter à cette exigence.» «Nous avons une responsabilité sur le devenir des étudiants; elle ne se limite pas seulement à l'acquisition de savoirs théoriques»,* renchérit Mme Annick Tréguer, agrégée d'espagnol et assistante à l'université de Paris-III.

Professeurs, maîtres de conférences ou encore responsables de services de formation continue, venus de grandes universités parisiennes ou de modestes facs provinciales, enseignants de disciplines aussi variées que la biochimie ou les sciences de l'éducation, les langues étrangères appliquées, l'automatique ou la botanique, tous s'accordent sur le même constat : l'Université ne peut plus se permettre d'occulter ou de négliger l'avenir professionnel de ses étudiants. Longtemps enfermée dans son splendide isolement, elle ne peut plus se contenter de reproduire une élite de chercheurs et d'enseignants et doit se préoccuper du sort des étudiants, de plus en plus nombreux, qui s'orienteront, diplôme en poche, vers l'industrie, le commerce ou les services.

Comment leur faire comprendre qu'ils sont de futurs cadres? Comment les y préparer? Par quelle formation spécifique? Comment, enfin, bousculer une institution et des collègues le plus souvent réticents à l'égard de tout ce qui pourrait les écarter de leur mission traditionnelle ?

Changer les mentalités

L'objectif du stage proposé par l'APEC n'est pas de fournir des solutions déjà expérimentées ou des recettes clé en main. Il dépasse la simple acquisition des techniques de recherche d'emploi déjà proposées aux universitaires depuis 1978. A l'époque, la «liaison enseignement supérieur» de l'APEC tentait de répondre aux besoins les plus urgents, en transférant ses compétences et ses méthodes aux enseignants volontaires ou aux responsables des services communs universitaires d'information et d'orientation (SCUIO). Petit à petit, l'Université s'est adaptée, expérimentant des unités de valeur, mettant en place des stages, créant des filières à finalité professionnelle... Mais les expériences restent limitées; la démarche et les actions entreprises ont du mal à s'institutionnaliser (*voir encadré).*

Afin de poursuivre son action, l'APEC cherche, aujourd'hui, à travailler en amont, directement auprès des enseignants-chercheurs. Non seulement ces derniers peuvent devenir des relais naturels et efficaces auprès des étudiants, mais ils ont aussi la possibilité de modifier, de l'intérieur, la politique de l'université. M. Jean-Louis Roussel, qui vient d'être nommé professeur à la faculté de pharmacie de l'Université de Montpellier-I, reconnaît que ses nouvelles fonctions vont accroître sa marge de manœuvre, mais il est également conscient qu'il ne peut pas *«rater le coche».* L'originalité réside dans la méthode proposée. Plutôt que de recourir à des discours théoriques dont l'effet pédagogique est incertain, les formateurs de l'APEC proposent aux enseignants de revenir sur leur propre parcours, de découvrir l'importance qu'ont eu, sur leur carrière, leurs activités extra-universitaires et de prendre conscience des responsabilités qu'ils exercent, en dehors des missions traditionnelles d'enseignement et de recherche auxquelles ils cantonnent volontiers leur métier d'universitaire. Bref, de s'appuyer sur leur propre expérience pour préparer les étudiants à exercer leurs futures responsabilités.

Les enseignants qui suivent ces stages sont volontaires. Et, pour tout dire, minoritaires. *«Nous accueillons ici des enseignants qui sont très investis par leur mission,* indique Mme Mireille Harrari, de la «liaison enseignement supérieur». *Ils sont tout à fait conscients de la nécessité de préparer leurs étudiants à une future carrière. Nous n'avons donc pas à les convaincre. Ils consacrent une partie très importante de leur activité à cette tâche et y ont parfois sacrifié leur propre carrière, car ils n'ont plus le temps de faire de la recherche.»* Ainsi Mme Annick Tréguer a pris en charge, dans son université (Paris-III), les stages des étudiants en espagnol et anime depuis deux ans une unité de valeur de pré-professionnalisation. En revanche, sa thèse piétine un peu depuis quelques années.

«Les enseignants qui viennent suivre une formation, ajoute Mme Marie-Ange Maugen, de l'APEC, *ont besoin de partager leurs expériences, de chercher des solutions avec d'autres, en fait d'être guidés, car souvent ils naviguent à vue. Leur souci de préparer les étudiants n'est en effet pas partagé par la majorité de leurs collègues.»* Mme Arlette Madic, chargée de mettre en place un service emploi à l'université du Val-de-Marne (Paris-XII), partage cette analyse : *«L'insertion professionelle des étudiants ne fait pas partie des préoccupations de tous les enseignants.»*

Mme Mariam Moukaddem, enseignante en biochimie à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), reconnaît de son côté que ses enseignements de communication à des moniteurs en dernière année de thèse sont regardés de haut par ses collègues. *«Ils en ont pourtant besoin. Je leur demande d'expliquer leur travaux de recherche à leur concierge. Rien de tel pour se rendre compte qu'ils ne sont pas compréhensibles par de jeunes étudiants!»,* indique cette jeune femme, qui a fait une partie de ses études à l'université américaine de Beyrouth avant de venir en France.

Le plus souvent, les initiatives relèvent de l'apostolat individuel ou du dynamisme d'une petite équipe. A Besançon, par exemple, il a fallu la volonté d'une poignée d'enseignants pour que l'université de Franche-Comté propose aux étudiants des moyens de se former aux techniques de recherche d'emploi. M. Alain Chevillard, aujourd'hui directeur du service de formation continue, se souvient des soirées du vendredi, il y a trois ans, où les étudiants de sciences, de biologie et de lettres se retrouvaient avec des sandwichs chez l'un des enseignants pour apprendre à rédiger un *curriculum vitae.* La transformation en maîtrise de sciences et techniques (MST) de la maîtrise qu'il dirigeait lui a permis d'insérer cette formation dans l'enseignement. *«Les étudiants d'autres départements nous demandent d'y assister, mais nous n'avons pas les moyens de les accueillir tous»,* explique-t-il.

Si les expériences se multiplient dans les établissements d'enseignement supérieur, leur mise en place nécessite une énergie considérable. Ainsi, proposant un système de tutorat pour l'accueil des nouveaux étudiants à l'université de Limoges, M. Jean-François Marchat a obtenu immédiatement l'accord de la présidence de l'université. En revanche, il lui a fallu chercher lui-même les moyens nécessaires, quémandant des crédits à l'administration puis au centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Ayant découvert l'existence du fonds de la vie étudiante (40 francs par étudiant reversés au CROUS), il a demandé à la présidence d'en prélever une partie pour financer le tutorat. Les tuteurs seront donc rémunérés. Le système n'est pas encore parfait, estime cependant cet enseignant, qui souhaite que le tutorat devienne optionnel et soit inscrit dans le cursus universitaire.

Dans quelques semaines, les «stagiaires-universitaires» de l'APEC se retrouveront à Paris pour une petite piqûre de rappel. Cela devrait être aussi l'occasion d'instaurer des relations plus durables, car chacun ressent la nécessité de créer un réseau et de sortir de l'isolement dans lequel s'essoufflent bien des énergies.

MICHÈLE AULAGNON

(1) Le coût de ce stage à l'APEC est de 600 francs par participant. Il est pris en charge par l'Université.

Les services de placement

Le souci d'aider les étudiants à s'insérer dans la vie active est de plus en plus perceptible, aujourd'hui, dans les universités. Et les moyens employés pour y parvenir sont multiples : modules de pré-professionnalisation, sessions de techniques de recherche d'emploi, forums d'entreprises, stages obligatoires ou facultatifs...

Quelques établissements d'enseignement supérieur sont allés plus loin en créant des services emploi chargés de l'insertion professionnelle. Parmi les universités de la région parisienne, deux établissements d'enseignement supérieur, Paris-IX (Dauphine) et Paris-II (Assas), y ont recours. Trois autres universités, Paris-VII, Paris-VIII et Paris-X, devraient adopter une démarche similaire. Ces services emploi centralisent la totalité des offres destinées aux étudiants diplômés. Les propositions de stages ou de petits boulots ne sont pas, traditionnellement, traitées, même si elles sont diffusées. Le service emploi propose les offres aux étudiants, sans leur préciser le nom de l'entreprise intéressée. Les membres du service procèdent alors à une présélection des candidats pour l'entreprise.

Le bureau de l'emploi de l'université de Dauphine existe depuis plus de dix ans. Financé par le forum d'entreprises de l'établissement et les cotisations des étudiants de deuxième et troisième cycle, il traite près de mille offres d'emplois chaque année. A l'université d'Assas, le service placement fonctionne de façon différente. Intégré à la cellule d'information et d'orientation, il traite sept cents annonces par an. Elles sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage. Les candidats intéressés, en deuxième et troisième cycle uniquement, s'inscrivent gratuitement. Le service placement propose ensuite une sélection de candidatures à l'entreprise.

Des expériences similaires sont mises en œuvre dans bon nombre d'universités de province.

M. A.

EDUCATION ◆ CAMPUS

Enseignants et policiers à la même école

Les chemins étroits de la « médiation scolaire »

BANAL conflit de voisinage sur fond de banlieue et d'immigration : M. X., ouvrier français arrose son jardin quand survient son voisin, M. P., ouvrier turc. Pour une broutille, une histoire de ballon ou de plates-bandes, les insultes pleuvent puis les coups. Résultat : sept jours d'*incapacité temporaire* de travail pour M. X., un dépôt de plainte à l'encontre de M. P. et, pour les deux protagonistes de ce fait divers ordinaire, une convocation chez les médiateurs. Pour tenter d'obtenir un rabibochage à l'amiable.

Nicole Hervé, professeur de français dans la ZEP de Vaulx-en-Velin (Rhône), et Marcel Jacob, inspecteur au service des renseignements généraux de Palaiseau (Essonne), jouent le rôle des médiateurs. Le travailleur turc, c'est M. Lafon, gardien d'immeuble dans le quartier Mermoz à Lyon. Quant à M. P., c'est Michel Redoux, conseiller d'éducation au collège Jules-Vallès de Fontaine (Isère) qui lui prête sa voix. Mélange détonnant et surprenant. Chacun s'applique, avec sérieux, à vivre de l'intérieur cette situation peu commune. Même si l'inspecteur des RG, visiblement un habitué des formations en tout genre, n'est pas très à l'aise sous sa casquette de « médiateur » et si Nicole Hervé, l'enseignante, avoue être un peu perplexe sur le sens de l'exercice.

Organiser, à la fin des vacances d'été, quatre jours de formation sur *« la médiation dans la cité et à l'école »* tenait de la gageure. Parce que le concept est assez flou, les *expériences très sporadiques* – malgré une bonne implantation à Lyon, ville d'accueil de cette université d'été –, et l'application au modèle scolaire pour le moment aléatoire. Y faire participer des professionnels venus d'horizons aussi différents, principaux de collège, responsables d'association, instituteurs, policiers, flotiers ou gardiens d'immeubles, n'était pas non plus un pari gagné d'avance.

Si Nicole Hervé a accepté de sacrifier quatre jours de vacances, c'est, explique-t-elle, parce que les enseignants de la zone d'éducation prioritaire (ZEP) de Vaulx-en-Velin, dont elle assure la coordination en plus de son travail de professeur de lettres, *« veulent qu'on les aide à résoudre leurs conflits avec les élèves »*. Les motivations du conseiller d'éducation de Fontaine sont plus floues. Envie de se sortir d'une fonction *« forcément limitée »* et de rencontrer d'autres professionnels, simple curiosité aussi à l'égard des policiers. Sur les soixante participants, la moitié appartiennent à l'éducation nationale. Qu'ils soient enseignants, chefs d'établissement, infirmières ou assistantes sociales, la plupart travaillent dans la région Rhône-Alpes dans des établissements difficiles.

S'ouvrir aux partenaires extérieurs à l'éducation nationale, c'est l'originalité de la formule des universités d'été qui, depuis leur lancement en 1983, remportent un succès grandissant : le nombre des stagiaires a pratiquement doublé en neuf ans et a dépassé, cette année, le seuil des 5 000. Cent soixante sessions différentes étaient proposées contre dix-neuf en 1983.

Ni vainqueur ni vaincu

Dans le cadre du plan d'action pour la sécurité présenté conjointement par le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, et le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, en mai dernier (*le Monde* du 27 mai), sept universités d'été étaient organisées cette année, du 31 août au 5 septembre, autour d'un thème central : l'école, la ville et ses problèmes. Au menu : violence, sécurité, prévention des déviances liés à l'adolescence, lutte contre la toxicomanie.

Le thème choisi par M. Jean-Pierre Bonafé-Schmitt, chercheur au Groupe lyonnais de sociologie industrielle (CNRS) de Lyon-II et, par ailleurs, animateur des boutiques de droit de Lyon et des Minguettes, à Vénissieux, s'inscrivait délibérément hors de ces thèmes bien balisés. A la boutique de droit des Minguettes, une structure de médiation, animée par six bénévoles, a été mise en place depuis 1989. Formés en une trentaine d'heures à la gestion des conflits et à la *conduite d'entretien, ces derniers* interviennent pour régler conflits de voisinage, différends entre locataires et sociétés HLM, voire affaires pénales de vol ou de racket.

« La médiation est un lieu autonome de régulation des conflits, explique Jean Pierre Bonafé-Schmitt. *C'est une structure de proximité et un mode alternatif de règlement des litiges moins long et moins coûteux que la voie judiciaire, mais, surtout, où il n'y a ni vainqueur ni vaincu. L'essentiel est de rétablir la communication puisque les deux parties doivent poursuivre leur vie en commun. Or, curieusement, alors que ces petits conflits entre élèves, enseignants et parents empoisonnent la vie de nombreux établissements scolaires, ces derniers sont totalement restés à l'écart des quelques expériences grenobloises, lyonnaises ou strasbourgeoises. »* Et, plus encore des expériences américaines de médiation scolaire, qui font l'objet, outre-Atlantique, d'un véritable engouement.

De fait, les soixante stagiaires accueillis à l'école nationale de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or sortiront un peu sceptiques de leur quatre jours de formation. Ravis, certes, en vieux routiers de la formation continue, de découvrir de nouvelles pistes, mais plus que réticents, finalement, à les emprunter dans leur propre établissement. Preuve qu'il ne suffit pas de faire se rencontrer des « partenaires » pour qu'ils décident d'agir ensemble.

CHRISTINE GARIN

COURRIER

La galère des redoublants

Je vous écris pour manifester mon étonnement et mon indignation devant les incohérences de l'éducation nationale. Mon fils, dix-sept ans, a raté son bac C avec de mauvaises notes. C'est un élève studieux, mais que l'approche de l'échéance a paniqué, et ses notes ont dégringolé depuis le début de l'année. Le lycée où il vient de terminer son second cycle, Fénelon pour ne pas le nommer, refuse le redoublement à ses propres recalés au bac, avec l'argument imparable qu'ils ont assez d'élèves de première qui passent en terminale.

Nous avons donc fait le tour des lycées du quartier, avant le 14 juillet et début septembre : Montaigne (où son frère jumeau entre en terminale B), Monet, Rodin, Paul-Bert, pour recevoir les réponses suivantes :

« Nous n'avons plus de place. »

« Nous ne prenons que les redoublants qui ont un bon carnet scolaire... » Evidemment !

« La scolarité n'est obligatoire que jusqu'à seize ans, l'éducation nationale n'est pas tenue de vous trouver une place. Vous n'avez qu'à vous adresser à l'enseignement privé. »

« Vous pouvez essayer de le mettre en banlieue »... et changer d'académie !

Finalement l'inspection d'académie, elle-même, nous a affirmé qu'elle nous donnerait sans doute une réponse après le 16 septembre, c'est-à-dire six jours après la rentrée. Voilà les conditions favorables à la remise au travail de mon fils et des nombreux élèves qui sont dans son cas. Est-ce que je rêve ou bien plusieurs ministres de l'éducation ont-ils fixé comme objectif 80 % de bacheliers pour l'an 2000 ?

Mme BAUDRY
(Paris)

REPÈRES

DÉLÉGUÉS ÉLÈVES. Une circulaire, publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation nationale du 10 septembre, fixe la procédure et le calendrier d'élection, pour l'année 1992-1993, des trois représentants lycéens au Conseil supérieur de l'éducation (CSE). Ce sont les représentants des lycéens aux conseils académiques de la vie lycéenne qui sont électeurs et éligibles. Les candidats au CSE devront faire connaître leur candidature avant le 26 décembre 1992 et les élections auront lieu, par correspondance, avant le 1er février 1993.

GRENOBLE. Un atelier a réuni, du 11 au 19 septembre à l'université Stendhal (Grenoble-III), trente « thésards » et seize enseignants européens en sciences de l'information et de la communication. L'une des toutes premières réunions doctorales en sciences humaines à être agréée par le Conseil de l'Europe, cet atelier est la première réalisation concrète du réseau universitaire européen « Communications et médias ». Lancé au printemps 1990, ce réseau regroupe dix universités se distinguant dans le domaine des sciences de la communication, et désireuses de multiplier leurs échanges et leurs coopérations. Outre Grenoble-III, participent à ce réseau les universités de Bologne, Hanovre, Lausanne, Madrid, Sterling, Stockholm, l'université autonome de Barcelone, l'université libre de Bruxelles et l'université Westminster de Londres. Par ailleurs, des universitaires de Lubiana, Saint-Pétersbourg, Varsovie et Vilnius ont été invités.

PAYS-BAS. Le gouvernement néerlandais remboursera désormais le montant des droits d'inscription universitaires aux étudiants originaires des pays de la Communauté économique européenne venant faire des études aux Pays-Bas. Cette disposition s'inscrit dans le cadre des règles communautaires imposant, pour l'accès à l'enseignement, de traiter tous les ressortissants de la CEE de la même façon. Le montant des droits d'inscription universitaires atteint, pour l'année 1992-1993, 865 écus, soit près de 6 000 francs. A l'heure actuelle, environ 3 400 étudiants de la CEE font la totalité de leurs études aux Pays-Bas.

RECHERCHE. La Communauté économique européenne tente de favoriser la mobilité des chercheurs universitaires. Ainsi, un programme particulier, intitulé « Capital humain et mobilité », d'un montant de 455 millions de francs, soit 65 millions d'écus, est mis en place de 1992 à 1994. Une réunion du comité de gestion de ce programme s'est tenue à Bruxelles le 3 août afin d'attribuer les 800 bourses d'échanges à de jeunes chercheurs venant de soutenir leur thèse. Le nombre de candidatures était dix fois supérieur à ce chiffre. Les laboratoires français accueilleront 32 % des candidats retenus, alors que les étudiants français partant pour les autres pays de la Communauté ne représentent que 13 % de l'ensemble.

RELIGIONS. Aux professeurs du second degré public et privé qui souhaiteraient combler leurs lacunes en matière de culture religieuse, l'Institut catholique de Paris propose, dans le cadre de ses cours de formation permanente, une série de douze séances de deux heures d'introduction aux grandes religions (bouddhisme, christianisme, islam et judaïsme) et de réflexion sur les enjeux de la culture religieuse à l'école.

► **Renseignements : Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : (1) 42-22-41-80 poste 328.**

SYNDICATS. Le Syndicat national des professeurs de lycées professionnels (SNETAA), réuni en conseil national élargi à Evry les 16 et 17 septembre, a décidé de réserver la question de son maintien au sein de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) *« au moins jusqu'au mois de décembre »*. Le SNETAA, dont l'existence à l'intérieur de la fédération est mise en cause par la transformation du Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC) en Syndicat des enseignants (SE), qui doit, comme lui, syndiquer les enseignants du technique, attend donc, pour se déterminer, les résultats du congrès extraordinaire de la FEN à Paris le 6 octobre (destiné à ratifier l'exclusion du SNES-second degré et du SNEP-éducation physique), et celui de Perpignan, début décembre, destiné à entériner les modifications de champ de syndicalisation de chacun des syndicats de la FEN.

هكذا من الأصل

La rentrée des IUT

M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, devait installer officiellement, jeudi 24 septembre, la nouvelle Commission consultative nationale des instituts universitaires de technologie (IUT) créée, en juin dernier (*le Monde* du 18 juin). Constituée de vingt-six membres (enseignants, personnalités qualifiées, représentants des employeurs, des salariés et des étudiants), ce nouvel organisme a pour mission de réfléchir à l'évolution des IUT, à leur développement et à leur place dans le paysage de plus en plus complexe des formations technologiques supérieures.

Une telle réflexion ne sera pas inutile, tant les IUT ont été bousculés et perturbés, depuis deux ans, par les initiatives tous azimuts du ministère de l'éducation : lancement des nouvelles formations d'ingénieurs Decomps, création des instituts universitaires professionnalisés (IUP) qui privent les IUT de l'espoir de prolonger leurs cursus, ou encore ouverture massive de places supplémentaires en IUT afin d'accueillir davantage de bacheliers technologiques et de répondre à la volonté des collectivités locales de bénéficier de formations supérieures.

Ainsi, pour la seule rentrée 1992, 9 nouveaux IUT ouvrent leurs portes et, au total, 48 nouveaux départements sont créés – ainsi que 600 emplois d'enseignants et 171 postes de personnels administratifs – afin d'accueillir près de 7 000 étudiants supplémentaires, dont 5 200 en première année. Cela représente une augmentation de 11,7 % des flux d'entrée et le mouvement devrait se prolonger l'an prochain avec la création prévue de 52 départements supplémentaires.

Au-delà de cet effort quantitatif et budgétaire, le ministère s'efforce manifestement de calmer la grogne des directeurs d'IUT après la création des IUP. A l'initiative des universités, suggère ainsi la direction des enseignements supérieurs, « *de nouvelles composantes internes à l'université pourraient voir le jour pour rapprocher les diverses formations technologiques à finalité professionnelle, notamment aux niveaux bac+2 et bac+4 (...). Ainsi des échanges de services d'enseignement seront développés et, dans le domaine matériel, sera encouragée la mise en place de centres de ressources communs.* » Toutefois, rappelle le ministère, les spécificités des IUT et des IUP doivent « *rester bien distinctes* ». Ce qui continuera à faire grincer des dents.

G. C.

SOURCES

L'école à deux ans est-elle rentable ?

LA SCOLARISATION MATERNELLE A DEUX ANS : EFFETS PÉDAGOGIQUES ET SOCIAUX
de Jean-Pierre Jarousse, Alain Mingat et Marc Richard.
Education et Formations,
n° 31, avril-juin 1992, 50 F.

FAIRE entrer les enfants à deux ans à l'école maternelle augmente leurs chances de réussite dans le système scolaire : l'idée est aujourd'hui admise et différentes voix se mêlent – notamment celles des parents et des collectivités locales – pour réclamer un développement de l'accueil des moins de trois ans en maternelle. La loi d'orientation du 10 juillet 1989 va jusqu'à affirmer que l'école maternelle « *joue un rôle manifeste en faveur des enfants les moins favorisés devant l'accès au savoir* ». Par conséquent, elle a fixé comme objectif de scolariser ces derniers « *dès l'âge de deux ans* » et tous les enfants à trois ans.

Reste qu'on n'avait pas, jusque-là, pris la peine d'évaluer précisément le bénéfice acquis par les élèves grâce à la préscolarisation. A la demande de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale et de la culture, une équipe de l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (IREDU-CNRS) s'est livrée à une enquête portant sur un échantillon de plus de 2 000 enfants.

La majorité (67 %) étaient entrés à l'école à trois ans, 15 % à deux ans. Leurs performances scolaires ont été analysées à l'entrée et à la fin du cours préparatoire (CP) puis en fin de cours élémentaire (CE1 et CE2). On constate ainsi qu'à l'entrée au CP, les acquis des élèves scolarisés à deux ans surpassent ceux des élèves entrés à trois ans, particulièrement dans le domaine du langage. Et cet avantage s'avère suffisamment durable pour qu'il en reste des traces visibles en fin de cycle primaire. Par rapport à leurs camarades entrés plus tard en maternelle, les enfants scolarisés à deux ans entament le cycle primaire avec un niveau d'acquisition plus élevé et maintiennent (et même augmentent) cet écart initial tout au long du cycle.

Avantage ténu

Les chercheurs ont néanmoins analysé les résultats des élèves en fonction de trois paramètres : leur milieu social d'origine, leur nationalité et le type de logement de la famille. L'objectif était de mesurer les effets de la scolarisation à deux ans sur des groupes socialement homogènes et de vérifier ainsi l'hypothèse de la loi d'orientation selon laquelle l'école maternelle à deux ans serait particulièrement bénéfique aux enfants des milieux populaires. Car actuellement, c'est plutôt aux enfants des classes moyennes et supérieures que profite le développement de la scolarisation précoce, les enfants issus de familles modestes ou d'origine étrangère étant proportionnellement moins nombreux à en bénéficier.

Or, en analysant les performances des enfants « *à milieu familial donné* », les chercheurs de l'IREDU ont constaté « *que l'avantage des enfants entrés à la maternelle à deux ans par rapport à leurs homologues entrés à trois ans, s'il reste positif, est néanmoins extrêmement ténu* ». Le bénéfice serait « *plus substantiel* » à la fin du CE1. « *Tout semble se passer*, concluent-ils, *comme si les enfants entrés à deux ans en maternelle y avaient réalisé certaines acquisitions durables, peu mobilisées au cours du CP, mais dont la présence se manifeste au cours du CE1.* »

Quoi qu'il en soit, font-ils remarquer, la scolarisation précoce laisse, certes, « *des traces positives* » dans la scolarité ultérieure, mais elle n'est pas spécialement bénéfique aux enfants issus d'un milieu familial défavorisé. Autrement dit, elle ne joue pas franchement, auprès des très jeunes enfants, le rôle de « substitut des carences familiales » qu'on lui prête couramment.

Pour terminer leur étude, les chercheurs de l'IREDU se sont offert une pointe de provocation. Ils posent une question pour le moins brutale : le « *bénéfice* » de la scolarisation à deux ans est-il « *à la hauteur* » de la dépense qu'elle occasionne ? On peut estimer, avancent-ils, que scolariser tous les enfants à deux ans représente un coût équivalent à celui qu'entraînerait une diminution de cinq élèves par classe, sur l'ensemble des classes primaires. Or, en termes de performance scolaire, cette réduction de la taille des classes conduirait, selon leurs analyses, à un gain moyen de 1,6 point des acquis en fin de CM2 (alors que l'écart est de 3,8 points en fin de CM2 entre les enfants scolarisés à deux ans et ceux qui sont entrés plus tard en maternelle) : « *Il semble donc qu'une stratégie de développement de la maternelle à deux ans présente un meilleur rapport « coût-efficacité » qu'une action de réduction de la taille des classes dans le primaire.* »

Ch. G.

L'offre inégale des collèges

Le même numéro de la revue *Education et formation* présente, par ailleurs, une typologie des collèges. Les caractéristiques de 4 693 établissements ont été analysées : composition du corps enseignant, options offertes, taux de redoublement, etc. On s'aperçoit ainsi que le « collège unique » n'a vraiment rien d'homogène. L'écart de plus du double observé, par exemple, d'une catégorie de collèges à l'autre, sur la proportion de professeurs certifiés ou agrégés montre qu'il y a une inégalité très importante de répartition des enseignants. Les disparités sont aussi très fortes entre le groupe des « *collèges de bons élèves en milieu urbain* » (15 % de l'ensemble) et les « *collèges en zone sensible* » (11 %).

Paris est sur-représenté dans la première catégorie (40 % de ses collèges). En revanche, dans les académies de Versailles, Créteil et Rouen, plus de 20 % des collèges sont des « *collèges en zone sensible* ». Dans les académies d'Aix-Marseille, Amiens et Lille, c'est 15 % des établissements qui se rangent dans cette catégorie contre seulement 4 % à Clermont-Ferrand, Nancy-Metz, Nantes, Poitiers, Rennes et Toulouse.



هكذا من الأصل

BILLET

Le budget du silence

Le silence qui entoure la préparation du budget de 1993 est aussi ambigu que le silence qui a suivi la rencontre de mardi après-midi entre M. Helmut Kohl et M. François Mitterrand.

On attendait de savoir ce mercredi 23 septembre dans quel état se trouvaient les finances publiques du pays. Il faudra attendre mercredi 30 septembre. On espérait de la rencontre Kohl-Mitterrand à Paris qu'elle accouche d'une relance de l'Union européenne après la trop courte victoire du « oui » au référendum. Il faudra attendre le prochain sommet européen, dont on sait maintenant qu'il se tiendra le 16 octobre.

Tant de silence est-il un bon signe ? Faut-il y voir le signe d'un réel désarroi ? Pour ce qui concerne la relance de l'Europe, nous verrons bien le 16 octobre. Mais d'ici là les marchés vont malmener le franc, injustement d'ailleurs, comme l'a souligné M. Waigel, le ministre allemand des finances, qui estime la monnaie française meilleure que le mark.

Quant au budget de l'Etat pour 1993, le gouvernement, qui avait décidé de s'en tenir à une certaine rigueur, sans cadeaux fiscaux, semble sur le point de céder aux pressions des élus socialistes, inquiets de leur perte d'audience. On en est donc à étudier la possibilité de réduire la redevance TV ou la taxe d'habitation payées par les petits contribuables. Avec un déficit approchant les 200 milliards de francs...

ALAIN VERNHOLES

La fin d'un « monopole »

Le gouvernement veut abroger la loi de 1928 sur le régime pétrolier

Le conseil des ministres devait approuver, mercredi 23 septembre, un projet de loi instituant un nouveau régime pétrolier parachevant la mise en conformité de la France avec le Marché unique. Avec l'abrogation de la loi-cadre de 1928, c'est une page de l'Histoire contemporaine qui s'achève, la fin d'un certain « dirigisme » ayant permis l'émergence de deux compagnies françaises de taille internationale, Total et Elf.

L'importation, le raffinage et la distribution de pétrole seront libres. Si les parlementaires, toutefois, acceptent, comme le prévoit le texte présenté mercredi 23 septembre en conseil des ministres, d'abroger les lois de 1925 et de 1928, véritables actes fondateurs de la politique pétrolière de la France. Ces textes furent adoptés après la Grande Guerre, qui vit le pays brutalement privé de tout approvisionnement. Il fallut l'intervention de Georges Clemenceau, le 15 décembre 1917, auprès du président Thomas Wilson pour que les compagnies d'outre-Atlantique acceptent de reprendre leurs livraisons. Clemenceau écrivait : *« L'essence est aussi vitale que le sang dans les batailles à venir. »*

Depuis, ces deux lois ont été, comme le reconnaît le ministère de l'industrie, *« le point de départ d'une politique énergétique qui s'est poursuivie sans discontinuité pendant tout le vingtième siècle »*. Une politique qui, de Poincaré à de Gaulle, a eu pour objectif constant d'asseoir l'indépendance pétrolière du pays. Une politique qui a permis la création d'une industrie nationale de raffinage et l'émergence de deux compagnies françaises, Total et Elf, dans un univers dominé par les Anglo-Saxons. Une politique qui, dans cette activité stratégique, a inspiré l'action de l'Espagne et surtout de l'Italie, et a fait de la France un acteur autonome.

C'est en effet en 1928 que les parlementaires achevèrent de doter l'Etat d'un « monopole », soumettant toute importation de pétrole à une autorisation préalable. Ce régime, alourdi de nombreuses contraintes – stocks stratégiques, quotas, prix administrés, – a permis aux pouvoirs publics de façonner le marché pétrolier. Une véritable mise sous tutelle, renforcée encore par le Conseil d'Etat qui, dans un célèbre arrêt de 1964, étendit la réglementation à la distribution. L'Etat décidait des parts de marché réservées à chaque compagnie pétrolière, qu'elle soit nationale ou étrangère. On parlait alors de *« monopole délégué »*.

Le Marché unique

L'année 1979 fut une année charnière, puisque, après négociations avec la Commission de Bruxelles, le gouvernement dut renoncer aux quotas par produits. En 1985, ce fut la libération des prix pétroliers et un pas supplémentaire vers la logique de libre marché. La loi restait, mais ses décrets et arrêtés d'application étaient peu à peu vidés de leur contenu. Fallait-il aller plus loin ? Non, répondait il y a peu l'ancien président d'Elf, M. Michel Pecqueur, dans son rapport « Energie 2000 » au secrétariat d'Etat au plan.

« S'il est évident qu'il fallait assouplir la loi de 1928 pour se conformer, en temps de fonctionnement normal des marchés, aux exigences du Marché unique, il n'y a aucune raison de se priver de cet instrument de gestion des périodes de crise, sauf à ce que quelque chose d'équivalent soit mis en place au niveau communautaire. »

Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, M. Dominique Strauss-Kahn, en a jugé autrement. Rue de Bercy, on estime que l'économie pétrolière est désormais mondiale – *« la France importe du gazole de Russie, elle exporte de l'essence aux Etats-Unis »* ; que le négoce du pétrole, objet de spéculation sur les places boursières, n'est plus l'apanage d'un petit cercle d'Etats ; que les stratégies des compagnies ne sont plus nationales. La sécurité des approvisionnements, qui reste le fondement de la politique énergétique française, passe désormais *« par la mise en œuvre d'une politique diversifiée »*, allant du renforcement de la compétitivité des raffineries nationales au maintien de stocks stratégiques.

La sécurité des approvisionnements

L'entrée en vigueur de l'Acte unique rendait inéluctable, estime-t-on à Bercy, la mise en conformité des textes avec les faits. Un premier pas n'a-t-il pas été franchi avec l'adhésion de la France à l'Agence internationale de l'énergie en juin ? Une nouvelle étape n'a-t-elle pas été accomplie avec la loi du 17 juillet 1992 instaurant la libre circulation des produits pétroliers dans la Communauté avec la mise en route d'une harmonisation fiscale entre les Douze ? Enfin, la privatisation quasi complète de Total n'annonçait-elle pas la fin de la tutelle publique sur le secteur pétrolier ?

« Nous allons désormais jusqu'au bout en faisant disparaître un cadre juridique devenu totalement inadéquat, assure le cabinet de M. Strauss-Kahn. *Mais nous ne concédons rien sur la sécurité des approvisionnements. Toutes les obligations nées de la loi de 1928 demeurent. Que ce soient l'obligation de constituer des stocks stratégiques, l'existence d'une flotte pétrolière sous pavillon français ou l'obligation d'informer l'administration pour lui permettre de suivre au plus près l'évolution du marché. »* Des sanctions sont prévues pour les sociétés qui failliraient à leurs obligations. Et l'Etat se réserve la possibilité, en temps de crise, de limiter les échanges extra-communautaires. Autrement dit, d'imposer un embargo.

Sont donc supprimées ces fameuses autorisations préalables auxquelles étaient jusqu'à présent soumis raffineurs et distributeurs de pétrole. Les précieuses licences « A10 » et « A5 », autorisant l'importation et le raffinage de pétrole pour une durée de dix ans pour la première, la distribution de pétrole brut et de ses dérivés pendant cinq ans pour la seconde, devraient disparaître du vocabulaire des pétroliers. Une grosse centaine de sociétés sont concernées puisque, selon la direction des carburants, on recense cent cinquante permis « A5 » et, surtout, huit permis « A10 », ceux des « raffineurs » – de fait, les majors – opérant sur le territoire français : Elf et Total bien sûr, mais aussi les américains Mobil et Exxon (marque Esso), le britannique BP, le belge Fina, l'anglo-néerlandais Shell et l'italien Agip.

Cette suppression ne devrait pas bouleverser en profondeur la physionomie du secteur pétrolier français. *« La dernière demande d'« A10 » a été formulée il y a une vingtaine d'années par l'Agip »*, expliquent les services concernés. La libéralisation devrait se faire sans traumatisme. On s'attend tout au plus, dans la distribution, à une intensification de la concurrence dans les zones frontalières. La fin du contrôle a, toutefois, un mérite aux yeux des pétroliers : ce régime spécifique ne leur sera plus opposable à l'étranger.

Le maintien des obligations, en revanche, concentre les critiques des opérateurs, qui estiment n'avoir pas été suffisamment écoutés. Si la constitution de stocks stratégiques n'est sur le fond guère contestée, *« le projet de loi présenté laisse subsister un certain nombre de dispositions inutilement contraignantes dans le contexte du marché intérieur européen, même pour faire face à des situations de crise »*, estime l'Union française des industries pétrolières (UFIP). L'information systématique des pouvoirs publics est jugée irritante. L'obligation de pavillon devrait être âprement combattue par les pétroliers.

Cette clause impose aux compagnies de transporter sous pavillon national une partie des quantités de pétrole importé (l'équivalent de 5 % de leurs capacités de raffinage dans le nouveau texte). Les pétroliers, qui s'estimaient handicapés par le manque de compétitivité du pavillon français, demandaient son abrogation. Le gouvernement n'a pas cédé, estimant qu'en cas de crise le transport maritime constitue le maillon critique de la chaîne pétrolière. Seuls les navires français peuvent être légalement protégés par la marine nationale.

Les pouvoirs publics ont accepté, en revanche, l'une des plus anciennes revendications des compagnies en leur accordant le droit de naviguer sous immatriculation des « Terres australes et antarciques françaises ». Autrement dit, sous pavillon des Kerguelen. Un pavillon national, mais avec une législation sociale assouplie pour lutter contre les pavillons de complaisance. Demi-mesure, accusent la plupart des pétroliers, Total et BP France envisageant même de saisir sur ce point les autorités de Bruxelles. Mesure inacceptable, pourraient juger les quatorze cents membres d'équipage – dont six cents officiers – qui naviguent sur les quatorze bâtiments de la flotte pétrolière nationale. La moitié des postes d'exécution devraient être supprimés...

PIERRE-ANGEL GAY et CAROLINE MONNOT

□ **Erratum.** – Une partie de la légende du graphique publié en page 21 de notre édition du mercredi 23 septembre sur *« le taux d'équipement des ménages »* français a disparu. La courbe concernant les lave-vaisselle partait de la fin 1989 et allait jusqu'à la fin 1991. Celle sur les magnétoscopes démarrait à la fin 1981 pour aboutir également à la fin 1991. La source en était le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie).

هكذا من الإصل

ÉCONOMIE

L'assemblée générale du FMI et la crise des monnaies en Europe

L'Allemagne refuse un réajustement monétaire au sein du SME

L'assemblée générale annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale s'est ouverte, mardi 22 septembre, à Washington. Les interventions de la première journée ont essentiellement porté sur la crise monétaire en Europe, M. Theo Waigel, le ministre allemand des finances, affirmant qu'une modification des parités dans le système monétaire européen (SME) n'était pas nécessaire.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Du haut de la tribune de l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale, M. Theo Waigel, ministre allemand des finances, a déclaré mardi : *« Il n'est pas nécessaire de procéder à de nouveaux ajustements au sein du système monétaire européen. Il suffit pour s'en convaincre de regarder les données économiques fondamentales. »* Le vote « oui » des Français, a ajouté le ministre allemand, a levé *« un élément majeur d'incertitude sur les marchés »*. *« L'Allemagne*, a précisé M. Waigel, *continuera – comme elle l'a toujours fait dans le passé – de remplir ses obligations à l'égard du SME. »*

Pour le ministre allemand, les désordres qui se produisent sur le marché des changes *« ne sont pas une conséquence de la politique de stabilisation économique en République fédérale. Au contraire, la stabilité est toujours la base d'une situation ordonnée sur les marchés des changes »*; et d'ajouter que *« les taux à long terme allemands sont les plus bas en Europe derrière la Suisse »*.

C'est le ministre marocain des finances, M. Mohammed Berrada, qui avait ouvert l'assemblée annuelle des institutions financières internationales à Washington. M. Berrada a d'abord souhaité la bienvenue aux seize nouveaux pays membres dont quatorze sont issus de l'ancienne Union soviétique : Fédération de Russie, Ukraine, les trois pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie), Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghistan, Moldavie, Ouzbékistan, Turkménistan, auxquels s'ajoutent les Iles Marshall et la Suisse.

Le ministre marocain a lancé un vibrant appel en faveur de la conclusion rapide de l'Uruguay Round : pour ramener la croissance, il faudrait aussi, a-t-il dit, *« que les mécanismes de l'économie de marché soient respectés, en particulier lorsqu'il s'agit des échanges internationaux (...). Si nous nous félicitons du renforcement de la dynamique des groupements régionaux (...), il ne faudrait pas que cette dynamique aboutisse à la création de blocs commerciaux discriminatoires. »*

« Les carences des politiques budgétaires »

Prenant la parole à sa suite, M. Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire, s'est félicité de la fin d'un schisme *« qui aura duré plus d'un demi-siècle »* : avec l'accession des nouveaux pays membres, cette assemblée est la première qui a un caractère *« véritablement universel »*.

Tirant les enseignements *« des événements de ces derniers jours »*, M. Camdessus a déclaré : *« Ce n'est pas la rigueur monétaire mais bien les carences des politiques budgétaires et structurelles qui ont miné la confiance, fait augmenter les taux d'intérêt à long terme et freiné la croissance. L'erreur la plus lourde serait aujourd'hui de croire que l'on peut relâcher sans risque la discipline monétaire. »* Pour lui, l'assainissement des finances publiques est la tâche essentielle. Il a invité à cet égard l'Allemagne à prendre sans tarder les mesures nécessaires.

Parlant de la transformation des anciennes économies planifiées de l'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique, M. Michel Camdessus a déclaré qu'il était trop tôt pour dresser un premier bilan mais qu'une dynamique s'est créée.

Evoquant la *« stratégie de la dette »*, M. Camdessus a estimé que celle-ci a déjà donné *« des résultats éloquents »*. Il s'est félicité du « préaccord » que vient de conclure le Brésil avec les banques créancières (*le Monde* du 23 septembre).

Le soutien à l'ex-URSS

Quant au président de la Banque mondiale, M. Lewis Preston, il a, à la suite de M. Camdessus, insisté sur les réels progrès accomplis par un grand nombre de pays en développement, non seulement en Asie et en Amérique latine, mais aussi, plus récemment, par un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne. Mais M. Preston a noté que la croissance de l'économie mondiale en 1991 *« a été l'une des plus lentes qu'on ait jamais connu depuis la deuxième guerre mondiale »*. Pour inverser la tendance, le président de la Banque mondiale a lui aussi insisté sur la nécessité d'un marché international plus ouvert : *« C'est le principal moteur de la croissance pour les pays en voie de développement. »*

Faisant allusion au Sommet de la Terre à Rio-de-Janeiro, M. Preston a réaffirmé *« l'étroite corrélation qui existe entre la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement »*. A cet égard, M. Preston a précisé : *« La quasi-totalité des trois millions d'enfants qui meurent chaque année du fait de l'insalubrité de l'eau vit dans la pauvreté. »* M. Preston a longuement parlé aussi des économies en transition (l'Est), chiffrant à 2,5 milliards de dollars (12,5 milliards de francs) le soutien apporté cette année aux États de l'ex-Union soviétique. Cette somme pourrait être portée à 4 ou 5 milliards de dollars par an d'ici à 1995.

Comme prévu, la journée de mardi a été marquée par l'élargissement du conseil d'administration du Fonds monétaire. Le nombre de sièges a été porté de vingt-deux à vingt-quatre, avec l'admission d'un représentant de la fédération de Russie et d'un représentant de la Suisse. Ce dernier pays sera le chef de file d'un groupe qui comprendra notamment la Pologne et quatre pays de l'Asie centrale. A ce groupe pourrait s'agréger, dit-on, la République sud-africaine, le seul pays membre non représenté au sein du conseil d'administration.

Après cette réforme, huit sièges sont occupés par des pays qui ne représentent qu'eux-mêmes. Les cinq principaux contributeurs (Etats-Unis, Japon, Allemagne, Grande-Bretagne, France), l'Arabie saoudite, la Chine et, désormais, la Russie.

PAUL FABRA

Eloignant les perspectives de baisse des taux d'intérêt

La croissance de la masse monétaire allemande est restée très forte en août

FRANCFORT

de notre correspondant

La masse monétaire allemande sous la définition M3 (liquidités et dépôts à moins de quatre ans) a augmenté de 9 % en août, après 8,5 % en juillet et 8,7 % en juin, a indiqué, mardi 22 septembre, la Bundesbank. Cette évolution reste bien supérieure à la fourchette visée par la banque centrale de 3,5 % à 5,5 %, dont la Bundesbank reconnaît qu'elle ne sera pas respectée cette année. La croissance très forte de la masse monétaire est due à une nouvelle hausse « rapide » des crédits aux banques et aux particuliers. Leur progression se fait au rythme de 11 % depuis le début de 1992.

Ce résultat est moins bon qu'espéré, y compris par la Bundesbank. Lors de la légère diminution des taux d'intérêt allemands, le 14 septembre, M. Helmut Schlesinger, président de l'institut d'émission, avait indiqué qu'il comptait sur une progression de la M3 moins rapide en août. La perspective d'une autre baisse des taux d'intérêt, vivement attendue par les partenaires de l'Allemagne, s'éloigne d'autant.

E. L. B.

La Bundesbank a fait son devoir

Suite de la première page

La Banque de France intervenait donc assez fortement pour stopper à 3,42 francs la hausse du mark. Lundi 21 septembre, après le « oui » français, un net soulagement était enregistré, le cours du mark retombant de 3,42 à 3,39 francs, et les autorités françaises pouvaient, à bon droit, estimer que le franc était tiré d'affaire.

Las ! Dès la fin de matinée de lundi, les attaques reprenaient, provoquées moins par la spéculation proprement dite que par le scepticisme que le franc tienne le coup sans le concours actif de la Bundesbank, dont la devise était, désormais, le seul point solide dans ce monde des monnaies totalement désaxé. En conséquence, le cours du mark repartait à la hausse, atteignant même 3,4280 francs mardi en fin d'après-midi, lorsqu'on constata qu'aucune déclaration sur le franc n'avait été diffusée après une entrevue, jugée capitale, entre MM. François Mitterrand et Helmut Kohl.

Puis le lendemain matin, ce fut le communiqué franco-allemand sur les monnaies. Comme nous l'avons exprimé à plusieurs reprises dans ces colonnes, les cours respectifs du franc et du mark reflètent correctement les données fondamentales des économies de part et d'autre du Rhin. La Bundesbank, elle-même, le reconnaissait ces jours derniers, et ses dirigeants, notamment son vice-président, M. Hans Tietmeyer, lui attribuaient un brevet de vertu, allant jusqu'à déclarer que le *« franc était plus fort que le mark »*. Mais, jusqu'à présent, elle ne s'était pas engagée solennellement à aider le franc, ce qu'elle vient de faire. Il était temps.

Nouvelles tensions

On ne connaît pas l'importance des interventions de la Banque de France depuis la fin de la semaine dernière, mais on pense qu'elles se sont traduites par l'achat de dizaines de milliards de francs. On parlait d'une cinquantaine de milliards pour la seule journée de mardi, et la rumeur commençait à courir d'un épuisement prochain des réserves de devises de la Banque de France (l'équivalent de 130 milliards de francs à la fin du mois d'août dernier). Sans doute, la Banque centrale française aurait-elle pu solliciter le concours de la Bundesbank. Mais cette dernière croule littéralement sous le poids des marks créés en contrepartie de ses interventions de ces dernières semaines : plus de 60 milliards de marks (200 milliards de francs) qui gonflent dangereusement sa masse monétaire (+ 9 % en août).

Une seule interrogation, et de taille, demeure : la Bundesbank acceptera-t-elle de baisser de nouveau ses taux directeurs, ce qui permettrait à l'économie française de souffler et au franc d'améliorer ses positions ? Ce n'est pas impossible mais, si la Bundesbank s'y refusait, il est à craindre que de nouvelles tensions ne réapparaissent.

Comme on pouvait s'y attendre, de telles tensions restent toujours vives en Espagne, où la peseta a été dévaluée de 5 %, ce qui est insuffisant selon les experts. En conséquence, la Banque d'Espagne a dû rétablir, mercredi 23 septembre, le contrôle des changes.

FRANÇOIS RENARD

Le texte du communiqué

Le ministre allemand des finances, le ministre français de l'économie et des finances, le président de la Bundesbank et le gouverneur de la Banque de France déclarent dans un communiqué :

« Au regard des développements observés sur les marchés des changes, les gouvernements et les banques centrales de France et d'Allemagne ont examiné les données fondamentales de leurs économies.

» Ils ont conclu que les cours pivots actuels entre leurs devises reflètent correctement la situation réelle de leurs économies et qu'aucun changement des cours centraux n'est justifié.

» Ils agiront en conformité avec les règles du système monétaire européen. »

En raison d'une baisse des exportations

Le déficit commercial français atteint 3 milliards de francs en août

Le commerce extérieur de la France a enregistré en août un déficit de 3,065 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières, après un excédent révisé de 6,043 milliards en juillet, selon les données provisoires publiées mercredi 23 septembre par les douanes.

En août, les exportations ont fortement diminué, s'établissant à 97,67 milliards de francs, contre 106,60 milliards en juillet. Les importations ont légèrement progressé, à 100,74 milliards de francs contre 100,56 milliards le mois précédent.

Le *déficit énergétique* s'est légèrement réduit (pour s'établir à 6,82 milliards de francs), mais l'excédent agroalimentaire s'est contracté à 4,33 milliards. Le solde industriel, y compris le matériel militaire, est redevenu déficitaire : après un excédent de 3,76 milliards de francs en juillet, il a enregistré un déficit de 5,08 milliards de francs en août.

Le solde commercial de la France vis-à-vis de la CEE, qui était excédentaire en juillet (de 1,69 milliard de francs) est redevenu déficitaire en août (de 3,39 milliards). C'est dans son commerce avec l'Allemagne que la France enregistre les plus mauvais résultats : le déficit de ses échanges se creuse pour atteindre 2,40 milliards, contre 2,31 en juillet.

Le déficit des échanges avec les Etats-Unis s'est lui aussi fortement creusé, à 2,30 milliards de francs (contre 912 millions en juillet), mais le déficit avec le Japon s'est réduit, à 1,88 milliard de francs (contre 2,86 milliards).

Malgré ces résultats décevants du mois d'août – période où nombre d'entreprises françaises sont fermées – le commerce extérieur français a enregistré sur les huit premiers mois de l'année un excédent de 19,35 milliards de francs contre un déficit de 29,61 milliards pour la même période de 1991.

La Grande-Bretagne s'enferme dans un isolement croissant

La Banque d'Angleterre a baissé d'un point son taux d'intervention sur le marché monétaire, mardi 22 septembre. Depuis la dévaluation de la livre sterling, les milieux économiques s'interrogent cependant sur la nouvelle stratégie du gouvernement : le Royaume-Uni semble tourner de plus en plus le dos à l'Europe.

LONDRES

de notre correspondant

La City, les syndicats et le patronat, le Parti conservateur et les formations de l'opposition ont fait preuve, une fois n'est pas coutume, d'une belle unanimité : tous ont salué la décision du gouvernement, *via* la Banque d'Angleterre, de baisser d'un point (de 10 % à 9 %, soit le taux le plus bas depuis 1988) les taux d'intérêt. Cette détente du loyer de l'argent doit être poursuivie (par une autre baisse d'au moins un point), ont-ils souligné, et amplifiée par d'autres mesures propres à entraîner une nette reprise de l'économie. Mais, au-delà de ce concert unanime, se dissimule une interrogation plus profonde, plus inquiète et tout aussi générale : quelle est la stratégie économique du gouvernement de M. John Major ?

Marche arrière

Poser la question, c'est en partie y répondre : depuis la tempête monétaire qui a contraint la livre sterling à effectuer un retrait humiliant du mécanisme de change du système monétaire européen (SME), le gouvernement britannique donne irrésistiblement l'impression de naviguer à vue, de conduire le destin politique et économique du Royaume-Uni en usant de recettes à court terme. Le pays semble s'enfermer dans un isolement croissant, s'éloignant chaque jour un peu plus de l'intégration européenne, acceptant *de facto* ce *« nouvel ordre »* d'une Europe à deux vitesses, au sein de laquelle le Royaume-Uni sera inévitablement relégué dans le peloton de queue.

Car cette évolution est double : la question du SME est aujourd'hui inextricablement liée à celle de la ratification du traité de Maastricht par la Chambre des communes : tant que la livre « flotte » à l'extérieur du mécanisme de change, pierre d'angle monétaire du traité de Maastricht, il n'y a pas grande raison de ratifier ce dernier. Dans l'un et l'autre cas, le gouvernement de M. Major fait précipitamment marche arrière, sans doute sous la pression du « marché », mais, plus profondément, parce que le premier ministre, soumis aux pressions grandissantes de son propre parti, ne peut justifier plus longtemps la cure d'austérité imposée au Royaume-Uni. Jour après jour, les déclarations des principaux responsables du gouvernement sont « recadrées » et s'infléchissent vers la logique de l'isolement.

Il est devenu de bon ton, à Londres, de charger le SME de tous les maux : les 2,8 millions de chômeurs, les milliers de faillites de petites et moyennes entreprises, les 75 000 saisies immobilières de l'année dernière, tout cela serait la conséquence du « corset monétaire » du mécanisme de change européen, qui a bridé trop longtemps l'économie britannique.

D'un excès, va-t-on tomber dans l'autre ? Le retour de la livre au sein du SME apparaît encore plus incertain après la double rebuffade essuyée mardi par le Royaume-Uni : le président de la Bundesbank, M. Helmut Schlesinger, a souligné que Londres devra *« négocier »* sa réadmission. Or la politique monétariste ébauchée par le chancelier de l'Échiquier, M. Norman Lamont, laisse entrevoir que le Royaume-Uni va s'éloigner des fameux *« critères de convergence »*.

Ensuite, parce que le président *de la « Buba » vient de signifier* une fin de non-recevoir à une *éventuelle « réforme »* du mécanisme de change, présentée par *Londres* comme la condition *sine qua non* d'un éventuel retour dans le bercail de l'Europe monétaire. M. Lamont présentera, jeudi 24 septembre devant les Communes, une ébauche de la « nouvelle » politique économique de la Grande-Bretagne. D'ores et déjà, quelques lignes de force se dégagent : à la logique de la discipline monétaire imposée par le SME, qui liait la parité de la livre à celle du deutschemark, s'est substituée celle de la croissance, même si, officiellement du moins, l'inflation reste au premier rang des préoccupations gouvernementales. La baisse des taux d'intérêt est l'arme principale pour favoriser une demande par la consommation.

Répercuté par les « sociétés de construction » – qui, agissant comme des banques, consentent des prêts hypothécaires à taux variables, – cet assouplissement du loyer de l'argent va soulager considérablement le budget des ménages. Parallèlement, le gouvernement va tenter de resserrer les dépenses publiques, en fonction de l'étroite marge de manœuvre que lui laissent ses promesses électorales. Des économies sont notamment envisagées dans des secteurs comme les routes, le logement, les *hôpitaux, les écoles*, l'environnement et la défense.

Pressions inflationnistes

La dévaluation de la livre est, en outre, supposée favoriser cette relance par une augmentation des exportations, devenues plus compétitives. Celles-ci en ont besoin : la « bonne » nouvelle, mardi, de la baisse des taux s'est accompagnée de la publication d'un indice alarmant : le déficit commercial du Royaume-Uni s'est aggravé en août, atteignant 1,085 milliard de livres. Mais l'accroissement de la consommation va provoquer une augmentation des importations, alors que celles-ci seront rendues plus chères en raison de la dépréciation de la monnaie. Une augmentation des prix est donc prévisible, puisque le gouvernement ne peut ni encadrer les prix ni limiter *le volume des importations*.

Même si les pouvoirs publics peuvent espérer que l'ampleur du chômage ainsi que la démobilisation « historique » des syndicats limitent les revendications salariales, celles-ci vont s'exercer, accentuant les pressions inflationnistes. Le gouvernement de M. Major dispose cependant d'un répit avant une relance de l'inflation. Et le strict maintien de celle-ci (actuellement 3,6 %) n'est plus le dogme unique de la politique économique. Certes, le chancelier de l'Échiquier souligne que, tout en menant une politique de relance, le gouvernement poursuivra une stricte politique fiscale, gardant à l'œil l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs économiques *comme l'inflation*, la *création* monétaire, le taux de change.

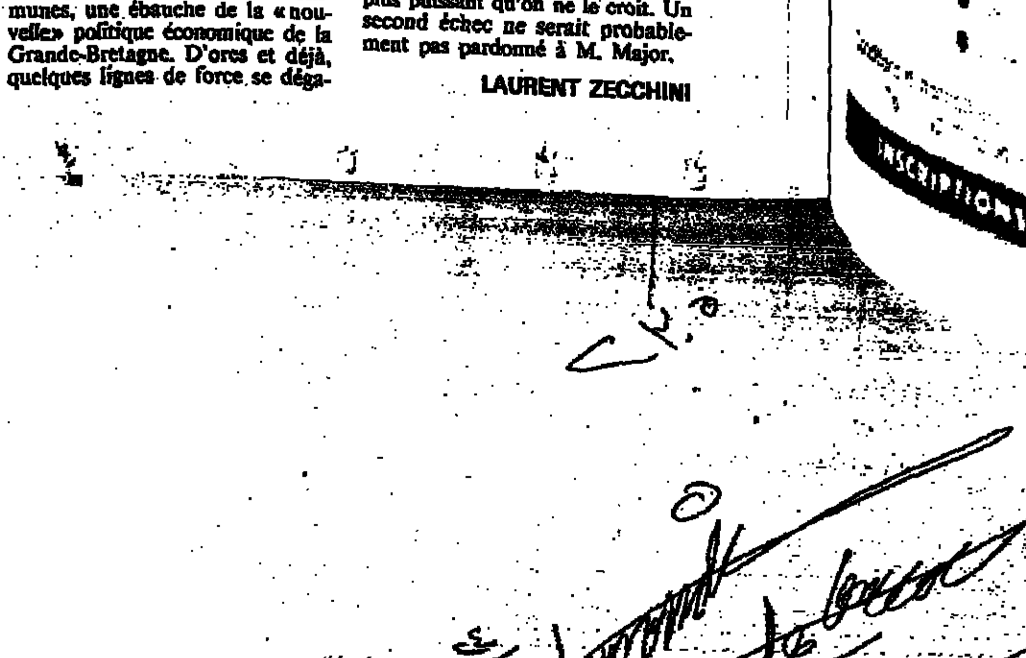
Le pari risqué de M. Major

Le risque d'un dérapage, déjà amorcé, de la création monétaire semble en effet probable, puisqu'il va s'agir d'injecter davantage d'argent dans les circuits économiques. *Mme* Margaret Thatcher aurait, au bout du compte, bien des raisons de pavoiser : le Royaume-Uni prend ses distances avec la ratification d'un traité qu'elle a toujours combattu ; Londres quitte le mécanisme de change européen, un système où la « Dame de fer » a fait entrer avec réticence la livre sterling (en octobre 1990), sur les conseils pressants de M. Major, alors chancelier de l'Échiquier ; le gouvernement en revient à une politique monétariste qui fut la sienne pendant une décennie ! Avec les succès que l'on sait : un chômage galopant, une inflation croissante...

Tel est le pari risqué de M. Major : relancer l'économie britannique en espérant que ce « décollage » s'effectuera avant une détérioration chronique des *« critères de convergence »*, qui rendrait impossible un éventuel retour au sein du SME. Il ne s'agit pas d'un seul enjeu économique : c'est l'avenir politique de M. Major qui est en cause.

Dans les rangs du Parti conservateur, ainsi qu'à la City, la sortie de la livre du SME a été ressentie comme une grave humiliation pour le Royaume-Uni. La reculade sur Maastricht mécontente, en outre, dans les milieux politiques et financiers, le camp des europhiles, plus puissant qu'on ne le croit. Un second échec ne serait probablement pas pardonné à M. Major.

LAURENT ZECCHINI



ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Un programme de 400 milliards de francs

L'efficacité du plan de relance japonais est contestée

Par son ampleur – 10 700 milliards de yens, soit l'équivalent de plus de 400 milliards de francs – le plan de relance de l'économie japonaise annoncé le 28 août a d'abord stimulé fortement la Bourse de Tokyo. Mais ce plan, surtout axé sur une relance des travaux publics et des investissements ainsi que sur le sauvetage des banques en difficulté, ne prévoit aucune baisse des impôts pour les particuliers. Le doute grandit donc quant à son efficacité.

TOKYO

de notre correspondant

L'impressionnant plan de stimulation de l'économie japonaise annoncé le 28 août a eu un indéniable effet psychologique. Il s'est notamment fait sentir sur l'indice boursier : reparti en flèche, celui-ci a opéré en quelques jours une remontée spectaculaire allant au-delà du niveau que justifie la situation économique. Reste à savoir si cette onde est appelée à se prolonger. Une fois les premières réactions positives passées, les doutes et les interrogations ont commencé à poindre. Les instituts de recherches économiques privés tendent à minimiser les effets du plan, alors que l'agence de planification estime que la vague de récession a atteint son creux au cours de l'été.

Entre les commentaires rassurants des autorités dont la crédibilité a été entamée par leur optimisme «militant» de ces derniers mois, les interrogations sur l'impact d'un programme de relance qui, dans le meilleur des cas, ne se fera pas sentir avant le dernier trimestre de l'année budgétaire 1992 (qui s'achèvera en mars 1993), le catastrophisme avec lequel est perçu à l'étranger la dégradation marquée des indices économiques nippons, on peut s'interroger sur la situation réelle de l'économie. Les mots *«récession»* et *«plan de relance»* doivent être replacés dans le contexte d'une économie qui sort d'une période de croissance exceptionnelle et, à bien des égards, anormale. La dégradation des indices observée aujourd'hui, le recul des profits des entreprises (qui ne signifie pas pertes), la stagnation de la demande sont certes des réalités. Mais la *«récession»* que connaît actuellement le Japon s'accompagne d'une croissance qui, dans la plus pessimiste des hypothèses, atteindra 2 % cette année. Comme l'inflation restera insignifiante (1,7 %), le chômage presque absent (2 % de la population active) et les excédents commerciaux substantiels, beaucoup de pays se réjouiraient de connaître une telle *«récession»*.

Atypique, la situation économique nippone n'en est pas moins délicate. A une dépression cyclique s'est en effet superposée une déflation des actifs, c'est-à-dire une chute sans précédent de la valeur des avoirs boursiers et immobiliers. Ce qu'il est convenu d'appeler *«dégonflement de la bulle financière»* a durement frappé le système bancaire et financier. Les banques ont en garantie de leurs créances douteuses des terrains dont la valeur a souvent beaucoup chuté. Or ces créances se chiffrent au bas mot à 30 000 milliards de yens (225 milliards de dollars), soit 7,5 % du total de leurs prêts.

Le soulagement des opérateurs boursiers

Affectés par le ralentissement de l'activité économique, la baisse des profits et les faillites, les cours en Bourse se sont effondrés. Un nouveau coup dur pour les banques qui ont vu fondre la valeur de leur portefeuille, rendant plus difficile le maintien des ratios de solvabilité au-dessus de la norme exigée par la Banque des règlements internationaux (les fonds propres doivent couvrir au moins 8 % des engagements). Cette vulnérabilité du système bancaire constitue la véritable faiblesse d'une économie par ailleurs saine.

Devant la dégringolade des cours boursiers pendant l'été, le gouvernement, inquiet à la fois de la réduction des capacités de prêts des banques et de la fragilité de certaines d'entre elles qui faisait craindre une faillite (on n'a pas vu cela depuis les années 30), a cherché à redonner de l'oxygène. Selon l'expression du ministre de la planification, M. Noda, il fallait *«rétablir la circulation du sang dans l'économie».* L'ampleur du plan (10 700 milliards de yens, l'équivalent de 86 milliards de dollars, soit presque 2,5 % du PNB de 1991) a suscité un soulagement chez les opérateurs boursiers qui se sentaient abandonnés par des autorités qui s'obstinaient à poursuivre une politique d'assainissement dévastatrice.

L'annonce d'un plan de stimulation, largement supérieur en volume aux précédents (de 1987 et de 1989), a témoigné de la prise en compte par le gouvernement de la dynamique déflationniste qu'il avait volontairement mise en œuvre pour assainir l'économie et dont il cherche aujourd'hui à enrayer les effets négatifs : ralentissement de la croissance, morosité, chute des cours boursiers, accumulation des stocks, fragilité du système bancaire. La dernière enquête trimestrielle de la Banque du Japon, publiée le 11 septembre mais effectuée avant l'annonce du plan de relance, était révélatrice : 45 % des dirigeants d'entreprise se déclaraient pessimistes.

Le plan gouvernemental a partiellement dissipé ce que le quotidien économique *Nihon Keizai* nommait la *«psychose de peur des milieux d'affaires»*. Son impact réel sur l'économie suscite en revanche plus d'interrogations que de réponses. Il dépend tout d'abord d'un budget rectificatif qui devrait être voté en novembre. Dans cette hypothèse, un tiers seulement des 10 700 milliards de yens pourra être utilisé au cours de l'année budgétaire 1992, ce qui est insuffisant, estiment les experts, pour permettre d'atteindre 3,5 % de croissance en volume. Une bonne partie des dépenses annoncées ne constituent, en outre, qu'un recyclage de l'épargne postale qui sera sans grand effet sur la croissance globale.

Le montant des créances douteuses

L'annonce du plan de stimulation a opportunément fait passer au second plan les développements d'un tentaculaire scandale qui a touché de plein fouet le «parrain» du parti gouvernemental, M. Shin Kanemaru. D'autres turbulences attendent le gouvernement Miyazawa, qui pourraient affecter la politique économique elle-même. Pour financer le déficit budgétaire, la tentation sera forte de revenir aux emprunts destinés à couvrir non plus des dépenses d'équipement mais un excès de dépenses de fonctionnement.

Le plan de relance a bien sûr en principe pour but de stimuler la demande, encore que très peu soit fait pour activer la consommation des ménages. Mais il vise aussi un autre but, plus fondamental peut-être : sauver les banques dont les difficultés constituent le tendon d'Achille de l'économie nippone. Or, sur ce point, le plan reste vague. Si on a retenu la création d'un organisme qui pourrait racheter aux banques les terrains qu'elles détiennent en garantie de créances douteuses, le financement n'est pas décidé. Les autorités monétaires excluent d'y affecter des fonds publics, ce qui pose problème si l'on veut que cet organisme dispose d'une marge de manœuvre suffisante. Une voie détournée devra donc être trouvée.

Une telle opération pose une question de fond : la responsabilité des acteurs économiques. Les banques, qui ont poursuivi des politiques hasardeuses, seraient «sauvées» des conséquences de leur aventurisme par une intervention administrative. Le report de l'inscription dans les comptes des banques des pertes subies du fait de la dépréciation des actions en leur possession, conjugué au rachat des terrains, est accueilli avec réserve dans les milieux économiques : *«Si la stabilisation du système financier est importante, elle doit s'opérer dans la transparence»*, estime le *Nihon Keizai*. Or, les banques sont critiquées parce qu'elles refusent de révéler le montant exact de leurs créances douteuses.

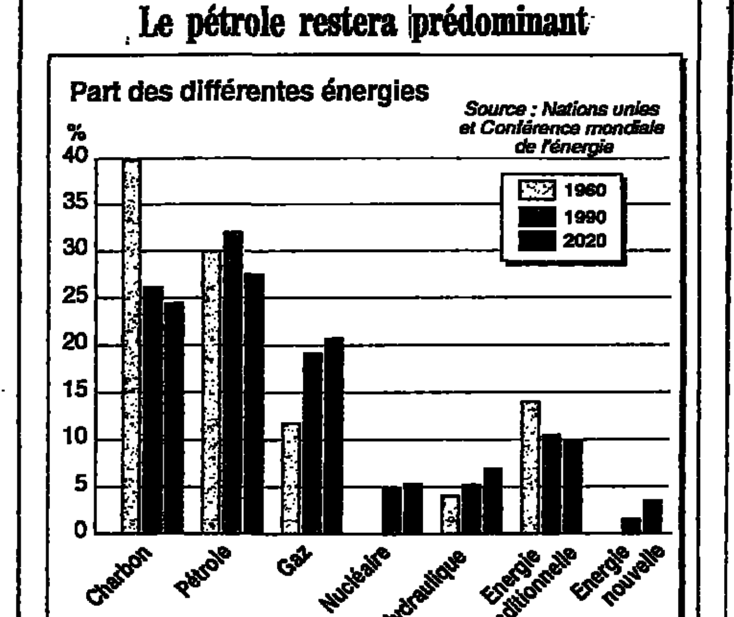
Autre risque du plan de sauvetage des banques : à quels prix seront rachetés leurs avoirs immobiliers ? Si, comme le pensent certains analystes, le creux de la vague a été atteint au cours de l'été, ces rachats de terrains pourraient créer une confusion sur le marché immobilier, voire relancer la spéculation. Or, les prix immobiliers demeurent deux fois plus élevés qu'avant la grande vague spéculative de la seconde moitié des années 80.

Certains commentateurs estiment que le plan de relance constitue une *«morphine efficace pour calmer les douleurs actuelles mais dont les effets secondaires risquent d'être violents»*. Ils regrettent surtout dans ce plan l'absence d'une vision à long terme qui tiendrait compte des évolutions de la société japonaise : vieillissement de la population, accroissement des charges qui en résulte, couverture sociale insuffisante. Ils regrettent aussi qu'aucune réduction d'impôt ne soit prévue pour les particuliers qui sont aussi des consommateurs. L'impact réel du plan va peut-être se jouer sur cette lacune...

PHILIPPE PONS

D'ici à 2020

Le pétrole restera prédominant



La part des différentes énergies dans la consommation mondiale ne devrait guère changer d'ici à 2020, prévoient les scénarios à long terme établis dans le cadre du quinzième congrès de la Conférence mondiale de l'énergie, qui s'est ouvert à Madrid le 20 septembre. Les énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz) resteront prédominantes et couvriront ensemble près des trois quarts des besoins, le nucléaire augmentera faiblement et les énergies dites «nouvelles» ont peu de chance de décoller d'ici là, compte tenu de l'importance des investissements qu'elles impliquent.

□ **Légère baisse du chômage dans les pays de l'OCDE en juillet.** – Le taux de chômage standardisé dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a atteint 7,5 % de la population active en juillet contre 7,6 % en juin, selon une estimation publiée mardi 22 septembre. Etabli selon la définition du Bureau international du travail (BIT), ce taux de chômage était de 6,8 % en juillet 1991. Parmi les principaux pays, six, selon l'OCDE, ont connu une augmentation (le Canada à 11,6 %, le Japon à 2,2 %, la Belgique à 7,9 %, la Finlande à 13,5 %, l'Irlande à 17,5 % et la Grande-Bretagne à 9,8 %). Trois pays ont enregistré une diminution (la Suède à 5,2 %, l'Australie à 10,9 % et les Etats-Unis à 7,6 %) et trois autres sont restés stables (les Pays-Bas à 6,1 %, l'Allemagne à 4,6 % et la France à 10,3 %).

□ **Accord de coopération technique entre les Bourses de Paris et de Lituanie.** – Afin d'installer un marché boursier en Lituanie, un accord de coopération technique a été signé, jeudi 17 septembre, entre la Bourse de Lituanie et un groupement constitué par la SBF-Bourse de Paris et la Société interprofessionnelle de compensation des valeurs mobilières (SICOVAM). A l'image des accords précédemment signés avec les Bourses de Varsovie, Prague et Kiev, l'expertise de la Commission des opérations de Bourse (COB) pourra être sollicitée pour la mise en place d'une commission de contrôle du marché boursier. La SBF fournira le logiciel de cotation informatisée et la SICOVAM le logiciel permettant la gestion automatisée d'un dépositaire central de titres.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

AGRICULTURE

Déçus par la réunion des ministres des Douze

Les syndicats des paysans français appellent leurs troupes à la «mobilisation»

Les milieux agricoles français ont exprimé leur vive déception à l'issue du conseil des ministres de l'agriculture qui s'est réuni les 21 et 22 septembre à Bruxelles. La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) annonce qu'elle va *organiser, début octobre,* une journée d'action nationale, *«car M. Mermaz n'a rien obtenu».* Les Jeunes Agriculteurs (CNJA), de leur côté, soulignent que le ministre de l'agriculture *«revient les bras pleins de pseudo-promesses»* et appelle ses adhérents à la *«mobilisation dans les prochains jours».*

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Les paysans français vont être encore un peu plus déçus. M. Louis Mermaz, «leur» ministre, est revenu de Bruxelles où les Douze venaient de se réunir sans qu'aucun des aménagements à la réforme de la politique agricole commune (PAC) qu'ils réclament n'ait été décidé.

«On ne peut pas violer les institutions de la Communauté», a observé M. Mermaz. De fait, il ne suffit pas de gagner, même de justesse, le référendum pour se voir offrir sur un plateau tout ce qu'on *revendique!* Ce qui s'engage entre les Douze, c'est un débat, sinon sur *«la réforme de la réforme»,* du moins sur des aménagements prati*ques qui,* en termes de revenus, peuvent être très importants pour *les producteurs.*

La difficulté tient au fait que les ajustements ainsi envisagés (qui sont autant de coups de pouce en faveur des agriculteurs), chacun des ministres en a une liste plus ou moins longue... Celle de M. Mermaz semble une des plus étoffées. C'est donc un nouveau marchandage qui s'engage, à l'issue duquel les Douze doivent trouver un équilibre entre leur volonté de s'entre-aider politiquement (à ce niveau des modalités d'application, les divergences sont rarement fondamentales, ce qui facilite la compréhension des problèmes du voisin) et le souci de ne pas dénaturer l'esprit de la réforme de la PAC ou de trop alourdir la facture budgétaire.

M. Mermaz, qui bataille depuis déjà longtemps (*le Monde* du 2 juillet) pour que le régime de soutien dont bénéficient les éleveurs de troupeaux mixtes (vaches laitières et bêtes à viande) soit amélioré, a apparemment de bonnes chances d'obtenir satisfaction. La Commission vient en effet de présenter une proposition indiquant que la prime *«à la vache allaitante»,* désormais élément essentiel du soutien, pourrait être accordée aux producteurs concernés sur l'ensemble du territoire de la CEE, et non pas uniquement, comme prévu, dans les régions défavorisées. Une mesure qui concernerait quatre cent mille vaches en France, un million dans la Communauté, et coûterait la bagatelle de 7 milliards de francs au Fonds agricole européen.

Cette proposition devra, dans les semaines à venir, être examinée par les experts des Douze, avant que le Parlement européen donne son avis et qu'elle revienne devant les ministres. Telles sont les procédures de la Communauté. *Ni M. Mermaz ni le traité de Maastricht n'y peuvent rien changer.*

PHILIPPE LEMAITRE

TRANSPORTS

□ **Le TGV Nord sera mis en service le 23 mai.** – Le TGV Nord, qui permettra de relier Lille à Paris en moins d'une heure dès septembre 1993, sera mis en service le 23 mai sur la portion à grande vitesse entre Paris et Arras, vient d'annoncer M. Jacques Fournier, président de la SNCF. Cette nouvelle ligne, d'un coût global de 17 milliards de francs (valeur 1989), devrait permettre, selon la SNCF, d'accroître le trafic ferroviaire entre l'Ile-de-France et le Nord-Pas-de-Calais de 40 % en quatre ans et de concurrencer l'automobile. Seize liaisons quotidiennes seront assurées entre Paris et Lille.

COMMUNICATION

Ne croyant plus à l'avenir du D2 MAC

Canal Plus veut miser rapidement sur la télévision numérique

M. André Rousselet, PDG de Canal Plus, entendu par la commis*sion parlementaire sur* la situation des médias mardi 22 septembre, a d'abord *endossé devant eux la robe* d'un avocat. Celui qui défend sa chaîne, qui récuse ses prétendus privilèges, qui explique que son monopole n'est pas de droit, mais de fait, étant seule sur son créneau et *«a commis la maladresse de ne pas encourager la concurrence...»* Puis il s'est transformé en procureur, de la politique européenne en matière de télévision haute définition, et des industriels qui la soutiennent. Pour M. Rousselet, *«le D2 MAC est mort à court terme».*

Il dit ainsi tout haut ce qui sous-tendait depuis des mois ses positions. Lui qui avoue avoir *«longtemps cru au D2 MAC»,* lui qui vient de signer un accord (*le Monde* du 8 septembre) pour diffuser quelques-unes de ses chaînes dans cette norme européenne, admet tout juste qu'il faille *«lui laisser vivre ses derniers instants pour porter le 16/9»,* ce format d'écran large que tout le monde reconnaît comme celui de l'avenir, et que le D2 MAC est seul à permettre dès aujourd'hui. Mais sinon, avertit M. Rousselet, *«l'avenir est au tout-numérique»,* que préparent activement les Américains. *«Je ne fais pas acte de rébellion, mais je constate que plus on va s'enferrer dans le D2 MAC, dans le HD-MAC, plus on va laisser les étrangers s'imposer chez nous, et je trouve cela triste.»*

Aussi M. Rousselet appelle-t-il de ses vœux un partenariat avec les Américains. Ce réquisitoire contre la politique européenne, M. Rousselet l'a répété le soir devant l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, en l'assortissant de quelques piques vis-à-vis des industriels.

Auparavant, le patron du projet Eurêka sur la télévision haute définition, M. Bögels, avait affirmé ses convictions : chaque produit doit venir en son temps; la télévision entièrement numérique n'existe que dans les laboratoires et sera longue à émerger; la stratégie européenne, progressive, nous place en avance sur le monde entier en matériel de production comme en réception 16/9; enfin, soulignant que la norme HD-MAC est très largement numérique, et que l'Europe n'a donc aucun retard dans ces technologies, M. Bögels a indiqué que le HD-MAC pourrait aussi véhiculer, *outre des images de haute qualité,* plusieurs programmes de qualité *actuelle.* C'est répondre par avance à l'un des arguments des partisans de l'alliance avec les Américains, qui repose sur la quantité de programmes transmis.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

INDUSTRIE

BSN s'associe au Japon avec Calpis

Ajinomoto Danone, filiale commune du groupe français BSN et d'Ajinomoto, premier groupe alimentaire du Japon, a décidé d'ouvrir son capital au groupe Calpis, leader nippon des boissons lactées, pour pouvoir mieux se développer. Au terme de l'opération, Calpis détiendra 50 % d'Ajinomoto Danone, tandis que BSN et Ajino*moto en conserveront chacun* 25 %. Cet accord devrait permettre à BSN d'augmenter la vente de ses produit en étant mieux distribué dans le pays. Depuis le début des années 80, BSN est associé à Ajinomoto pour fabriquer et vendre *ses yoghourts,* fromage frais et desserts Danone. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 300 millions de francs l'an dernier. Le groupe français fait distribuer l'eau d'Evian par Calpis depuis 1987. Cette année, les exportations ont progressé de 200 % pour atteindre 110 000 hectolitres. Si l'Asie est un axe de *développement stratégique* pour le groupe français, la part représentée par le Japon demeure modeste, environ 1,3 % de sa branche produits frais.

SOCIAL

Inaugurant les quatrièmes Entretiens Condorcet

Mme Martine Aubry se prononce pour «un droit à la progression professionnelle»

Pour inaugurer les quatrièmes Entretiens Condorcet de la formation professionnelle, qui ont lieu à La Villette pendant trois jours, Mme Martine Aubry, ministre du travail, a prononcé mardi 22 septembre un discours en forme de plaidoyer de tout ce qui fonde sa politique. Devant un auditoire composé de responsables sociaux, elle a voulu, une fois de plus, insister sur le lien entre la formation, l'organisation du travail et la compétitivité des entreprises.

Attachée au thème du *«changement du travail»,* le ministre a donc regretté que les *«entreprises françaises estiment trop souvent que le remplacement de l'homme par des machines est une bonne chose»,* et a douté de l'automaticité de *«la substitution du capital au travail». «Ce qui fait aujourd'hui la différence de compétitivité, c'est moins la technologie elle-même que le couple équipement-homme»,* a-t-elle affirmé, *«l'organisation du travail»* devenant *«un élément essentiel de la compétitivité».*

Dans cette conception, la place de la formation est centrale. Elle doit s'appuyer sur une gestion prévisionnelle des compétences, mais, a prévenu le ministre, encore faut-il ne pas se tromper : *«L'idée reçue (...) selon laquelle* «formez, formez, il en restera toujours quelque chose» *n'est plus de mise»,* car *«la formation n'est pas un but en soi et doit être un outil».* En revanche, il faut *«passer d'un droit à la formation (...) à un droit à l'évolution et à la progression professionnelles.»*

Sur ce qui est plus qu'une nuance, le ministre du travail a ensuite développé un certain nombre de critiques : *«Trop d'entreprises ont eu tendance à considérer que la formation se suffisait à elle-même; pour les salariés dont on n'utilise pas ensuite les capacités, cela engendre des frustrations, des conflits et parfois le rejet de la formation.»* D'ailleurs, a-t-elle rappelé, *«des enquêtes ont montré que près de la moitié des salariés qui étaient partis en stage reconnaissaient que cela n'avait quasiment rien changé à leur travail, et qu'ils avaient rarement l'occasion de mettre en pratique ce qu'ils avaient appris.»*

Adepte du *«toujours mieux»,* plutôt que du *«toujours plus»,* Mme Aubry a fait alors observer que 50 % des entreprises de plus de dix salariés s'acquittent de leurs obligations légales, *«mais n'organisent aucune formation»,* que, faute d'évolution de carrière, *«80 % des ouvriers gagnent, à l'âge de la retraite, 120 % seulement de ce qu'ils gagnaient en entrant sur leur poste de travail».* Tout aussi préoccupant, par rapport à son projet, *«seules 25 branches professionnelles et 134 entreprises»* ont conclu des accords collectifs sur la formation en 1991, comme s'il y avait un écart entre les priorités annoncées et les réalités.

A. Le.

□ **Six mille contrats emploi-solidarité en Ile-de-France.** – Six mille personnes, parmi les cinquante et un mille demandeurs d'emploi depuis plus d'un an que compte la région Ile-de-France, seront embauchées prochainement dans la fonction publique et des établissements ou entreprises publics grâce à des contrats emploi-solidarité (CES). M. Christian Sautter, préfet de la région Ile-de-France, signera jeudi 24 septembre avec l'Agence nationale pour l'emploi une trentaine de conventions d'objectifs, notamment avec l'assistance publique, l'éducation nationale, La Poste, le CNRS, la RATP et la SNCF.

هكذا من الأصل

EFFICACITE, DISPONIBILITE, TRANSPARENCE. LE PATRIMOINE DE 1.000 AGENCES.



BILAN CONSOLIDE 1991

	FFR (MILLIONS)	% (91/90)
ACTIVITE BANCAIRE D'INTERMEDIATION	780.854	+13,2
DEPOTS DE LA CLIENTELE	302.491	+13,5
CREDITS	224.394	+14,5
TOTAL DE DEPOTS ET FONDS EN GESTION	481.100	+16,9
RESULTAT D'EXPLOITATION	7.399	+ 3,2
FONDS PROPRES ET PROVISIONS	25.584	+23,7

Contribuent à la détermination du bilan consolidé 1991, ainsi que les Sociétés suivantes: Monte Paschi Leasing, Monte Paschi Factor, Monte Paschi SE.RI.T., G.E.R.I.T., IFC, Monte Paschi Finanza S.I.M., Monte Paschi Mercato S.I.M., Centrofinanziaria, MPS U.S. Commercial Paper.

Un Groupe, ses composantes, un bilan unique. Ainsi s'accroît un patrimoine commun avec un esprit de groupe plus fort et renouvelé. **MONTE DEI PASCHI DI SIENA, BANCA TOSCANA, CREDITO COMMERCIALE, CREDITO LOMBARDO, BANCO VALDOSTANO, ICLE, ITALIAN INTERNATIONAL BANK** et **MONTE PASCHI BANQUE** forment le **GROUPE BANCAIRE MPS.** 1.000 Succursales en Italie, 20.000 salariés, 39 Succursales, Filiales et Bureaux de Représentation en Europe et dans le monde. Le résultat d'un Groupe toujours plus uni, déjà tourné vers de nouveaux objectifs.

En 1992, le Groupe Bancaire MPS s'est enrichi de: Banca Monte Paschi (Suisse), Monte Paschi Australia, Cassa di Risparmio di Prato.

هكذا من الأصل

LE MONDE DES CARRIÈRES

COLLÈGE et LYCÉE PRIVÉ (94) recherche

PROFESSEURS EXPÉRIMENTÉS

A TEMPS PARTIEL
En histoire-géographie, physique et économie.
Tél. : 48-86-05-50.

Rech. AIDE DE LABORATOIRE. 25 h/sem. École St-Gabriel, 21, rue de la Lisette, 92200 BAGNEUX. Tél. : 46-57-61-22.

DANS LE CADRE DE LA CRÉATION D'UNE GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEUR A LAVAL

UNE GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEUR PARISIENNE

recrute

UN ENSEIGNANT DE MATHÉMATIQUES

titulaire d'un doctorat en mathématiques, enseignant sa spécialité en 1er cycle d'enseignement supérieur. Il occupera également un poste à responsabilités pour lequel son goût des contacts humains et sa capacité à animer une équipe seront déterminants. Poste à pourvoir immédiatement. Localisé à Paris en 92-93, le poste sera transféré à Laval dès la rentrée universitaire 93. Envoyez CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à PROMO J, 15, rue de Paris, 92100 BOULOGNE qui transmettra en précisant sur l'enveloppe référence LM.

CLINIQUE PARIS 9e recherche INFIRMIER/INFIRMIÈRE IDE. Pour 3 vacations par semaine Tél. le matin : 42-85-38-84.

CLINIQUE PARIS 9e recherche AIDE-SOIGNANT(E) Temps complet ou mi-temps Week-end libre. Tél. le matin : 42-85-38-84.

École supérieure RUEIL (92) recherche

MI-TEMPS

COORDINATEUR H/F PÉDAGOGIQUE

Responsable du suivi des étudiants, des professeurs, des plannings, des relations avec les entreprises d'accueil.

De formation bac + 4, vous avez l'expérience de l'encadrement d'étudiants.

Merci d'adresser c.v. + lettre manuscrite à : PROMOTRANS, 80, rue Jules-Ferry, 93177 Bagnolet Cedex.

Un métier pour réussir Secrétaire - WORD 5 opératrice-dactylo pupitreur programmeur IBM FORUM HALLES 40-39-93-28.

INSTITUT DE FORMATION à l'animation embauche

FORMATEUR POLYVALENT

au 1/11/92. CDD. 1 an. 8 000 F net mensuel. Justifier d'une formation de niveau 3 acquise, et/ou d'une expérience profession. confirmée. Lettre + CV, sous réf. 8554 le Monde Publicité 15/17, r. du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

URGENT
ÉCOLE SECONDAIRE PRIVÉE recherche PROFS ttes disciplines SECRÉTAIRE sténodactylo. Tél. pr RDV : 42-80-03-71.

INSTITUT DE FORMATION DE TRAVAIL SOCIAL NEUILLY-SUR-MARNE

recherche

FORMATEUR(TRICE)

DEAS + formation complémentaire, expérience de formation exigée. C.D.D.

Tél. : 43-08-56-37. Mmes CASALIS ou GLAYMAN.

L'ASSOCIATION « BEAUVAIS MÉDIA »

Recherche un(e) journaliste professionnel(le) pour un contrat à durée déterminée de 6 mois du 15 novembre 1992 au 15 mai 1993.
Il aura pour principale mission la rédaction et le suivi technique du journal municipal de la ville de Beauvais (56 000 habitants).
Salaire : 8 000 F à 9 000 F nets selon références et expérience professionnelle.
Adresser candidature manuscrite avec CV détaillé + photo et prétentions à M. le Directeur de la publication de « Beauvais 92 », mairie de Beauvais, 60000 BEAUVAIS.
Date limite d'envoi des candidatures : 15 octobre 1992.

HEBDOMADAIRE FINANCIER

recherche

UN JOURNALISTE OU UN FINANCIER

ATTIRÉ PAR LA PRESSE

- Diplômé de l'enseignement supérieur.
- Ayant une bonne connaissance des problèmes de financement des entreprises.
- Ayant au moins deux ans d'expérience professionnelle.

Env. CV + lettre manus. au *Monde Publicité* sous n° 8574 15-17, rue du Col.-P.-Avia. 75902 Paris Cedex 15.

formation professionnelle

CENTRE DE FORMATION recherche JEUNES DE

MOINS DE 26 ANS EMPLOI + FORMATION BP ou BTS

(Secrétariat, comptabilité ou commerce).
Rendez-vous à GFN DEVELOPPEMENT
Appelez le :

42-96-12-58 p. 21

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ASSISTANCE DE DIRECTION trilingue – 17 ans d'expérience services commerciaux, marketing, communication – pratique courante tableur TTX, gestion fichier PME-PMI.
RECHERCHE : poste autonome à responsabilités – Paris-R.P. (Section BCO/MH 2274).
SECRÉTAIRE DE DIRECTION – 30 ans – 8 ans d'expérience PME – grande entreprise – niveau BTS – aisance relationnelle – facilité de communication – sens de l'analyse divers domaines – responsable et organisée – bonne présentation, utilisation outils informatiques.
RECHERCHE : poste d'assistante de direction ou relations publiques – Paris et R.P. (Section BCO/JV 2275).
RESPONSABLE SERVICES GÉNÉRAUX – J.F. 40 ans.
RECHERCHE : poste organisation, gestion, établissement (aménagement déménagement entretien sécurité) négociation mise au point, suivi contrats fournisseurs commandes gestion standard, accueil chauffeurs intérimaires, gestion demande voyages, organisation réunions, réception clients visites clients sur Paris et proche banlieue (Section BCO/JC 2276).
JEUNE DIPLÔMÉE – 24 ans – formation ESC Bordeaux option marketing + 3 mois université écossaise – maîtrise logiciels d'informatique – dernières expériences : stage export dans banque, chargée d'études secteur BTP, assistance chef de produit dans société de peintures.
RECHERCHE : poste marketing dans société à caractère industriel. Paris et R.P. (Section BCO/JC 2277).
CADRE TECHNIQUE – gestion production, technique économique et financière – organisation et restructuration services production et technique, relations humaines et sociales GPAO grande capacité d'adaptation – disponibilité – mobilité – homme de terrain, de management et de communication – rigoureux sachant dynamiser et motiver les équipes – 43 ans – espagnol, portugais.
RECHERCHE : direction usine production ou technique (Section BCO/JV 2278).
DIRECT. INTERNATIONAL – 36 ans – ISG maîtrise Eco – licence droit – 6 ans ing. commercial – 3 ans directeur général centre profit Scandinavie – 3 ans directeur international (sté nationalisée) adjoint – venture en Russie, Asie Sud-Est et CEE – 1 an directeur centre expo intern.
RECHERCHE : poste France ou Asie (Section BCO/MB 2279).

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

ENTREPRISES A LA RECHERCHE DE JEUNES pour un **CONTRAT DE QUALIFICATION** en BP ou BTS (secrétariat, comptabilité ou commerce)
RENDEZ-VOUS A GFN DEVELOPPEMENT
Appelez M. BRITEL au 42 96 12 58.
gfn

JOURNALISTE (H), 30 a., expérim., d'orig. vietnamienne, cherche trav. de TRADUCTION fr.-viet. Tél. : (1) 46-61-11-95.

J.F. niveau BTS action commerciale cherche emploi département 64 ou 40. Libre de suite. Tél. : 59-67-50-62

PROF. CLASSE PRÉPA PHILO CULT. G. TRÈS BONS RÉSULTATS CH. POSTE CORRESPONDANT TÉL. : 48-73-40-56.

ASSISTANTE COMMERCIALE 40 ans, anglais, traitement de texte, bonne présentation 34-12-38-56 (répondeur)

JAPONAIS-ANGLAIS J.H. franç. tril. maîtrise jap., 3 ans Tokyo, expér. diverses cherche emploi 42-60-59-20.

H. 48 a., ex-steward, ex-pupitreur IBM, libre, mobile, cherche poste offrant déplacement France, C.E.E. Tél. : 45-69-23-86.

20 ans de presse

CHEF DE PUBLICITÉ
rompus aux contacts agences de publicité-clients

TECHNICO-COMMERCIAL
Relations services techniques agences-imprimeries-rédactions

COMMUNICATION RELATIONS-PRESSE
Fichiers de presse
Revue de presse
Ecrire sous n° 6084 LE MONDE PUBLICITÉ 15-17, rue du Col.-P.-Avia, 75902 Paris

CHEF PROJET TÉLÉCOM GÉNÉRALISTE
Commercial, techn., gestion, conseil, exp. internationale, cherche poste mission étranger : évaluation projets, commercial, anglais, espagnol. Ecrire sous réf. 8530 LE MONDE PUBLICITÉ 15-17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cédex 15

ASSISTANTE ANGLAIS bne exp., rech. poste respons., initiative. Tél. 43-38-51-04.

F. 42 ans, sérieuse, cherche emploi RESPONSABLE DE MAGASIN de prêt-à-porter ou autre, portefeuille clientèles assuré. Très bonne commerçante, 25 a. exp. De préf. Paris ou banlieue sud. Temps disponible. Libre de suite Tél. 69-96-76-69 ap 15 h

GRAPHISTE COMPLET Longue exp. profess. ch poste à responsabilité agence ou studio. Ecrire à G. Jann, 4, rue de Pilão, 75015 Paris Tél. 45-57-06-11

Homme expérimenté resp du pers. recrutement, cherche poste fonction personnel. Ecrire au Monde Publicité sous n° 8573, 15-17, rue du Col.-P.-Avia. 75902 Paris Cedex 12.

HOMME TERRAIN
Expérience structure de vente France, export. Recrutement, format., animat., encadrement d'équipes commerciales. spécialiste industrie pharmaceutique - imprimerie - édition - organis. événements Prop. sce missions. Résultats Tél. 46-23-80-38

J.F TRILINGUE (franc., angl., esp.), 42 ans, avec expérience en traduction, communication, documentation, cherche poste à responsabilités Paris ou banlieue ouest Tél. 30-40-15-56

JF 22 ans, photocompositrice 2 ans d'expérience dont 1 an en PAO (PC notion Mac) recherche emploi Tél. 30-30-39-64

JF formation commerciale exp. + voyages variés, anglais, espagnol vraiment courants, cherche poste (matin de préf.) 40-37-43-52

Secrét. direct. Sens initiat., respons., ch poste ambassade ou consulat. 48-98-02-91.

VOS BESOINS : Résolution des problèmes liés aux matériaux (chimie, métallurgie, mécanique, corrosion). MES OBJECTIFS : Optimisation de l'utilisation des matériaux MON PROFIL DESS instrumentation et méthodes physico-chimiques d'analyse de la faculté d'Orsay. Ecr. le Monde Pté n° 7142 M, 15-17, rue du Col.-P.-Avia, 75015 Paris. qui transmettra.

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS ARTS-ET-MÉTIERS
Pierre de t., STUDIO 3e ét. tt cft, clair avec chbre serv. au 5e ét. 400 000 F 48-04-35-35

MARAIS/TEMPLE
3 P. s/rue. Très clair. Cuis., s. de bains, wc. TERRASSE. 5e étage. 920 000 F. 48-04-85-85

4e arrdt

ILE-SAINT-LOUIS, imm. pierre de t., 3-4 p. 4e ét. asc. service. GK 48-08-16-30

Proximité Pl. des Vosges beau STUDIO, cuis. équipée, bains, w.c séparés, imm. ancien. 590.000 F. CASSIL - 45-66-43-43

5e arrdt

Part. vd rue TOURNEFORT studio 30 m²: Ancien, ravalé, vue dégagée, cuis., bns, cave. RDV : Tél. : 43-26-40-66. Prix : 820 000 F.

6e arrdt

R. CHERCHE-MIDI
2 P. bon état, VUE DÉGAGÉE. 850 000 F CASSIL 45-66-01-00

RUE DE SÈVRES
STUDIO calme clair 4e ét. BON RAPPORT LOCATIF. 490 000 F CASSIL 45-66-01-00

8e arrdt

PARC MONCEAU
230 m², luxueux, 13 500 000 F ACANTHE 45-87-09-09

11e arrdt

DAUMESNIL 4 P. 77 m²
réc., sans vis-à-vis, sud-ouest 5e asc., gd séj. salon, 2 chbres, bns, bon plan. 43-46-03-01

Me NATION 2 P.
35 m² S/VERDURE à rénover Calme. SOLEIL. 1er ét. 440 000 F 48-04-84-48

NATION 3 P. 67 m²
résid. stand., 3e asc., jard., balc., gd séj., 2 chbres, bns OTIM (1) 43-46-03-0

NATION Près Me
2 P. cuis., wc, dches. 2e ét. clair, digicode 398 000 F, créd. 43-70-04-64

13e arrdt

PETIT 2 P. PLACE D'ITALIE
cour calme, soleil, 3e ét. imm. ravalé 530 000 F Tél. : (1) 45-40-85-38

PEUPLIERS A saisir récent ét. élevé, soleil, calme 5 P. à rénover, 2 bains 135 m², balc., parking. 43-35-18-36

PRÈS GOBELINS

MAISON CALME
180 m², garage, BON ÉTAT SERGE KAYSER 43-29-60-60

14e arrdt

ALÉSIA imm., asc., 3e ét., sud. 4 p. 85 m² à rafraîchir, bon plan, chges minimes 43-35-18-38

15e arrdt

PASTEUR pierre de t. A saisir 5 p., 143 m² + service. Etat nf TRÈS URGENT 43-35-18-36

SEGUR
Dans imm. stand., BEAU 2 P. + BALCON EXPO SUD 4e ét. asc. 1 270 000 F CASSIL 45-66-43-43

16e arrdt

16e AUTEUIL
VOIE PRIVÉE
Belle maison à réhabiliter. 300 m², poss. agrandir, volume intéressant, gd ss-sol semi-éclairé à aménag., idéal studio enregistrement, s. de projections. 86 m² terrasse s/ parc. STE PERINE.

NOTAIRE
45-83-71-81.

AVENUE IENA
8 p., gd standing 350 m² + dépendances. ROYALE PIERRE 42-66-63-83.

PROCHE TROCADÉRO
Superbe imm. pierre de t. 1900, 270 m², triple réception, s. à manger, 5 chbres service, park. s./pl. mercredi de 13 h. à 18 h., 33, r. de la Tour 48-04-94-24

18e arrdt

EXCEPT. MONTMARTRE
Maison 4 ch., dble liv. + petite terrasse. 45-56-02-02.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT Imm. récent 3-4 p. + 28 m² terrasse sud. Px 1 780 000 F. 48-08-16-30.

20e arrdt

CAMPAGNE A PARIS, pte Bagnolet, imm. bourgeois. 2 P. cuis., tt cft, belle vue dégagée. ascenseur 649 000 F 48-04-84-48

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Proximité métro
Livraison immédiate 4 pièces, 102 m², 3e ét. Superbe séj. 45 m², 3 chbres Prix : 2 690 000 F Parking inclus

BREGUET 47-58-07-17

COURBEVOIE
Occupé, femme 92 ans 3 p., 55 m², 3e ét. 500 000 F. 42-80-30-15.

NEUILLY. Av. du Roule, 1er ét., imm. pierre de t., 230 m². 2 chbres de personnel. Prix : 6 700 000 F. EUROPA. 47-05-24-10.

NEUILLY-BARRES
Direct sur bois, 385 m², élégants volumes, parfait état, service, box. 47-45-27-40. Fax 47-47-63-78.

Province

DEAUVILLE
Dans immeuble résidentiel, part vd beau STUDIO prox. Hôtel Royal. 150 m plage. 27 m² habit. 19 m² jard. privat. Park, cave, tt cft. Etat impecc 43-69-69-74, matin.

appartements achats

ACHÈTE COMPTANT NOTAIRE studio à 3 P. DÉCISION IMMÉDIATE Maximum 700 000 F 48-04-84-48, poste 257

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysée 8e
recherche de tte urgence beaux apparts de standing, ptes et gdes surfaces. Evaluations grat. sur demande 46-22-03-60 – 43-59-68-04

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS-RÉSIDENTIEL (1) 45-62-16-40

Recherche 2 à 4 p. PARIS Préfère RIVE GAUCHE PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43 même le soir

viagers

GRANDS APPARTEMENTS OCCUPÉS DANS SITES EXCEPTIONNELS

CEV 42-68-05-43

maisons individuelles

Exceptionnel BUTTES-CHAUMONT
maison invisible de la rue. 90 m², jardin privatif, bureau, 2 ch., s.d.b., 2 wc, cheminée. Tél. : 43-80-30-40, h. de bur.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS. GESTION POSSIBLE.

(1) 45-62-30-00

Urgent. Collaboratrice journal rech. chbre de service dans 13e, 14e ou 15e arr., tél. au 40-65-26-48

locations non meublées offres

Paris

15e R. DU THÉATRE
IMM. STAND. GRAND 5 P. + TERRASSE 50 M² 13 000 F. Etat neuf CASSIL 45-66-01-00

20e TRÈS BEL APPART. NEUF 2 p., cft. 50 m², gd balc., 4e ét., imm. stand., vues parc de Belleville + Sacré-Cœur Montmartre. Me COURONNES, 5 600 F + 450 F charges + 500 F park. Garanties sérieuses demandées. Tél. : 46-36-51-56

6e ARRDT. GD STANDING
Appt. 275 m², 7 PCES, 1er ét., tout confi. 25 000 F par mois. Tél. : 40-46-02-30.

9e N.-DAME-DE-LORETTE bel imm. GRAND 2 P. de caractère, poutres, soleil. 5 800 F CASSIL 45-66-43-43

CONVENTION 5-6 P. en DUPLEX 180 m², 3 s.d.bns marbre, 4 wc, dble séjour, sans vérifications, balcons, 6e et 7e ét. asc., park. 24 000 F HC CASSIL 45-66-43-43

ILE SAINT-LOUIS
Idéal pied-à-terre. Superbe duplex 82 m² luxueux, charme, caractère. Vente ou location. 48-24-63-66. Soir ou W.E. : 42-40-35-94.

PARIS-12e près du Bois, 2 p. rén., dble vitr., chauf. gaz indiv. S. d'eau, W-C sép., cave, 5e ét. ascens. grd balc. 4 500 F ch. et taxes compr. Tél. : 42-66-00-08 avant 8 h ou après 18 h.

Part. loue Paris Ve gd studio équipé. Poutres, cheminée. 4 800 F cc. Tél. : 42-02-56-83.

maisons de campagne

Particulier vend
MAISON ANGEVINE
30 km d'Angers et Saumur. Bon état. 9 800 m² terr. Hangar. Écurie. 370 000 F. T. (1) 34-77-05-21

chalets

A LOUER : LES ARCS SUPERBE CHALET
sur les pistes, meublé, 100 m², 10-11 pers. (16) 25-21-01-61.

villas

A VENDRE dans les Yvelines (78), sup. villa très récente. 8 pièces, ss-sol total, sur terrain arboré de 1 500 m², avec poutres en chêne, colombage, ferme, etc.
Possibilité profession libérale avec 2 pièces indépendantes au r.-de-ch. Belles prestations, vue imprenable, très calme. 2 800 000 F, frais de notaire réduits. Tél. : 39-74-16-38.

LA VARENNE (94)
PROPRIÉTAIRE VEND VILLA MANSART 1988
Stand., hall, liv. room 50 m², cheminée, 4 chbres, 2 bains, wc. Ss/sol gar. 2 voit., Jard. paysager, clos murs 350 m². Prix 3 400 000 F. 2, AV. DES SORBIERS Tél. 64-68-63-70

BARISSIME
Ouest Varois, villa pieds dans l'eau, 200 m², magnifique plage sable. Px 8 000 000 F. Tél. : 93-39-92-46.

pavillons

MORET-SUR-LOING, 35 mn gare de Lyon. Pavillon 100 m² habitable. Terrain 400 m² R.C. : entrée, salon, séjour 30 m², cuis. 12 m², wc, dche. 1er : 3 ch., s.d.b., wc. Ss-sol. Prix : 800 000 F Tél. : 60-70-31-82.

XVIIIe VAUVENARGUES PAVILLON
Caractère. A rénover. Quartier très calme, proximité métro et bus. Jardin + cour. Possibilité extension. Prix : 2 200 000 F. Agences s'abstenir. Tél. : (1) 42-63-08-16.

fermettes

SARTHE
2 H DE PARIS
FERME. Tout confi. 5 P. Dépend. Terr. 1 hectare. Prix 250 000 F ou 2 500 F par mois. T. (16) 43-86-07-17

propriétés

RECHERCHONS
POUR NOTRE CLIENTÈLE EUROPÉENNE PROPRIÉTÉS, DOMAINES, CHATEAUX EXPERTISES GRATUITES, DISCRÉTION ASSURÉE
Demander personnellement ÉMILE GARCIN Tél. (16) 90-92-01-58 Fax (16) 90-92-39-57

Le Monde
AGENTS IMMOBILIERS
pour passer votre annonce
Tél. : 46-62-73-43 • 46-62-75-13

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux bureaux

Ventes

A 3/400 m GARE SNCF-RER 95 près Mairie et Hôtel Postes, avec ascenseur et parkings.
• 2e ét. tt équipé, env 380 m², divisible, livrable 01-02-93 Env 10 000 F HT le m² park. compr.
• R.-de-ch commercial, brut G.O., env 260 m², en 2 ou 4 lots Env. 11 000 F HT le m² park. compr
Tél. pr rens. 60-63-47-6?

CACHAN CENTRE
à 600 m du RER, état neuf (imm. 1989), au 2e ét avec ascenseur, env 290 m² H.O. + 4 park. ss-sol divisible, poss. reprise SCI Prix : 2 775 000 F + DE Tél. pr rens. : 60-63-47-63

Cœur vieux Montpellier, à vendre local à rénover. 240 m², lumière, espace. Pour atelier, bureaux, salle gym, danse, etc. 700 000 F. (1) 40-30-16-60.

SAVIGNY-LE-TEMPLE (77) face gare SNCF (RER 95) dans imm. neuf de 3 000 m², env. 800 m² + 23 park. divis. en 5 lots d'env. 145 à 290 m², recomposables de 290 à 525 m². Env 9 750 HT le m², park. compr. Locations possibles Tél. pr rens. 60-63-47-63

Locations

500 m², 1er jour divisibles
(4e étage) Métro Porte de Pantin ou Hoche. A 100 m., accès périphérique Porte de Pantin. Climatisé, gardiennage 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 Rest. inter entreprise, parking fermé. 1 000 F le m²/an. Tél. : 16 (1) 49-42-22-22 ou 49-42-22-01

CLICHY, LIMITE 17e Bureaux en r.-de-ch. s/rue 35 m², 5 000 F/mois SGP 42-87-76-43

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

locaux commerciaux

Ventes

CŒUR VIEUX MONTPELLIER A vendre local à rénover. 240 m², lumière, espace. Pour atelier, bureaux, salle gym., danse, etc Prix : 700 000 F. Tél. : (1) 40-30-16-60.

fonds de commerce

Locations

78 SARTROUVILLE. S/artère principale, bus direct Paris La Défense RER SNCF. 60 m², gde boutique rénovée pouvant 3 bureaux, location sans pas-de-porte. Mens. 6 000 F charges comprises. Tél., ap. 18 h. 42-88-00-08

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelles » écrit le guide Paris pas cher, ts bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens, 4, Ch.-d'Antin, magasin à l'ÉTOILE, 37, av. Victor-Hugo, autre grand choix.

Cours

Anglais conversation à bâtons rompus. Ecrivain, ex-Cambridge Tél. : 42-74-05-98

ANGLAIS INTENSIF
du 28-09 au 23-10 1 380 F Mini groupes 5 niveaux. Matin, après-midi, soir ou W.-E. EUROPA Formation Tél. (1) 42-85-22-41 ou 3615 EUROFOR

COURS D'ARABE
Ts niv., jour, soir, samedi. Enfants mercredi, samedi. Inscrip. AFAC 42-72-20-88

ÉLÈVE HEC (2e A)
Donne cours de mathématiques, d'espagnol et de français, tx niv. jusqu'aux classes préparatoires (exp enseign.) Tél. : 45-56-08-86

Échanges

Etudiante cherche à Paris chambre en échange de baby-sitting ou cours de soutien fr., all., angl. Tél. : (16) 50-09-84-08.

Matériel informatique

Vends lot Macintosh 2 FX 8/80 mo + lecteur + clavier + moniteur couleur FORMAC 21 pouces trinitron + table à digitaliser WACOM A 3 + logiciel EXCEPTION inclus Ensemble état neuf - Px. 60 000 F Tél. 92-61-52-84 ou 92-21-24-18

Lecture

JF dipl. LITTÉRAIRE Ferait lecture 1/2 h. p/jour à pers. aimant la lecture. Sous réf. : 8571 LE MONDE PUBLICITÉ 15-17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cédex 15

Stages

C'EST LA RENTRÉE ! COURS D'ANGLAIS, ESPAGNOL, RUSSE, ALLEMAND, CHINOIS JAPONAIS

STAGE ANNUEL : 4 450 F
1 MOIS GRATUIT !
SI INSCRIPTION AVANT LE 25-09-92

COURS TRIMESTRIELS : 2 250 F
ECONOMISEZ 200 F CHACUN ! SI VOUS VOUS INSCRIVEZ A DEUX

« SUPER-INTENSIFS »
Pour les « lève-tôt » : lundi au vendredi, 8 h-9 h 30 sur 4 semaines : 1 800 F

Pour les « pressés » : Lundi au vend. 12 h 30-14 h sur 4 semaines : 1 800 F

Les « INTENSIFS » 3 soirs/semaine de 19 h à 21 h

Début des stages : 5-10-92

Inscriptions et rens. :
ACCORD
école de langues
72, rue rambuteau
75001 Paris
Tél. : 42-36-24-95

Vacances, tourisme, loisirs

Hôtel Résidence Anglet. Biarritz-Parme : 70 stud. appt : kitchenette, TV satel., tél. direct, pisc., tennis, practice golf filet, squash, hammam, sauna, s. muscul., rest., bar. Tél. : 59-52-87-65 Fax : 59-63-59-19 Soirée étape : 250 F

NEW-YORK
Bed & Breakfast, apparts, catalogue 100 F Tél. Paris : 42-72-03-36 USA : 19-1 (212) 734-35-42

Jeunes filles au pair

Jne famille à ZURICH (39-34-3 ½-1 ½) cherche jne fille au pair à partir de NOV. 92. S'adr. avt mi-oct. à : Jeannette BLÄTTLER, Tidis str. 2 8032 ZURICH-SUISSE.

automobiles ventes

de 5 à 7 CV

VENDS MERCEDES 200 D année 88, peinture gris métal + alarme + radio K7. Parfait état, 7 CV, 130 000 km, prix 90 000 F. Tél. : 64-38-56-42 après 19 h (dépt. 77).

A VENDRE
LADA SAMARA GLX 1500
modèle 91, 7 cv, 23 000 km, garan. longue durée. Equipement radio
Prix : 39 000 F. Tél. : 48-85-29-98

de 12 à 16 CV

VDS ALPINE A310 V6. 1979. Parfait état mécanique, embrayage neuf, radiateur + circuit refroidissement neufs, amortisseurs Koni + pneus neufs, alarme + hifi, historique + factures. 2e main Px : 78 000 F Contrôle technique OK Tél. bur. : 40-13-73-60, dom. 40-34-08-25. Visible à Nantes.

MERCEDES 300 SE
Modèle 92, nouvelle série, options, gris métallisé. 15 000 KM. T. (16) 56-08-19-95

deux-roues

1000 K100 LT, oct. 88, bleu, abs, radio, poignées chauff., jauge d'ess., sac réserv., temp. eau, 43 000 km, 50 000 F. BOUSSAC 60-79-41-92.

Vds moto Kawasaki 500 GPZ. Année 92, tatouée, garantie 8 mois, révisions effectuées, 5 000 km, 29 000 F. Tél. 12 h 30 à 13 h, après 18 h et w.-e. : 37-26-88-43 (dépt 28).






هكذا من الأصل

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4/5 PIÈCES 138 m², 5e étage	48, rue Montmartre SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44 Frais de commission	15 800 + 1 180 11 376
2 PIÈCES 62 m², 1er étage	5, rue Volnay GCI – 40-16-28-71 Frais d'actes	6 500 + 1 052 1 052

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 116 m², 2e étage	15, rue des Lions-St-Paul SOLVEG - 40-67-06-99 Frais de commission	12 000 + 1 702 9 004

5e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 50 m², 3e étage parking	11, rue Tournefort GCI - 40-16-28-68 Frais d'actes	8 250 + 676 415
3 PIÈCES IMM. NEUF 81 m², 2e étage park., cuis. équipée	4, rue de la Collégiale GERER - 49-42-25-40 Frais de commission	9 200 + 740 8 830

6e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 PIÈCES 203 m², 5e étage	47, rue de Sèvres SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	23 300 + 2 558 16 776

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 PIÈCES 180 m², rez-de-ch. jardin	1, rue du Mal.-Harispe CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	18 000 + 1 280 13 230
3 PIÈCES 88 m², 2e étage parking	50, rue de Bourgogne SOLVEG - 40-67-06-99 Frais de commission	14 560 + 1 455 11 320

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 81 m², 4e étage	4, rue Robert-Estienne SAGGEL VENDOME - 47-42-44-44 Frais de commission	11 870 + 970 8 546
3 PIÈCES 60 m², rez-de-ch.	6, rue Jean-Goujon AGIFRANCE – 49-03-44-05 Frais de commission	7 071 + 922 8 169

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 149 m², 1er étage	26, rue de Châteaudun AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	13 500 + 900 9 606

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 63 m², 1er étage	29, av. Ledru-Rollin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 412 + 1 150 3 851
4 PIÈCES 88 m², 8e étage parking	66/68, cours de Vincennes AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 490 + 1 465 5 330

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 35 m², 3e étage balcon	67, bd Auguste-Blanqui CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	2 500 + 680 2 070

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 30 m², 1er étage parking	4, rue Félicien-David SOLVEG - 40-67-06-99 Frais de commission	4 890 + 524 4 068
3 PIÈCES 104 m², 5e étage parking	69, rue Fondary SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	12 050 + 1 660 9 438
4 PIÈCES 110 m², 3e étage parking	69, rue Fondary SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	13 685 + 1 650 10 664

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 108 m², 2e étage	7, rue Vital AGF - 44-86-45-45 Frais de commission	12 000 + 1 350 8 539
5 PIÈCES 250 m², rez-de-ch. s/jard. part.	83, av. Foch AGF - 44-86-45-45 Frais de commission	42 000 + 2 700 29 887
3 PIÈCES 73 m², 6e étage parking	185, boulevard Murat LOC INTER - 47-45-16-09 Frais de commission	7 825 + 704 5 958

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 86 m², 2e étage	7, rue Faraday AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	9 000 + 1 230 6 404
4 PIÈCES 90 m², 6e étage 2 parks, 2 balcons	15, rue Fizeau LOC INTER - 47-45-15-84 Frais de commission	10 464 + 813 7 830
3 PIÈCES IMM. NEUF 71 m², 2e étage park, balcon	11, rue Galvani GERER - 49-42-25-40 Frais de commission	9 065 + 710 8 700
4 PIÈCES dont 3 chambres 136 m², 5e étage	9, rue des Dardanelles GCI - 50-16-28-71 Frais d'actes	17 000 + 2 208 640

18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Imm. récent 71 m², 1er étage parking	40, av. de St-Ouen SAGGEL VENDOME - 42-66-61-05 Frais de commission	5 601 + 1 262 4 032
4 PIÈCES 87 m², 2e étage parking	40, av. de St-Ouen SAGGEL VENDOME - 42-66-61-05 Frais de commission	7 109 + 1 575 5 118
4 PIÈCES 92 m², 7e étage parking	40, av. de St-Ouen SAGGEL VENDOME - 42-66-61-05 Frais de commission	7 200 1 733

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Imm. récent 74 m², 6e étage parking	191/193, av. Jean-Jaurès SAGGEL VENDOME - 42-66-61-05 Frais de commission	6 993 + 915 5 035
3 PIÈCES Imm. très bon standing 79 m², 3e étage parking	27 bis, rue de Bellevue SAGGEL VENDOME - 42-66-61-05 Frais de commission	7 600 + 982 5 472
4 PIÈCES Imm. très bon standing 93 m², 1er étage parking	27 bis, rue de Bellevue SAGGEL VENDOME - 42-66-61-05 Frais de commission	7 890 + 1 152 5 680

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 62 m², 2e étage parking	2, rue Tolain AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 800 + 1 050 3 416

78 YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PAVILLON 6 PIÈCES 132 m², garage	NOISY-LE-ROI 6, rue Louis-Levau AGIFRANCE – 30-44-01-13 Frais de commission	8 757 + 431 6 231
STUDIO 28 m², 4e étage parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 2 bis, rue de La Rochejaquelein AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	3 020 + 298 2 140
2 PIÈCES 52 m², 37e étage parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 14/18, rue du Dr-Timsit LOC INTER - 47-45-16-09 Frais de commission	3 900 + 1 020 3 078

92 HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 56 m², 3e étage parking	BOULOGNE 33-35, rue Anna-Jacquin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 550 + 1 140 3 949
4 PIÈCES, IMM. NEUF 82 m², R.-C. parking, terrasse	BOULOGNE 62, rue de Bellevue GERER – 49-42-25-40 Frais de commission	8 900 + 820 5 070
4 PIÈCES 98 m², 2e étage	COURBEVOIE 42, terrasse de l'Iris AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	5 845 + 1 939 4 367
4/5 PIÈCES 110 m², RDC	COURBEVOIE 333, bd Saint-Denis CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	7 000 + 600 5 310
4 PIÈCES DUPLEX 95 m², 7e étage Possib. parking 2 terrasses	NEUILLY 223, av. Ch.-de-Gaulle CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	12 850 + 1 645 9 258
STUDIO 38 m², 3e étage parking	NEUILLY 20, bd du Gal-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	4 596 + 550 295
2 PIÈCES 70 m², 3e étage	SAINT-CLOUD 7, rue des Gâtes-Ceps AGIFRANCE – 49-03-44-05 GARDIENNE – 46-02-48-68 Frais de commission	6 060 + 935 4 312
2 PIÈCES 70 m², RC parking	SURESNES 22, rue Salomon-de-Rothschild AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 606 + 1 050 3 278

94 VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 70 m², 5e étage park. balcon	SAINT-MANDÉ Avenue Joffre LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	6 730 + 890 5 130
2 PIÈCES 58 m², 2e étage parking	VINCENNES 27, av. du Petit-Parc AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 257 + 663 3 740
3 PIÈCES 80 m², RC parking	VINCENNES 8, allée Félix-Nadar AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 596 + 800 4 694

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Avec plus de 6 milliards de francs de provisions

Les bénéfices du Crédit lyonnais ont chuté de 92 % au premier semestre

A force de prédire depuis plusieurs années les pires difficultés pour le Crédit lyonnais par la faute d'une stratégie d'expansion trop ambitieuse, les détracteurs de la banque et de son président, M. Jean-Yves Haberer, ont fini par avoir raison. Le résultat net part du groupe est en chute libre au premier semestre, à 119 millions de francs contre 1,6 milliard sur les six premiers mois de 1991. Et encore le pire a été évité puisque, sans une contribution aux résultats qui approche les 600 millions de francs de la filiale à 67 % Altus Finance, les comptes du Lyonnais auraient tout simplement été déficitaires.

« Ces résultats sont d'autant plus décevants que la progression méritoire du produit net bancaire (+16 %) et du résultat brut d'exploitation (+33 %) a été absorbée par la progression non moins vive des provisions », explique M. Haberer. En tout, les dotations aux provisions ont augmenté de 85,6 % par rapport au premier semestre de l'an dernier, pour atteindre le niveau record de 6,3 milliards de francs.

Le président du Crédit lyonnais y voit trois raisons essentielles. *« Nous sommes tout d'abord victimes d'une crise économique d'une nature nouvelle, pas une véritable récession, mais le nombre d'entreprises en difficulté se multiplie et toutes les banques sont affectées. » « Trop de blocages de type monétariste se sont mis en place simultanément »*, ajoute-t-il.

En outre, le Crédit lyonnais est affecté par son engagement dans un certain nombre de grands crédits internationaux à risques comme Olympia and York (immobilier), Maxwell (communication), la CEI, et doit enfin supporter le poids du portefeuille de créances *« mal engagées »* de sa filiale néerlandaise CLBN, spécialisée dans le financement du cinéma (MGM-Parretti). Au total, sur les 6,3 milliards de francs de dotation aux provisions, les risques individuels (entreprises et particuliers) représentent 6 milliards contre 3,9 milliards en 1991. Les encours immobiliers du Lyonnais affectés par la crise du secteur – 43 milliards de francs, soit 2,5 % du total des actifs – sont couverts en moyenne à 5 % par des provisions.

Les dirigeants de la banque ne veulent pas remettre en cause leur ambitieuse stratégie de développement, mais celle-ci a fait du Crédit lyonnais un établissement extrêmement sensible à la conjoncture. M. Haberer a plus que jamais besoin d'une reprise économique, d'autant que les provisions *« vont se maintenir à un niveau élevé au second semestre »*.

ÉRIC LESER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

OPA

□ **La fusion Pinault-Printemps : les parités retenues.** – Comme nous l'indiquions (*le Monde* du 23 septembre), le groupe Pinault et Le Printemps ont fait connaître les modalités de leur rapprochement. La fusion-absorption de Pinault SA par Au Printemps SA va être réalisée sur la base d'une action Au Printemps SA pour 2,25 actions Pinault. Préalablement, Pinault SA lancera une OPA simplifiée sur les actions de Au Printemps SA à un prix unitaire de 780 F, soit une prime de 20 % par rapport au dernier cours coté et de 9,50 % par rapport à la moyenne pondérée des 60 dernières cotations en Bourse mais très inférieur au prix d'achat payé par Pinault l'an passé (1 105 F).

NÉGOCIATION

□ **Imbroglio autour de la banque d'affaires Charterhouse.** – Selon son principal actionnaire, la Royal Bank of Scotland (RBS), la célèbre banque d'affaires britannique Charterhouse, est en vente depuis le début de l'année. RBS a annoncé, lundi 21 septembre, avoir entamé des négociations avec un consortium à la tête duquel se trouve le CCF (Crédit commercial de France). Mais, curieusement, le CCF dément vouloir acquérir Charterhouse. L'établissement dirigé par M. Michel Pébereau se défend de vouloir reprendre seul le contrôle de la banque d'affaires britannique, évaluée entre 200 millions et 250 millions de livres (2 milliards de francs). *« Cela ne nous viendrait pas à l'idée d'investir un montant pareil en Angleterre, même si nous avons de très bons liens avec Royal Bank »*, expliquait le 21 septembre M. René de la Serre, directeur général du CCF. En revanche, la banque française pourrait fort bien faire partie d'un consortium sans pour autant en être le chef de file.

CRISE

□ **Ouverture d'une enquête de la COB sur Random.** – La Commission des opérations de Bourse (COB) a ouvert une enquête sur le groupe de distribution informatique Random, actuellement en redressement judiciaire. L'objet précis de l'enquête n'a pas été divulgué. Le groupe Random, dont la plupart des sociétés ont déposé leur bilan et ont été placées en redressement judiciaire fin août, a accusé des pertes de 44 millions de francs en 1991 sur un chiffre d'affaires d'1,1 milliard.

RÉSULTAT

□ **Duménil-Leblé pèse sur les comptes de Cerus.** – La banque Duménil-Leblé a de nouveau lourdement pesé sur les résultats de son actionnaire Cerus au cours du premier semestre 1992, en enregistrant une perte de 492 millions de francs, alors que le résultat d'exploitation est positif de 48,5 millions. Ainsi Cerus, le holding français de M. Carlo De Benedetti enregistre-t-il un résultat semestriel (part du groupe) négatif de 377 millions, s'expliquant *« pour l'essentiel par la quote-part du groupe dans la perte enregistrée par la banque, à laquelle s'ajoutent les charges financières liées à l'endettement résiduel de Cerus »*, explique un communiqué. Duménil-Leblé a dû faire face à *« d'importantes provisions complémentaires »*, dues à la dégradation du marché immobilier et à la décision d'arrêter l'activité de la société de Bourse De Compiègne et de la filiale suisse de la banque.

ACCORD

□ **Les modalités du rapprochement Casino-Rallye.** – Les modalités du rapprochement Casino-Rallye, annoncé en juin, ont été approuvées, jeudi 17 septembre, par le conseil de surveillance de Casino, permettant la convocation des actionnaires pour le 3 novembre. La société Rallye SA fait apport directement et indirectement de la totalité de ses activités de distribution (enseignes Hyperrallye et Rallye Super ainsi que les cafétérias Marest). En rémunération, il sera proposé d'émettre au maximum 16 791 002 actions ordinaires et 4 598 810 actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) représentant au total 29,7 % du capital et 24,1 % des droits de vote de Casino SCA. Les apports sont réalisés sur la base d'un rapport de 0,418 qui prend en compte les poids relatifs de Rallye et de Casino. La parité d'échange sera donc de 57 actions Casino pour 5 actions Hyperrallye, 21 actions Casino pour cinq actions Marest et 34 actions Casino pour une action Somapem.

CRÉATION

□ **Mme Edith Cresson monte une société de conseil.** – L'ancien premier ministre français Mme Edith Cresson, qui a quitté Matignon en avril, est en train de monter une société de conseil consacrée au développement international des groupes industriels. Constituée en collaboration avec son ancien « conseiller spécial », M. Abel Farnoux, cette société dispose déjà de quatre principaux actionnaires, Schneider (équipement électrique), Elf (pétrole), Seribo (bois) et l'allemand Koch (extraction minière). Chacun de ces actionnaires détient 22,7 % du capital de la nouvelle société, le solde appartenant à des investisseurs privés qui préfèrent garder l'anonymat.

BOURSE

□ **Les entreprises du CAC 40 se présentent.** – A la veille du 17e congrès de la Fédération européenne des associations d'analystes financiers, un gigantesque *road-show* financier sera organisé à Paris les 19 et 20 octobre. Les dirigeants des quarante sociétés qui constituent l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris présenteront aux 800 analystes financiers européens présents à Paris leur groupe et commenteront leur stratégie. Le congrès qui se déroulera dans la capitale française du 21 au 23 octobre abordera les problèmes de la profession comme ceux portant sur l'évaluation des entreprises (des sociétés cotées ou dans le cadre de programme de privatisation), la comptabilité européenne, la déontologie et les systèmes de retraite. De nombreuses personnalités européennes, dont l'ancien chancelier britannique lord Howe et l'ex-premier ministre M. Raymond Barre, devraient intervenir devant les congressistes.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 23 septembre ↑

Reprise à mi-séance

En nette baisse au cours des premiers échanges, la Bourse de Paris s'est un peu reprise mercredi 23 septembre peu après la mi-journée. En repli de 0,18 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait un recul supérieur à 1 % une heure plus tard. En début d'après-midi, les valeurs françaises avaient regagné tout le terrain perdu et même plus, affichant un gain de 0,17 %. Aux alentours de 13 h 30 la progression de l'indicateur de la place avoisinait 0,4 %. *Selon les milieux boursiers, le marché s'est sensiblement raffermi à la mi-journée en raison d'une petite diminution des taux d'intérêt belges.*

Par ailleurs, les autorités monétaires françaises sont avec l'aide des Allemands déterminés à défendre le franc français. La Banque de France a donc pris des mesures spectaculaires mercredi, relevant par exemple le taux des prises en pension de cinq à dix jours de 10,5 % à 13 %. Les banques centrales des deux pays interviennent également sur les marchés des changes pour mettre en échec la spéculation. Cette détermination franco-allemande de maintenir les parités au sein du SME devrait satisfaire les milieux financiers. Toutefois, ces derniers indiquent que le marché des actions ne peut supporter la concurrence des taux d'intérêt. Les acheteurs font donc une nouvelle fois défaut.

Parmi les valeurs, la baisse d'Air liquide, près de 2 %, pèse sur la cote. En effet, les analystes ont été déçus de constater que le bénéfice semestriel d'un groupe « chéri » depuis toujours par les investisseurs, n'a enregistré qu'une hausse 5,5 % de ses résultats au premier semestre.

NEW-YORK, 22 septembre ↓

Net repli

Wall Street a nettement reculé, *mardi 22 septembre*, sous la pression de ventes sur programme informatique centrées sur les valeurs automobiles, à la suite de prévisions de mauvais résultats dans ce secteur au troisième trimestre. Au terme des transactions, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 280,85 points, en baisse de 39,98 points, soit un recul de 1,20 %. Le marché a été assez actif avec quelque 187 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse dans un rapport de plus de deux contre un (1 196 contre 537); 571 titres ont été inchangés.

La mouvement de vente des valeurs automobiles a été amorcé par des prévisions pessimistes d'un analyste de la firme Wertheim Schroder, qui table sur un ralentissement des ventes de ce secteur. Wall Street a aussi souffert d'un transfert de capitaux vers le marché obligataire, en raison d'une nette remontée des taux d'intérêt à long terme américains.

VALEURS	Cours du 21 sept.	Cours du 22 sept.
Alcoa	68 1/2	67 5/8
ATT	44 3/8	43 3/4
Boeing	35 3/8	35 1/8
Chase Manhattan Bank	22 3/8	21 5/8
Du Pont de Nemours	48 1/2	48 1/8
Eastman Kodak	43 7/8	48 3/8
Exxon	64 1/8	63 5/8
Ford	42 5/8	40 1/4
General Electric	78 1/2	77 1/4
General Motors	34 1/4	33
Goodyear	64 1/2	64 3/4
IBM	84 1/4	83 1/4
ITT	63	62 7/8
Mobil Oil	65 7/8	65 7/8
Pfizer	80 7/8	80
Schlumberger	67 3/4	67 1/4
Texaco	64 1/2	64
UAL Corp. ex-Allegis	111	112
Union Carbide	13 5/8	13 1/4
United Tech.	49 3/8	48 7/8
Westinghouse	16 1/4	16 1/8
Xerox Corp.	78 5/8	77 1/8

LONDRES, 22 septembre ↑

Gains notables

Les valeurs ont enregistré des gains notables, mardi 22 septembre, au Stock Exchange, encouragées par une baisse d'un point des taux d'intérêt britanniques à 9 % et par la chute de la livre sterling à un nouveau plancher historique face au deutschemark. En clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé en hausse de 25,9 points, soit 1 %, à 2 586,0. Le volume des transactions a progressé à 982,3 millions de titres contre 951,3 millions lundi.

Elargissement de la cote

La Bourse de Londres a annoncé, *mardi 22 septembre, qu'elle allait ouvrir son système de transactions électroniques* SEAQ International (Stock Exchange Automatic Quotation) aux entreprises des pays en développement afin de satisfaire l'enthousiasme des investisseurs pour les marchés « naissants » d'Amérique latine et d'Europe de l'Est. Une nouvelle section des « marchés en développement » sera créée le 28 septembre dans l'espoir d'étendre la liste de dix-huit sociétés de pays en développement déjà cotées à Londres grâce à des autorisations spéciales. Chaque nouvelle firme devra être parrainée *par deux teneurs de marchés, dont* l'un aura la responsabilité d'assurer une information financière suffisante de la part de la firme cotée.

Le Stock Exchange veut qu'un marché actif se développe pour chaque titre et la nouvelle section sera expressément déconseillée aux investisseurs privés. Le système permettra d'échanger à Londres les titres de firmes cotées sur des Bourses qui ne répondent pas aux critères requis normalement pour justifier une cotation parallèle sur le SEAQ International, a indiqué le président du Stock Exchange, sir Andrew Hugh Smith.

TOKYO, 23 septembre

Clos

Le marché japonais était fermé mercredi 23 septembre en raison de la fête de l'équinoxe d'automne.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4602	4580	Immob. Hôtelière	1010	....
B.A.C.	23 70	....	Internt. Computer	140	....
Bque Vernes	680	680	I.P.B.M.	52 90	....
Boiron (Ly)	466	474	Locamic	70	70
Boisset (Lyon)	226	226	Matra Comm.	295 70	295 70
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	850	880	Molex	132	....
Calberson	200	205	Publ.Filipacchi	425 10	425
Cardif	725	710	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	314	314
C.E.G.E.P.	163	155	Select Invest (Ly)	88	88
C.F.P.I.	268	268	Seribo	190	....
C.N.I.M.	1050	1070	Sopra	300	310
Codetour	260	260	TF1	452	445 50
Conforama	....	....	Thermador H. (Ly)	325	....
Creeks	95	95	Unilog	259	259
Dauphin	240	....	Viel et Cie	91	95 60
Delmas	1020	1020	Y. St-Laurent Groupe	765	755
Demachy Worms Cie	352	....			
Devanlay	1035	1030			
Deville	120	115			
Dollsos	115 20	119			
Editions Belfond	192	200			
Europ. Propulsion	180	177			
Finacor	100 20	102 10			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.L.M.	325	325			
Gravograph	165	165			
Guintoli	790	780			
I.C.C.	162 10	164			
Idianova	76 60	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 septembre 1992
Nombre de contrats estimés : 263 477

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	108,66	109,06	109,30
Précédent	107,96	108,36	108,74

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Mars 93
108	1,72	1,78	1,06	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 18 728

COURS	Sept. 92	Oct. 92	Déc. 92
Dernier	1 861	1 878	1 910
Précédent	1 841	1 859	1 906

CHANGES

Dollar : 5,17 F ↑

Le dollar progressait nettement, mercredi 23 septembre, à 5,17 F contre 5,0995 F à la clôture des échanges interbancaires de mardi. La devise était également en la hausse à Francfort, s'échangeant à *1,5150 deutschemark*, contre 1,4895 la veille à la clôture.

FRANCFORT	22 sept.	23 sept.
Dollar (en DM)	1,4895	1,5150
TOKYO	**22 sept.**	**23 sept.**
Dollar (en yens)	122,67	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (23 sept.)	17-20 %
New-York (22 sept.)	3 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)	21 sept.	22 sept.
Valeurs françaises	104,40	104,50
Valeurs étrangères	89,70	89,50
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	496,04	464,68
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 826,86	1 832,81

NEW-YORK (Indice Dow Jones)	21 sept.	22 sept.
Industrielles	3 320,83	3 280,85

LONDRES (Indice « Financial Times »)	21 sept.	22 sept.
100 valeurs	2 569,10	2 586
30 valeurs	1 887,80	1 910,10
Mines d'or	81,40	80,30
Fonds d'Etat	82,90	89,31

FRANCFORT	21 sept.	22 sept.
Dax	1 573,86	1 550,34

TOKYO	22 sept.	23 sept.
Nikkei Dow Jones	18 282,72	Clos
Indice général	1 366,16	Clos

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,1200	5,1250	5,2200	5,2400
Yen (100)	4,2157	4,2200	4,2904	4,3073
Ecu	6,6432	6,6600	6,6403	6,6816
Deutschemark	3,3907	3,3965	3,4135	3,4314
Franc suisse	3,8933	3,9002	3,9330	3,9537
Lire italienne (1000)	4,0603	4,0765	4,0014	4,0345
Livre sterling	8,6280	8,6467	8,6689	8,7151
Peseta (100)	4,7955	4,8076	4,7489	4,7874

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	4 3/16	4 5/16	3 7/8	4	3 3/4	3 7/8
Ecu	12 3/8	12 3/4	11 1/8	11 3/8	10 3/8	10 5/8
Deutschemark	7 3/4	8 1/4	8	8 1/2	8 1/4	8 3/4
Franc suisse	6 5/8	6 3/4	6 5/8	6 3/4	6 5/8	6 3/4
Lire italienne (1000)	19 3/4	20	16 1/2	16 3/4	15 1/8	15 3/8
Livre sterling	9 1/8	9 1/4	8 15/16	9 1/16	8 9/16	8 11/16
Peseta (100)	–	–	–	–	–	–
Franc français	11	14	10 7/8	11 7/8	9 3/4	10 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

Nouvelles radiations à la Bourse de Paris

La cote de la Bourse de Paris devrait continuer de s'appauvrir d'ici à la fin de l'année, conséquence notamment des fusions-absorptions lancées après différentes opérations financières. Ainsi, l'Ifint – qui vient de franchir le seuil des 95 % du capital d'Exor avec 96,7 % – lance une offre publique de retrait (OPR) sur le reste du capital d'Exor au prix de 1 450 francs l'action. Perrier, qui fut le principal actif d'Exor, avait également terminé sa carrière boursière à la fin du mois d'août à la suite d'une OPR de son actionnaire majoritaire, Demilac.

Radiation prochaine aussi pour Delalande SA, détenu à 99,3 % par le groupe Synthélabo au terme d'une opération de fusion-absorption qui permettra au groupe de récupérer les dernières actions Delalande.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 23 SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4790	C.N.E 3%	4800	4790	4790	- 0 21
840	B.N.P. T.P.	830	840	827	- 0 36
895	Cr.Lyon. T.P.	898	895	896	- 0 22
1651	Renault T.P.	1652	1651	1650	- 0 12
1670	Rhone Poul. T.P.	1690	1670	1661	- 1 72
1010	Saint Gobain T.P.	1010	1010	1010	....
796	Thomson T.P.	780	798	796	+ 2 05
590	ACCOR	586	589	587	+ 0 17
740	Air Liquide	761	740	745	- 2 10
655	Alcatel-Alsthom	658	656	660	+ 0 30
1540	Als.Superm.	1546	1537	1525	- 1 36
240	A L S P I	240 10	237 60	240	- 0 04
410	AGF Sté Centrale	413	409	402	- 2 66
110	Avenir H. Média	111	110	106 50	- 4 05
825	Axa (ex Cie Midi)	829	825	839	+ 1 21
164	Bafip	166	164	160	- 3 61
93	Bail-Equipem.	93 95	93	93	- 1 01
675	Bail Investiss.	670	677	670	....
380	Bancaire	378	380	388	+ 2 65
680	Bazar H.-V.	680	680	680	....
1250	Berger (M)	1260	1250	1240	- 1 59
395	Bertrand Faure	395	397 50	380 10	- 3 77
800	Bic	799	800	795	- 0 50
1060	B.I.P.	1060	1060	1030	- 2 83
190	BIS	190	190	188 50	- 0 79
375	B N P (CI)	377	374	378	+ 0 27
650	Bollore Tech.	660	651	648	- 1 82
3220	Bongrain	3228	3225	3190	- 1 18
510	Bon-Marché	513	510	508	- 0 97
515	Bouygues	514	516	522	+ 1 56
93	BP France	93	93	91	- 2 15
995	B S N	996	997	1008	+ 1 20
1100	Canal Plus	1084	1100	1079	- 0 46
205	Cap Gem.S.	207 90	205 10	210	+ 1 01
177	Carnaudmetalbox	180 50	177	177 50	- 1 66
2170	Carrefour	2188	2170	2202	+ 0 64
140	Casino	140	140 50	148 10	+ 5 79
88	Casino ADP	89 10	88 30	89	- 0 11
445	Castorama D.I.	445	444	430	- 3 37
192	C.C.F.	194	192 50	194 50	+ 0 28
37	CCMC Ly.	35 40	36 60	35 40	....
360	C.D.M.E.	368	361	367	- 0 27
135	C.E.G.I.D.	148	136 20	136 20	- 8 66
60	Centrest (Ny)	60 10	60 10	59 05	- 1 75
325	C.E.P. Comm.	330	325 50	319	- 3 33
90	Cerus	90 90	90	90	- 0 99
850	Cetelem	858	850	850	- 0 93
225	CF Int.	222 50	225	221	- 0 67
270	CGI Info.	269 80	268	264	- 2 15
990	C G I P	971	988	977	+ 0 62
630	CGP	630	630	604	- 4 13
1230	Chargeurs S A	1240	1230	1244	+ 0 32
290	Christian Dior	291 50	290	292	+ 0 17
520	C I C A (M)	535	520	530	- 0 93
360	Ciments franc.	361	359	330	- 8 59
595	Clarins	600	596	608	+ 1 33
370	Club Medit.	373	372 50	372	- 0 27
765	Colas	769	765	765	- 0 52
192	Cpt. Entrep.	192	192	194	+ 1 04
1080	Compt Mod.	1096	1080	1061	- 3 19
225	CPR (Paris Réa.)	227	225	225	- 0 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
865	Créd. Foncier	870	865	885	+ 1 72
285	Crédit Loc France	280	286 50	289 20	- 0 28
500	Cr Lyon.(CI)	510	500	488	- 4 31
1000	Credit Nat.	988	989	1001	+ 1 32
360	CSEE	350	360	340	- 2 86
3050	Damart	3102	3053	3053	- 1 58
385	Dassault Aviation	380	385	384	+ 1 05
164	Dassault Electr.	163	164 60	157 90	- 3 13
1640	De Dietrich	1645	1642	1650	+ 0 30
65	Dév.P.d.C.&T	65	64 90	64 90	- 0 15
81	Dév.R.Sud-Est	84 50	80 60	84 40	- 0 12
290	D M C	294	290	295	+ 0 34
385	Docks France	385	385	383 20	- 0 47
140	Dynaction	144	140	144	....
2070	Eaux (Gle)	2075	2071	2125	+ 2 41
800	E.B.F.	810	800	795	- 1 85
390	Ecco	393	391	391	- 0 51
365	Elf Aquitaine	361	366 90	366 30	+ 1 47
1140	ElfSanofi(ExSanofi)	1136	1140	1145	+ 0 79
245	Esp-Elf (Certif)	242 50	245	242 50	....
630	Eridania-Beghin	624	628	641	+ 2 72
395	Essilor	398	396	400	+ 0 25
188	Essilor.(DP)	194 90	188 20	188 20	- 3 44
750	Esso	726	750	721	- 0 69
1130	Eurafrance	1141	1135	1139	- 0 18
530	Eurocom	526	530	527	+ 0 19
81	Eurodisneyland	83 50	81 50	83 25	- 0 30
805	Europe 1	810	806	805	- 0 62
35	Eurotunnel	35 80	35 10	35 40	- 1 12
1450	Exor	1450	....	....	....
102	Finextel	103	101 90	103	....
285	Fives Lille	289	286	287	- 0 69
3290	Fromager. Bel	3305	3290	3250	- 1 66
1950	Gal.Lafayette	1980	1950	1940	- 2 02
365	G.A.N.	362	363	360	- 0 55
495	Gascogne (B)	475	495	468 50	- 1 37
1170	Gaz et Eaux	1180	1170	1150	- 2 52
690	Geophysique	681	688	693	+ 1 76
695	Groupe André SA	695	695	695	....
510	Groupe Cid	510	510	510	....
380	GTM-Entrep.	384	380	372	- 3 13
1390	Guyenne-Gas.	1401	1395	1380	- 1 50
110	Hachette	113 20	110 10	113 90	+ 0 62
445	Havas	447	445	445 90	- 0 25
275	Idia	280	273	273	- 2 50
300	Imétal	312	302	305	- 2 24
115	Immob. Phénix	112 20	115	112 20	....
86	Ingénico	86 90	85 90	83	- 4 49
7400	Inst. Mérieux	7450	7400	7350	- 1 34
385	Interbail	384	384	376	- 2 08
585	Intertechnique	600	585	586	- 2 33
835	J. Lefebvre	806	835	831	+ 3 23
475	Klepierre	474	475	476	+ 0 42
665	Labinal	665	665	650	- 2 26
290	Lafarge	290	292	283 50	- 2 24
270	Lebon	270	270	270	....
4280	Legrand	4263	4280	4299	+ 0 84

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2180	Legrand (DP)	2200	2180	2180	- 0 91
280	Legris Industries	261	260 10	255	- 2 30
640	Locindus	638	638	637	- 0 16
3940	L.V.M.H.	3950	3937	3995	+ 1 14
525	Lyon.Eaux/Dumez	525	526	530	+ 0 95
62	Majorette Ly.	60 05	62	62	+ 3 25
275	Mar. Wendel	274	274 90	270	- 1 46
183	Matra	187	183 50	187 50	+ 0 27
78	Metaleurop	78	78	79 10	+ 1 41
31	Métrologie In.	30 50	30 60	30 80	+ 0 98
199	Michelin	198 80	199 20	199 60	- 0 15
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	.....
82	MMB	80 60	82	80 60	..
111	Moulinex	113	111 50	111 50	- 1 33
765	Navig. Mixte	755	755	740	- 1 99
119	Nord-Est.	119 80	119	118 10	- 1 42
205	Nordon (Ny)	204 50	205	200	- 2 20
76	Olipar	76 70	75 60	75 20	- 1 96
1000	Oréal	1007	1001	990	- 1 69
355	Paribas	354	353 90	355	+ 0 28
177	Pechiney Int.	178 50	177 50	186	+ 4 20
260	Pechiney (CIP)	260 20	262	252	- 3 15
485	Pernod Ricard	464	464	455 50	- 1 83
590	Peugeot	588	589	593	+ 0 85
320	Pinault	328	317 70	320 10	- 2 41
750	Plastic-Omn.	765	751	769	+ 0 52
230	Poliet Ex.Lamb.Fr.	235	232	232	- 1 28
770	Primagaz	772	769	760	- 1 55
650	Printemps	650	....	....	....
555	Promodes	554	555	558	+ 0 72
400	Radiotechn.	413 50	400	398	- 3 75
5680	Redoute (La)	5660	5680	5680	+ 0 35
156	Remy Cointreau	156 70	156	158 70	+ 1 28
550	R. Poulenc CIP	543	548	552	+ 1 66
52	Rochette(La)	54	52	55	+ 1 85
420	Roussel Uclaf	425	420	420	- 1 18
2760	R. Impé.Ly *	2780	2760	2780	+ 0 72
156	Sade (Ny)	156	156	155	- 0 64
2020	Sagem	2020	2020	2020	....
545	Saint Gobain	544	543	547	+ 0 55
1110	Saint Louis	1130	1115	1127	- 0 27
1150	Salomon Ly.	1120	1150	1220	+ 8 93
280	Salvepar (Ny)	280	280	280	....
1410	S A T	1370	1415	1420	+ 3 65
215	Saul. Cale	216	214 80	215	- 0 46
960	Saupiquet (Ny)	1049	962	980	- 6 58
615	Schneider	628	615	625	- 0 48
13 50	SCOA	13 55	13 55	13 65	+ 0 74
310	Scor s.a.	315	310	310	- 1 59
415	S.E.B.	432	416	425	- 1 62
370	Selimeg	376 10	371 40	371 30	- 1 28
119	Selectibanque	118 70	118 70	118 70	....
153	Sextant A.	154	153	152 50	- 0 97
650	S F I M.	687	651	651	- 5 24
170	S.G.E.	172	170	169	- 1 74
395	Simco	400	397	395	- 1 25
590	Sk. Rossignol	580	590	590	+ 1 72

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
390	Sligos	392	390	384	- 2 04
535	Société Géné.	530	534	540	+ 1 89
46	Sodexco(B)	47	46 30	47	...
96	Sodero(Ny)	94	95 90	93	- 1 06
975	Sodexho	985	975	965	....
72	Sogenal(Ny)	69 20	72 45	69 15	- 0 07
390	Sogerap	387	388	385	- 0 52
1260	Sommer-Allib.	1271	1263	1270	- 0 08
365	SOPHIA	370	385	370	....
755	Sovac	760	758	769	+ 1 18
270	SPEP	274	270	270	- 1 46
275	Spie-Batignol.	280	276	274	- 2 14
670	Strafor Facom	697	670	680	- 2 44
260	Suez	266 90	262 50	265 50	- 0 52
1080	Synthelabo	1097	1080	1060	- 3 37
135	Thomson CSF	135 90	134 60	140	+ 3 02
225	Total	227	225 90	227 40	+ 0 18
154	– (certif.)	150	154	149	- 0 67
158	Tuffaut Fin.	165	157 80	165	...
445	U.A.P.	440	443	443	+ 0 68
225	U F B Locab.	226	226 10	225 10	- 0 40
185	U.G.C. DA (Robert)	180	185	185	+ 2 78
515	U I C	510	514	508	- 0 39
400	U I F	396	398	396 30	+ 0 08
735	U I S	732	735	735	+ 0 41
365	Unibail	365	366	366 30	+ 0 36
765	Valéo	766	763	745	- 2 74
146	Vallourec	149	146	150	+ 0 67
210	Via Banque	210	210	210	....
225	Worms et Cie	235	225	232	- 1 28
1240	Zodiac	1240	1240	1235	- 0 40
940	Elf Gabon	950	941	945	- 0 53
89	Amax	90 20	89 20	90 50	+ 0 33
160	Amer. Barrick	159 50	159 90	161 20	+ 1 07
112	Amer. Express	112 50	112	113 30	+ 0 71
220	A.T.T.	220	222 30	224 40	+ 2 00
113	Anglo Amer.C.	113 40	113 50	113 50	+ 0 09
205	Amgold	230	206	192	- 16 5
192	Banco Santander	198	182 20	200	+ 2 04
730	B.A.S.F.	720	728	720	....
905	Bayer	920	907	911	- 0 98
44	Blenheim Plc	42 90	44	42 55	- 0 82
23	Buffelsfont.	23 10	22 95	22 90	- 0 87
111	Chase Manh.	115	111	111 50	- 3 04
2140	Daimler Benz	2192	2136	2150	- 1 92
67	De Beers	67	67	68 50	+ 2 24
2220	Deutsche Bank	2228	2220	2260	+ 1 44
1190	Dresdner Bank	1215	1191	1208	- 0 58
48	Driefontein	46 70	48 15	47 60	+ 1 93
245	Du Pont-Nem.	243 20	245 20	246 40	+ 1 32
225	Eastman Kodak	223	223 10	224 40	+ 0 63
10 50	East Rand	10 50	10 55	9 80	- 6 67
33	Echo Bay	32 20	33 10	33 20	+ 3 11
190	Electrolux	190	190	190	....
111	Ericsson	105 20	111	110	+ 4 56
325	Exxon Corp.	324	325 20	325 20	+ 0 37
205	Ford Motor	215	204 10	207 30	- 3 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
31	Freegold	30 50	30 85	30 80	+ 1 31
14	Gencor	13 85	14	14	+ 1 08
395	Gén. Elect.	398	396 60	401 50	+ 0 63
170	Gén. Motors	171	169 80	169 90	- 0 64
305	Gén. Belgique	308 10	305 10	305 10	- 0 97
38	Gd. Métropol.	40	37 80	38	- 5 00
48	Guinness	48	47 95	49	+ 2 08
19	Hanson PLC	19 30	19 10	19 25	- 0 26
11	Harmony Gold	10 80	10 85	10 70	- 0 93
300	Hewlett Packard	301	301	302 20	+ 0 40
32	Hitachi	31 80	32 05	32 40	+ 1 89
830	Hoechst	853	828	828	- 2 93
69	Homestake	66 80	69 05	69 25	+ 3 67
103	I.C.I.	108	103 30	103 30	- 4 35
425	I.B.M.	425 60	425 10	428 40	+ 0 66
320	I.T.T.	315	322 30	325	+ 3 17
162	Ito Yokado	159 40	161 70	163	+ 2 26
49	Matsushita	48 55	49	49	+ 0 93
0 01	Maxwell	0 02	...	....	....
225	Mc Donald's	224 60	226 10	227 50	+ 1 29
235	Merck	239 80	237 30	236 70	- 1 29
510	Minnesota M.	517	512	512	- 0 97
38	Mitsubishi	38	38 30	38 15	+ 0 39
335	Mobil corp.	336 90	335	337	+ 0 03
315	Morgan J.P.	310	315	315	+ 1 61
3870	Nestlé	3854	3866	3870	+ 0 42
116	Norsk Hydro	117 60	116	117	- 0 51
70	OFSIL	70	70 05	70	....
1420	Pétrofina	1441	1419	1439	- 0 14
440	Philip Morris	440	440 20	445	+ 1 14
71	Philips	70 30	71	72 20	+ 2 70
55	Placer Dome	55	55 05	54 50	- 0 91
245	Procter Gamble	245 50	245 50	245 50	....
169	Quilmès	154	169	169	+ 9 74
15	Randfontein	14 30	15	13 90	- 2 80
250	Rhone Poul. Rorer	253 90	250 30	255	+ 0 43
445	Royal Dutch	444 40	443 40	445 70	+ 0 29
53	R T Z	55 40	53 40	53 40	- 3 61
13	Saat.& Saatchi	13 25	13 10	13	- 1 89
20	St Helena	19 90	20	20	+ 0 50
345	Schlumberger	340 20	344 40	346	+ 1 70
46	Shell transp.	46 10	46 20	46 20	+ 0 22
2000	Siemens	2035	2001	2017	- 0 88
175	Sony	174 30	175 50	175 70	+ 0 80
74	Sumitomo Bank	74	74	74 30	+ 0 41
155	T.D.K.	152 80	155	157	+ 2 75
50	Telefonica	50 50	50 15	50 15	- 0 69
26	Toshiba	26	25 85	25 85	- 0 58
570	Unilever	568	569	568	....
250	Unit.Techn.	253 20	249	250	- 1 26
169	Vaal Reefs	170	168 70	170	....
1060	Volkswagen	1045	1060	1050	+ 0 48
275	Volvo	263	275	262	- 0 38
79	West. Deep	78 60	79	78	- 0 64
395	Xerox Corp	399	397 20	397 20	- 0 45
107	Yamanouchi	104 90	106 70	106 70	+ 1 72
4 35	Zambia Cop.	4 35	4 35	4 27	- 1 84

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	....	....
10,80% 79/94	101 20	0 56
Emp.Etat 13,4%83	104 10	10 14
Emp.Etat 12,2% 84	100	11 70
10,26% mars 88	103 15	5 48
OAT 10% 5/2000	107 90	3 26
OAT 9,5% 12/1997	104 65	7 70
OAT 9,8% 1/1996	102 70	6 34
PTT 11,2% 85	105 48	8 34
CFF 10,30% 86	101 90	6 25
CFF 10,25% nov 90	106 80	5 39
CNA 10 % 1979	99 48	5 33
CNB Bques 5000F	98	1 96
CNB Paribas 5000F	....	1 96
CNB Suez 5000F	98	1 96
CNI 1/82 5000F	98 22	1 96
CNT 9 % 86	96 50	3 75
CRH 10,90% déc.85	107	7 18
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1047 20	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	656	....
Ly. Eaux cv 6,5%	771	....
Thoms. cv 9,2% 86	769	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1590	1540
Arbel	461	461
Bains C.Monaco	900	910
B.Hypoth.Europ.	347 30	....
B.N.P. Intercont.	330	330
Bénédictine	2520	....
Bidermann Internat.	470	490
Blanzy Ouest	1400	....
B T P	50	50
Cambodge	1000	955
Carbone Lorraine	371	371 20
Case Poclain	4 50	4 30
C.B.C.	272	265
C.E.G.F (Frigor.)	806	....
Centenaire Blanzy	335	335
Ceragan	36	....
Champex Ny	44 10	45
CIC (CIP)	152 50	151 70
C.I.M.	660	660

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2850	....
Comiphos	510	....
Cie Industrielle	3790	....
Cpt Lyon Alemand	321	324
Concorde	516	530
Constr.Mét.Prov.	16 50	16
Crédit Gén.Ind.	101 50	....
Cr Universel (Cie)	410	370
Darblay	600	....
Degremont	1721	1780
Delmas Vieljeux	2280	....
Didot Bottin	538	540
Eaux Bassin Vichy	2975	2975
Ecia	328	321
Ent.Mag. Paris	4290	....
Eridania-Béghin CI	471 50	490
Etex	1783	1783
Fidei	376	371 10
Finalens	291	300
F.I.P.P.	70	....
F.N.A.C.	1803	1800
Foncière (Cie)	460	....
Fonc.Lyonnaise	540	....
Foncina	310	....
Fougerolle	776	776
France I.A.R.D.	516	....
France SA (La)	1495	1490
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	428	....
Genefim	275	267
Gévelot	406	....
G.F.C.	323	314
Groupe Victoire	860	860
G.T.I (Transport)	195	....
Immobail	327 50	315
Immobanque	538	540
Im.Marseillaise	4600	....
Invest.(Ste Cie.)	3202	3202
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	890	....
Locafinancière	470	....
Louis Vuitton	632	....
Louvre	2100	2140
Lucia	430	426
Machines Bull	23	23
Mag.Uniprix	190	181
Magnant	559	....
Métal Déployé	380	....
Mors	68	70 20
Navigation (Nle)	188	180
Optorg	304 50	300
Ordial (CI)	517	501
Origny-Desvroise	800	800
Palais Nouveauté	1300	....
Paluel Marmont	560	....
Parfinance	164	....
Paris France	204 60	210
Paris Orléans	198	197

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parthena Invest.	278	277 10
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	1000	....
Porcher	406	....
Promodès (CI)	349	349
Publicis	561	560
Rochefortaise	112 60	112 60
Rosario	142 10	146
Rougier	208	....
S.A.C.E.R.	435	430
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	181	....
Saga	350	....
Saint Dominique (F.)	107 50	106
Salins du Midi	500	505
Savoisienne M.	147	....
S.C.A.C.	685	....
Senelle	420	420
S.Etud.Part. (M)	130	135
Silic	545	545
Sinvim	105 90	103
S.I.P.H.	125	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	600	580
Soflo	230	230
Soficai	1020	....
Sofitram (ex Satam)	66	66
Sofragi	2250	....
Soudure Autogène	672	677
Sovabail	330	330
Stemi	543	....
Taittinger	2270	2250
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	210 10	....
Ufiner	1100	....
Vicat	466	466
Viniprix	1500	1500
Virax	125	....
Maroc Sté Brasserie	290 60	291

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	530	....
Akzo Nv Sico.	430	....
Alcan Aluminium	93 20	...
American Brands	238	....
Arbed	600	....
Asturienne Mines	78 80	....
Banco Popular Espa.	470	467
B.Reglements Int.	22850	22890
Can.Pacifique	68	68
Chrysler Corp.	111 40	110
C I R	6 80	....
Commerzbank	610	....
Dow Chemical	291 10	281
Fiat	14 50	14
GBL (Brux Lamb.)	415	415
Gevaert	695	....
Glaxo Holdings Ltd	70 90	70 45
Goodyear Tire	315	327
Grace and Co (WR)	179 10	....
Honeywell Inc. Inc.	356	....
Johannesburg	62	....
Koninklijke Pakhoed	83 70	....
Kubota	21 80	22 10
Midland Bank	39	....
Noranda Mines	79	82
Olivetti priv.	8 10	....
Pfizer Inc.	395 10	402 30
Ricoh	22	....
Robeco	277 10	278
Rodamco NV	130 10	130 50
Rolinco	278 70	276 30
Saipem	5	..
Sema Group	25	24 50
SKF Aktiebolaget	73	....
Tenneco Inc.	179	....
Thorn Electrical	61	60
Toray Ind.	26 50	26
West Rand Cons.	5 10	5 10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	...
Calciphos	65	...
C G H Cogedhor	8	....
Coparex	580	590
Drouot Assurances	...	...
Electro-Banque	...	...
Europ. Accum.	77 50	...
Europ Soufres Ind.	12 05	...
Gechot S.A.	53	53
Guy Degrenne	400	....
Lecteurs du Monde	250	....
Nicolas	1050	1020
Paracp. Percier	325	...
Quadrant	40	....
Rorento N.V.	227	228 90
St-Gobain-Emballage	1804	....
S.E.P.R.	2060	....
S.M.T. Goupil	0 61	...
S.P.R. act. B	286	...
Waterman	1150	..

SICAV (sélection) 22/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actifon	187 61	182 59
Améri-gan	7079 63	6807 34
Amplia	274085 77	274085 77 •
Amplitude	612 20	594 37
Arbitrages Court.T.	7430 80	7430 80
Associc	1124 25	1124 25
Atout Futur	409 51	399 52
Aurecic	1110 39	1078 05
Avenir Alizes	1709 37	1675 85
Axa Capital	172 47	167 46
Axa Court Terme	8173 19	8173 19
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	900 17	873 95
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	770 76	748 31
Axa Europa	122 89	119 31
Axa Investiments	105 29	102 22
Axa NPI	105 62	102 54
Axa Ob.Fr.Extrane	142 34	138 19
Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Se.	130 54	126 74
Axa Prem.Ex.Agepra	116 68	113 28
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	142 06	137 92
Axa Valeurs PER	119 85	116 36
Cadence 1	1050 73	1030 13
Cadence 2	1039 29	1018 91
Cadence 3	1030 85	1010 64
Capimonétaire	6469 45	6462 99
Capioblig	6536 47	6408 30
Capitacic	1343 40	1323 55
Coenis	1347 95	1315 07
Comptavalor	3611 44	3606 03
Convertimmo	323 33	316 99
Creditor	430 52	417 98
Crédit Mutuel Capital	1311 71	1285 99 •
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	688 14	688 14 •
Cred.Mut.Ep.Indus.	94 85	92 31
Cred.Mut.Ep.J.	71486 17	71486 17 •
Cred.Mut.Ep.long.T.	189 33	184 26
Créd.Mut.Ep.Monde.	1085 02	1055 98
Cred.Mut.Ep.Quatre.	1088 88	1059 74 •
Dieze	1309 83	1277 88
Drouot France	830 24	806 06
Drouot Sécurité	218 17	211 82
Ecocic	1063 69	1032 71
Ecuper	124 17	120 55
Ecureuil Capitalisation	2615 22	2589 33
Ecureuil Géovaleurs	2291 36	2224 62
Ecureuil Investiss.	447 42	434 39 •
Ecureuil Monepremiere	69993 74	69993 74
Ecureuil Monétaire	40535 40	40535 40
Ecureuil Trésorerie	2499 59	2499 59
Ecureuil Trimestr.	2008 62	1988 73
Elsociel	111 81	108 55 •
Elicash	2 438824	2 438824 •
Energia	267 16	255 05
Eparcic	3705 24	3705 24
Eparcourt-Sicav	4420 75	4409 73
Epargne Associat.	26044 71	25749 16
Epargne Capital	10873 72	10865 07
Epargne Croissance	1656 62	1612 48
Epargne Obligat.	197 64	192 25
Epargne Premiere	14709 38	14599 88 •
Epargne-Unie	1252 11	1221 57
Epargne Valeur	424 78	413 38
Esli Cash capi	8295 35	8295 35 •
Eslinvest cap.	607 93	590 22 •
Euro Solidarité	1043 54	1033 21
Eurocic Leaders	1010 43	981
Eurodyn	1132 13	1104 52
Euro Gan	5958 12	5729 96
Europe Nouvelle	515 05	491 89
Fonsicav	14837 62	14837 62
France-gan	9554 60	9187 12
France Garantie	285 67	265 14
France Index Sicav	108 33	105 16

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	478 14	473 41
Francic	452 63	439 45
Francic Pierre	95 39	92 61
Francic-Regions	1144 38	1111 05
Fructi-Associations	36 23	36 23
Fructi-Capi	43 04	42 40
Fructidor	235 70	232 22
Fructifrance action C	895 60	873 76
Fructifrance action D	874 87	853 53
Gestilion	15177 68	15102 17
Gest.Associations	166 28	162 60
Horizon	1192 62	1157 88
HLM Monétaire	14331 03	14331 03
Indust.Fse.Court.T.	1512 91	1512 91 •
Interepar	105636 12	102559 34
Interoblig	13934 80	13661 57
InterSélection Fce	519 68	509 49
Japacic	145 49	141 25
Jeunepargne	290 41	286 12
Latitude	2316 99	2313 52
Laurus C.T.	12898 18	12898 18 •
Laurus L.T.	6615 03	6422 36
Lion Associations	11493 47	11493 47
Lion Institution	30266 28	30190 78
Lionplus	1001 62	981 98
Lion Trésor	2156 76	2136 40
Lion 20 000	26958 52	26958 52
Livret Bourse Inv.	550 48	534 45
Livret Portefeuil.	689 30	669 22
Méditerranée	164 22	159 44
Mensuel CIC	10157 48	10056 91
Moneden	70008 53	70008 53
Mone.J.	37312 54	37312 54 •
Monévalor	84397 65	84397 65
Mutualité dépôts	13814 35	13786 78
Natio Court Terme	292380 00	292380
Natio-Epargne	18099 06	17919 86
Natio-Ep. Ret.	121 49	118 24
Natio Epargne Trésor	7985 10	7969 16
Natio-Fran.index	997 07	970 38
Natio-Imm.	1063 71	1036 24
Natio-Inter	1423 43	1385 33
Natio-Monétaire	25898 89	25898 89
Natio-Opportunités	1020 85	993 53
Natio-Patrimoine	1322 42	1287 03
Natio-Perspectives	1013 17	986 05
Natio-Placements	65754 58	65754 58
Natio-Revenu	1026 88	1018 71
Natio Sécurité	12390 37	12390 37
Natio-Valeurs	853 11	830 28
Nippon-Gan.	4585 91	4409 53
Nord Sud Dévelop.	1582 25	1579 09 •
Obli-Associations	155 89	154 35
Oblicic-Mondial	2622 54	2583 78
Oblicic-Régions	1034 91	1019 52
Oblifutur	2895 74	2825 11
Oblig. [illegible]	178 22	175 59
Oblilion	1364 65	1351 14
Oblisécurité Sicav	13281 97	13281 97
Oracion	1030 93	1005 79
Orvalor	6943 21	6807 07
Paribas Capitalisation	1523 53	1501 01
Paribas Opportunités	121 13	118 19
Paribas Patrimoine	566 42	533 74
Patrimoine Retraite	228 17	223 70
Parvalor	611 65	599 66
Placement A.	1444 51	1416 19
Placement J.	7435 17	7420 33
Placement M.	68962 59	68824 94
Placement Nord	918 38	900 37
Plénitude	134 50	130 58
Poste Croissance	22411 62	22389 13
Poste Gestion	67717 59	67717 59

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Première Oblig.	10874 33	10863 47
Prévoy. Ecureuil	113 08	111 96
Priv'Associations	30283 91	30283 91
Proficius	945 46	922 39
Quartz	129 15	126
Réalvalor	678 17	664 97
Rentacic	160 86	158 48
Revenus Trimestr.	5289 18	5236 81
Revenu-Vert	1150 15	1122 10
St Honoré Vie & Santé	967 59	923 71
St Honoré Bons du Tr.	11550 36	11492 90
St Honoré Global	223 11	212 99
St Honoré Invest	753 60	719 43
St Honoré Pacifique	537 55	513 17 •
St Honoré PME	492 46	470 13
St Honoré Réal.	15393 03	15331 70
Sécuricic	1790 47	1790 47
Sécuri-Gan	13173 29	12914 99
Sécuritaux	1430 99	1430 99
Sicarden	712 25	701 72
Sicav Associations	1896 17	1896 17
SFI-CNP Assur.	636 94	618 39
S.G. Fr. opportunités	1121	1099 02
Sicav 5.000	433 07	421 48
S.I. Est	1288 23	1250 71
Silvafrance	694 81	676 21
Sivam	384 70	374 40
Silvarente	210 50	206 37
Silvinter	415 77	404 64
S.N.I.	1091 66	1059 86
Sogenfrance	1087 47	1066 15
Sogéparge	323 39	317 05
Sogevar	943 70	926 20
Soginter	1231 33	1207 19
Soleil Investissements	563 96	542 27
Solrace	2194 81	2189 44
State Street Act. Eur.	8694 49	8400 47 •
State Street Act. Fce	10476 52	10171 38
St. Str. Act.Japon	10411 25	10059 18
State Street Emer. Mkt	10432 86	9831 28 •
St.Street OAT Plus	10510 07	10303 99
Stratégie Actions	815 34	783 98
Stratégie Rendement	1439 25	1393 95
Technocic	1020 23	990 51
Techno-Gan	5524 60	5312 02
Thesora	674 46	667 78
Trésor Plus	1315 86	1302 83
Trésor Trimestriel	1032 15	1021 33
Trésoricic	133690 78	133690 78
Trilion	5213 72	5146 81
UAP Investissements	419 07	403 92
UAP Actions France	586 93	565 72
UAP Act. Select	604 64	582 79
UAP Audificandi	508 74	490 35
UAP Alteli	199 81	192 69
UAP Alto Sicav	158 98	153 23
UAP Moyen Terme	142 73	137 57
UAP Premiere Crt	10982 53	10585 57
Uni-Associations	126 20	126 20 •
Uni-Foncier	1142 84	1114 97
Unifrance	574 21	560 20
Uni-Garantie	1320 02	1294 11
Uni Régions	1285 44	1254 08
Univar	242 33	242 33 •
Univers Actions	1191 69	1162 62
Univers Obligations	1779 12	1735 73
Valorg	2106 49	2104 39
Valnal	54789 93	54782 55

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 030	....	4 8	5 3
Ecu	6 660	....	....	....
Allemagne (100 dm)	341 980	....	332	352
Belgique (100 F)	16 584	....	16	17
Pays-Bas (100 fl)	303 630	....	293	313
Italie (1000 lires)	4 056	....	3 7	4 3
Danemark (100 krd)	87 700	....	82	90
Gde.Bretagne (1 L)	8 641	....	8 3	9 1
Grèce (100 drachmes)	2 697	....	2 3	3
Suisse (100 f)	389 810	....	380	400
Suède (100 krs)	91 080	....	85	93
Norvège (100 k)	84 290	....	79	87
Autriche (100 sch)	48 613	....	46 9	49 9
Espagne (100 pes)	4 809	....	4 5	5 1
Portugal (100 esc)	3 870	....	3 2	4
Canada (1 $ can)	4 076	....	3 9	4 3
Japon (100 yens)	4 148	....	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/9
Or fin (kilo en barre)	56800	58000
Or fin (en lingot)	56750	58050
Napoléon (20f)	325	328
Pièce Fr (10 f)	365	.....
Pièce Suisse (20 f)	326	328
Pièce Latine (20 f)	333	326
Souverain	439	429
Pièce 20 dollars	1950	1905
Pièce 10 dollars	1000	1050
Pièce 5 dollars	545	.....
Pièce 50 pesos	2150	2185
Pièce 10 florins	325	338

CULTURE

La loi d'airain du hard rock

De la difficulté de concilier musique de genre et audace

MEGADETH
au Zénith

On se croirait dans l'Orient *express des trains fantômes.* Du fond de la scène, des projecteurs inondent le public d'une lumière violette. On entend l'écho spectral d'une charge de cavalerie qui se *mêle au bruit d'un hélicoptère.* Les amplis sont entourés de toiles qui reproduisent à merveille un blindage au bout de deux semaines de tirs intensifs. Dans le contre-jour, les fans lèvent le poing en faisant les cornes du diable, Wes Craven *ou George Romero aimeraient* beaucoup. C'est le début d'un concert de hard rock.

Mardi soir au Zénith, Megadeth, quatuor américain, n'avait attiré qu'une moitié de salle, à dominante masculine et adolescente. *Mais l'affluence moyenne* était compensée par une dévotion hors *du commun.* Le groupe vient d'accéder au club des gros vendeurs : *Countdown to Extinction*, son dernier album, publié par EMI, s'est hissé à la deuxième place du classement des meilleures ventes aux Etats-Unis. En France, Megadeth *relève* encore de la catégorie des groupes cultes, autour desquels se forment les chapelles de la grande secte du hard.

Changements de tempo abrupts

Ces chapelles se fondent sur des images, des logos (ici des lettres aux reflets métalliques se dessinant comme des lames d'épée ou de hache), des slogans. Qui, sinon un fan de hard, peut porter un tee-shirt annonçant *« I Reek of Putrefaction »* (j'empeste la putréfaction) *ou, ce qui* est beaucoup moins drôle, associer sur le même blouson en jean le groupe Slayer et la Wehrmacht ?

Etre fan, c'est aussi travailler : ceux de Megadeth connaissent par cœur les *paroles* des chansons, savent négocier les changements de *tempo* abrupts et imprévisibles que le groupe ménage dans la plupart des titres, et scandent les passages lents de *« Hey, hey »* graves et martiaux qui sonnent désagréablement.

Pourtant, tout n'est pas simplement inquiétant. Dave Mustaine, guitariste, chanteur, *auteur*, a fondé le groupe après avoir quitté *Metallica, en* 1983. Dans le décor de scène du spectacle, il a fait aménager une fausse fenêtre qui laisse voir un ciel bleu semé de nuages blancs, comme pour montrer que *la musique du groupe n'existe* qu'en opposition, en négatif. Dès *les débuts* du genre (Led Zeppelin, Deep Purple), le hard rock et ses descendants (heavy metal, speed metal et autres dérivés sidérurgiques) se sont appuyés sur l'exploration résignée et masochiste des frustrations adolescentes, sur l'illustration de fantasmes violents mais fermement maintenus à distance. La plupart des producteurs de spectacles sont d'accord : il est plus facile d'assurer la sécurité d'un concert de heavy metal que celle d'un gala de Patrick Bruel. Les *fans savent très exactement* ce qu'ils veulent, les musiciens ne le leur refusent jamais.

Le jeu, pour les rockers un peu ambitieux, consiste alors à glisser un germe de déviance entre les guitares et leur bruit de mitraillettes, la basse grondante comme l'annonce d'un séisme et la batterie qui cogne sans jamais *laisser* d'espace. Par instants, Megadeth jette les *structures par-dessus* bord, bascule vers une vraie musique improvisée, retrouve les interstices nécessaires à la respiration avant de reprendre ces charges menées à l'unisson qui font brandir des centaines de poings. L'illustration *musicale du petit carré de ciel bleu* de la toile de scène.

THOMAS SOTINEL

EN BREF

□ **« Musiques sacrées du monde » pour tous.** – A l'initiative du ministère de l'éducation nationale et de la culture, la Maison des cultures du monde organisera samedi 26 septembre, de 20 heures à 22 heures, un concert gratuit place du Panthéon à Paris sur le thème « Musiques sacrées du monde ». Quatorze ensembles d'une dizaine de pays interpréteront des musiques liturgiques de leur religion respective, de la chorale de la communauté catholique du Zaïre aux chants vaudous du Brésil en passant par un groupe de gospel des Etats-Unis. S'agissant de la musique juive, seuls des enregistrements seront diffusés, en raison du nouvel an juif célébré ce même samedi. En effet, le culte judaïque *ne permet pas de chants religieux* hors les synagogues.

□ **Sept Cézanne aux enchères à Londres.** – Sept toiles de Cézanne que détenait un collectionneur français seront dispersées le *30 novembre à Londres, a annoncé* Christie's mardi 22 septembre. La *vente devrait rapporter* 12 millions de livres (plus de 120 millions de francs). Parmi les œuvres mises aux enchères figure un autoportrait de l'artiste datant de 1866, qui appartenait à Emile Zola. L'amitié entre le peintre et l'écrivain prit fin avec la publication du roman *l'Œuvre*, inspiré par la vie de Cézanne... Christie's a adjugé 11 millions de livres en novembre *1989 un tableau de Cézanne, Pommes et serviette.*

AUTOMOBILE

La mort du petit cheval

Le « Mondial de l'automobile », qui se tient à Paris du 8 au 18 octobre prochain, promet d'être riche. Aussi bien dans le domaine des nouveaux modèles que dans la généralisation, entamée *depuis* 1988, *des normes* qui définissent les voitures vendues en Europe. Cet aspect relativement peu connu du grand public, qui n'imagine pas obligatoirement *que* « normes » veut dire « règlements », a, petit à petit, *amené les constructeurs à donner* dans leurs fiches techniques qui accompagnent la présentation des véhicules des renseignements dont la signification peut échapper à bien des visiteurs de Salons.

En fait, il s'agit, dans tous les secteurs qui entrent dans la fabrication d'une automobile, de donner des définitions identiques quel que soit le pays de production. Il va sans dire que ces fameuses normes, d'un continent à l'autre, et malgré tous les efforts *déployés à résoudre les divergences*, n'ont pas encore abouti, dans tous les domaines, à l'harmonisation recherchée des définitions et donc des règlements (pollution, sécurité, etc.). Quoi qu'il en soit, depuis la locomotive et son cheval-vapeur *(1), qui* continue à galoper allégrement *dans les conversations*, la définition de la puissance d'un véhicule a déjà renvoyé depuis longtemps nos beaux destriers à l'écurie.

A *dire vrai*, avec les progrès des moteurs à combustion interne qui ont mis en évidence l'influence de la température de l'air aspiré et la pression, des règles étaient depuis des lustres apparues nécessaires pour encadrer les modes de calcul dont les résultats pouvaient être, dans certaines conditions, fantaisistes. Depuis la seconde guerre mondiale, les organismes de « normalisation », *nationaux d'abord puis* internationaux, ont petit à petit mis de l'ordre dans l'ordonnancement chaotique de ces règles.

Ainsi notre cher petit cheval, dont on n'osait pas annoncer la mort, s'était-il fait bousculer par le kilowatt triomphant, *qualifié* d'« unité normalisée à l'échelle *mondiale* ». Il faut dire qu'effectivement notre quadrupède pouvait au gré des altitudes ou des températures ambiantes se révéler être dans la pratique... un poney. *Aujourd'hui, notre cheval est* kilowatt et ainsi sont réunies les « conditions-laboratoire » recherchées.

Une bonne nouvelle tout de même, le CV, c'est-à-dire le cheval fiscal et donc administratif, qui détermine le prix d'une carte grise et le montant d'une vignette... *continue*, au pas régulier des percherons, de labourer consciencieusement le paysage automobile français. Il est vrai que le CV n'est pas calculé sur la puissance réelle d'un moteur.

C. L.

(1) Le cheval-vapeur, rappelons-le, est l'unité de travail qui équivaut à 75 kilogrammètres par seconde, soit 0,736 kilowatt. Le kilowatt, quant à lui, représente 1 000 newtons-mètres *par seconde*. Le *newton* est la force exercée sur une masse de 1 kilogramme par une accélération de 1 mètre par seconde au carré.

CARNET DU *Monde*

Décès

– Yves Martin
Et tous les collaborateurs de la Société Test,
ont la douleur de faire part du décès de *leur président-directeur général*

Yves BRASSEUR,

survenu à son domicile de La Celle-Saint-Cloud, le 19 septembre 1992, à l'âge de quarante-huit ans.

Un hommage sera rendu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, avenue du Père-Lachaise, à Paris-20e, le vendredi 25 septembre, à 14 h 30.

Société Test,
59, rue du Maréchal-Foch,
78000 Versailles.

– Mme *Georges Chochois*,
son épouse,
Maguy et André Bussonnière,
Josée Chochois et Jean de Catheu,
ses enfants,
Pascal, Hélène et Lolita,
ses petits-enfants,
Marie Ciutat,
sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges CHOCHOIS,
inspecteur honoraire
du ministère de l'agriculture,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
président de l'AMOPA des sections
du 19e et du 20e arrondissement,

survenu à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 16 septembre 1992, à l'hôpital Tenon, à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière parisien de Saint-Ouen.

Chaignolles (Eure). Vernon.

– Mme Egée Chout
née Gamiette
son épouse,
Ses enfants,
Sa petite-fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jô Félicien CHOUT,
conseiller d'administration scolaire
et universitaire hors classe,
chevalier de l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 22 septembre 1992, à l'âge de cinquante-sept ans.

Une messe sera célébrée en la collégiale à Vernon (Eure), le vendredi *25 septembre, à 14 heures, suivie de* l'inhumation à Vieux-Habitants (Guadeloupe).

Réunion en la collégiale où un registre à *signatures sera déposé.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, résidence de l'Arche,
27120 Chaignolles.

– Mme Jean-Otto Frey,
son épouse,
Béatrice Frey
et son fils, Eric,
Marie-Christine et Alain Kressmann
et leurs enfants, Sarah, Matthieu, Marie,
Philippe Frey,
Jean et Jane Frey
et leurs enfants, Jérémy, Vanessa,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean-Otto FREY,

survenu le 21 septembre 1992, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 25 septembre, à 16 heures, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés à la Maison suisse de retraite, 14, rue Minard, 92130 Issy-les-Moulineaux.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

52, avenue de la Motte-Picquet,
75015 Paris.

– Nous apprenons la mort de

Jean-Michel GAUBY,
président du Comité économique
et social de Champagne-Ardenne,
conseiller général de la Marne,

survenue dans la nuit du 21 au 22 septembre.

[Né le 10 janvier 1950, Jean-Michel Gauby, instituteur, a été permanent pendant plusieurs années de la Fédération des œuvres laïques avant de devenir, en décembre 1991, président du Comité économique et social de Champagne-Ardenne. Maire de Conflans-sur-Seine et suppléant de M. Jean-Pierre Bouquet, député socialiste, il avait été élu conseiller général (app. PS) d'Anglure en octobre 1988.]

– Mme le docteur Anne-Marie Dournon,
son épouse,
Olivier, Delphine, Nathalie,
ses enfants,
M. et Mme Maurice Dournon,
ses parents,
Mme Camille Serrure,
sa belle-mère,
M. François Dournon,
son frère,
Mme Maurice Majuet,
Les familles Dournon, Rouvery, Legay, Monbrun, Lefort,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur DOURNON,
praticien hospitalier
à l'hôpital Raymond-Poincaré
de Garches.

survenu le 20 septembre 1992, à l'âge de quarante-trois ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 25 septembre, à 9 h 15, en l'église réformée de Versailles, 3, rue Hoche, *suivie de l'inhumation au cimetière* du Père-Lachaise, à 11 h 15.

Réunion porte principale.

140, rue de Versailles,
Le Pré-Vert, no 6,
78150 Le Chesnay.

– Jacques Gautier,
maire de Garches,
président de la commission de surveillance de l'hôpital Raymond-Poincaré,
Le professeur Philippe Gajdos,
président du comité consultatif médical de l'hôpital Raymond-Poincaré,
Françoise Quesada,
directeur de l'hôpital Raymond-Poincaré,
Le personnel
Et les médecins de l'hôpital *Raymond-Poincaré*,
ont le regret d'annoncer le décès, dimanche 20 septembre 1992, de

Eric DOURNON,
professeur des universités,
praticien hospitalier,
médecin
de l'hôpital Raymond-Poincaré.

– *Le pasteur Maurice HAMMEL*

s'est endormi dans la ferme espérance de la résurrection, le 21 septembre 1992, à l'âge de soixante-treize ans.

« Je sais en qui j'ai cru. »
(II Timothée I, XII.)
« J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé. »
(II Corinthiens IV, 13.)

Un service de louanges à Dieu et d'écoute de l'Evangile *aura lieu le* vendredi 25 septembre, à 10 h 30, dans le temple d'Antibes.

De la part de
Hortense Hammel,
née Le Voure'h,
son épouse,
Olivier et Laura,
Etienne et Sylvie,
Didier et Sylvie,
Philippe et Maribel,
Vincent et Françoise,
François,
Jean-François et Malika,
Henri,
ses enfants,
Delphine, Eugénie, Laetitia, Jeanne, Emilie, Guilhem, Séguédine, Magali, Xavier, David, Mélodie, Cédric, Pierre, Aude, Coline, Jérémie, Isaline, Sarah, Juliette,
ses petits-enfants,
Frédéric Le Voure'h,
son beau-fils,
Monique et Marine,
Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Ses tantes, cousins et cousines, neveux et nièces,
Et toute la famille.

23, traverse du Barri,
Garbejaire, 06560 Sophia-Antipolis-Valbonne.

– Mme Maurice Martin-Laprade
née Annette Puaux,
son épouse,
Catherine Martin-Laprade,
Brigitte et Jean-Pierre Bardet,
Dominique Martin-Laprade,
Gertrude Martin-Laprade,
Bruno et Suzy Martin-Laprade,
Marie-Elisabeth et Jean-Marc Peysson,
ses enfants,
Tous ses petits-enfants,
et son arrière petit-fils,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de

Maurice MARTIN-LAPRADE

en son domicile, le 20 septembre 1992, *dans sa quatre-vingt-quatrième année.*

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Germain-des-Prés, le vendredi 25 septembre, à 8 h 30.

« Dieu est Amour : celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu et Dieu demeure en lui. En ceci consiste l'accomplissement de l'amour en nous : que nous ayons pleine assurance au jour du Jugement. »

Jean-I, ép. 17.

– Mme Maurice Gravier
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants
Et son arrière-petit-fils
ont la grande *tristesse de faire* part du décès de

Maurice GRAVIER,
professeur émérite à la Sorbonne,
ancien directeur de l'ESIT,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

rappelé à Dieu le 21 septembre 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 septembre 1992, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes.

37, avenue Jean-Moulin,
75014 Paris.

(Né le 7 juin 1912 à Paris, Maurice Gravier est agrégé d'allemand et docteur ès-lettres. Professeur au lycée de Saint-Quentin en 1936, à l'Institut français de Stockholm de 1937 à 1940 puis au lycée Voltaire à Paris en 1941, il est nommé maître de conférence puis professeur à la faculté des lettres de Nancy de 1943 à 1955. A cette date, il devient professeur à la faculté des lettres de Paris et est nommé professeur émérite à l'université de Paris-Sorbonne en 1980. Depuis 1957, il dirige l'Institut d'études scandinaves de l'université de Paris et publie de nombreux ouvrages sur la littérature allemande et scandinave.]

– Mme Gaston Morin,
son épouse,
M. et Mme Gilles Morin,
M. et Mme Thierry Morin,
Mme Lise Morin,
M. et Mme Fabrice Morin,
M. Olivier Morin,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gaston MORIN,

survenu le 21 septembre 1992.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Louis de Garches, le jeudi 24 septembre, à 9 heures.

L'inhumation sera précédée d'une bénédiction en l'église de Petit-Breuil-Prin-Deyrançon (Deux-Sèvres), le *même jour à 16 h 30, en présence* de sa famille et de ses proches.

11, rue de la Porte-Jaune,
92380 Garches.

– Le président du conseil d'administration,
Les administrateurs,
La direction,
Et le personnel de la Caisse de *retraite* et de prévoyance Haussmann,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Gaston MORIN,
vice-président
du conseil d'administration,

64 *bis*, rue de Monceau,
75008 Paris.

– Le conseil d'administration
Et le personnel du CIL Avenir Entreprise,
Le conseil d'administration
Et le personnel d'Avenir Mobilité,
ont le regret de faire part du décès de leur président,

M. Gaston MORIN,
ancien directeur
des ressources humaines
du groupe Thomson.

– *Mme Jeannette Guiffant-Radenac*,
sa mère,
M. et Mme Bertrand Radenac,
Le docteur et Mme Daniel Seguin,
M. et Mme Steven Horton-Seguin,
M. Bertrand Radenac,
M. Christophe Seguin,
Les familles Caroff, Guiffant, Demaria, Outin, Pannella-Parachini et Fouvet,
Ses amis en *France* et à l'étranger,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Jean-Yves RADENAC,

décédé du sida, le 22 septembre 1992, à Paris.

Une bénédiction sera célébrée par le R.P. Gérard Beneteau, en l'église Saint-Eustache, place du Jour, Paris-1er, le vendredi 25 septembre, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Avec émotion, nous évoquons le souvenir de notre ami

Juan RODRIGUEZ,

décédé le 1er janvier 1991.

22, rue de Navarin,
75009 Paris.
32, rue de Liège,
75008 Paris.

– Le Groupe Quaternaire,
s'associe à la douleur de la famille de

Francis ROBIN,

décédé accidentellement le 19 septembre 1992.

Une cérémonie à sa mémoire aura lieu le jeudi 24 septembre, à 14 h 45, au crématorium de Mirande à Dijon.

– Saint-Dizier.

M. André Robert-Dehault,
président du conseil d'administration de l'ESTIC,
M. Claude Sonnet,
directeur de l'ESTIC,
Le Père Pierre Gernez,
supérieur de la communauté salésienne de Saint-Dizier,
Et Mme Danielle Landron,
présidente de l'association des parents d'élèves de l'ESTIC,
ont la douleur de faire part du décès du

Père Jean MENEZ,
religieux salésien,
professeur d'anglais,

survenu accidentellement le 20 septembre 1992, à l'âge de cinquante-neuf ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 23 septembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Saint-Dizier.

Remerciements

– Jean-Luc Lissac,
président du directoire de la SA Les Frères Lissac,
remercie vivement tous ceux qui ont assisté aux obsèques de son frère

Henri-François LISSAC,

ainsi que ceux qui lui ont témoigné leur sympathie en cette douloureuse circonstance.

Avis de messe

– Le 29 août 1991,

Anne-Maylis BROCAS

quittait les siens à la suite d'un accident survenu dans sa vingt-troisième année.

Une messe sera célébrée à son intention le dimanche 27 septembre 1992, à 18 heures, en l'église Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy, Paris-13e.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

Messes anniversaires

– Il y a un an disparaissait

Jane JARLEGAN-STRASUNSKI.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le lundi 28 septembre 1992, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, à Paris-16e, rue de l'Annonciation.

Que ceux qui l'ont aimée se souviennent.

Anniversaires

– *« Tu interrogabas la circulación de la savia, la nervadura de la hoja temblorosa y la parabola nacia de tu inmensa necesidad de amor. »*

Félix C. COBO,

in memoriam d'amour dans ce neuvième anniversaire.

– Paris. Sofia.

Il y a trois ans, le 23 septembre 1989, nous quittait

M. Stoyan KRISTEV.

Sa famille,
Ses amis,
auront une fidèle pensée pour lui.

– En ce sixième anniversaire du rappel à Dieu de

Glenn SOUHAM,
officier de l'ordre de Malte,
membre du conseil consultatif
du président des Etats-Unis,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé, en union de prières avec les messes qui seront célébrées à son intention en France, aux Etats-Unis et en Suisse.

« You can be sure that Glenn's spirit of compassion, cooperation and commitment will long be remembered by all who knew him. »

Ronald Reagan,
President
of ich United States of America
The White House,
Washington D.C. October 8, 1986.

« Vous pouvez être certains que les qualités de Glenn, et parmi celles-ci son esprit de charité, de coopération et de dévouement, resteront présentes longtemps dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu. »

Ronald Reagan,
président
des Etats-Unis d'Amérique,
La Maison Blanche,
Washington D.C., le 8 octobre 1986.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 23 septembre 1992 :

DES DÉCRETS

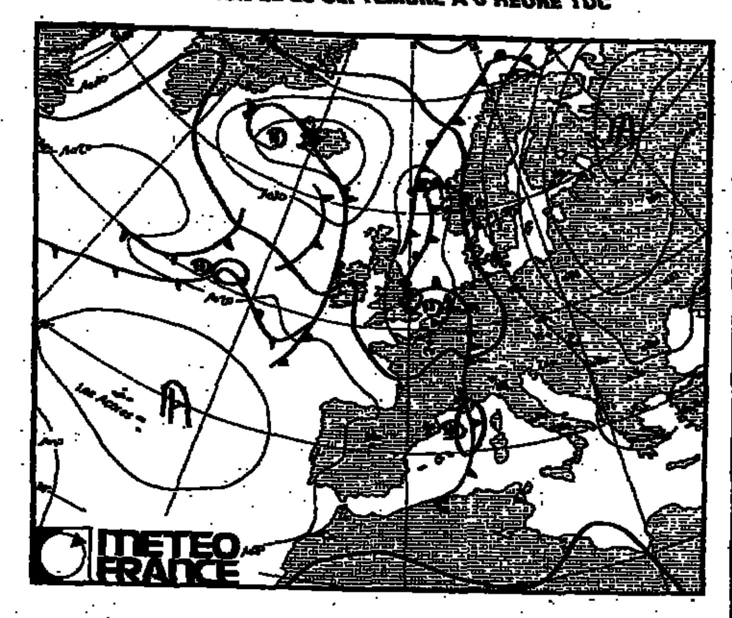
– No 92-1006 du 21 septembre 1992 portant publication d'amendements à l'accord européen du 1er juillet 1970 relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route (AETR), *ensemble une* annexe, adoptés le 1er février 1991 ;

– No 92-1009 du 17 septembre 1992 portant diverses dispositions relatives à la profession d'architecte ;

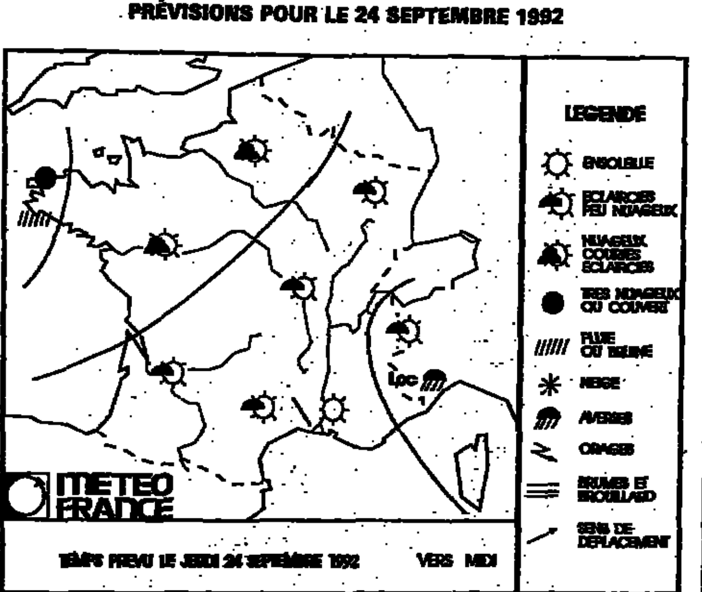
– No 92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 24 SEPTEMBRE 1992



Jeudi : éclaircies au Sud, nuages au Nord. – Sur la Bretagne, les nuages, déjà présents le matin, deviendront progressivement plus épais en mi-journée. Ils donneront des pluies dans la soirée.

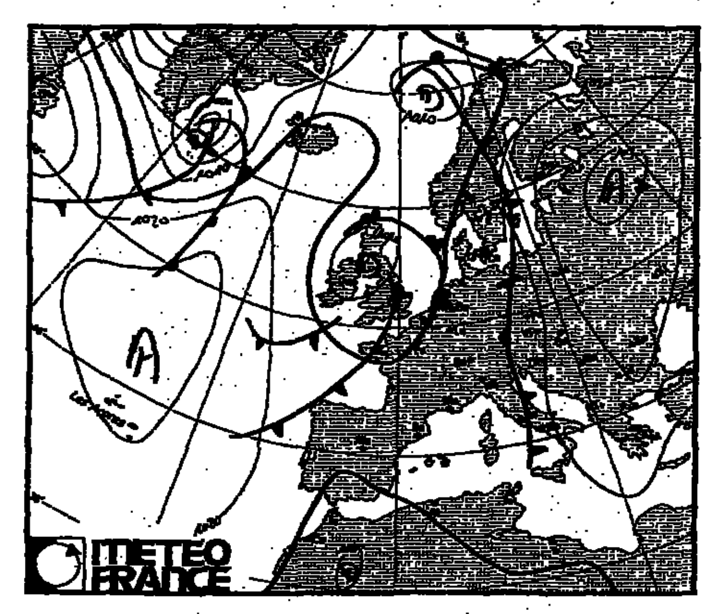
Des Pays de la Loire à la Normandie, Picardie et Nord-Pas-de-Calais, le temps sera nuageux toute la journée. Il n'y aura toutefois pas de pluies, mais il ne faudra pas compter sur une apparition, même timide, du soleil.

Sur les Alpes et la Corse, il y aura encore beaucoup de nuages, et des orages pourront même éclater ici ou là.

Sur le reste du pays, les nuages et les éclaircies alterneront. Au sud de la Loire, le soleil fera de belles apparitions, surtout sur les régions du Languedoc-Roussillon et Provence-Côte d'Azur.

Les températures minimales seront comprises entre 11 degrés et 13 degrés le long des côtes de la Manche, 8 degrés à 10 degrés dans l'intérieur, 14 degrés à 16 degrés sur le littoral méditerranéen. Quant aux températures maximales, elles ne dépasseront pas 17 degrés le long des côtes de la Manche et 19 degrés dans l'intérieur. Elles avoisineront les 22 degrés à 23 degrés dans le Sud-Ouest, et 25 degrés dans le Sud-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 25 SEPTEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-9-1992 à 18 heures TUC et le 23-9-1992 à 6 heures TUC — le 23-9-92

FRANCE			
AJACCIO	32	18	C
BIARRITZ	19	13	N
BORDEAUX	19	12	D
BOURGES	19	10	C
BREST	16	9	D
CAEN	17	9	C
CHERBOURG	17	6	P
CLERMONT-FER.	17	11	N
DIJON	15	10	B
GRENOBLE	18	11	C
LILLE	18	12	D
LIMOGES	14	11	C
LYON	16	9	D
MARSEILLE	26	13	N
NANCY	20	10	C
NANTES	18	10	D
NICE	25	16	P
PARIS-MONTS.	17	11	C
PAU	18	12	N
PERPIGNAN	24	16	D
RENNES	19	12	C
ST-ETIENNE	16	10	N
STRASBOURG	24	12	N
TOULOUSE	21	13	N
TOURS	19	10	C
POINTE-A-PITRE	32	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	30	19	N
AMSTERDAM	21	12	D
ATHÈNES	27	19	D
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	27	14	N
BELGRADE	28	14	N
BERLIN	22	12	D
BRUXELLES	19	11	D
LE CAIRE	30	21	N
COPENHAGUE	17	13	D
DAKAR	32	23	P
DELHI	35	21	D
DJERBA	23	29	D
GENÈVE	18	13	N
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	24	16	N
JÉRUSALEM	26	13	D
LISBONNE	22	14	D
LONDRES	17	12	P
LOS ANGELES	23	17	D
LUXEMBOURG	18	10	N
MADRID	22	7	D
MARRAKECH	28	16	D
MEXICO	21	13	N
MILAN	24	15	P
MONTRÉAL	22	10	N
MOSCOU	16	6	C
NAIROBI	24	14	N
NEW-YORK	26	21	C
OSLO	13	15	C
PALMA-DE-MAJ.	30	15	N
PÉKIN	23	17	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	17	29	D
SÉVILLE	28	14	D
SINGAPOUR	32	27	A
STOCKHOLM	16	12	D
SYDNEY	24	10	N
TOKYO	24	17	D
TUNIS	26	21	D
VARSOVIE	18	7	D
VENISE	26	17	C
VIENNE	23	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Le mystère de l'écroulement des trônes

COMMENT meurent les royaumes ? Comment s'enfantent les mondes nouveaux ? On tenta de le lire, deux soirs de suite, tout au long de *La Révolution française* de Robert Enrico et Richard Heffron, que nous offrait France 2, vraisemblablement pour fêter l'anniversaire de la première République, proclamée en septembre 1792. En salle, cette superproduction, sortie en 1989, avait pâti de l'indigestion commémorative : sa carrière fut un échec. Les lampions du Bicentenaire désormais éteints, l'œuvre se dévorait avec un appétit retrouvé. On ne se lasse d'ailleurs jamais longtemps de Marie-Antoinette au Temple, de la guerre des bleus et des blancs, ou des affrontements shakespeariens de Danton et Robespierre.

De cette fresque de commande, livrable à date fixe, il ne fallait pas attendre une vision innovatrice ou originale. Disons qu'elle devait être l'occasion pour chacun de remettre ses fiches à jour, et pour la République tout entière celle de se retrouver face à son épopée fondatrice.

Mission accomplie. De la première époque, les « années lumière », qui court des Etats Généraux de 1789 au 10 août 1792, on retiendra surtout la composition de Jean-François Balmer en Louis XVI. Tout en morgue obtuse, en ricanements niais – il faut le voir, la bouche tordue de mépris sans issue, quand on lui propose pour la première fois d'arborer la cocarde tricolore –, en dandinements indécis, ballotté entre Marie-Antoinette et Necker, passant sur La Fayette de brèves colères impuissantes, il est le visage même du mystère de l'écroulement des trônes. Etait-ce courage, ou inconscience, cette impassibilité minérale de Louis Capet, jusque devant Sanson, sur l'estrade ultime ? L'Histoire, pas plus que Balmer, n'a tranché. Quel plus poignant spectacle, en tout cas, que ces heures où des édifices centenaires, redoutables évidences de l'instant précédent, s'effondrent comme des soufflés ?

La seconde période, « les années terribles », dominée par l'affrontement fratricide de Danton, Robespierre et Desmoulins, à l'ombre de la silhouette rapace de la guillotine, fut plus décevante. Cela ne tient sans doute pas seulement au film. Ce n'est pas faire injure à Klaus Maria Brandauer en Danton que d'avouer qu'on ne pouvait s'empêcher de le comparer à Depardieu, dont la lumineuse vitalité désespérée dans le Wajda ne s'est pas effacée des mémoires. On n'y peut rien : sans doute pour de longues années encore, Danton, c'est désormais Depardieu.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 23 septembre

TF 1

- **20.50 Variétés : Sacrée soirée.** Avec Juliette Gréco, Lova Moor, Evelyne Durieux, Maxime Le Forestier, Frédéric François, les Négresses vertes.
- **22.45 Magazine : Le Point sur la table.** Débat Bernard Kouchner-Nicolas Sarkozy.
- **0.10 Sport : Boxe.**

F 2

- **20.50 Téléfilm : L'Impure.** De Paul Vecchiali, avec Marianne Basler, Françoise Lebrun (2e partie). *Chantal, guérie de la lèpre, devient religieuse et retourne aux Fidji soigner les lépreux.*
- **22.35 Documentaire : Le Grand Jeu URSS-USA.** De Jean Labib. Texte dit par Jean Lacouture et Bernard Guetta. 3. Minuit dans le siècle (1945-1953). *De Yalta à la mort de Staline.*
- **23.40 Journal et Météo.**
- **23.55 Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

F 3

- **20.45 Magazine : La Marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada, avec la participation de France-Inter. Le Crime nucléaire, reportages dans l'ex-URSS d'Hervé Brusini, Dominique Tierce et Jean François Renoux. Invités : J.-M. G. Le Clézio, écrivain ; Alexei Yablokov, conseiller de Boris Eltsine ; Jacques Attali, président de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) ; Philippe Picat, chef du service nucléaire-environnement de l'Institut de protection et de sûreté nucléaires (IPSN).
- **22.25 Journal et Météo.**
- **22.40 Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.**
- **22.50 Mercredi chez vous.**

CANAL PLUS

- **21.00 Cinéma : Le Mystère von Bülow. ■■** Film américain de Barbet Schroeder (1990).
- **22.45 Flash d'informations.**
- **22.50 Cinéma : Avalon. ■■** Film américain de Barry Levinson (1990) (v.o.).
- **0.55 Le Journal du cinéma.**
- **0.58 Cinéma : La Règle du jeu. ■■■** Film français de Jean Renoir (1939).

M 6

- **20.35 Magazine : Ecolo 6.**
- **20.45 Série : Le Saint.** Casse-tête australien, de Donald Crombie.
- **22.35 Téléfilm : A plein régime.** De George Armitage.
- **0.15 Magazine : Vénus.**

ARTE

- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 Documentaire : Federico Garcia Lorca et Manuel de Falla, histoire d'une amitié.** De Michael Meert.
- **21.35 Musique : Les Tréteaux de maître Pierre.** De Manuel de Falla, d'après Cervantes, par l'Orchestre symphonique de Montréal ; dir. : Charles Dutoit.
- **22.05 Documentaire : Les Travaux d'Orphée.** Liria, d'Alex Szalat.
- **22.30 Documentaire : En cherchant Emile.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Tire ta langue.** Les prénoms.
- **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
- **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** L'esprit des voix ; La voix comme symptôme.
- **22.40 Les Nuits magnétiques.**
- **0.05 Du jour au lendemain.**
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Opéra** (en direct de l'église Saint-Eustache à Paris) : Motets sur des thèmes grégoriens op. 10, Prélude et Fugue pour orgue sur le nom d'Alain, Requiem pour soprano, baryton, chœur, violoncelle et orgue, de Duruflé, par le Chœur de Radio-France, dir. François Polgar ; Hélène Jossoud, mezzo-soprano, Didier Henry, baryton, Nadine Pierre, violoncelle, Michel Bouvard, orgue.
- **22.30 Espace libre.**
- **23.09 Ainsi la nuit.** Quatuor à cordes, de Hummel ; Davidsbundlertanze pour piano op. 6, de Schumann ; Quintette pour clarinette et cordes en si bémol majeur op. 34, de Weber.
- **0.33 L'Heure bleue.**

Jeudi 24 septembre

TF 1

- **17.25 Jeu : Une famille en or.**
- **17.55 Série : Hélène et les garçons.**
- **18.25 Feuilleton : Santa Barbara.**
- **18.55 Magazine : Coucou, c'est nous !** Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Florent Pagny.
- **19.50 Divertissement : Le Bébête Show** (et à 23.35).
- **20.00 Journal, Tiercé et Météo.**
- **20.45 Téléfilm : Une famille formidable.** De Joël Santoni, avec Anny Duperey, Bernard Le Coq (2e partie).
- **22.25 Magazine : Faites de beaux rêves.**
- **23.40 Journal et Météo.**
- **23.45 Série : Mésaventures.**
- **0.10 Le Débat.**

F 2

- **17.10 Magazine : Giga.** La Fête à la maison ; Quoi de neuf docteur ? ; Reportages.
- **18.30 Le Jeu !**
- **19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
- **19.59 Journal, Rallye Paris-Moscou-Pékin, Journal des courses et Météo.**
- **20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial.** De Paul Nahon et Bernard Benyamin. La guerre des lâches, de Nicolas Miard ; Les sages-femmes, de Minou Azoulai et Kristian Autain ; Le grand combat d'Ahmedabad, de Benoît Grimon et Frédérique Tonolli.
- **22.10 Cinéma : La Mort aux enchères. ■** Film américain de Robert Benton (1983).
- **23.55 Journal et Météo.**
- **0.10 Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field. Invités : Olivier Russbach, Marie-Odile Monchicourt, Guy Savoy, Isaac Julien, House of Love.

F 3

- **16.20 Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
- **17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.** Invité : Dany Brien.
- **18.25 Jeu : Questions pour un champion.**
- **18.55 Un livre, un jour.** *Les Fureurs du Vésuve*, de Carlo Knight.
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
- **20.05 Jeu : Hugodélire.**
- **20.15 Divertissement : La Classe.**
- **20.45 Cinéma : L'Arnaque. ■■** Film américain de George Roy Hill (1973).
- **23.00 Journal et Météo.**
- **23.15 Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.**
- **23.25 Magazine : Pégase.** Anatomie d'une mission orbitale.
- **0.20 Continentales.** Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

- **16.30 Cinéma : La Fissure 2. □** Film américain de Tibor Takacs (1989).
- **18.05 Canaille peluche.** Beetle Juice.

En clair jusqu'à 20.30

- **18.30 Ça cartoon.** Présenté par Valérie Payet.
- **18.50 Le Top.** Présenté par Yvan Le Bolloc'h.
- **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
- **20.05 Sport : Football.** Championnat de France de D1 : Lens-Marseille.
- **22.30 Flash d'informations.**
- **22.35 Cinéma : Scorpion rouge. □** Film américain de Joseph Zito (1988). Avec Dolph Lundgren, M. E. Walsh, Al White.
- **0.15 Cinéma : Veraz. ■** Film franco-italo-espagnol de Xavier Castano (1990).

M 6

- **17.35 Série : Campus Show.**
- **18.05 Série : Booker.**
- **19.00 Série : Les Routes du paradis.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.**
- **20.00 Série : Madame est servie.**
- **20.35 Météo 6.**
- **20.45 Cinéma : La Fureur de vaincre. ■** Film chinois (Hongkong) de Lo Wei (1971).
- **22.45 Téléfilm : Au-delà de la haine.** De Dick Loury, avec Rod Steiger, Michael Gross.
- **0.30 Magazine : Fréquenstar** (rediff.).

ARTE

- **17.00 Cinéma : Au revoir, monsieur Grock. ■** Film français de Pierre Billon (1949).
- **19.00 Documentaire : Rue 52, Tigditt Algérie.** Extrait du magazine Transit, de Daniel Leconte (rediff.).
- **19.30 Documentaire : Carupano pour la vie.** Wilfried Merle, bâtisseur de voies nouvelles, de Karl Wiehn et Wolfgang Klein.
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 Soirée thématique.** UFA-DEFA. Soirée proposée par la ZDF. Babelsberg, l'usine à rêves du cinéma allemand, a soixante-quinze ans.
- **20.41 Documentaire : Mon cinéma le dimanche.** De Hans-Christoph Blumenberg.
- **22.30 Débat : Quel avenir pour la DEFA ?** Avec Volker Schlöndorff.
- **23.10 Cinéma : La Comédienne. ■** Film allemand de Siegfried Kühn (1988).

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Avignon 92.** Le Grand Large, d'après Colin Teevan (Irlande).
- **21.30 Profils perdus.** José Corti, libraire et éditeur, ami des surréalistes.
- **22.40 Les Nuits magnétiques.** Lieux-dits. 3. Umberto Saba et Trieste.
- **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Christian Bobin (le Très-Bas).
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (en direct de la Salle Pleyel) : Symphony on Hymn Tune, de Thomson ; Capriccio pour piano et orchestre, de Stravinsky ; Opéra de Quat'sous, de Weill ; Le Baiser de la fée, de Stravinsky, par l'Orchestre national de France, dir. Erich Leinsdorf ; Eugen Indjic, piano.
- **23.09 Ainsi la nuit.** Les Ariettes oubliées, de Debussy ; Sonate pour piano, de Haydn ; Quintette pour piano et Quatuor à cordes n° 2 en ut mineur op. 115, de Fauré.
- **0.33 L'Heure bleue.** Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Le Monde

Le retour de la star déchue sur les terrains de football

Diego Maradona transféré de Naples à Séville

Le club italien du SSC Naples a accepté, mardi 22 septembre, le transfert de sa vedette argentine Diego Maradona au FC Séville pour un montant de 7,5 millions de dollars (37,5 millions de francs environ). L'accord, négocié au siège de la Fédération internationale de football (FIFA) à Zurich, interdit tout transfert du joueur en Italie pendant deux ans et débouchera sur un contrat d'un an renouvelable avec le club espagnol.

Diego Armando Maradona n'est pas un footballeur comme les autres. Après avoir soulevé pendant des années l'enthousiasme des stades de football du monde entier, lui seul possède encore le pouvoir de susciter ces feuilletons interminables dont semble se délecter le milieu du ballon rond. Mardi 22 septembre, c'est au terme de tractations de plus de trois mois que la star déchue, suspendue pendant dix-huit mois pour dopage à la cocaïne, a appris qu'elle pourrait fouler à nouveau les pelouses, qu'elle échappait enfin au club de Naples.

Diego Maradona est un cas assez spécial pour avoir rassemblé autour de lui les plus hautes autorités du ballon rond : la FIFA, qui a organisé l'ultime réunion de conciliation et qui semble particulièrement attachée au retour de la plus grande vedette du football mondial avant la Coupe du monde de 1994, ou encore les présidents des fédérations italienne et espagnole, qui ont accepté sans rechigner un rôle de médiateur dans ce transfert à rebondissement.

Cette unanimité en sa faveur a peut-être rappelé au footballeur le temps où tous étaient contre lui. C'était en avril 1991. Diego Maradona quittait discrètement Naples pour son pays natal, après un contrôle positif à la cocaïne. Quelques jours plus tard, le joueur était arrêté à Buenos-Aires en possession de drogue (*le Monde* du 28 avril 1991). Suspendu par la Fédération internationale, condamné à quatorze mois de prison avec sursis par la justice italienne, obligé de suivre une cure de désintoxication dans son pays, Mardona semblait alors avoir définitivement quitté les pages sportives pour celles des faits divers.

Le *pibe de oro* (le gamin en or) sorti de la misère de Buenos-Aires pour offrir une Coupe du monde à l'Argentine et deux titres de champion d'Italie à Naples n'était plus qu'un cocaïnomane boursouflé, soupçonné de liens avec la Mafia napolitaine, poursuivi par des rumeurs sordides. Au cours de sa longue chute, le joueur avait surtout commis l'erreur de critiquer Naples, la ville qui l'avait transformé en dieu du ballon. Dès 1989, Maradona, en contact avec l'Olympique de Marseille, avait annoncé son désir de quitter l'Italie, créant un premier feuilleton sur son retour sans cesse reporté à Naples.

« Au 10 000e rang professionnel »

Depuis lors, le président du club napolitain, Corrado Ferlaino, n'a cessé de faire payer sa fierté bafouée au joueur, sous contrat jusqu'en 1993, en refusant de le libérer. Il n'aura finalement cédé qu'*in extremis*, avec la garantie que Maradona ne viendrait pas le défier, pendant deux années, dans une autre équipe du championnat transalpin. Pour l'ancien génie, qui, bedonnant, a repris l'entraînement à Séville avec Carlos Bilardo, l'entraîneur argentin qui l'avait conduit au titre mondial en 1986, l'enjeu est désormais aussi simple que risqué : perdre tous les kilos superflus pour retrouver son talent et sa place au sommet du football mondial.

« Actuellement, je dois me situer au 10 000e rang professionnel, a-t-il déclaré, *mais laissez-moi me battre pour redevenir ce que j'étais, le numéro un. »* En s'engageant à verser l'équivalent de 37,5 millions de francs à Naples – une somme qui couvre toutes les dettes contractées par Maradona en Italie, – les dirigeants du FC Séville ont, eux aussi, pris des risques. Même s'ils semblent assurés de compenser une bonne partie de leur dépense par l'engouement que suscite le transfert auprès de leurs supporters, rien n'indique qu'à trente et un ans Maradona redeviendra capable de leur offrir un titre de champion d'Espagne qui leur échappe depuis 1946.

J. Fe.

L'état de santé du président de la République

M. Mitterrand réduit ses activités

L'Elysée a fait savoir, mardi 22 septembre, par l'intermédiaire des agences de presse, que les activités présidentielles de M. François Mitterrand seraient réduites jusqu'au terme de sa convalescence, qui devrait durer environ trois semaines. Le chef de l'Etat se consacrera exclusivement, pendant cette période, aux dossiers *« prioritaires ou essentiels »*.

M. François Mitterrand présentait la mine souriante et détendue d'un homme reposé quand on l'a vu raccompagner M. Helmut Kohl sur le perron de l'Elysée, mardi après-midi 22 septembre, au terme de son entretien de près de deux heures avec le chancelier allemand. Il ne paraissait plus affecté par l'extinction de voix qui l'avait gêné, dimanche soir, lorsqu'il avait commenté à la télévision les résultats du référendum.

Douze jours après son opération de la prostate, qui a révélé un cancer, le président de la République n'a pourtant pas encore recouvré toutes ses forces. Ses médecins et ses proches lui recommandaient d'observer une vraie période de convalescence et de suspendre totalement ses activités, comme le général de Gaulle l'avait fait en 1964 en se reposant pendant un mois à Colombey-les-Deux-Eglises, mais devant les urgences de l'après-référendum M. Mitterrand ne s'y est pas résolu. Il a simplement demandé à ses collaborateurs d'alléger son agenda afin de limiter son emploi du temps aux activités strictement indispensables en accordant la priorité aux suites du traité de Maastricht et en particulier à la préparation du conseil européen du 16 octobre à Londres.

Il a présidé le conseil des ministres, mercredi matin, et il devait respecter ses obligations internationales en s'entretenant, dans l'après-midi, avec le président du Kazakhstan, M. Noursoultan Nazarbaiev, en l'honneur duquel un dîner d'Etat était également prévu, dans la soirée, à l'Elysée. En revanche, le président de la République a renoncé à se rendre jeudi en fin d'après-midi à la Sorbonne où il devait prononcer un discours à l'occasion d'un colloque consacré au bicentenaire de la République. C'est le premier ministre qui l'y suppléera. Il n'est pas certain non plus que M. Mitterrand participe au sommet franco-africain qui doit se réunir du 5 au 7 octobre à Libreville.

Il n'y a là rien que de très banal dans le cas d'un homme de soixante-quinze ans qui vient de subir une intervention chirurgicale sous anesthésie générale et qui doit maintenant continuer à vivre et à travailler.

Il est tout aussi naturel que le président de la République, soucieux d'assumer les devoirs de sa charge, et en particulier de gérer personnellement l'après-référendum malgré le choc opératoire d'une intervention chirurgicale précipitée, ait eu tendance à surestimer ses forces, au sortir de l'hôpital Cochin. Qui songerait à lui faire grief d'avoir cru et laissé entendre qu'il pourrait reprendre ses activités à peu près normalement dès cette semaine alors qu'une longue période de repos complet lui était sans aucun doute nécessaire ?

Mais cet allègement de l'agenda présidentiel, pour normal qu'il soit, va tout aussi naturellement alimenter les supputations sur les capacités de M. Mitterrand à exercer son mandat dans la plénitude de ses moyens jusqu'en 1995. La presse et les milieux politiques s'accordent déjà sur la probabilité d'une élection présidentielle anticipée et vont même jusqu'à recommander au chef de l'Etat d'organiser *« un départ géré plutôt que de s'exposer à une sortie en catastrophe parce que non maîtrisée »*, selon l'avis formulé par Gérard Carreyrou dans *Profession politique*. *« L'homme à la rose doit songer désormais à prendre du repos »*, estime pour sa part le directeur de *l'Evénement du jeudi*, Jean-François Kahn. *« Il a bien mérité de la nation un congé que bercerait la considération générale. »*

L'honorable volonté de transparence manifestée par M. Mitterrand risque donc d'engendrer des effets politiques difficiles à contrôler par un pouvoir exécutif fatalement amoindri aux regards implacables du monde extérieur à l'Elysée.

ALAIN ROLLAT

Arrestations dans une association marseillaise de lutte contre la drogue

Le double jeu d'un dealer

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Dans le 13e arrondissement de Marseille, les cités de béton, par dérision, portent toutes des noms d'arbres : *les Oliviers, les Tilleuls, les Lauriers*. Chef-d'œuvre d'architecture massive, les Lauriers sont écrasés par une immense barre de quinze étages aux couleurs ciel et blanc.

Au rez-de-chaussée, dans le local des jeunes, chaque soir, la *bande des « Laurios »* tue le temps. En novembre 1989, Mamadou, un Français d'origine sénégalaise, crée une association, ZUP 89, dont les statuts attestent le bien-fondé : *« Loisirs, activités sportives et éducatives, prévention de la drogue »*. Les adhérents se retrouvent après une partie de foot improvisée ou un tournoi de pétanque à l'initiative d'un autre club présidé par Mamadou, La boule du vallon. Comme toute association à caractère social, ZUP 89 reçoit des subventions sans que personne ne demande de comptes. La cité a tellement besoin d'un animateur et d'activités saines !

Pourtant le trafic de drogue perdure aux Lauriers. La police traque les toxicomanes qui viennent se *réapprovisionner* dans la barre et, petit à petit, elle s'aperçoit que la personne qu'elle cherche n'est autre que... Mamadou.

Un kilo d'héroïne en six mois

Le 16 septembre, celui-ci est pris en flagrant délit dans le local de ZUP 89. Dans cette pièce aménagée en bar, les policiers sont d'abord surpris de trouver une machine à sous. Le « président » explique qu'il faut *« distraire »* les anciens drogués afin qu'ils ne replongent pas. Mais il se tait soudain lorsqu'on découvre les doses d'héroïne, ainsi que 14 000 francs en coupures.

Interrogé par les enquêteurs, Mamadou avoue l'importance de son trafic. Il aurait écoulé un kilo d'héroïne en six mois, ce qui représente 1 million de francs. Il est aussitôt inculpé d'infraction aux législations sur les stupéfiants, sur les débits de boissons et sur les jeux. La compagne et le frère de l'animateur sont également interpellés.

Les forces de l'ordre ne dissimulent pas leur satisfaction d'avoir arrêté ce trafiquant. *« Cela prouve,* dit un gardien de la paix, *que la police « ripoue » n'est pas seule à jouer le double jeu. Il peut y avoir aussi le secteur associatif. »* Le même soulagement est exprimé par les riverains des Lauriers, qui se plaignaient de soirées trop bruyantes.

En revanche, les « Laurios » sont scandalisés et dénoncent l'amalgame établi lors de l'arrestation. *« C'est vrai qu'il y avait une machine à sous,* s'offusque un jeune beur, *mais nous, on venait pour s'amuser. Parfois on fumait un joint, mais l'héroïne, ça jamais ! On n'est pas des toxicos, quand même ! »*

GUILLAUME CLÉMENT

SOMMAIRE

DÉBATS

Prisons : « Inventer de nouvelles *conditions de détention* », par Hélène Dorlhac ; « Au nom du peuple français... », par Mgr Gérard Defois ; « La réinsertion des « longues peines », par Jean-Pierre Charbonnier 2

ÉTRANGER

La République fédérale de Yougoslavie a été exclue de l'Assemblée générale des Nations unies 3

« Nous sommes déterminés à faire *régresser* la furie réglementaire » de Bruxelles, déclare M. Kohl après son entretien avec M. Mitterrand 5

Canada : M. Trudeau dénonce avec virulence la réforme constitutionnelle 5

Irak : Les autorités ont pu dissimuler des munitions chimiques 6

Chine : l'ouverture du XIVe congrès du PC 6

Cambodge : la valse du riel à Phnom-Penh 7

POLITIQUE

MM. Pasqua et Séguin refusent de participer *au conseil national* du RPR 8

L'UDF souhaite éviter une nouvelle cohabitation 8

La réunion du comité directeur du Parti socialiste 9

SOCIÉTÉ

Les inondations dans le sud-est de la France 10

Treize pays européens s'engagent *à ne pas rejeter* de déchets nucléaires en mer 12

Les vacances d'une petite séropositive : Léa placée d'office 12

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

• L'éducation à l'aune internationale • Un entretien avec M. Claude Thélot • Universitaires chercheurs d'emplois • Enseignants et policiers à la même école .... 13 à 16

ARTS ◆ SPECTACLES

• Galeries/Automne : pendant la crise l'art continue • Photographie : le chaînon fragile • « US », nouvel album de Peter Gabriel : un musicien dans le monde • Une comédie musicale de Werewere Liking : Abidjan, le marasme en dansant • « 99,9 °F » de Suzanne Vega : fièvre obsidionale . 29 à 40

ÉCONOMIE

Le gouvernement veut abroger *la loi de 1928 sur le régime pétrolier* 17

L'assemblée générale du FMI et la crise des monnaies en Europe .. 18

L'efficacité du plan de relance japonais est contestée 19

Déçus par la réunion des ministres des Douze, les syndicats agricoles français appellent leurs troupes « à la mobilisation » 20

Services

Abonnements 2
Annonces classées ... 22 et 23
Automobile 26
Carnet 26
Marchés financiers ... 24 et 25
Météorologie 27
Mots croisés 12
Radio-télévision 27

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté de 29 à 40

Le numéro du « Monde » daté 23 septembre 1992 a été tiré à 511 767 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : Galilée, trois cent cinquante ans plus tard

Il y a trois cent cinquante ans mourait Galilée, persécuté pour avoir *réaffirmer* à la suite de Copernic que la Terre tournait. *Plusieurs livres, analysés par Jean-Toussaint Desanti et François* Azouvi, viennent rappeler l'importance scientifique et philosophique des découvertes de cet homme.

Le romancier américain John Irving a accepté de se faire exceptionnellement critique au *Monde* pour parler d'un écrivain qu'il admire, le Canadien Robertson Davies.

La justice japonaise a commencé à examiner le scandale Sagawa

L'affaire Tokyo Sagawa Kyubin, un scandale politique et financier de première grandeur, a commencé, le mardi 22 septembre, d'être examinée par la justice japonaise à Tokyo. M. Hiroyasu Watanabe, ancien président de cette société de transport aujourd'hui dissoute, est soupçonné d'avoir versé plus de 17 millions de dollars à une centaine d'hommes politiques, principalement de la majorité libérale démocrate (PLD), mais aussi de l'opposition. La société Sagawa aurait également été liée avec les yakuza, la mafia japonaise.

Parmi les politiciens aujourd'hui sur la sellette, le plus éminent est M. Shin Kanemaru. Agé de soixante-dix-huit ans, surnommé *« le faiseur de rois »* pour son influence dans la désignation des plus récents premiers ministres, M. Kanemaru a démissionné en *août de la vice-présidence* du PLD. Il venait de reconnaître avoir touché 4 millions de dollars de la société Sagawa.

□ **Interdiction du bizutage à l'université de Caen.** – A l'approche de la rentrée universitaire, le président de l'université de Caen (Calvados), M. Max Robba, a interdit tout bizutage dans l'ensemble de l'université (24 000 étudiants). Cette décision s'inscrit dans le cadre de la *circulaire du ministère* de l'éducation nationale et de la culture, rendue publique jeudi 17 septembre, qui vise à éviter les débordements lors de bizutages dans les établissements d'enseignement supérieur.

Un couvre-feu a été décrété à Phnom-Penh

Le gouvernement de Phnom-Penh a décrété, mardi 22 septembre, un couvre-feu partiel dans la capitale cambodgienne, en raison d'une forte hausse de la criminalité.

Le prince Norodom Sihanouk a, par ailleurs, proposé, mardi, la création d'un comité chargé d'étudier le statut des étrangers. Le chef de l'Etat entend ainsi répondre à la forte poussée, au Cambodge, de sentiments hostiles à l'importante minorité vietnamienne. D'abord mise en avant par les Khmers rouges, la question rallie le suffrage de tous les opposants au régime installé à Phnom-Penh en 1979 par le Vietnam. La proposition du prince Sihanouk devrait être adoptée par le Conseil national suprême, qu'il préside. Le comité, composé de trois personnalités, serait désigné par le secrétaire général de l'ONU. – *(AFP, Reuter.)*

□ **M. Charles Fiterman candidat aux élections législatives dans la Loire.** – M. Théo Vial-Massat, maire de Firminy, député communiste de la quatrième circonscription de la Loire, a fait savoir, mercredi 23 septembre, au cours d'une conférence de presse réunie dans sa commune, que M. Charles Fiterman avait accepté, sur sa proposition, de briguer sa succession aux prochaines élections législatives. L'ancien ministre des transports, qui était aux côtés de M. Vial-Massat, s'est déclaré *« disponible »* pour *« conserver aux forces de progrès et de changement social la représentation de cette circonscription »*.

Au conseil des ministres

Le chef de l'Etat souligne la nécessité d'un « effort d'enseignement » en faveur de l'Europe

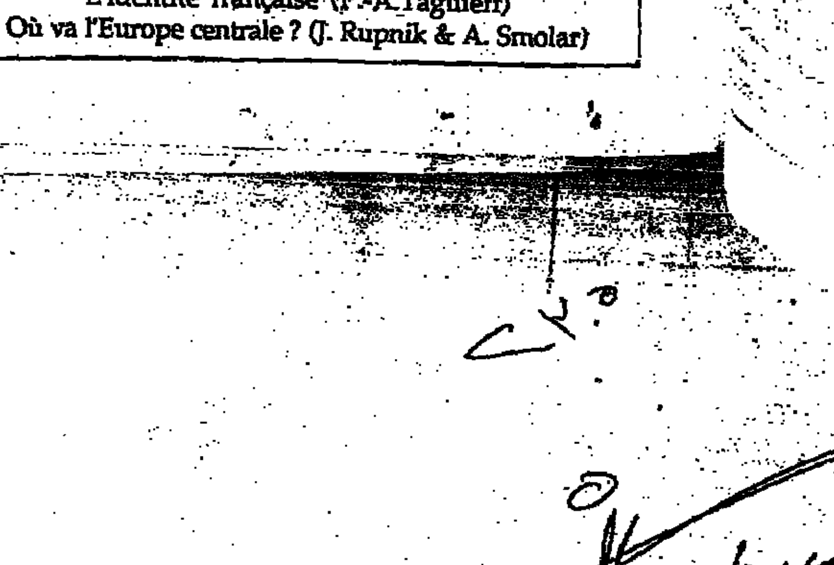
« Un oui est un oui », a souligné M. Pierre Bérégovoy au cours du conseil des ministres du mercredi 23 septembre en commentant la communication de M. Paul Quilès sur les résultats du référendum. Rendant compte des travaux de ce conseil, M. Martin Malvy, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement, a expliqué que le ministre de l'intérieur avait rappelé que l'écart en faveur du « oui » était comparable à l'avance des vainqueurs des élections présidentielles de 1974 et de 1981. Le premier ministre, d'après M. Malvy, a ajouté que le résultat *« témoignait de la nécessité de rapprocher la France de Bruxelles et Bruxelles de la France »*, et il a insisté sur la nécessité d'appliquer *« totalement »* le principe de subsidiarité affirmé par le traité de Maastricht.

Le président de la République a, lui, toujours d'après le porte-parole du gouvernement, rappelé qu'en 1974 M. Giscard d'Estaing avait gagné avec moins de voix d'avance que le « oui » n'en a obtenu dimanche, mais que lui-même n'en avait pas pour autant imaginé qu'il avait été élu président de la République. M. François Mitterrand a ajouté : *« C'est un mouvement qui est né. Les Français qui ont voté « oui » savaient et ont approuvé le traité. Les Français qui ont voté « non », pour beaucoup, ont sans doute eu peur de l'inconnu. Il faut substituer au noir et au gris la clarté de la vraie connaissance. Notre effort doit être un effort d'enseignement. »*

D'après M. Malvy, le chef de l'Etat n'a rien dit au cours du conseil sur son entretien de la veille avec M. Helmut Kohl, et la tourmente monétaire n'a été abordée qu'à travers la communication de M. Michel Sapin sur les réunions des assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

Enfin, le conseil des ministres a approuvé le projet de loi de M. Dominique Strauss-Kahn sur la réforme du régime pétrolier *(lire page 17)*. Il a aussi nommé MM. Jean-François Benard directeur général de la SNCF et placé en position hors cadre MM. Yvan Baradel, préfet de la Corrèze, et Michel Festy, préfet de l'Ain.





Le Monde

ARTS • SPECTACLES



GALERIES/AUTOMNE

PENDANT LA CRISE L'ART CONTINUE

Faillites, dettes, effondrement des prix : le marché de l'art traverse depuis deux ans l'une de ces crises dont il est coutumier. Est-elle plus grave que les précédentes ? Va-t-elle affecter durablement la création ? Oui, semble craindre le ministère de la culture qui devrait annoncer, le 23 octobre, des mesures pour venir en aide à une profession qui s'estime sinistrée. Cela n'empêche pas les audacieux d'ouvrir de nouveaux locaux pour exposer de nouveaux artistes.

SUR les dépliants et les programmes d'exposition, une formule, jusque-là inconnue, fait son apparition en cette fin d'été : *« Téléphoner à la galerie pour information »*. Laconique, elliptique, elle avoue plus qu'elle ne dissimule les difficultés d'un galeriste qui a renoncé à exposer. En la matière, les euphémismes ne manquent pas. Les uns annoncent *« un ralentissement de leurs activités »*, d'autres décident soudain de se donner *« un délai pour réfléchir »* et *« prendre du champ »*. Les plus poètes parlent de *« mise en sommeil »*. Derrière ces mots, un état de fait reconnu de tous : le marché de l'art s'est enfoncé depuis deux ans dans une crise assez grave pour mettre en péril jusqu'à l'existence de galeries que l'on croyait invulnérables. Elle dure, elle s'aggrave, elle menace de bouleverser la géographie parisienne de l'art, la hiérarchie des artistes comme celle des valeurs.

Faut-il rappeler les faits ? Dans la seconde moitié des années 80, le marché de l'art contemporain connaît en France une expansion accélérée. Entre 1980 et 1990, le nombre total des galeries françaises double, passant de 552 à 1077. Le volume des ventes s'accroissant à un rythme encore supérieur. Ainsi les ventes aux enchères parisiennes d'art moderne et contemporain triplent-elles entre 1985 et 1989, phénomène qui s'accompagne évidemment d'une hausse des prix ahurissante des tableaux. Il devient alors presque banal de jouer avec l'art comme à la Bourse, et quelques noms deviennent aussi fameux que la British Petroleum ou la Shell dans l'entre-deux-guerres. Le Basquiat est multiplié par deux ou trois tous les six mois. Le Keith Haring suit à un rythme à peine plus lent. Les titres plus anciens, l'Atlan, le Poliakoff, le Dubuffet, sont sans cesse réévalués – pour ne rien dire des placements de père de famille, Impressionnistes de premier ou de second ordre, Picasso de toutes époques et de tous formats, Américains des années 50 qui ne se négocient qu'avec de très convenables bénéfices. Désormais, les ventes aux enchères sont télévisées, les profits publiés partout, les marchands et les commissaires-priseurs posent en vedettes, les collectionneurs se font complaisamment photographier dans leur intérieur sous un Stella ou un Jasper Johns. Un banquier lyrique déclare à un marchand ébahi : *« Vous êtes ma plus belle sicav. »* L'art est chic. L'art est à la mode. Il coûte cher, très cher, de plus en plus cher.

Trop cher, évidemment. Au printemps 1990, les ventes de tableaux modernes et contemporains de New-York patinent. Stupeur : les cotes ne montent plus, les prix de réserve imposés par les vendeurs ne sont plus automatiquement dépassés. A la foire de Bâle et à celle de Chicago, l'inversion de la tendance se vérifie : les transactions sont moins nombreuses et les acheteurs-spéculateurs, qui étaient apparus avec l'euphorie, se font de plus en plus discrets. La guerre du Golfe, la récession économique, les bouleversements dans l'Europe de l'Est, achèvent de troubler le jeu. Commence l'époque des rumeurs et des drames, à Paris comme à New-York. Elle dure encore.

Depuis deux ans, l'actualité artistique a changé de face : d'euphorique, elle est devenue pathétique, et les malheurs des marchands, vrais ou faux, ont remplacé les exhibitions des *golden boys*. Vrais malheurs ? Les premières faillites déclarées – celles de Baudoin Lebon et d'Isy Brachot – et la liquidation – l'été dernier, à la sauvette – de la galerie d'Antoine Candau, qui avait été l'un des premiers à s'établir dans le quartier de la Bastille. Vrai malheur, moins regrettable ? La fermeture, en catimini, de ces officines de revente qui avaient envahi quelques rues de la rive gauche. Rumeurs sans cesse reprises, modifiées, enjolivées de détails – pour faire plus vrai ? Le rachat de la galerie Daniel Templon, attribuée successivement par les ragots à la plupart des grands patrons français, ou la chute de Daniel Lelong, non moins régulièrement annoncée et démentie.

La réalité de la situation est, naturellement, plus nuancée et plus complexe. Première observation : il est simpliste de traiter « des » galeries comme d'une communauté cohérente. Il convient de distinguer celles dites « du premier marché » des galeries du « second marché ». Le champ d'action des premières est l'atelier des vivants. Elles tiennent lieu d'intermédiaires entre les artistes contemporains et les collectionneurs. Elles choisissent, diffusent et défendent ceux qui leur semble les meilleurs (quelquefois les mieux vendables), de l'art d'aujourd'hui et travaillent en relation constante avec les peintres et les sculpteurs.

Les galeries du second marché pratiquent l'achat et la vente d'œuvres en dehors de leurs auteurs. Elles se fournissent auprès de collectionneurs désireux de revendre, auprès d'autres galeries du premier ou du second marché, auprès de courtiers dont les seuls instruments de travail sont un téléphone et des polaroïds, et dans les salles de vente. Vivants et morts les intéressent également. C'est ainsi que l'on a vu, au plus beau de l'envolée, des établissements de ce type accrocher côte à côte un Braque, un Combas, un fusain de De Kooning et un James Brown, autrement dit des classiques du vingtième siècle et des « jeunes » sélectionnés selon leur cote et la progression qu'on en espère.

Pendant les années glorieuses, le second marché a connu la plus forte expansion. A Paris, c'est dans le quartier de l'avenue Matignon et de la rue du Faubourg-Saint-Honoré que sont rassemblées ces galeries, de Daniel Malingue et Hervé Odermatt, en passant par Didier Imbert et Artcurial, cette dernière étant une filiale du groupe Loréal. Elles ont orchestré la hausse des tableaux, cultivé la clientèle japonaise à grand renfort de Foujita, Laurencin et Kisling, et réussi des plus-values vertigineuses. Désormais, elles accusent des baisses non moins vertigineuses. Le chiffre d'affaires de la galerie Daniel Malingue – qui en possède une autre à Genève – a chuté de 57 millions de francs en 1989 à 29 millions en 1991. C'est ce qu'indiquent les bilans officiellement publiés par le greffe du tribunal de commerce.

PHILIPPE DAGEN

Lire la suite page 30

BAUDOIN LEBON

« Eviter le désastre... »

DEPUIS qu'a été annoncée la mise en redressement judiciaire de sa galerie, Baudoin Lebon a acquis malgré lui une nouvelle célébrité. *« Peut-être parce que j'ai été le premier, tout le monde s'est mis a parler de moi. Mes confrères, évidemment. Les artistes. Mais aussi des gens qui ne me connaissaient pas, jusqu'aux antiquaires et aux brocanteurs. Et les banquiers bien sûr. Par comparaison, on s'est beaucoup moins intéressé à la faillite d'Isy Brachot, qui est pourtant d'une autre dimension que la mienne. »*

Depuis 1974, Baudoin Lebon défendait d'une part quelques grands noms de l'art français récent – au premier chef Jean Dubuffet – et de l'autre une dizaine de jeunes contemporains, Monique Frydman, Pascual, Reynier et le photographe Witkin. Après des débuts délicats, la galerie, établie d'abord rue des Archives, s'est développée au point de devenir l'une des plus connues du Marais. De l'aveu même de son fondateur et directeur, 70 % de ses revenus provenaient du courtage d'œuvres « modernes et contemporaines » et 30 % des ventes dites du « premier marché ».

Aujourd'hui, sa situation est simple : la galerie est sous administration judiciaire pour une durée de six mois, jusqu'au 25 novembre prochain. A cette date, trois solutions sont possibles, prolongation de la tutelle pour un second semestre, reprise par un investisseur ou liquidation. Les causes ne sont pas moins claires : un surendettement, provoqué pour l'essentiel par l'achat d'un nouvel espace rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, et la baisse du chiffre d'affaires, de 50 millions de francs en 1990 à moins de 20 cette année, ont conduit une banque à refuser toute renégociation. *« Mais,* précise Baudoin Lebon, *les raisons du refus étaient bien plus psychologiques que financières... Les banques n'ont aucun intérêt à laisser tomber les galeries. A force de les financer, elles sont devenues en fait cogérantes. Et des liquidations ne leur permettraient pas de récupérer beaucoup plus d'un dixième des sommes qu'elles ont avancées, tant serait catastrophique l'effondrement des cotes. Il faut éviter ce désastre. »*

Pour y parvenir, il faudrait, affirme-t-il, des incitations fiscales importantes, déductions d'impôts qui convaincraient sociétés et industriels de recommencer à acheter bientôt. Il faudrait aussi simplifier la loi sur le mécénat d'entreprise et que les acquisitions d'œuvres soient récompensées au même titre et selon les mêmes modalités que l'aide aux musées et aux expositions.

Il partage désormais son temps entre cette campagne de persuasion et ses efforts pour sauver sa galerie. *« Les prix ont assez peu baissé, de 15 % ou de 20 %, pas plus. Evidemment, il y a aussi les chacals qui espèrent racheter des œuvres à moitié prix en profitant de ma position... J'arrive encore à faire des ventes malgré tout. Mais je ne fais plus mon métier. J'ai dû résilier tous les contrats qui me liaient à mes artistes, renoncer à éditer des catalogues, renoncer à aider les musées. »* L'air de bonne humeur qu'il s'appliquait à conserver se défait. *« Aujourd'hui, je n'ai plus rien. »*

Ph. D.

PENDANT LA CRISE L'ART CONTINUE

Suite de la page 29

Durant cette période, les stocks ont perdu à peu près la moitié de leur valeur. *« Les œuvres qui ont le plus souffert,* explique Philippe Bouchny, l'un des associés, *sont celles qui étaient considérées comme des valeurs spéculatives, celles de Dubuffet par exemple. Une belle toile de ce peintre important qui se négociait autour de 25 millions de francs il y a trois ou quatre ans ne devrait pas dépasser aujourd'hui 10 ou 12 millions. »* Les œuvres secondaires des impressionnistes n'ont pas moins souffert, même signées Monet ou Pissarro. Seuls *« les mauvais Renoir ont tenu le coup »*, note Philippe Bouchny.

Didier Imbert avoue, pour sa part, un effondrement de 80 % de son chiffre d'affaires depuis deux ans : *« Il n'y a plus de marché,* constate-t-il. *Le problème n'est pas la baisse des cotes mais l'absence totale de transaction. Même un beau Picasso ne trouve plus preneur à un prix satisfaisant. Je perd de l'argent depuis un an. »* Même mélancolie chez Thierry Salvador, spécialiste des années 50 et l'un des principaux maîtres d'œuvre de leur réévaluation financière, brutale et éphémère. Son chiffre d'affaires avoué en 1989 était de 87 millions de francs. En 1990, il est tombé à 62 millions de francs. En 1991, à 14 millions de francs, effondrement record. *« Les belles œuvres,* observe-t-il, *ont perdu en moyenne 30 % de leur valeur, les autres entre 40 % et 70 %. Trois artistes ont été plus particulièrement touchés, Poliakoff, Atlan et Mathieu. Deux se tiennent parfaitement, César et Martial Raysse. En 1992, nous espérons enrayer la chute et réaliser à peu près le même chiffre qu'en 1991. Nous ne sommes pas déficitaires car la plupart des tableaux que nous avons achetés l'ont été avec le concours d'apports privés. Il est vrai que, dans la période faste, nous avons gagné beaucoup d'argent... »*

Directeur d'Artcurial, Guy Landon s'est résolu à prendre des mesures plus sévères encore. Devant l'effondrement des cours, il a décidé de *« mettre en sommeil »* le département peintures de la galerie, *« mesure conjoncturelle et non structurelle »* qu'il justifie par l'absence de ventes et le *« saccage »* du marché. *« En 1975, quand Artcurial a été créé, sévissait une crise du marché qui a duré dix ans. Les prix n'ont commencé à se redresser de manière significative qu'en 1987 ou 1988. Et, presque aussitôt, alors qu'il y avait de plus en plus d'amateurs, le marché a été inondé d'œuvres pléthoriques, souvent médiocres, qui ont alimenté une inflation déraisonnable. Il n'en fallait pas plus pour casser net la reprise. Et il faudra à nouveau une dizaine d'années pour rétablir la situation. »* A l'en croire, la crise affecte cependant les arts de manière très inégale. *« Ce qui a plongé, c'est les grands tableaux surpayés – et la peinture de façon générale. A l'inverse, la sculpture a bien résisté. Il y a moins de collectionneurs pour la sculpture, mais plus constants et fidèles. Ils n'ont pas déserté et continuent à acheter. Aussi conservons-nous notre département sculpture, avec l'intention de lui donner plus de dynamisme encore, ainsi que le département édition, qui n'a pas pâti de la crise. Il y a là un nouveau public qu'il importe de développer. »*

Encore dix ans de crise ? Thierry Salvador veut croire à l'inverse, à l'esquisse d'un redressement dès le printemps de l'année prochaine. Philippe Bouchny est plus optimiste encore. *« Ceux qui ne sont pas trop endettés – c'est notre cas – vont pouvoir redémarrer. A Genève, on a vendu huit gouaches de Chagall en deux jours. »*

Symptôme ou accident ? Accident, répondraient assurément la plupart des galeristes du premier marché. Tous, quelle que soit leur situation actuelle, redressement judicaire ou santé chancelante, s'accordent sur un point : pour eux, il n'y a pas eu une crise du marché, mais deux, l'une brève, l'autre longue et infiniment plus sérieuse. La première a été la crise de la spéculation, qui a effacé l'inflation des cotes. La seconde, conséquence immédiate de la crise économique et financière mondiale, ne peut cesser qu'avec la reprise industrielle. Or, tant qu'elle se prolonge, elle maintient les galeries en position de surendettement, à la merci de banques qui, semble-t-il, hésitent sur la conduite à tenir.

Le phénomène est assez simple. Soit une galerie du premier marché qui, avant le boom, ne faisait guère mieux que survivre et se contentait de moyens financiers modestes. Survient l'explosion. Les prix des œuvres augmentent follement. Les artistes réclament aussitôt les bénéfices de cette augmentation et vendent de plus en plus cher. Le galeriste, pour suivre le mouvement, pour résister aussi à la concurrence des commissaires-priseurs, doit emprunter pour acheter. Il se pique au jeu. Il lui faut un espace plus vaste, des collaborateurs plus nombreux, des catalogues et de la publicité. Il voyage, il se montre, il dépense. Les banques, confiantes à la vue de chiffres d'affaires qui gonflent de mois en mois, consentent des prêts très généreux. On imagine la suite : la chute des prix, la



THADDAEUS ROPAC

Le mal français

EN deux ans, Thaddaeus Ropac a réussi ce qu'il dit lui-même relever du miracle : de bon galeriste autrichien à Salzbourg, il est devenu galeriste parisien renommé pour la qualité et la nouveauté de ses expositions, toutes consacrées à des artistes jeunes et mal connus à Paris. *« J'ai moins souffert de la crise que mes confrères parisiens pour une raison très simple : j'ai ouvert ma galerie parisienne en 1990, alors que la crise avait déjà commencé. Je n'ai donc pas connu les années du boom et j'ai pu depuis cette date maintenir à peu près mon chiffre d'affaires. Mais je ne l'ai pu que grâce au marché international. Si je m'étais appuyé seulement sur le marché français, je n'aurais pas tenu. Non parce que je suis étranger et arrivé depuis peu, pas du tout même ; j'ai été très bien accueilli et accepté. Mais en raison de la faiblesse du marché. »*

A chaque exposition, le constat se vérifie : les œuvres qu'il présente, de Peter Halley à Jonathan Lasker, sont acquises par des collectionneurs venus de Suisse, d'Allemagne, d'Espagne ou de Belgique. *« L'an dernier, j'ai vendu autant d'œuvres en Belgique qu'en France. »* Est-ce à dire que la crise est moins profonde dans d'autres pays européens ? *« Sinon moins profonde, en tout cas moins profondément ressentie. En France, l'intérêt pour l'art contemporain « international » s'est développé plus tard qu'en Allemagne ou en Autriche, par exemple, et l'intérêt est demeuré longtemps plus faible. Quand le marché a faibli, après l'envolée, la déception a donc été plus forte et les marchands plus embarrassés, parce qu'ils avaient moins l'habitude des aléas du marché international. »*

Simple dépression passagère ? Thaddaeus Ropac croit le mal plus sérieux. *« Je reviens de Berlin. Là-bas, les gens sont convaincus qu'ils vont faire de leur ville un pôle culturel fort. A Paris, c'est l'inverse : autocritique, mélancolie, pessimisme. Alors que cette ville doit être, par tradition, le pôle culturel européen essentiel, elle gâche ses chances. C'est le côté viennois de Paris, cette fascination dangereuse pour la décadence. Il faut réagir. »*

Ph. D.

ALAIN VEINSTEIN

Eloge du risque

ALORS que le sort de tant de galeries est précaire, Alain Veinstein, cinquante ans, ouvre le 10 octobre prochain une galerie d'art contemporain de 120 mètres carrés, au 30, rue de Lappe à Paris. Les trois salles en enfilade ont été réaménagées par l'architecte Patrick Bouchin. Alain Veinstein est directeur littéraire de la galerie Maeght et producteur-présentateur d'émissions sur France-Culture. Des livres seront également vendus dans cet espace qui portera le nom de son « inventeur ».

« J'ai longtemps jugé impossible l'idée d'ouvrir une galerie. Me lancer dans une telle entreprise en 1992 peut sembler insensé et nombre de galeristes m'ont souhaité bon courage avec une certaine condescendance. Mais si ce pari est fou, il ne l'est pas plus aujourd'hui qu'hier. Mon désir vient de loin – je suis un collectionneur de toujours (Joël Kermarrec, Jean Hélion, Tal Coat, Adami...) – et je ne pouvais pas passer mon temps à faire l'éloge du risque sans faire le saut. Mes références ? Les parcours d'Yvon Lambert, de Michel Durand Dessert ou d'Elisabeth Valleix, une jeune galeriste dont l'intensité m'a donné du courage.

» La BNP m'a prêté 1,6 million de francs, soit les trois quarts de l'investissement. J'ai monté le reste avec mon « infortune personnelle » et l'aide d'une associée, Monique Chaboud-Rasson. Nous avons acheté les murs, seule solution pour obtenir un bon crédit bancaire que nous devons rembourser en dix ans. Je suis le responsable artistique et le directeur de la galerie. La première année, je ne rembourserai que les intérêts, j'ai donc un an pour « faire fortune ».

» Je compte présenter des œuvres entre 5 000 et 100 000 francs. Des artistes avec qui je suis en contact depuis toujours, souvent par écrivains interposés : Joël Kermarrec d'abord, dont j'ai préfacé le catalogue de sa première exposition, au CAPC de Bordeaux, en 1977, l'architecte Henri Gaudin, François Martin, les dessins du sculpteur Toni Gran, Arroyo, dont j'ai publié deux livres, et une exposition collective autour de Schwitters.

» L'objectif est d'équilibrer, pas de gagner de l'argent. Il faudra faire 100 000 francs de chiffre d'affaires par mois pour pouvoir tenir. Si en deux ans je sens que la bataille est perdue, j'arrêterai. Les frais fixes sont réduits au strict nécessaire, il n'y aura pas de salaires. Je dois gagner ma vie, donc je continuerai mes activités chez Maeght et à France-Culture. Dans mon esprit, ces activités sont liées. Je fais de la résistance : publier des livres difficiles, produire des émissions de radio culturelles, défendre des artistes – des peintres plutôt que des installateurs ou des bricoleurs – sur un marché incertain. Comme je l'ai toujours fait, il n'y aura pas d'interférences entre mes activités. »

M. G.

baisse de valeur des stocks, l'impossibilité de rembourser les emprunts, les agios, les renégociations douloureuses. Rares sont désormais les galeries capables d'honorer leurs frais financiers. Si Baudoin Lebon se trouve menacé de liquidation et espère des incitations fiscales à l'achat d'œuvres d'art pour réanimer le marché, si Daniel Templon réclame des prêts bonifiés à 6 % que les banques devraient consentir aux galeristes pour préserver l'image culturelle de la France, c'est parce que l'un et l'autre ont profité de l'euphorie pour acquérir de nouveaux lieux d'exposition et les aménager somptueusement aux frais de leurs prêteurs. Il faut être Adrien Maeght et s'appuyer sur un stock apparemment inépuisable de Miro, de Giacometti ou de Calder pour pouvoir acheter un hôtel particulier dans le Marais et supporter simultanément une baisse de son chiffre d'affaires de près de 50 % en deux ans.

Résultat parfaitement logique, et somme toute prévisible : les galeries qui ont peu bénéficié du boom sont aussi celles qui souffrent le moins du krach. *«Il fallait refuser de vendre»*, affirme Michel Durand-Dessert, qui représente cependant Gérard Garouste, l'un des peintres vedettes de ces années folles. Il fallait refuser l'inflation des cotes qui a entraîné des peintres dits de la figuration libre tels que Robert Combas ou Jean-Charles Blais vers des sommets dont ils n'ont pas tardé à dégringoler. Leurs œuvres se négocient – ce qui ne signifie pas qu'elles se vendent – fortement à la baisse. *«Aujourd'hui,* d'après Daniel Templon, *on trouve des tableaux à la moitié du prix d'il y a deux ans. Il y a même des offres à 70 % moins cher. C'est aussi absurde que les prix excessifs. Le vrai prix, personne ne le connaît, mais il est à mon avis entre 50 % et 60 % de ce qu'il était il y a deux ans. Certainement pas à 30 % ou 40 %, comme on le prétend. C'est pour cela que je répète à qui veut l'entendre qu'il n'y a pas de meilleure période pour acheter que depuis le début de cette année.»*

Pour acheter? Pas seulement, pensent les plus audacieux. Ce serait aussi la meilleure période pour ouvrir une galerie. Tel est, en effet, le paradoxe de la situation : si des marchands ferment boutique, d'autres se risquent. Le phénomène s'est déjà produit lors de la crise de 1974, et certains de ceux qui s'étaient lancés alors, Michel Durand-Dessert ou Yvon Lambert, figurent aujourd'hui parmi les plus considérables de leur profession.

Ces aventuriers ont une prédilection marquée pour le Marais et la Bastille. Ils sont établis rue Charlot ou rue de Lappe. Ils se satisfont de surfaces modestes. En décembre 1991, Philippe Rizzo, s'est installé dans un local de 50 mètres carrés, rue de Lappe. En janvier 1991, Laurent Innocenzi, trente-deux ans, s'est associé à Gérard Delsol pour travailler dans 28 mètres carrés, rue Charlot. Près d'eux, une débutante, Véronique Smagghe, et, en mars prochain, une seconde, Nathalie Obadia, qui quitte Daniel Templon pour défendre des artistes jeunes. Bernard Zurcher a quitté la rue de l'Abbé-Grégoire, rive gauche, pour un espace plus vaste rue Chapon, et Alain Veinstein, poète et homme de radio, saute le pas, de critique devient galeriste, et s'établit rue de Lappe, à l'emplacement de la galerie Claire Burrus.

Tous se veulent les marchands d'une nouvelle génération d'artistes, la leur, et leurs programmes sont constellés de premières expositions et de noms méconnus. Nathalie Obadia ouvrira avec Valérie Favre, trente-deux ans, qui n'a jamais encore montré son travail à Paris. Stéphane Corréard inaugure sa galerie Météo, à la Bastille, en compagnie d'un artiste du même âge, Maurice Blauffyld. Son explication est simple : *«Les artistes que j'aime n'avaient pas de lieu où exposer. J'ai donc eu envie de leur en proposer un...»* Innocenzi et Delsol ont révélé successivement Camille Saint-Jacques, Michel Gouery, Norbert Berthou et s'apprêtent à recommencer avec Jean-Marc Haroutounian, tous peintres d'une trentaine d'années. Elisabeth Valleix applique des principes identiques dans son local en fond de cours, rue des Tournelles. Comment tiennent-ils? En réduisant au maximum leurs frais et en pratiquant des prix très modérés, entre 5 000 francs et 50 000 francs pour l'essentiel. *«Les musées et les collectionneurs sont toujours intéressés par les jeunes et continuent d'acheter dans ces prix-là»*, observe Nathalie Obadia, qui estime avoir investi, en tout et pour tout, 1 million de francs dans son entreprise, avec son père pour caution... Stéphane Corréard a dépensé à peu près 800 000 francs – des capitaux familiaux.

Quand leurs confrères aux bureaux high-tech attendent désespérément l'amateur ou l'investisseur et redoutent de voir entrer leurs créanciers, ces marchands d'un nouveau type, dans leurs espaces étroits et sans ornements, peuvent se flatter de réussir des ventes et d'attirer un public à leur image, jeune, peu fortuné, constant. Innocenzi et Delsol en sont conscients : *«Notre réussite ne viendra qu'avec la solidarité des autres artistes et galeries. Celles de la rue Charlot nous ressemblent. Quant aux artistes, ils constituent un fort pourcentage du public de nos vernissages et ils achètent quand ils le peuvent.»*

La crise? Tous la considèrent avec méfiance et attirance. *«Grave crise de confiance,* admet un jeune galeriste. *Mais elle n'a pas que des désavantages : elle nous oblige à réfléchir et à montrer autre chose.» «Crise économique évidente,* poursuit Laurent Innocenzi. *Mais aussi crise morale et intellectuelle évidente, qui touche autant les artistes, les galeries que les collectionneurs. Cette crise nous intéresse car elle élimine les galeries gérées n'importe comment. Trop d'œuvres étaient de la camelote qui n'aurait jamais dû sortir des ateliers... Nos artistes doivent dire des choses nouvelles, se remettre en cause, mieux et moins produire.»* Pendant la crise, l'art continue.

PHILIPPE DAGEN

MICHEL DURAND-DESSERT

Jours tranquilles à la Bastille

MICHEL DURAND-DESSERT ne cultive pas le pathétique. Vue de la rue de Lappe, la crise du marché perd singulièrement de sa gravité. Dans l'immense galerie inaugurée l'an dernier, il expose cet automne l'un de ses artistes majeurs, Giuseppe Penone. Les autres se nomment Garouste, Richter, Anselmo, Rückriem, autant de figures reconnues de l'art contemporain international. En une dizaine d'années, la galerie s'est imposée au premier plan du marché parisien. Elle fait aujourd'hui figure d'institution, au même titre que la galerie Yvon Lambert ou la Galerie de France.

Y-a-t-il même véritablement une crise? Michel Durand-Dessert en doute sérieusement. La spéculation de la fin des années 80 avait démesurément gonflé les prix. L'engouement retombé, *«nous en sommes revenus à une situation normale, c'est-à-dire qu'il est à nouveau difficile de vendre de l'art. Rien d'exceptionnel à cela, vraiment rien...»* Il parle d'épuration, de clarification après une période folle et, surtout, d'un retour, certes brutal, aux conditions habituelles d'exercice de sa profession. Pour se rassurer, il se souvient de ses débuts : *«Notre galerie a ouvert en 1974, en plein choc pétrolier. A cette époque, il nous arrivait d'être sur place en début d'après-midi, d'éclairer, d'attendre... et de repartir le soir sans avoir vu personne entrer. Quand nous vendions un catalogue ou un livre, nous étions satisfaits. C'était infiniment plus dur qu'aujourd'hui où existent désormais un public, des amateurs, des revues et, quoi qu'on en dise, un marché.»* Si on l'interroge sur sa sérénité, qui contraste fort avec l'inquiétude avouée de la plupart de ses confrères, Michel Durand-Dessert se justifie sans peine. *«Si je n'ai pas beaucoup bénéficié de l'euphorie, je pâtis assez peu de la fin de la surchauffe... Il y a trois ans, en plein boom, il fallait avoir l'esprit d'attendre plusieurs mois l'achat d'une institution ou d'un vrai collectionneur plutôt que de vendre tout de suite à n'importe qui. Aujourd'hui, ces institutions, ces collectionneurs sont toujours là, et leurs achats me permettent de tenir bon. En somme, il fallait alors refuser de vendre à ces collectionneurs éphémères qui ont disparu dès mai 1990, quand les ventes aux enchères à New-York ont fléchi. Un mois après, à la foire de Bâle, ces gens-là avaient disparu. Et je ne les ai plus revus. Il fallait aussi ne pas sacrifier la qualité. Si, désormais, un Richter résiste mieux à la dévaluation qu'un Keith Haring, ce n'est pas par hasard.»*

Serait-il donc l'un des rares galeristes sereins? *«Pendant l'euphorie, nos prix ont augmenté de 10 % par an. Depuis deux ans, ils n'augmentent plus, voilà tout. Cela étant, notre chiffre d'affaires s'est maintenu d'année en année jusqu'à aujourd'hui. Il serait même plutôt en augmentation. Et regardez ce qui se passe rue de Lappe : de nouvelles galeries ouvrent près de la mienne. Ceux qui se risquent maintenant dans cette aventure savent qu'il n'y a pas de meilleur moment pour se lancer que la crise. La création continue, donc il faut continuer.»*

Ph. D.



DANIEL LELONG

«Situation intenable...»

AUX yeux des collectionneurs et des marchands, la galerie Daniel Lelong est d'abord l'une des héritières de la galerie Maeght, dont elle a repris les locaux, rue de Téhéran, et quelques artistes illustres au terme d'une longue crise qui l'a opposé à Adrien Maeght, le fils d'Aimé, fondateur de la dynastie. C'est aussi la galerie de Francis Bacon et d'Antoni Tàpies, d'Alechinsky et de Titus-Carmel, celle du sculpteur Antony Caro et celle où musées et amateurs richissimes peuvent acheter un bronze de Miro ou un fer de Chillida. Mais ce «poids lourd» du marché parisien que l'on avait pu croire invulnérable est devenu depuis deux ans la cible des rumeurs les plus inquiétantes. Son directeur s'en explique.

«Comment se porte aujourd'hui la galerie qui porte votre nom?

– Elle est toujours là, malgré ce qu'annonce régulièrement la rumeur. Elle est toujours là et je peux vous dire que je ne suis pas près de déposer notre bilan. Ceci étant, comme tout nos confrères américains, japonais ou allemands, nous souffrons de la crise. C'est simple : notre chiffre d'affaires en 1991 s'est élevé à moins de 50 % de celui de 1990. De 130 millions, il est descendu à 64 millions. Et encore étais-je assez satisfait de ce résultat... Le chiffre d'affaires de 1992 sera à peu près du même ordre que celui de l'an dernier. Il nous faut donc revenir à une gestion plus attentive, à des structures moins coûteuses et à des frais généraux acceptables pour pouvoir tenir. Cela veut dire : pas de publicité, pas de catalogues, pas de livres. Nous ne pouvons plus nous permettre ces plaisirs. Cela veut dire aussi la suppression d'une de nos deux galeries. L'hôtel particulier du 13, rue de Téhéran était devenu trop coûteux et nous nous replions donc sur le 12, c'est-à-dire sur le bâtiment initial, celui où la galerie a commencé.

– Et en termes de personnel?

– C'est un grand problème. D'une trentaine de collaborateurs, nous sommes contraints de rétrograder à une quinzaine.

-Ces mesures suffiront-elles?

– Je crois que la crise n'est pas près de finir. Mais si elle ne s'aggrave pas, elles suffiront. Si ça devait encore chuter, alors là... Il faut savoir qu'à l'heure actuelle nous nous appuyons sur nos activités d'éditeur pour tenir. Parce que nous vendons des gravures, des lithographies, des affiches, des catalogues, la situation n'est pas catastrophique.

– Vendez-vous encore des tableaux?

– Ce matin même, j'en ai vendu un. Evidemment, c'est peu par rapport aux ventes que nous réalisions il y a deux ans. Il y a deux ans, vous ne m'auriez du reste même pas posé la question. A cette époque, les acheteurs se succédaient à la galerie. Aujourd'hui, pour vendre, il faut aller vers eux, se déplacer, les convaincre, leur proposer des idées nouvelles, c'est-à-dire revenir à l'essentiel du métier de marchand de tableaux, que nous avions un peu oublié dans l'euphorie.

– Euphorie ou spéculation?

– Spéculation, oui. L'art contemporain est apparu aux acteurs économiques comme un nouveau domaine spéculatif, un nouveau produit financier susceptible d'offrir des profits à court terme au même titre que la Bourse. C'était une erreur, une grave erreur. Mais tout le monde s'est laissé entraîner, jusqu'à l'effondrement final. Et je ne plains personne...

» Je crois qu'il y a eu en vérité deux crises. La crise de la spéculation d'abord, relativement brève et qui a écarté de l'art ceux qui y voyaient seulement un investissement. Puis la crise économique dont le début a coïncidé avec la guerre du Golfe et qui dure encore. Celle-ci a frappé nos clients traditionnels en les incitant à retarder leurs achats, ou à y renoncer. C'est la succession des deux crises coup sur coup qui a rendu la situation intenable. Et c'est parce qu'il s'agit d'une crise économique générale et grave que je ne vois aucune raison d'espérer une amélioration à court terme.

– Comment réagissent les artistes?

– La plupart ont compris la gravité de la situation. Ceci étant, ils sont confrontés à un problème délicat, celui du prix de leurs œuvres. En vente publique, les prix se sont effondrés. Faut-il en tenir compte ou non dans les prix que pratiquent les galeries? Certains artistes souhaitent ne pas baisser leurs prix – et les acheteurs ont évidemment le souhait inverse. Dans ce cas, le résultat est facile à prévoir : moins de ventes, quelquefois plus de ventes du tout depuis des mois. Pour notre compte, nous essayons d'agir avec plus de souplesse, en accord avec les artistes. C'est une captivante confrontation entre la valeur d'usage et la valeur d'échange...»

Ph. D.

DANIEL TEMPLON

« Demain ce sera plus cher »

DANIEL TEMPLON a ouvert sa première galerie en 1966. Il exposait alors des peintres de l'école de Paris. Trois ans plus tard, il s'intéresse à l'art conceptuel et au mouvement Support-Surface. En 1981, il montre la Trans-Avant-Garde italienne puis Jean Le Gac, Louis Cane ou Daniel Buren. L'un des marchands vedettes de Paris, gros fournisseur des FRAC, il ouvre à Fréjus une fondation qu'il doit fermer en 1991.

Au même moment, malgré un chiffre d'affaires en baisse (un peu plus de 27 millions en 1991 pour près de 35 millions en 1990), un résultat financier diminué de moitié, et un endettement en hausse, il emménage dans des locaux cossus, avenue Marceau. Depuis, les rumeurs de rachat et de dépôt de bilan se multiplient.

« A qui attribuez-vous la responsabilité de la crise du marché de l'art, qui ne vous épargne pas?

– La mauvaise situation du marché de l'art est d'abord liée à la crise économique mondiale. Ensuite, les responsabilités sont partagées : galeries, artistes comme collectionneurs. Mais cette crise a du bon : elle va éliminer les amateurs, qui ont cru que notre profession reposait sur la pure spéculation. Les artistes qui se prenaient pour des financiers se remettent à parler de peinture. Le marché, je l'espère, va revenir dans les galeries, alors qu'il nous avait totalement échappé.

– Des galeries sérieuses ne risquent-elles pas de disparaître dans la tourmente?

– Non, les galeries sérieuses ne disparaîtront pas. Certaines vont peut-être déposer leur bilan, mais, aujourd'hui, déposer son bilan, c'est devenu un acte de gestion. Ce n'est plus comme autrefois un signe d'incapacité et ça n'a jamais empêché une entreprise de redémarrer. La question, c'est de tenir jusqu'à la fin de la crise. Ma galerie a un chiffre d'affaires qui a nettement diminué, comme tout le monde, depuis l'année record de 1990, mais je vends suffisamment pour tourner.

– N'êtes vous pas accablé par vos frais financiers?

– Ah, voilà la question importante qu'il faut résoudre, et je pense que les pouvoirs publics feront quelque chose pour le marché de l'art. Quand on a une sécheresse vraiment inhabituelle, que les moissons périssent, eh bien ! il y a un impôt de solidarité en faveur des agriculteurs. Tout le monde trouve ça relativement normal. Pourquoi, dans un secteur en difficulté comme le nôtre – qui a une portée culturelle nationale et même internationale, – ne peut-on pas imaginer une solution approchante? Par exemple, une instruction du ministère des finances recommandant aux banques qui gèrent les comptes des galeries de leur accorder des prêts bonifiés à 6 %? D'après ce que je sais, le ministère de la culture y est favorable.

– La plupart des galeries parisiennes ont un taux d'endettement exceptionnel...

– Il y a quelques années, vous pouviez obtenir des banques tout l'argent que vous vouliez. Peut-être ont-elles, à l'époque, accordé des crédits trop facilement? Maintenant, elles s'en mordent les doigts – comme nous. Elles ont gagné beaucoup d'argent – comme nous. Nous en perdons, je trouve normal qu'elles en perdent aussi. C'est le jeu. Baisser les taux d'intérêt me semblerait un comportement sain et honnête.

– Alors, comment gérez-vous la crise?

– Le personnel de ma galerie a été réduit. J'ai décidé d'interrompre ma revue, *Artstudio* – n'ayant plus de publicité, elle ne peut pas tourner. Elle reparaîtra le moment venu. J'ai revendu le bail de ma petite galerie de Beaubourg.

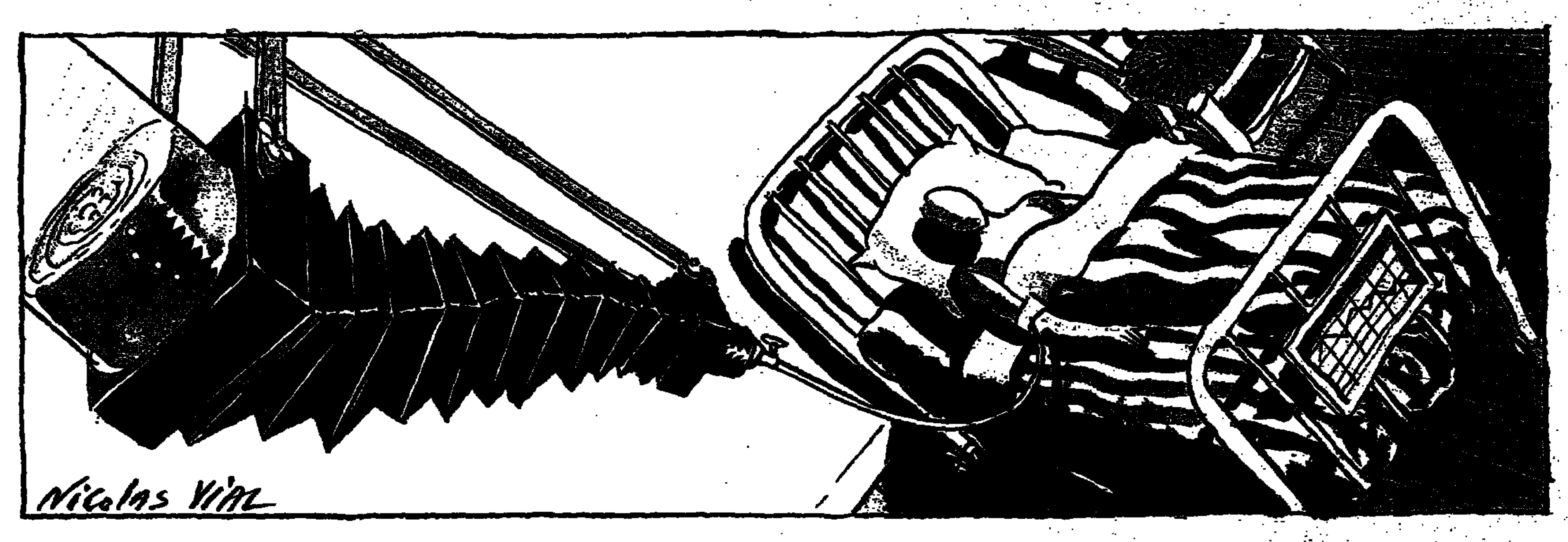
– Le bruit de votre rachat a circulé avec insistance. Des noms ont même été avancés.

– Oui, je sais : François Pinault, Henri Racamier, Bernard Arnaud. Mais une galerie de tableaux n'est pas achetable, puisque c'est d'abord un homme, un choix personnel, des relations d'amitié avec des créateurs. L'artiste veut traiter avec le patron de la galerie, pas avec son collaborateur, aussi doué soit-il. Le collectionneur également. Si l'homme n'est plus là parce qu'il n'a plus d'intérêts dans l'affaire, s'il devient un simple directeur, l'affaire périclite. Mais si MM. François Pinault, Bernard Arnaud ou Henri Racamier veulent me donner de l'argent pour développer ma galerie, j'accepte bien volontiers !

– Que pensez-vous des gens qui ouvrent aujourd'hui des galeries?

– C'est sympathique, mais irresponsable. Le marché de l'art est complètement gelé. Le futur responsable de la galerie, même fortuné, si génial soit-il, ne pourra y arriver. Ce n'est même pas un problème d'argent. Le marché des œuvres à 20 000 francs ou 50 000 francs est aussi touché que celui des œuvres à 1 million ou 5 millions de francs. C'est psychologiquement que le marché de l'art, au-delà de la crise financière, est bloqué. Acheter de l'art contemporain, c'est se projeter dans l'avenir. Si on a peur, si on doute de l'avenir, on n'achète pas. Pourtant, un collectionneur intelligent devrait savoir que des circonstances comme aujourd'hui, il ne les retrouvera pas dans trois ans ou dans cinq ans. Le marché repartira. Il y a autant de monde dans les galeries et dans les musées, autant de désir d'acquisition. Il y a même un regain d'intérêt pour la vraie peinture, ce qui est encourageant parce qu'on a trop vu de gadgets dans les grandes expositions internationales. Et ce n'est pas le règne du gadget qui va nous aider à relancer le marché. Ce qui fait les beaux résultats dans les ventes, c'est la peinture. »

Propos recueillis par
HARRY BELLET



PHOTOGRAPHIE

constat

LE CHAINON FRAGILE

La crise du marché de l'art est venue perturber un secteur qui se développe patiemment depuis le début des années 70 et qui n'a pas encore atteint sa maturité : celui de la photo. Ce dernier sera fragile tant qu'il sera « porté » par des « voix officielles » (institutions, festivals) et que la greffe n'aura pas réellement pris avec les acheteurs privés, « seuls garants d'un art vivant », selon Alain Sayag, le responsable de la photographie au Centre Pompidou.

« LA photographie est un marché sain, mais pas encore adulte. Elle paie par ricochet les excès du marché de la peinture. » Michèle Chomette, qui dirige une des principale galeries parisiennes, résume bien la situation de la photo au sein du marché de l'art. Aussi n'y a-t-il pas aujourd'hui plus de galeries photo à Paris qu'il y a dix ans. Une petite dizaine contre mille deux cents pour la peinture. Le Studio 666 a fermé ses portes en 1990, Giovanna Minelli et le Comptoir de la photographie en 1991, Antoine Candau, Jacques Gordat et Urbi et Orbi en 1992. Contrejour est sous perfusion, Suzel Berna souffre, Jean-Pierre Lambert vivote. Toutes sont spécialisées dans la photo contemporaine, le secteur le plus fragile. Les régions sont encore plus mal loties : seule Le Réverbère 2 à Lyon arrive à tirer son épingle du jeu.

Cette situation s'explique d'abord parce que la photo est toujours considérée avec ambiguïté par nombre d'acheteurs potentiels. Suzel Berna entend encore des visiteurs dire : *« Je peux en faire autant »*, ou *« Ce ne sont pas des pièces uniques. »* Jean-Pierre Lambert s'est vu proposer un tarif plus élevé pour un cliché à condition de voir le négatif détruit. Pour clarifier ce climat, Michèle Chomette présente en ce moment un *« inventaire »* qui va des primitifs du dix-neuvième siècle aux artistes contemporains. La galerie Bouqueret + Lebon va dans le même sens avec une exposition *« pédagogique »*, à partir d'extraits de trois collections où le classique Doisneau côtoie le plasticien Boltanski. *« Pourquoi les collectionneurs ne suivent-ils pas? »*, se demande Christian Bouqueret. L'incompréhension, sans doute. *« Beaucoup de gens se posent des questions sur le prix. Pourquoi un tirage de Cartier-Bresson est-il vendu 7 000 francs et un Appelt vaut-il 25 000 francs? »* Question d'artiste, de taille, de tirage d'époque ou non. Encore faut-il l'expliquer.

Autre difficulté, le prix modeste des photos (entre 3 000 francs et 20 000 francs en moyenne). Hormis quelques plasticiens, la photo n'a pas connu le mouvement de spéculation des années 1988-1990. Sauf Robert Mapplethorpe qui, alors qu'il souffrait du sida, a vu ses œuvres achetées en série, par téléphone... Suzel Berna, qui marie photos et sculptures en verre, propose des auteurs peu connus, vendus autour de 3 000 francs : *« Pour m'en sortir, il faudrait vendre dix-sept photos par mois. Je suis loin du compte. »* Le chiffre d'affaires de Zabriskie (Lee Friedlander, William Klein) devrait atteindre *« 100 000 francs par mois pour tenir avec trois salaires*, indique Editha Cartenter. *Ce n'est pas évident »*. Autre désavantage, le taux de TVA de 18,5 % (contre 5 % au galeries d'art) auquel étaient assujetties les galeries photo jusqu'en octobre 1991. Avec des moyens modestes, les galeries ne peuvent supporter les coûts de certains Salons comme Découvertes. Les ventes publiques, qui se sont développées en France depuis quelques années, viennent concurrencer durement les galeries. Enfin, confinées dans des petits espaces (35 mètres carrés chez Jean-Pierre Lambert et Pons), parfois en appartement, les galeries photo ne peuvent suivre la vogue du grand format, qui entraîne une hausse des tarifs. C'est ainsi que Bernard Faucon, longtemps un des photographes phares d'Agathe Gaillard, a pu agrandir ses tirages – et monter ses prix – en passant dans l'immense espace d'Yvon Lambert.

Sur un terrain aussi fragile, la crise s'est abattue. *« Surtout depuis le printemps dernier »*, affirme Gilles Dusein qui reconnaît que *« le marché de la photo est en régression par rapport à 1985 »*, quand il a ouvert sa galerie Urbi et Orbi. Jean-Luc Pons, qui ne présente que de jeunes photographes, a perdu 60 000 francs l'année dernière, et Suzel Berna, 80 000 francs. Cette dernière estime que *« ça va être pire cette année »*. Gilles Dusein annonce 1 million de francs de perte à la fermeture de sa galerie. Agathe Gaillard a connu en septembre son premier déficit depuis 1981. Jean-Pierre Lambert a constaté que l'activité *« s'est arrêtée net en septembre 1991 »*. Soixante tirages vendus en 1990, cinq à six depuis le début de l'année. *« Je suis encore là parce que je suis suffisamment fou pour y croire. »* Pour tenir, les galeries ont réduit leurs frais, leur publicité, le nombre de leurs expositions (six au lieu de dix à Zabriskie). La plupart des galeristes ne se paient pas et vivent d'une activité annexe.

Les galeries plus anciennes s'en sortent mieux. Elles se reposent sur le marché plus solide de la photographie historique (le dix-neuvième siècle et l'entre-deux-guerres). C'est ainsi qu'un tirage d'époque de Kertész, *l'Atelier de Mondrian*, a été vendu cette année 250 000 dollars (environ 1,2 million de francs) dans une galerie de Los Angeles. Ces courtiers (petit espace, téléphone et solide carnet d'adresses) affichent une santé insolente, comme Alain Paviot. D'autres, comme Michèle Chomette et Christian Bouqueret, réinvestissent les ventes de photos anciennes pour soutenir des artistes contemporains. Celui-ci reconnaît que *« si l'on ne vend pas une photo ancienne, on ne tient pas. Un Man Ray équivaut à dix pièces d'art contemporain »*. Agathe Gaillard, pour sa part, s'appuie sur des locomotives comme Henri Cartier-Bresson, André Kertész ou Bill Brandt.

Dernier problème et non des moindres : les artistes qui se vendent le plus cher sont diffusés par les galeries d'art contemporain. Jeff Wall, dont une pièce peut se négocier entre 75 000 et 100 000 dollars, Joel Peter Witkin, Robert Mapplethorpe, Cindy Sherman, Sandy Skoglund, William Wegman, les Becher, mais aussi Christian Boltanski, Sophie Calle, Patrick Tosani, se retrouvent chez Samia Saouma, Yvon Lambert, Crousel Robelin, Baudoin Lebon, à la Galerie de France, chez Maeght ou Thierry Salvador. Ce dernier a démarré la photo en octobre 1990. Son bilan est plus que positif : cent quinze Saudek vendus entre 7 000 francs et 35 000 francs, soixante portraits de Picasso par André Villers. Dans ce domaine, son chiffre d'affaires devrait dépasser, en 1992, 1,5 million de francs.

« L'ouverture à d'autres mediums est la clé de l'avenir », assure Gilles Dusein qui redémarre le 8 octobre dans l'espace de Chantal Crousel, rue Quincampoix. *« A coté de mes photographes, je vais présenter des sculpteurs, des installateurs et des peintres. »* Les autres, conscients des difficultés qui les attendent, continuent, persuadés – à raison – que la galerie est un chaînon indispensable pour la reconnaissance de la photographie.

MICHEL GUERRIN



« US », NOUVEL ALBUM de Peter Gabriel

UN MUSICIEN DANS LE MONDE

Six ans se sont écoulés depuis la sortie de « So », le dernier album de Peter Gabriel. Entre-temps, il a milité pour les droits de l'homme (tournée pour Amnesty International), pour la diffusion des musiques non occidentales (le Monde *du 26 août) à travers l'organisation WOMAD et le label de disques Real World. Voici enfin « Us », encore un titre en deux lettres, encore une confrontation bouillonnante de sons, de personnalités. On y entend, entre autres, Daniel Lanois, qui a produit l'album, Sinead O'Connor, John Paul Jones, l'ancien bassiste de Led Zeppelin, et les percussionnistes sénégalais Doudou N'Diaye Rose et Babacar Faye. Quelques jours avant la sortie de l'album, Peter Gabriel était de passage à Paris. Le matin, il avait rencontré d'éventuels partenaires japonais pour le parc Real World qu'il voudrait ouvrir à Barcelone. Le soir, il répondait à l'invitation de Jack Lang et faisait part de ses sentiments européens. Dans l'après-midi, il répondait à nos questions.*

DAVID SCHEINMAN

« Pourquoi ce disque, à ce moment ?

– Durant ces cinq dernières années, ma vie a connu des bouleversements successifs. Mon mariage a pris fin, puis ma relation avec Rosanna Arquette. J'ai suivi une thérapie de groupe, d'abord en couple, puis tout seul et j'ai découvert en moi une part d'agression, de violence, que je n'aime pas particulièrement. *Us* parle d'abord des relations de couple, de cette violence. Dans la vidéo de *Diggin the Dirt*, on ne voit que trois mots à l'écran *« dig »* [creuse], *« help »* [au secours] et *« heal »* [guérit]. Ce qui correspond bien au processus de la thérapie.

– Le temps de la conception de l'album a correspondu à celui de la thérapie ?

– Non. Certains disent qu'il m'a fallu six ans après *So*. Mais, entre-temps, il y a eu *Passion* en 1989, qui reste pour moi un album très important. Grâce aux instructions de Scorsese *[il s'agissait de la bande originale de* la Dernière Tentation du Christ*]* à la collaboration d'autres musiciens, j'ai pu travailler sur les textures. J'ai d'ailleurs voulu intégrer cette expérience à l'écriture des chansons, je suis d'abord un auteur de chansons. Et puis il y a eu la tournée Human Rights Now *[avec Bruce Springsteen, Sting et Youssou N'Dour, au profit d'Amnesty International]*, le lancement de Realworld, la collaboration avec Womad. Je ne veux plus travailler dans l'usine du rock'n'roll, suivre le cycle infernal, enregistrement, promotion, tournées.

– Vous avez eu recours à la collaboration de nombreux artistes africains et asiatiques. Quel a été leur apport ?

– Je ne suis pas comme Paul Simon. Il peut prendre un rythme sud-africain et y superposer ses mélodies, ses textes. Je préfère incorporer des éléments dans ma musique. Par exemple pour *Talk To Me*, j'ai utilisé un rythme de tambours de Doudou N'Diaye Rose que j'avais enregistré il y a douze ans, lors de mon premier voyage au Sénégal ; je lui ai demandé la permission de le mettre en boucle, puis j'y ai ajouté un rythme de Babacar Faye. Les musiciens n'entendent pas le résultat fini. Dans ce cas, Doudou travaillait à partir d'idées que j'avais eues à l'époque, il y a douze ans et qui ne sont plus d'actualité.

– Quel a été le rôle du producteur Daniel Lanois dans l'enregistrement de Us, puisque vous assumez une bonne partie des tâches d'ordinaire réservées au producteur ?

– J'ai fini par superviser une partie du mixage parce que Daniel devait finir son propre album, mais il a eu une grosse influence sur ce disque. A chaque fois que nous travaillons ensemble, la relation change. Pour *So*, il est resté présent du début à la fin du projet. C'était beaucoup plus pénible pour lui. Cette fois, il a fait deux disques à la fois, celui de U2 et le mien, sans parler de son propre travail. Il allait et venait entre Bath et Dublin. Il passait en revue ce que j'avais fait. Mais il m'a beaucoup stimulé en ce qui concerne l'écriture. Et comme entre-temps il avait fait son propre disque, je l'ai écouté avec beaucoup plus d'attention. Auparavant j'accueillais ses suggestions en matière de musique, mais j'avais tendance à les ignorer quand elles portaient sur les textes ou sur le chant. Je crois que c'est un artiste très fort. Son prochain disque, qui va bientôt sortir, sera plus dur, moins folk que le précédent. Daniel Lanois appartient à une race particulière de producteurs. On en trouve beaucoup qui comprennent le son, mais très peu qui comprennent les chansons.

– Avez-vous du mal à finir une chanson, puisque vous disposez de tout le temps, de tout l'argent que vous voulez ?

– Je ne crois pas. Une fois que je suis arrivé au moment où une chanson fonctionne correctement, je la lâche. Sur ce disque, je crois que toutes les chansons vont aussi loin qu'elles le pouvaient.

– Le disque est moins poli, moins propre que So.

– C'était intentionnel. J'admire les gens qui peuvent produire de grandes choses en très peu de temps. Si j'avais pu écrire tout en avance, il me semble que j'aurais pu tout enregistrer très vite. Mais pour moi, l'écriture et l'enregistrement sont devenus une seule et même chose. J'ai toujours voulu faire une chose : écrire les chansons, les enregistrer une première fois et partir avec un groupe pour les jouer sur scène. Et ensuite, jeter les bandes et tout réenregistrer en une semaine.

– Ce qui veut dire que vous aimeriez travailler encore avec un groupe ?

– Oui. Même sur ce disque, on trouve des moments de musique de groupe, plusieurs personnes qui jouent en même temps, au même endroit.

– Iriez-vous jusqu'à abandonner une partie du contrôle que vous exercez sur l'interprétation de vos chansons ?

– Ce que je fais s'appuie de toute façon sur les idées musicales extérieures. Mais je ne veux pas abandonner mes chansons avant qu'elles soient en mesure de parler pour elles-mêmes. Ensuite on peut en faire ce qu'on veut. En ce qui concerne des collaborations, qui sont décidées en tant que telles dès le départ, que ce soit la semaine d'enregistrement ou *Big Blue Ball* que j'ai fait avec Karl Wallinger *[Un disque au bénéfice d'organisations écologistes qui réunissait de nombreux artistes pour une espèce de cadavre exquis musical]*, j'y prends beaucoup de plaisir.

– Mais les gens préfèrent toujours vous entendre seul, et s'intéressent moins aux projets collectifs, ou même à un disque instrumental comme Passion, qu'à un « vrai » disque, comme So ou Us.

– Quelqu'un vient de me dire que *Tubular Bells 2* venait d'arriver en tête des ventes d'albums en Grande-Bretagne. Les gens aiment ce qu'ils connaissent déjà. Ce n'est pas particulièrement juste, mais c'est un comportement ordinaire.

– Est-ce que l'attente du public rentre en ligne de compte lorsque vous écrivez ?

– J'écris pour moi-même. Sur *Us*, un seul titre se réfère à ce que j'ai déjà fait, c'est *Steam*. Parce que l'arrangement de cuivres, les références à la soul rappellent *Sledgehammer*. Et c'est pourquoi, sur le simple qui est sorti avant l'album, j'ai enregistré une version calme de *Steam*, sans cuivres, sans références soul, parce que j'espérais que les gens pourraient entendre cette version avant que les accusations de répétition commencent à pleuvoir. Les références ne sont qu'un habillage, mais un habillage particulièrement riche pour moi. Parce que, lorsque j'avais treize ans, Otis Redding, Stax, Atlantic, étaient des choses très importantes pour moi.

– Comment se fait-il que ces références à la soul aient mis autant de temps à transparaître dans votre musique ?

– C'est sûrement dû à l'âge, j'ai quarante-deux ans. En vieillissant, on revient à ses racines. Mais on trouvait quelques allusions à la soul dans la musique de Genesis. Sur le second album, il y a une composition qui s'appelle *Looking For Someone*, avec des bribes de soul.

– Ce disque est très personnel et il sort à un moment où le débat politique en Europe n'a jamais été aussi exacerbé. Regrettez-vous de ne pas avoir écrit une chanson comme Games Without Frontiers [succès de hit-parade et manifeste cosmopolite que Gabriel a enregistré en 1980] ?

– Ce soir, je vais faire quelques interviews politiques. Bien sûr, le vote est l'affaire des Français, mais il nous concerne, nous Anglais. L'Europe nous offre la seule chance de résoudre nos problèmes. Je suis opposé à une idée négative de l'Europe, essentiellement blanche, insulaire, qui exclut. Je préfère une idée positive qui utilise les forces, les vertus de populations immigrées. Dans un sens, on retrouve un peu ça sur le disque qui s'appelle *Us [nous]* que l'on peut opposer à *« them » [eux]*. Dès que l'on peut parler des autres en les appelant « eux », on est bien plus disposé à les exclure.

– Pourquoi avez-vous décidé de sortir ce disque sur Real World alors que vous aviez décidé, lors du lancement du label, de continuer à enregistrer pour Virgin ?

– Nous avons renégocié mon contrat et j'ai obtenu la permission. C'était avant la vente [de Virgin à EMI].

– Est-ce que ça veut dire qu'il y aura d'autres artistes occidentaux sur Real World ?

– Nous aimerions bien. Certains artistes pensent que le label world music qui est attaché à Real World les place dans un ghetto. C'est l'une des raisons pour lesquelles Youssou N'Dour n'a pas voulu envisager de signer avec Real World *[lorsqu'il a quitté Virgin]*. C'est une grande vedette bien sûr et nous n'aurions sans doute pas eu les moyens, mais il voulait aussi être reconnu comme un artiste à part entière, sortir du ghetto. Lors de la semaine d'enregistrement de cette année, Kudsi Erguner *[musicien turc qui avait déjà travaillé avec Peter Gabriel au moment de Passion]* disait : *« J'étais un musicien folk, après je suis devenu musicien ethnique, maintenant je fais de la world music et je joue toujours la même chose »*. Je crois qu'il est utile pour un temps de recourir à telle ou telle étiquette. Mais à terme, il faut y inclure d'autres éléments. J'aimerais travailler avec des Occidentaux qui restent quand même en marge, qui sortent de l'ordinaire mais qui puissent susciter un surcroît d'intérêt pour le label.

– Vous allez vous en tenir au principe égalitaire qui veut que tout le monde enregistre avec le même budget [10 000 livres] et en une semaine ?

– Tant que Virgin n'investira pas plus, nous ne pourrons pas en dévier. De toute façon, ce n'est pas très égalitaire dans la mesure où j'ai disposé de deux ans pour mon disque alors que d'autres n'ont que deux jours. Il fut un temps où je n'avais que deux jours, mais je n'étais pas un musicien établi comme certains de ceux qui viennent enregistrer chez nous. En fait, j'essaie d'utiliser mon nom pour aider d'autres gens. L'exemple de Youssou me paraît intéressant. Il n'était connu que dans des cercles restreints. Maintenant, il tourne en Europe et en Amérique, il a monté son propre studio, et maintenant il peut enregistrer d'autres groupes à Dakar et les aider. Si je peux contribuer au processus qui permet à d'autres artistes de prendre le contrôle de leur carrière...

– Qu'avez-vous ressenti au moment du rachat de Virgin par EMI ?

– J'ai appelé Richard Branson juste avant la conclusion de la transaction et je lui ai dit que c'était une erreur. Parce que, même si Virgin avait beaucoup grandi, la firme avait encore une identité. J'avais peur qu'elle la perde. Pour l'instant, je vois toujours les mêmes têtes, je ne sais pas si ça va durer. Dans les multinationales, pour de simples raisons de taille, les comptables ont plus de pouvoir que les directeurs artistiques. Récemment, j'ai discuté avec David Geffen, c'est lui qui distribue mes disques aux Etats-Unis. Il a vendu sa firme à MCA qui, à son tour, a été vendu à Matsushita. Je crois que ses actions ont vu leur valeur muliplièe par 600, quelque chose comme ça. Mais aujourd'hui, il affirme n'être qu'un employé de Matsushita et que la nécessité de dégager des profits lui interdit d'améliorer les pourcentages des artistes. C'est triste pour les jeunes artistes. J'ai eu de la chance d'avoir un public, de pouvoir investir les royalties de *So* dans la construction de mon studio, ce qui me garantit mon indépendance, que mes disques marchent ou pas.

– Est-ce que vous jouerez ce disque en public ?

– Oui. Je pars en tournée l'année prochaine, j'utiliserai des éléments visuels.

– De la vidéo ?

– Oui, ça fait longtemps que j'avais envie d'utiliser la vidéo et puis j'ai vu le spectacle de U2 et je me suis dit, « merde, ils l'ont fait ». Autant d'intelligence que d'énergie. Donc je changerai mon fusil d'épaule mais j'utiliserai la vidéo, sur un mode plus naturel. Je travaille avec quelques réalisateurs et le metteur en scène de théâtre québécois Robert Lepage. J'espère utiliser le même groupe que la dernière fois, mais Manu *[Katché, le batteur]* mène sa propre carrière, David Sancious *[guitare, claviers]* repart pour la énième fois sur la route avec Sting. Je tournerai sans doute avec Shankar *[violoniste indien]* et Doudou. Je veux faire une vraie tournée mondiale, qui inclut l'Afrique, l'Inde, l'Amérique latine. Mais avant, je vais prendre des vacances. J'ai acheté une maison au bord de la mer à Dakar. Je n'y ai pas encore installé de piano, mais je vais voir d'autres musiciens, je vais dans le club de Youssou... »

Propos recueillis par
THOMAS SOTINEL

★ *Us* sera en vente le 28 septembre, la critique du disque paraîtra dans le prochain supplément *Arts et Spectacles*, daté 1er octobre.

FRANCOPHONIES

UNE COMÉDIE MUSICALE de Werewere Liking

ABIDJAN LE MARASME EN DANSANT

La Côte-d'Ivoire : un rêve éclatant tombé dans la crise. Modèle de décolonisation, bouffée d'oxygène d'une Afrique complexe. C'est là que la Camerounaise Werewere Liking et sa communauté vivent. C'est là qu'ils ont rêvé « Un Touareg s'est marié à une Pygmée », comédie musicale colorée, îlot de travail acharné et de création artistique commune dans une métropole désargentée. Pendant ce temps, la rue est en proie à la « zougloumania », la danse contestataire des étudiants pauvres. Panoramique sur la cité africaine.



PATRICK ZACHMANN/MAGNUM

GUY LE QUERREC/MAGNUM

Abidjan : les rires et les farces de la rue. Werewere Liking *(en bas)* en répétition, à la villa Ki Yi, dans le quartier de Riviera 2.

ABIDJAN

De notre envoyée spéciale

LE Café des Arts, petite baraque en planches au cœur de Treichville, le quartier chaud d'Abidjan, est un café reggae, peint aux couleurs rasta, rouge, jaune et vert. On y boit du thé brûlant en écoutant Bob Marley, les Gladiators, Peter Tosh ou Lucky Dube. Avec ses trois tables en rond et ses murs graphités – Jah Glory ! – il fut naguère le rendez-vous des sans-papiers, aventuriers ou fugitifs blancs. Les samedis soirs, les dancings environnants noircissent encore les trottoirs de monde. Mais Treichville n'est plus ce qu'il était. Le port, tout proche, s'est vidé de ses marins étrangers, une bonne moitié des coopérants sont rentrée à la maison, la Côte-d'Ivoire n'est plus un eldorado. L'argent a cessé de couler, et Treichville la joyeuse s'est enfoncée dans la crise.

Et pourtant, le reggae, malgré la semi-absence pour cause de carrière internationale de son incarnation africaine, Alpha Blondy, l'enfant des rues ivoiriennes, vit ses multiples vies. Le Café des Arts, résistant aux descentes de police, parfois sanglantes à Treichville, diffuse à haute fréquence la dernière coqueluche du reggae ivoirien, Tangara Speed Ghôda. Dieu reconnaîtra les siens.

Entre les gratte-ciel du Plateau, le quartier d'affaire d'Abidjan, et Treich, il y a la lagune Ebrié. On la traverse par les ponts présidentiels, Houphouët-Boigny, Général-de-Gaulle, ou en pirogue. D'un côté comme de l'autre, les truands, petits et grands, qui font des rues d'Abidjan un ciel (l'humour) et un enfer (le coupe-gorge), parlent le nouchi (littéralement la « moustache sous le nez » que portent les durs dans les westerns ou dans les films indiens), une sorte de savoureux verlan né dans les gares routières, où se mélangent un français imagé, des mots tirés des langues vernaculaires, le tout bousculé au gré des jours et des raccourcissements pratiques. Beaucoup de ces employés du « secteur informel » affichent la profession de « PDG des manas » (PDG : gardien, *manas* : voiture, en langue poro), tel le rapeur Roch-Bi, dont le premier clip vient d'être produit par le Centre culturel français d'Abidjan, qui possède entre autres la seule vraie salle de spectacles (mille places) du pays. Tendre la main et grapiller assez de francs CFA pour acheter quelques morceaux de sucre glissés dans un journal, jouer des coudes pour garder sa place au beau milieu des Mercedes, des Peugeot ou des Belles Mères Wobé (BMW) vaut bien qu'on en rie un peu. Et les Ivoiriens ont l'esprit côtier : ici plus qu'ailleurs, on aime la détente, l'esquive rigolarde.

Avec ses deux millions d'habitants, dont une moitié d'étrangers (Burkinabés, Nigérians, Maliens, Ghanéens...), son ouverture au capital occidental et aux modes internationales, ses prétentions déçues de métropole africaine et moderne, la deuxième ville d'Afrique de l'Ouest s'est lancée à la poursuite d'une possible identité. D'un côté, ni le président Houphouët-Boigny, au pouvoir depuis l'indépendance, en 1960, ni son ministère de la culture, dont le budget avoisine aujourd'hui le milliard de francs CFA (1), principalement affecté au paiement des fonctionnaires (150 millions de francs CFA restant pour les actions culturelles), ne se sont véritablement souciés du soutien au patrimoine culturel ivoirien. De l'autre, la multiplicité des origines ethniques, l'argent facile, et le goût de la frime qui l'accompagne ont fait de la Côte-d'Ivoire le royaume des modes successives et éphémères. La rumba est zaïroise, le mbalax sénégalais, la juju-music nigériane, les percussions guinéennes. Rien de tel ici. La Côte d'Ivoire a dansé hier le ziglibhiti, puis le polihet, aujourd'hui le zouglou. Elle a eu ses chanteuses de charme (Reine Pélagie, récemment arrivé en France), et ses stars du reggae (Alpha Blondy, disque d'or pour son dernier album *Massada*, devenu partisan convaincu du « vieux » Houphouët malgré quelques difficiles souvenirs de passage à tabac).

Et pourtant, Abidjan commente chaque jour les nouvelles en chansons, de la Coupe d'Afrique de football, gagnée au début de cette année, aux graves remous qui ont agité depuis deux ans les milieux étudiants. Abidjan, inquiète d'une inévitable succession présidentielle sur fond de crise économique et d'insécurité, vit ses plaisirs frileusement. La clientèle des « maquis » (restaurants populaires) de Treichville ou de Marcory s'est éclaircie. Alors que le pays était à l'avant-garde de la lutte de l'Afrique contre les pirates, le marché des cassettes s'effondre, victime d'une TVA de 11,11 % depuis janvier 1992 – cadeau imprudemment offert par le gouvernement aux pirates, redevenus de ce fait largement concurrentiels. Pathé-Marconi, seule multinationale du disque implantée en Afrique de l'Ouest, espère limiter pour 1992 la baisse de son chiffre d'affaires (600 millions de francs CFA pour 1991, 1,3 million de cassettes produites annuellement) à la moitié. *« Il n'y a plus d'argent, pas de marché possible »*, conclut Michel Jabre, directeur de la filiale ivoirienne. Et pourtant, Abidjan possède trois studios d'enregistrement 16 et 24 pistes, un bureau des droits d'auteur, le BURIDA, et reste la capitale où tous les grands de la musique africaine, de Salif Keita à Mory Kanté, sont venus affermir leur carrière.

Consolation, consolation. Le samedi soir, Abidjan la fêtarde va à Yopougon, un quartier hétéroclite, puzzle de maisons de cours – torchis et toit de tôle alignés au carré, – et de résidences à loyers bon marché, petits immeubles sans grâce ni drames. Yop-City, c'est aussi une des douze résidences universitaires de la ville, abritant près de six mille étudiants, en majorité fils d'ouvriers, de paysans. Didier, « ambianceur » et leader du groupe de zouglou les Parents du Campus, explique : *« Le mauvais couscous de la cantine, qu'on appelle ici l'ofdé (Only for Dogs), les bus bourrés, les chambres surpeuplées par les Cambodgiens, c'est-à-dire de plus en plus d'entre nous qui n'ont pas droit à la bourse et qui sont hébergés par les heureux titulaires. Du coup, nous sommes tous parents »*. Yopougon est la patrie du zouglou. Le zouglou ? Une danse ironique en trois mouvements sur fond de percussions bêté : main en l'air, tête levée (*« Dieu, pourquoi cette crise ? »*), bras écartés à la taille, paumes ouvertes, épaules haussées (*« Mon fils je n'y peux rien »*), pas énergiques et moulinets des mains vers le sol (*« Mettons-nous ensemble pour résister »*). *« Le zouglou*, poursuit Didier, *est apparu à Yopougon et sur le campus de Port-Bouët il y a deux ans, parce qu'on n'avait plus d'argent pour aller en boîte. Alors, on faisait comme au village : s'asseoir devant la porte, prendre un tambour, et raconter des histoires. »* Pour la musique, les « zouglouistes » ne sont pas trop forts. Ils ont pris là où ils pouvaient, rap, rumba, zouk, polihet...

Comme les Potes de la Rue, ou Système Gazeur, les Parents du Campus critiquent les travers de la société ivoirienne et, en première ligne, les médisances interethniques. Mais les allusions politiques sont laissées à d'autres : l'expédition punitive des forces de police dans la cité universitaire de Yopougon en mai 1991 nourrit l'énergie, et non la parole, du zouglou. La suppression de la gratuité des transports mise en application la semaine dernière génère des discours ironiques et chantés en nouchi sur la misère de l'étudiant, mais les quatre autobus cassés pour l'occasion à Abidjan inspirent un silence prudent.

Pendant qu'Abidjan s'agite, Werewere Liking travaille. Auteur (*Singue Mura*, en 1990, *Waramba*, l'opéra mandingue mis en scène par Souleyman Koly et donné l'an passé à Limoges, puis au Théâtre Renaud-Barrault à Paris, avant de rentrer en Afrique), metteur en scène (*Percus Perçues*), peintre à ses heures, cette Camerounaise de quarante-deux ans s'est installée à Abidjan il y a dix ans, par confort politique. Ici, la censure tombe moins sûrement qu'ailleurs. Elle habite la villa Ki Yi, deux maisons, quelques chambres et ateliers ajoutés dans la cour, en bordure du quartier de la Riviera 2, où s'alignent les villas tarabiscotées et gardées des nouveaux riches. Des cocotiers, des arbres du voyageur, un mini-musée où sont rassemblés objets utilitaires, masques et figurines de toute l'Afrique. Des enfants, des sculpteurs, un tambour. Werewere Liking ne vit pas seule, mais entourée des membres de la communauté, sorte de phalanstère de jeunes artistes, sept nationalités africaines, moyenne d'âge vingt-deux ans. *« J'ai fondé avec Bomou Mamadou la troupe Ki Yi M'Bock en 1985. Nous étions alors cinq, neuf l'année suivante, près de soixante-dix aujourd'hui, dont trente-cinq artistes. »* Les temps sont durs, et le grand rêve panafricain passe par le riz quotidien, *« 300 francs CFA le kilo »*. La villa Ki Yi organise donc des dîners-spectacles de fin de semaine pour touristes curieux, expatriés amis ou Ivoiriens argentés. Un tremplin de répétition qui permet de ne pas tomber dans l'indigence.

Tourmentée, forte, défensive et têtue, Werewere Liking règne sur la villa Ki Yi avec autant de démocratie que ses capacités de travail, étendues, le lui permettent. Ecrit il y a un an, *Un Touareg s'est marié à une Pygmée*, qui ouvrira les Francophonies de Limoges, est un grand rêve d'Afrique unie, un voyage en taxi-brousse à travers les mythes fondateurs des ethnies africaines (Firoun Ag Al Insaar, le Touareg qui unifia les tribus du Sahara, le *m'vet*, qui désigne à la fois un instrument et une épopée musicale fang) et de l'après-indépendance (Thomas Sankara), la corruption (une odieuse frontière ghanéenne), les déviances de pouvoir (la dispendieuse basilique de Yamoussoukro, en Côte-d'Ivoire).

Comédie musicale, théâtre, opéra, *Un Touareg s'est marié à une Pygmée* est le récit improbable de l'alliance de l'Afrique sèche et de l'eau des forêts. Avec ses excès (le discours, la profusion du texte, en français, mais aussi en douze langues vernaculaires), ses difficultés à naître (un an de travail avec les jeunes apprentis-comédiens de la villa Ki Yi, dont certains ont été formés à l'occasion au chant, à la musique, à la danse), ses arcanes difficiles à comprendre pour un Européen (le discours martelé, la répétition, l'étirement du temps, la chronologie démontée). Autant de traces africaines, un apparent chaos, dont l'historien malien Amadou Hâmpaté Bâ disait : *« Nous [Africains] y évoluons à l'aise, comme des poissons dans une mer dont les molécules d'eau se mêlent pour former un tout vivant (2) »*.

Werewere Liking cherchait un langage commun à l'Afrique, *« ce continent qui marche la tête en bas, où les énergies, immenses, ne circulent pas »*. Ce fut la musique. Il revient à Ray Lema, Zaïrois aujourd'hui cosmopolite, de relier les chants touaregs aux polyphonies pygmées, des genres auxquels se sont essayés les chanteurs-comédiens de la troupe, avec des résultats plus qu'honorables. Décors et costumes ont été réalisés à la villa. Un travail de titan, mené à bien grâce à une coproduction – l'association Mus'Métis, la Fondation Afrique en création, Ki Yi et les Francophonies de Limoges – soutenue par une subvention française de 1,6 million de francs. Pour quel public, pour quelle Afrique ?

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) 1 franc CFA = 0,2 FF.

(2) *Amkoullel, l'enfant Peul*, mémoires. Ed. Actes Sud, 415 p., 148 F ; *Babel* (Actes Sud Poche), 540 p., 63 F.

★ *Un Touareg s'est marié à une Pygmée*, de Werewere Liking par le théâtre Ki Yi M'Bock, les 24, 25 septembre à 21 heures, le 27 à 17 heures, Grand Théâtre de Limoges.

Rencontres

LIMOGES

De notre envoyée spéciale

DEPUIS 1988, le Festival international des francophonies en Limousin, consacré au théâtre et à la création de l'aire francophone, accueille, pour trois mois, des auteurs en résidence d'écriture. Ils étaient trois en 1988, ils sont dix cette année (1) à bénéficier de bourses accordées par le Centre national des lettres et la Fondation Beaumarchais (une émanation de la Société des auteurs compositeurs dramatiques).

Régulièrement, les écrivains résidents se donnent rendez-vous pour des séances de lecture. En attendant « la Maison des auteurs », lieu idéal qui existera dès que le bâtiment réservé à cet usage par la ville de Limoges sera prêt, l'assemblée se tient donc, ce dimanche de septembre, dans un appartement du centre-ville.

Les auteurs sont d'abord là pour écrire, mais ils cultivent aussi la rencontre et l'échange, souvent passionnément. L'Ivoirienne Tanella Boni est hantée par une figure mythique mais terriblement ambiguë de l'Afrique d'hier : celle de Samory Touré, chef religieux et guerrier du dix-neuvième siècle, qui a conduit la résistance à la colonisation. Il est honni en Côte-d'Ivoire et adulé en Guinée. Dans ce groupe informel et travailleur, Tanella retrouve le Congolais Emmanuel Dongala, auteur d'un roman, *le Feu des origines*, à qui elle consacre une étude critique. Dongala parle. De cette *« étrange aventure, la démocratie, qui nous est brusquement tombée dessus. La situation de l'écrivain s'en trouve changée. Hier, on le dévalorisait, mais en même temps on le craignait, on l'interdisait (2). Aujourd'hui, on peut tout dire et la parole n'a plus de poids. A l'Est, ils doivent connaître un peu la même chose »*.

Autre aspect de la politique de soutien aux auteurs du FIF, le travail en faveur de la diffusion des manuscrits. Ils font l'objet de lectures scéniques pendant le festival, ont de bonnes chances d'être édités, et certaines pièces bénéficient de coproductions avec Limoges. Ainsi cette année, *les Filles du 5, 10, 15c* d'Abla Farhoud a été mis en scène par Gabriel Garran, du Théâtre international de langue française (TILF) de Paris.

THÉRÈSE-MARIE DEFFONTAINES

(1) Avec, pour la première fois, des invités de l'espace non francophone : Gao Xingjian, écrivain et peintre chinois, réfugié en France depuis les événements de la place Tienanmen, et le Polonais Thomas Lubienski.

(2) Le recueil de nouvelles d'Emmanuel Dongala, *Jazz et vin de palme*, n'est autorisé au Congo que depuis la Conférence nationale, il y a un an.

★ Festival international des francophonies en Limousin, du 24 septembre au 6 octobre. Tél. : 55-32-32-66.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

Beignets de tomates vertes

de Jon Avnet,
avec Kathy Bates, Mary Stuart Masterston, Mary-Louise Parker, Jessica Tandy, Cicely Tyson.
Américain (2 h 10).

Trois générations de femmes composent ce récit à plusieurs voix et en plusieurs temps de la chronique quotidienne et anticonformiste d'une petite ville d'Alabama.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60).
VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Chère Emma

de Istvan Szabo,
avec Johanna Ter Steege, Enikö Börcsök, Peter Andorai, Eva Kerekes, Erzsi Pasztor, Hedi Temessy.
Hongrois (1 h 30).

La grande déprime des lendemains qui déchantent de l'après-communisme en Hongrie, à travers l'histoire de deux enseignantes venues s'installer à Budapest.

VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Contes

de Frédéric Back,
Canadien (1 h 04).

Une série de dessins animés, par l'auteur de *l'Homme qui plantait des arbres.*

14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Lunes de fiel

de Roman Polanski,
avec Emmanuelle Seigner, Peter Coyote, Hugh Grant, Kristin Scott Thomas, Victor Banerjee.
Français (2 h 18).

D'après le roman de Pascal Bruckner, une double histoire de fascination, celle qu'exercent l'un sur l'autre deux amants embarqués dans une surenchère érotique, et celle que ce couple exerce sur un autre couple plus jeune au cours d'une croisière.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Obsession fatale

de Jonathan Kaplan,
avec Kurt Russell, Ray Liotta, Madeleine Stowe, Roger E. Mosley, Ken Lerner, Deborah Offner.
Américain (1 h 51).

Pour séduire l'inaccessible dulcinée dont il est tombé amoureux, un flic un peu paumé met sur pied une machination criminelle qui aura des conséquences tragiques.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-47-94).

La Règle du je

de Françoise Etchegaray,
avec Marie Matheron, Anthony Higgins, Stéphane Gullion, Hélène de Saint-Père, Richard Bean, Daniel Tarrare.
Français (1 h 38).

Les aventures sentimentales et esthétiques d'une jeune femme peintre dont le cœur balance entre deux hommes.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Silvestre

de Joao Cesar Monteiro,
avec Maria de Medeiros, Teresa Madruga, Luis Miguel Cintra, Jorge Silva Melo, Xosé Maria Sanchez, Joao Guedes.
Portugais (2 h).

Un conte médiéval, fantastique et ironique autour d'une jeune fille violentée qui se fait soldat, narré avec une invention souriante et tonique et un goût de la beauté confondant par l'indispensable Monteiro.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

The Unbelievable Truth

de Hal Hartley,
avec Adrienne Shelly, Robert Burke, Christophe Cooke, Julia McNeal, Gary Sauer, Marc Bailey.
Américain (1 h 38).

Le premier film de Hal Hartley (révélé au début de cette année par *Trust Me*) recélait déjà ce ton à la fois grave et farceur d'un moraliste exigeant qui est aussi un cinéaste dans l'âme.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Sélection

Agantuk le visiteur

de Satyajit Ray,
avec Uptal Dutt, Mamata Shankar, Deepankar De, Bikram Bhattacharya, Dhritiman Chatterjee, Rabi Ghosh.
Indien (2 h).

Un cousin excentrique qui débarque dans une famille bourgeoise de Calcutta, il n'en faut pas plus à Satyajit Ray pour ciseler un conte philosophique et humoristique, un pur chef-d'œuvre.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Antigone

de Danièle Huillet
et Jean-Marie Straub, texte de Bertolt Brecht,
avec Astrid Ofner, Ursula Ofner, Hans Diehl, Kurt Radeke.
Franco-allemand (1 h 40).

En respectant à la lettre la tragédie antique, la mise en scène rigoureuse des Straub réussit à en faire sentir toute la beauté, la puissance et l'actualité.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Le Chêne

de Lucian Pintilie,
avec Maia Morgenstern, Razvan Vasilescu, Victor Rebengiuc, Dorel Visan.
Roumain (1 h 45).

L'odyssée d'une jeune femme en révolte croise le chemin d'un toubib anticonformiste, pour dessiner un pamphlet électrique et furibond contre le règne de l'absurde et de l'arbitraire.

VO : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Le Coup de foudre

de Rudolf Thome,
avec Geno Lechner, Julian Benedikt, Margarita Broich, Kyana Kretzschmar, Nicolai Wolf Thome, Sophie Grüber.
Allemand (1 h 43).

Simple et belle histoire d'amour en même temps que métaphore ironique de la réunification allemande, une bluette subtile magnifiée par une mise en scène d'une totale élégance.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'Eunuque impérial

de Tian Zhuangzhuang,
avec Jiang Wen, Liu Xiaoqing, Zhu Yu, Tian Xiaojun, Hsu Fan, Lin Wei.
Chinois (1 h 59).

L'histoire des derniers jours de l'empire chinois racontée du point de vue d'un serviteur à la puissance secrète fait un film magique à force d'attention et de minutie.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Impitoyable

de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Morgan Freeman, Richard Harris, Jaimz Woolvett, Saul Rubinek.
Américain (2 h 10).

Formidable acteur, excellent metteur en scène, Clint Eastwood grave au burin cette variation apocalyptique sur le western qui met à mal tous les archétypes du genre en un extraordinaire jeu de massacre.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

J.F partagerait appartement

de Barbet Schroeder,
avec Bridget Fonda, Jennifer Jason Leigh, Steven Weber, Peter Friedman, Stephen Tobolowsky.
Américain (1 h 47).

Barbet Schroeder brode avec brio sur le motif hitchcockien de la colocataire qui peu à peu tente de s'emparer de la personnalité de celle qui l'a accueillie. Avec en prime la révélation de deux actrices impeccables.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, handicapés, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), handicapés, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

L. 627

de Bertrand Tavernier,
avec Didier Bezace, Jean-Paul Comart, Charlotte Kady, Jean-Roger Milo, Nils Tavernier, Philippe Torreton.
Français (2 h 25).

A la fois document passionnant sur le quotidien d'une brigade des stups parisienne et tragicomédie de mœurs servie par une escouade d'excellents comédiens emmenés par Didier Bezace, *L. 627* est un polar au goût nouveau, et l'un des meilleurs films de Tavernier.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; UGC Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-47-94).

Luna Park

de Pavel Lounguine,
avec Oleg Borisov, Andreï Goutine, Natalia Egorova, Nonna Mordioukova, Michaël Goloubovich, Alexandre Feklistov.
Russe (1 h 50).

La rencontre violente, sentimentale et mystérieuse entre un jeune loubard raciste et son père, vieux juif matois et séduisant, racontée par la caméra lyrique de Pavel Lounguine.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36, 65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).
VF : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Tomorrow

de Joseph Anthony,
avec Robert Duvall, Olga Bellin, Sudie Bond, Richard McConnell, Peter Masterson, William Hawley.
Américain, noir et blanc (1 h 42).

Sauvée de l'oubli, une adaptation réussie d'une nouvelle de Faulkner avec un Robert Duvall épatant en paysan taciturne du sud des Etats-Unis touché par la grâce de l'amour.

VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

Un cœur en hiver

de Claude Sautet,
avec Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart, André Dussollier, Elisabeth Bourgine, Brigitte Catillon, Maurice Garrel.
Français (1 h 45).

Avec la délicatesse d'un grand instrumentiste, Claude Sautet arpège les douleurs de l'impuissance d'aimer, servi par un remarquable trio de comédiens.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36, 65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Reprise

The Harder they come

de Perry Henzell,
avec Jimmy Cliff, Carl Bradshaw, Basil Keane, Janet Bartley, Winston Stone, Bobby Charlton.
Jamaïcain, 1972 (1 h 30).

Jimmy Cliff était la vedette de cette histoire du reggae racontée à partir des aventures d'un jeune paysan monté à Kingston faire de la musique.

VO : Le Champo - Espace Jacques Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60).

Festival

Cinémas d'Israël

Né à la fin des années 10 – donc bien avant la constitution de l'Etat d'Israël, le cinéma «israélien» (c'est-à-dire, pour partie, juif de Palestine), souvent didactique et engagé, a toujours été fortement influencé par ses relations avec les thèmes de la nation, l'identité, les rapports avec le texte et la parole puis le souvenir de la Shoah. Si la veine sioniste militante ne s'est pas tarie, les années 60 ont vu apparaître les comédies de mœurs (les «bourekas») issues de la cohabitation entre ashkénazes et sépharades, mais aussi un cinéma d'auteur avec les films plus personnels d'Ouri Zohar. Ensuite, de la guerre de Kippour à la répression de l'Intifada, la vision des cinéastes s'est nuancée, laissant place au doute et au mal de vivre. La Galerie nationale du Jeu de Paume propose une sélection de films documentaires et de fiction, des pionniers à la jeune génération. En marge de ce cycle, elle édite un ouvrage qui retrace les différents moments et genres de ce cinéma, et présente une cinquantaine de films réalisés entre 1917 et 1992.

Jusqu'au 8 novembre, Galerie nationale du Jeu de Paume. Tél. : 47-03-12-50. Cinéma d'Israël, ouvrage collectif édité par la Galerie du Jeu de Paume. 112 pages. 120 F.

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon.

Les entrées à Paris

Cette semaine voyait l'inauguration du mercredi à tarif réduit à la place du lundi. Un changement qui paraît confirmer les craintes de ses contempteurs : 90 064 spectateurs le mercredi 16 représentent un gain de 5 274 sur le mercredi précédent, alors que 56 756 billets vendus le lundi 21 traduisent une perte de 15 680, soit le triple. *Mauvais bilan, donc, même s'il est* attribuable, en partie, à l'absence de nouveaux films visant explicitement le public adolescent.

Déjà handicapée par la concurrence du référendum le dimanche-soir, la semaine obtient un résultat moyen, équivalent de celui de l'an dernier à la même époque. On y retrouve le phénomène caractéristique de cette rentrée, durant *laquelle aucun film ne réalise de* score énorme, mais où l'essentiel des entrées se répartit sur une demi-douzaine de titres.

Parmi les huit nouveaux films de la semaine, *J. F. partagerait appartement* réalise le meilleur démarrage, se classant en tête du box-office avec plus de 60 000 entrées pour seulement 28 salles. Tandis que *Horizons lointains* garde ses distances, avec 52 000 spectateurs dans une vaste combinaison de 41 écrans. Le numéro deux au classement général est le décidément vaillant *Cœur en hiver* qui, avec 55 000 entrées, approche les 220 000 en trois semaines. Viennent ensuite, pratiquement ex-aequo à 50 000, *Impitoyable* et *la Main sur le berceau*, tous deux en deuxième semaine. Et *L.627*, sorti le même jour, reste un numéro gagnant avec presque autant d'entrées dans seulement 18 salles.

Enfin, *l'Arme fatale* continue de faire mouche à tout coups. Avec plus de 700 000 entrées en six *semaines, le duo de flics dépasse* déjà *JFK* et *Tous les matins du monde*, il a dans sa ligne de mire *Hook* et est sur les traces de *l'Amant*. Mais le grand champion de l'année, *Basic Instinct*, demeure hors d'atteinte avec ses 1 155 000 entrées.

THEATRE

Spectacles nouveaux

Les Aventures de Paco Goliard

d'Olivier Py,
mise en scène
de l'auteur,
avec Bruno Sermonne, Armand Meffre, Jacques Mazeran, Elisabeth Mazev, Irina Dalle, Bénédicte Savoy, Michel Fau et Philippe Girard.

Les désarrois des enfants de la fin de siècle devant les débordements grotesques de l'héroïsme.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 29 septembre. Du mardi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 90 F.

Le Canard à l'orange

de W. D. Home,
mise en scène
de Pierre Mondy
et Alain Lionel,
avec Michel Roux, Yolande Foliot, Jean-François Calve, Arlette Gilbert et Olivia Dutron.

Quand l'ennui s'installe chez un couple parfait, c'est la faute à qui ? Et est-ce vraiment important de le savoir ? Est-ce qu'il ne faudrait pas chercher comment y remédier ? Ou s'en accommoder ?

Daunou, 9, rue Daunou, 2e. A partir du 25 septembre. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-61-69-14. De 80 F à 250 F.

La Compagnie des hommes

d'Edward Bond,
mise en scène
d'Alain Françon,
avec Bernard Ballet, Jean-Marc Bory, Carlo Brandt, Benoît Régent, Robert Rimbaud et Wladimir Yordanoff.

Lire notre article page 40.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. A partir du 29 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. De 80 F à 95 F.

Les Dimanches de M. Riley

de Tom Stoppard,
mise en scène
de Georges Wilson,
avec Georges Wilson, Annik Alane, Jean Rougerie, Paola Lanzi, Jean-Pierre Dravel, Pierre Gérald, Jane Villenet et Pierre Val.

M. Riley est un grand affabulateur, un soi-disant inventeur. Il s'emmêle dans ses mensonges. Il aimerait s'envoler mais ses ailes atrophiées l'en empêchent...

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. A partir du 25 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-42-52. De 50 F à 250 F.

L'Ecole des femmes

de Molière,
mise en scène
de Jean-Luc Boutté,
avec Jacques Weber, Isabelle Carre, Philippe Bouclet, André Chaumeau, Paulette Frantz, Guillaume de Tonquedec, Bernard Belin, Gérard Touratier et Jacques Connort.

Après le misanthrope Alceste, voici Jacques Weber en Arnolphe, le barbon égoïste et floué par l'innocente Agnès. Avant de prendre sa revanche sur la « mégère apprivoisée »...

Hébertot, 78 *bis*, bd des Batignolles, 17e. A partir du 28 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 2 h 50. 100 F et 150 F.

L'Eglise

de Louis-Ferdinand Céline,
mise en scène
de Jean-Louis Martinelli,
avec Alpha Atangana, Gérard Barreaux, Charles Berling, Jean-Claude Bolle-Reddat, Beppe Chierici, Stéphane Dalbassé, Romaine Friess, Christine Gagnieux, Dominique Gervet, Nana Kamuanya Bilumbu, Georges Mavros, Thedy Mbala, Jean-François Perrier, Véronique Ros de La Grange, Jean-Pierre Sentier, Pascal Satge, Géraldine Viosset et Jérémie Warner.

Céline-Bardamu, médecin des pauvres, confronté à l'absurdité féroce de la pauvreté.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. A partir du 29 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. De 25 F à 130 F.

Les Emigrés

de Slawomir Mrozek,
mise en scène
de Georges Werler,
avec Jean-Claude Durand et Jean-Jacques Moreau.

Tout au long d'une nuit de réveillon – et de beuverie – un intellectuel et un artisan tentent de se désarçonner l'un l'autre, et finissent par prendre conscience d'eux-mêmes.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. A partir du 28 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97. De 100 F à 160 F.

L'Enfant bâtard

de Bruno Bayen,
mise en scène
de l'auteur,
avec Jean-Marie Patte, Axel Bogousslavsky et Stéphane Olry.

Christophe Colomb avait un fils, un bâtard comme on disait alors. Bruno Bayen rêve sur ses voyages.

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 25 septembre. Du mardi au dimanche à 18 h 30. Tél. : 43-25-70-32. 50 F et 70 F.

Légendes de la forêt viennoise

d'Odon von Horvath,
mise en scène
d'André Engel,
avec Jean-Luc Bideau, Pascal Bongard, Jacques Bonnafé, Rémy Carpentier, Christiane Cohendy, Yann Collette, Nathalie Dorval, Françoise Grandcolin, Jacques Nolot, Michèle Oppenot, Jacques Pieiller, Nathalie Richard et Stéphane Peccoux (musicien).

Dans une intrigue furieusement mélodramatique bourgeonnent les germes de la peste noire... Lyrique, décadent, flamboyant.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. A partir du 29 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 125 F.

Ministrel

de Julien Vartet,
mise en scène
de Gérard Savoisien,
avec Axelle Abbadie, Gabriel Cattand, Marcelline Collard, Henri Poirier, Pierre Maguelon et Antony Cointre.

Une intrigue boulevardière qui tente de brocarder la classe politique.

Potinière, 7, rue Louis-le Grand, 2e. A partir du 24 septembre. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le samedi à 17 heures, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-61-44-16. De 120 F à 220 F.

Qui vous savez

de et par Rufus.

Rufus a rodé au Festival d'Avignon ce nouveau spectacle où il s'applique, à force de turpitudes diverses, à détester le monde entier comme il se hait lui-même.

Café de la gare, 41, rue du Temple, 4e. A partir du 23 septembre. Du mardi au samedi à 22 heures. Tél. : 42-78-52-51. De 50 F à 100 F.

Tropique du Cancer

de Henry Miller,
mise en scène
de Désiré de Lavie,
avec Anne Leleux et Désiré de Lavie.

Comment porter sur scène le texte torride de Miller ?

Théâtre Maubel-Michel Galabru, 4, rue de l'Armée-d'Orient, 18e. A partir du 29 septembre. Du mardi au samedi à 22 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-23-32-03. De 60 F à 100 F.

Paris

La Candida Erendira (en espagnol)

de Gabriel Garcia Marquez,
mise en scène
de Jorge Ali Triana,
avec Marcela Agudelo, Juan Sebastian Aragon, Rafael Bohorquez, Tona Casadiego, Delfina Guido, Samuel Hernandez, Luis Miguel Hurtado, Alina Lozano, Julio Del Mar, Fabiana Medina, Alfonso Ortiz, Hector Rivas, Edgardo Roman, Marcela Valencia et Luis Fernando Velasco.

Parabole sur les aventures picaresques d'une grosse femme. Dans le cadre de la saison hispanique du Théâtre de l'Europe.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-25-70-32. De 30 F à 150 F.
Dernière représentation le 26 septembre.

La Cerisaie

d'Anton Tchekhov,
mise en scène
de Stéphane Braunschweig,
avec Pierre-Alain Chapuis, Olivier Cruveiller, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, Yedwart Ingey, Chantal Lavallée, Flore Lefebvre des Noëttes, Léon Napias, Louis-Guy Paquette, Anastassia Politi, Alexandra Scicluna, Agnès Sourdillon et Pascal Robault (alto).

Tchekhov vu par Stéphane Braunschweig : ce n'est pas l'histoire d'une femme obligée de vendre sa maison de famille, c'est une famille qui se demande comment sortir de ce bourbier d'enfance.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. 90 F et 110 F.

Confidences pour clarinette

de Michael Christopher,
mise en scène
de Jean-Luc Moreau,
avec Paule Noëlle, François Perrot, Jean-Luc Moreau, François Paclme et Pierre-François Roussillon (clarinette).

Une femme prépare le dîner en attendant un nouvel espoir d'amour. Elle évoque ses expériences, et se confie à une clarinette.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. De 120 F à 220 F.

Dalva

de Jim Harrison,
mise en scène
de Garance,
avec Garance et Philippe Polet.

Une Américaine se penche sur le passé de sa famille de pionniers, amis des Indiens.

Cartoucherie-Atelier du Chaudron, route du Champ-de-Manoeuvre, 12e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-97-04. 80 F et 100 F.

Le Fou et la Nonne

de Stanislas Ignacy Witkiewicz,
mise en scène
d'Abbès Zahmani,
avec Cécilia Hornus, Xavier Maly, Aziza Kabouche, Isabelle Gomez, Omar Bekhaled, Olivier Fabre, Jean-Louis Boutevin et Hervé Blanc.

Le fou est un poète, un prisonnier. La nonne venait pour le soigner. Elle en devient amoureuse. Humour polonais – et catholique, cela va sans dire.

Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai, 15, passage de la Main-d'Or, 11e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89. Durée : 1 h 15. De 80 F à 120 F.
Dernière représentation le 27 septembre.

Marcel et la Belle Excentrique

de Jean-Pierre Grédy,
d'après Marcel Jouhandeau,
mise en scène
décors de Roland Petit,
avec Zizi Jeanmaire et Michel Duchaussoy.

Le couple Jouhandeau-Elise : des personnages hauts en couleur. Et des acteurs qui ne le leur cèdent en rien. Une soirée qui secoue.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 h 30 et 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. De 90 F à 230 F.

Nouvelles Improvisations de Pierre Guyotat

Un auteur prolifique et foisonnant en plein processus de création.

Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, 2e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-74-42-19. 70 F et 85 F.
Dernière représentation le 26 septembre.

Oh, les beaux jours !

de Samuel Beckett,
mise en scène
de Pierre Chabert,
avec Denise Gence et Guy Cambreleng.

Winnie enfoncée dans son rocher, soliloque jusqu'à l'enlisement total. Denise Gence lui donne chair, lui donne charme, lui donne vie.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Les Petits Marteaux

de Gilles Cohen,
mise en scène
de l'auteur,
avec Lionel Abelanski, Muriel Combeau et Jean-François Boisadan (pianiste).

Ils sont jeunes, ils s'aiment. Tout irait bien si l'amour ne leur faisait pas peur. Tout ne va pas si mal, d'ailleurs.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manoeuvre, 12e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 heure. De 50 F à 110 F.

Piment cannibale II

de et avec Sham's.

La truculence, l'humour, et la lucidité : le trio gagnant.

Fondation Deutsch-de-la-Meurthe, 37, bd Jourdan, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-00-67-37. 50 F.

Sganarelle ou le Cocu imaginaire, le Mariage forcé

de Molière,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Valérie Delbore, Catherine Gandois, Isabelle Habiague, Laurent Manzoni, Olivier Perrier, Mark Saporta et Daniel Znyk.

Les mésaventures de Sganarelle, le paysan sage et naïf, stéréotype ou « emploi » comme on disait il y a peu encore, dans deux farces de Molière.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Du lundi au dimanche à 20 h 30, le jeudi à 19 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 2 h 15. 80 F et 130 F.

Weimarland

de Bruno Bayen,
mise en scène
de l'auteur,
avec Dominique Reymond, Axel Bogousslavsky, Eric Doye, Laurence Mayor, Delphine Boisse, Charlie Nelson, Gigi d'All'Aglio et Marie Paillès.

L'année où l'Allemagne redevint une, à Weimar (RDA), un restaurant ferma. Et pour le portier, ce fut une folle journée.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 90 F.

Mortadela (Revue argentine)

de Alfredo Aris, direction musicale Freddy Vaccarezza, avec Hayde Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Adriana Pegueroles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Cecilia Rossetto, Oscar Sisto.

Arias l'enchanteur se souvient de scènes d'enfance : il y avait des femmes emplumées qui chantaient, un illusionniste, des personnages totalement pittoresques, avec leurs histoires insensées, tellement émouvantes.

La Cigale, 120, bd de Rochechouart, 18e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 h 30. Jusqu'au 11 octobre. Tél. : 42-33-43-00. 170 F, 125 F et 90 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par : Colette Godard

DANSE

Lyon

Biennale de la danse

Pasion de Espana

Pour les accros de danse contemporaine : Angels Margarit, la dernière création de Bouvier et Obadia, 10 Y 10 Danza, une *Carmen* à la sauce (loufoque) Dominique Boivin, une autre *Carmen* signée Mats Ek par le Ballet Cullberg, Tomeu Verges, Ramon Oller, la compagnie Gelabert/Azzopardi. Pour les fans de folklore et de flamenco : *la Ciudad de Sevilla*, la «tigresse» Juana Amaya. Pour les amateurs de classique : le *Don Quijote* du Ballet national de Cuba. Et pour ceux qui préfèrent danser eux-mêmes, le bal costumé La Paloma/Rumba, jusqu'à l'aube...

Diverses salles de Lyon et de sa banlieue, jusqu'au 4 octobre. Renseignements et réservations : 72-41-00-00.

Toulouse

Vitrine de la Danse

Une confrontation de diverses disciplines de la danse contemporaine, du néoclassique au jazz, et de compagnies, régionales ou nationales. Cette semaine, inauguration dans les jardins du Port de la Daurade (le 25); compagnie Demo à l'Espace Bonnefoy, solistes de l'Opéra de Paris à Cahors (le 26); Compagnie Viscose à Pibrac, Compagnie Tendance à Muret (le 27); étoiles et solistes de l'Opéra de Paris à la Halle aux Grains (le 28); Compagnies Diagonale, Nobleval et Padnoise à l'Espace Bonnefoy, Compagnie Orchidée au Théâtre Julien, Compagnie Revêtement mural à Castres (le 29).

Toulouse et villes voisines, jusqu'au 4 octobre. Tél. : 61-11-02-22.

Compagnie La Liseuse

F...

Sous ce titre on ne peut plus succinct, une nouvelle création de Georges Appaix, inspirée par le retour d'Ulysse et citant largement Homère. Appaix est un chorégraphe doué de fantaisie, qui ne nous a jamais accablés, jusqu'ici, de pièces d'une tonne : faisons-lui encore une fois confiance.

Toulouse, Théâtre Garonne, le 29 septembre et le 1er octobre à 21 heures, le 30 septembre à 19 h 30. Tél. : 61-42-33-99. 100 F.

Alès

Groupe Emile Dubois/Jean-Claude Gallotta

La Légende de don Juan

Don Juan devenu chanteur de rock et méditant sur ses amours défuntes. Le spectacle le plus controversé de la saison : la presse a presque unanimement détesté, le public (enfin, une grande partie) a adoré.

La Cratère, 25 et 26 septembre, 20 h 30. Tél. : 66-52-52-64. 140 F.

Paris

Un film sur Rudolf Noureev

Noureev, une «biographie filmée» réalisée par Patricia Foy, avec des interventions de Ninette de Valois, Margot Fonteyn, Roland Petit, Sylvie Guillem, etc. Le monstre (sacré) dans ses grands rôles, classiques et contemporains. En prime, le court-métrage, *le Jeune Homme et la Mort*, réalisé par Roland Petit, dans l'interprétation de Noureev et Zizi Jeanmaire. Et un document-surprise inédit.

Cinémathèque de la danse à la Cinémathèque française, le 28 septembre, 20 h 30.

Noches Flamencas

Après son passage à la Biennale de Lyon *(voir ci-dessus)*, Juana Amaya, surnommée «la tigresse du Bengale» ou encore «le Vésuve», se produit avec son groupe, à Paris, à l'invitation de l'association flamenco en France.

Théâtre Le Trianon, 28 septembre, 20 h 30. Tél. : [illegible] à 190 F.

La sélection « Danse » a été établie par : Sylvie de Nussac

MUSIQUE

Classique

Mercredi 23 septembre

Saint-Saëns

Romance de la suite op. 49

Ferrero

Concerto pour piano et orchestre

Mozart

Symphonie n° 38 « Prague »

Riccardo Caramella (piano),
Orchestre symphonique français,
Laurent Petitgirard (direction).

Pour sa rentrée, l'Orchestre symphonique français programme le *Concerto pour piano* de Lorenzo Ferrero, un compositeur italien passionné par Puccini et le théâtre lyrique. Sa musique peut être qualifiée de néo-romantique. Y a-t-il un mal à cela ? Le même orchestre se produira, le 26, dans le *Freischütz* de Weber, et le 29, dans un programme Mozart (ouverture des *Noces de Figaro* et *Concerto pour piano et orchestre n° 17*, par Vanessa Mae), Paganini *(Premier Concerto pour violon et orchestre)* et Mendelssohn *finale* du *Concerto pour piano, violon et orchestre*, par Vanessa Mae et Andrea Bacchetti).

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 60 F à 150 F.

Schumann

Quintette pour piano et cordes op. 44

Brahms

Quintette pour piano et cordes

Stefan Vladar (piano),
Quatuor Artis.

Voilà deux Œuvres qui ne sont pas de tout repos ! Et un jeune pianiste qui n'a pas froid aux yeux. Peu connu du public français, Stefan Vladar enregistre pour Sony depuis quelques mois. Il a publié chez l'éditeur américano-japonais un disque de sonates de Mozart, un disque Brahms et, tout dernièrement, les *Variations Diabelli* de Beethoven.

Auditorium du Louvre, 12 h 30 et 20 h 30 le 24. Tél. : 40-20-52-29. 160 F. Et le 23 septembre à 12 h 30, *Quintette pour piano et cordes op. 44* de Schumann (Pl. : 50 F).

Jeudi 24

Caplet

Le Miroir de Jésus
Inscriptions champêtres

Hanna Schaer (mezzo-soprano),
Isabelle Moretti (harpe),
Quatuor Ravel,
Chœur de l'Orchestre national de Lyon,
Bernard Tétu (direction).

André Caplet (1878-1925) est l'un des compositeurs français du début du siècle les plus méconnus et les plus sous-estimés. Ami de Debussy, orchestrateur de sa *Boîte à joujoux*, son Œuvre a fait l'objet de commentaires très élogieux. *Le Miroir de Jésus* et ses *Inscriptions champêtres* sont encore moins connus que le *Conte fantastique* d'après *le Masque de la mort rouge* d'après Edgar Poe. C'est dire si ce concert est utile.

Musée d'Orsay, 18 h 45. Tél. : 40-49-48-27. 50 F.

Mozart

Les Noces de Figaro

Jorma Hynninen (le Comte Almaviva),
Gilles Cachemaille (Figaro),
Margaret-Jane Wray (la Comtesse Almaviva),
Marie McLaughlin (Suzanne),
Romuald Tesarowicz (Bartholo),
Diana Montague (Chérubin),
Jane Berbié (Marceline),
Edoardo Gimenez (Basile),
Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris,
Theodor Guschlbauer (direction).

Reprise des *Noces de Figaro*, dans la production de Strehler conçue pour l'Opéra Garnier. L'orchestre est dirigé par Guschlbauer, le directeur musical de l'Orchestre de Strasbourg. Un chef réputé pour ses interprétations mozartiennes.

Opéra-Bastille, 19 h 30 (+ le 26). Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 570 F.

Vendredi 25

Ravel

Sonatine
Gaspard de la nuit
Alborada del Gracioso

Debussy

Etudes pour piano

Bernard Ringeissen (piano).

Pendant que se déroule la seconde édition du concours Yvonne-Lefébure (elle a vu triompher l'an dernier l'Arménien Vardan Mamikonian), se poursuit à Saint-Germain-en-Laye le festival Debussy annuel. Bernard Ringeissen y donne un récital Ravel-Debussy. Un pianiste qui s'était fait rare ces dernières années et dont on se souvient qu'il avait enregistré, pour Adès, des intégrales Poulenc, Stravinsky et Saint-Saëns, remarquées en leur temps.

Saint-Germain-en-Laye. Théâtre Alexandre-Dumas, 20 h 30. Tél. : 30-87-07-07. 120 F.

Lundi 28

Tchaïkovski

Eugène Onéguine

Sarah Walker (Larina),
Dagmar Peckova (Olga),
Nuccia Focile (Tatiana),
Dimitri Hvorostovsky (Eugène Onéguine),
Neil Shicoff (Lenski),
Alexander Anisimov (Grémine),
Chœur de chambre de Saint-Pétersbourg,
Orchestre de Paris,
Semyon Bychkov (direction),
Adolf Dresen (mise en scène),
Hand-Dieter Scheibel (chorégraphie).

Depuis près de vingt ans, Semyon Bychkov cherchait une chanteuse capable d'interpréter le rôle de Tatiana, une soprano capable de figurer une adolescente au début de l'opéra, puis une femme d'âge mûr à la fin. Le patron de l'Orchestre de Paris *l'a trouvée. Elle s'appelle* Nuccia Focile, et l'on a pu l'applaudir, au côté de Pavarotti, dans le rôle d'Oscar d'*Un bal masqué*, de Verdi, à la Bastille.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 19 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 465 F.

Mozart

Symphonie concertante KV 297 b

Rimski-Korsakov

Shéhérazade

Jacques Tys (hautbois),
Romain Guyot (clarinette),
Marc Chalmot (cor),
Laurent Lefèvre (basson),
Orchestre de l'Opéra de Paris,
Myung-Whun Chung (direction).

La *Concertante pour vents* de Mozart pour commencer : idéal pour montrer la qualité des vents de l'Orchestre de l'Opéra. Aucune crainte à avoir, ils sont fantastiques. *Shéhérazade* de Rimski-Korsakov pour finir : Chung et ses musiciens vont pouvoir s'en donner à cœur joie. Souvent méprisée pour son orientalisme opulent, cette grande pièce est un morceau de bravoure que tous les grands orchestres du monde tiennent à interpréter et à enregistrer. Doit-on être plus difficile qu'eux ?

Opéra-Bastille, 20 heures. Tél. : 44-73-13-00. De 40 F à 220 F.

Mardi 29

Honegger

Sonatine pour deux violons
Danse de la chèvre
Chanson de Ronsard
Pâques à New-York

Milhaud

Quatuor à cordes n° 2

Brigitte Desnoues (mezzo-soprano),
Thomas Prévost (flûte),
Quatuor Sine Nomine.

La musique de chambre de Honegger est peu jouée en concert, peu enregistrée (elle vient toutefois de faire l'objet d'une remarquable intégrale distribuée par Adda), celle de Milhaud ne l'est guère davantage. Un bon point, donc, pour le Musée d'Orsay, qui propose ce concert, par de jeunes et remarquables interprètes.

Musée d'Orsay, 12 h 30. Tél. : 40-49-48-27. 50 F.

Bach

Suites pour violoncelle seul n° 1, 4 et 5

Christophe Coin (violoncelle).

Le directeur de l'Orchestre baroque de Limoges retrouve son violoncelle (qu'il n'a, à vrai dire, jamais vraiment quitté puisqu'il fait partie du Quatuor Mosaïques (qui vient de sortir sa version des *Sept dernières paroles du Christ* de Haydn). Et pour quelles Œuvres ! Les *Suites* de Bach, sommet de la musique *da camera*, sommet de la musique tout court.

Pontoise. Eglise Notre-Dame, 20 h 45. Tél. : 30-38-24-45.

Régions

Ambronay

Musique du Siècle d'or espagnol

Monserrat Figueras (soprano),
Maité Arruabarrena (mezzo-soprano),
Laurence Bonnal (alto),
Lambert Climent,
Francesc Garrigosa (ténors),
Jordi Ricart (basse),
Hespérion XX,
Jordi Savall (direction).

Savall et son équipe retrouvent la musique du Siècle d'or espagnol, qu'ils ont si souvent donnée en concert, si bien enregistrée.

Le 26. Abbaye, 20 h 30. Tél. : 74-35-08-70.

Amiens

Mozart

Cosi fan tutte

Soile Isokoski,
Nancy Argenta (sopranos),
Monica Groop (mezzo-soprano),
Markus Schafer (ténor),
Per Vollestadt (baryton),
Hubert Claessens (basse),
La Petite Bande,
Sigiswald Kuijken (direction).

Il sera intéressant d'entendre ce que La Petite Bande et Kuijken vont faire dans *Cosi fan tutte*. Leur Haydn, leurs symphonies de Mozart ont profondément renouvelé l'interprétation classique.

Le 27. Auditorium du Palais des Congrès, 16 h 30. Tél. : 05-252-253. 120 F.

Le Fayel

Sweelinck
Bull
Frescobaldi
Rossi
Froberger
Buxtehude
Scarlatti

Pièces pour clavecin

Purcell

Suite pour clavecin n° 2

Leroux

Suite pour clavecin

Bach

Polonaises

Gustav Leonhardt (clavecin).

Musique anglaise, française, italienne, allemande : aucun répertoire ne semble résister au claveciniste hollandais. Le premier de notre temps, à n'en pas douter.

Le 25. Château, 20 h 30. 120 F.

Strasbourg

Scelsi

Quattro Pezzi
Uaxuctum
Pfhat
Konx-om-pax

Tristan Murail (ondes Martenot),
Anton Webern Chor Freiburg,
Basler Madrigalisten,
Orchestre philharmonique de Strasbourg,
Jürg Wyttenbach (direction).

Musica consacre une grande rétrospective au plus mystérieux compositeur du XXe siècle, si mystérieux que certains n'ont pas hésité à affirmer qu'il n'écrivait pas lui-même sa musique. Poète, Scelsi a publié des textes en langue française ; secret, il *lui arriva pourtant de venir au concert écouter* de jeunes interprètes, certain de ne pas être reconnu... puisque la seule photo de lui dont il autorisait la publication le représentait âgé de deux ans et demi. Longtemps occultée, son œuvre a été mise en lumière grâce au courage de FY, un éditeur de disques lilliputien et français, et des éditions Salabert.

Le 25. Eglise Saint-Paul, 20 h 30. Tél. : 88-75-19-88. 100 F.



Sivuca au Théâtre Déjazet. D.R.

Jazz

Festivals

Mille Jazz Concerts

Du 25 septembre au 25 octobre, la Fédération française des Maisons des jeunes et de la culture organise, diffuse et inscrit le jazz dans plus de cinquante villes. L'opération est très importante, avec un programme soigné, des stages, des expositions et un concours de compositions pour grand orchestre (MJC Palente de Besançon, tél. : 81-80-41-80). Le 25 septembre, Christian Escoudé, trio gitan, à la MJC Pontault-Combault.

Fédération française des MJC, 15, rue de la Condamine, 75017 Paris. Tél. : 44-69-82-25.

Festival de Chambéry

C'est une longue soirée de jazz. Plusieurs orchestres sont au programme. Il y a des phénomènes *(Orphéon Celesta)*, des *musiciens en pointe* (Louis Winsberg), des professeurs d'écoles de jazz (APEJS), des invités de marque (François Mechali, Peter Gritz). C'est pourquoi l'on parle de «festival» de jazz.

Le 26 septembre, à partir de 18 heures, salle des Conventions, avenue du Grand-Arietaz. Tél. : 79-69-12-78

Rock

Johnny Hallyday

Figurants, choristes, musiciens, lumière, rien que de très rassurant pour les fidèles du rendez-vous que Johnny fixe les *années paires sous le gazon de Bercy*.

Les 23, 24 et 25, 20 h 30 ; le 26, 21 heures ; le 27, 17 heures. Palais omnisports de Paris-Bercy. Tél. : 40-02-60-02. De 175 F à 295 F.

Inner Circle

Un monument du reggae, un groupe à la discographie inégale, mais que l'on espère capable de ressusciter les souvenirs brûlants qu'il a laissés.

Le 23. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Jimmy Oihid

Discrètement, obstinément, le chanteur orano-lyonnais poursuit son chemin, entre rhythm'n'blues et rythmes orientaux, entre Casbah et Southside. Une voix, depuis toujours, et voilà que les chansons *commencent à venir*.

Le 24. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Neville Brothers

Quelles que soient les frustrations que leur dernier disque réserve aux fans des Neville Brothers, la tribu de La Nouvelle-Orléans ne peut pas, ne sait pas, décevoir sur scène. Aaron est un chanteur sans égal, Cyril un showman extraordinaire, Charles et Art des musiciens constamment intéressants.

Le 26. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00.

House of Love

En une soirée, le groupe de Guy Chadwick jouera dans trois clubs différents, en commençant par le New Morning. C'est qu'en quelques années d'existence le groupe a constitué un répertoire, construit un son qui restent sans équivalent, un univers de mélancolie profonde et d'élégance flamboyante.

Le 26. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Tournées

Moon Martin

Compositeur émérite *(Bad Case of Loving you, Cadillac Walk)*, Moon Martin vient de tenter un come-back avec un disque plutôt décevant *(Dreams on File*, FNAC Music). Reste à savoir ce dont ce rat de studio est capable sur scène. En première partie, Daran et les Chaises, nouvel espoir du rock français, qui en a bien besoin.

Le 23 septembre, Bordeaux, le Chat bleu, 21 heures, 120 F. Le 25, Landerneau, le Family, 20 h 30, 80 F. Le 26, MJC de Joué-lès-Tours (près de Tours), 21 heures, 90 F et 120 F. Le 28, Paris, Olympia, 20 h 30, 135 F. Le 29, Lille, l'Aéronef, 19 heures, 80 F et 100 F.

Stray Cats

Dans le sillage du mouvement punk, ils donnèrent au rockabilly une nouvelle jeunesse, alliant l'énergie du temps à la compétence instrumentale que requiert le genre. Ils s'étaient séparés et Brian Setzer, le Chat chef, avait tenté la carrière solo à laquelle ses talents de guitariste et de compositeur pouvaient le faire prétendre. Quelques semi-échecs plus tard, les trois musiciens se réunissent, car le rockabilly ne meurt jamais.

Le 26 septembre, Toulouse, salle des fêtes de Portet-sur-Garonne, 20 heures, 145 F. Le 27, Bordeaux-Talence, la Médoquine, 19 h 30, 160 F.

Dire Straits

Il est statistiquement inévitable que, au cours d'une si longue tournée, un groupe de musiciens aussi expérimentés que Dire Straits donne quelques grands concerts. On peut toujours tenter sa chance.

Les 25 et 26 septembre, Montauban, stade de Sapiac, 19 h 30, 175 F (première partie : Blues Band). Les 28 et 29, Nîmes, les Arènes, 20 heures, 175 F.

Chanson

Chanson Plus bifluorée

Les quatre compères de Chanson Plus savent manier la chanson française avec la verve et la drôlerie des garçons du Midi qui, pour autant qu'ils touchent à la gloire (un prix de l'académie Charles-Cros cette année), ne renoncent en aucun cas au maquis, au bien-vivre et à la rigolade en chantant. Du *Moteur à explosion a capella* aux accents de guitare de Brassens, Chanson Plus s'amuse avec une rigueur professionnelle qui fait penser aux quatre frères barbus d'hier.

Les 23, 24, 25, 26, 27 et 29. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. De 120 F à 140 F.

Richard Desjardins

Quand j'aime une fois, j'aime pour toujours : du Desjardins repris par Cabrel. La chanson est magnifique, et l'effet Desjardins commence à se faire sentir depuis son passage au Théâtre de la Ville l'hiver dernier. Poète des grands chemins, Québécois admirateur de Leonard Cohen et défenseur des Indiens, Richard Desjardins, seul au piano ou à la guitare, écrit *des textes rugueux, ou drôles (en joual)*, les chante comme on essaie d'apprivoiser le continent américain.

Les 25, 26 et 29. Bataclan, 20 h 30. Tél. : 47-00-30-12. 135 F.

Wim Mertens

Deuxième volet du triptyque Mertens. Exercice sophistiqué et inclassable, inspiré de l'album *Stratégie de la rupture* (DeLabel), en solitaire, avec piano et sans filet.

Le 25. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Nilda Fernandez

Il a du charisme, promène sur scène une folie qui n'appartient qu'à lui. La voix haute, le registre espagnol, le nouvel espoir de la chanson française devra confirmer ses talents au Théâtre de la Renaissance. Clore le stade des fiançailles pour asseoir une carrière naissante.

Les 26, 27 et 29. Théâtre de la Renaissance, 21 heures. Tél. : 42-08-18-05. 130 F.

Musiques du monde

Trio Hugo Diaz

Le tango, vu du versant uruguayen, ce qui revient (presque) au même, en tout cas en ce qui concerne la philosophie. Du bal au récital de musique contemporaine, Hugo Diaz touche à tout, mais reste « éternellement tango ».

Les 23, 24, 25, 26 et 29. Trottoirs de Buenos Aires, 20 h 30. Tél. : 40-26-28-58. De 60 F à 90 F.

Sivuca

Le plus grand des accordéonistes brésiliens, invité par les Nuits de Nacre, le festival de Tulle consacré à l'instrument voyageur, fait un crochet par Paris, où il n'avait pas mis les pieds depuis les années 60. Une carrière musicale commencée en 1939, poursuivie aux côtés de Harry Belafonte ou Myriam Makeba, ponctuée d'une cinquantaine d'albums : Sivuca est un magicien des mélanges nordestins (*frevo* et *forró* à danser), afro-caribéens, jazz, etc.

Le 25. Théâtre Déjazet, 21 heures. Tél. : 48-87-52-55.

Fatal Mambo

Cette formation venue de Montpellier propose une carte à base de «salsa y aïoli». Une soirée à perdre haleine, donc, entre barrio et garrigue.

Jusqu'au 26 septembre à 21 heures, Maison de l'Hérault, 5, rue de La Harpe, Paris-5e. Tél. : 43-29-86-51.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

هكذا من الأصل

ARTS

Nouvelles expositions

Picasso et les choses

Les nombreux ateliers de Picasso étaient connus pour l'amoncellement d'objets hétéroclites dont il aimait s'entourer. Après les musées de Cleveland et de Philadelphie, Paris dresse l'inventaire en 150 œuvres du bric-à-brac d'où jaillirent quelques-unes des plus formidables natures mortes du siècle.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf *mardi* de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Du 26 septembre au 28 décembre. 36 F (possibilité de billet jumelé avec « les Etrusques » : 60 F).

Charlotte Salomon : vie ? ou théâtre ?

170 gouaches extraites d'une déclaration d'amour en 1325 feuilles à un professeur de chant, réalisées par une jeune Berlinoise qui grandissait à l'ombre du nazisme. Un journal intime illustré, en une époque qui en vit naître d'autres. Charlotte Salomon fut gazée à son arrivée à Auschwitz, en 1943. Elle avait vingt-six ans.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Du 23 septembre au 3 janvier 1993.

Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris 5e. Tél. : 40-51-89-09. Tous les jours sauf *lundi* de 14 heures à 19 heures, jeudi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 14 novembre.

A visage découvert

De la grimace, du cri, du masque, et du silence, en une très belle exposition qui rapproche les arts dits « primitifs » et la peinture d'aujourd'hui.

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas, 78000. Tél. : 39-56-46-46. Tous les jours de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 octobre. 25 F.

En avion

Après le train, et le bateau, la Mission du patrimoine photographique propose la voie des airs. Nadar à bord de son ballon, les premiers vols, les portraits de pionniers et pilotes, appareils volants en tous genres : deux cent photos signées Lartigue, Rodtchenko, Kertész, Brassaï, Beaton...

Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. *Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à* 17 heures. Jusqu'au 8 novembre. 25 F (entrée du musée).

Générique I : Désordres

Le corps dans tous ses états, éclaté, morcelé, ou simplement malade, vu par cinq artistes américains. Nan Goldin, Mike Kelley, Kiki Smith, Jana Sterbak et Tunga, tour à tour drôles ou oppressants, se dressent contre l'ordre moral imposé par une certaine Amérique puritaine.

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf *lundi* de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 8 novembre. 30 F.



Exposition « Désordres » au Jeu de Paume.

Hommage à André Cadere

Quatre artistes d'âge, de souche et de sources divers, aux œuvres marquées d'une exigence presque janséniste.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30. Jusqu'au 4 octobre. 20 F.

Biennale internationale des antiquaires

Cent trente antiquaires internationaux exhibent leurs trésors mis en scène par Pier Luigi Pizzi sous la coupole du Grand Palais. Une promenade à travers les siècles et les objets du monde entier, avec un arrêt attentif auprès des livres rares et un regard de convoitise pour la haute joaillerie.

Grand Palais, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 43-59-85-24. Tous les jours de 11 heures à 23 heures, dimanche de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 4 octobre. 70 F.

Les Etrusques et l'Europe

On leur doit l'introduction du vin en Gaule. On ne les avait pas vus en France depuis trente-cinq ans. Ils sont de retour à Paris, avant d'investir Berlin l'année prochaine. Plus de six cents œuvres pour dévoiler une civilisation mystérieuse qui a suscité depuis la Renaissance tous les fantasmes.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, *mercredi jusqu'à* 22 heures. Jusqu'au 14 septembre 1993. 40 F (possibilité de billet jumelé avec « Picasso » : 60 F).

Manifeste

A voir ou à revoir d'urgence avant leur retour en réserve : les collections du Musée national d'art moderne et celles, récentes, du Centre de création industrielle, déployées à tous les étages du Centre Georges-Pompidou. Peinture, architecture et design de ces trente dernières années.

Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 septembre.

Duane Michals

L'espace photographique de Paris clôt son année américaine avec Duane Michals. Les habitués des séquences narratives et oniriques seront surpris par sa vision de Paris : des photos où l'on voit la ville, mais aussi ses habitants, dans des mises en scène précises où l'auteur mêle autant la réalité que son Paris imaginaire.

Espace photographique de Paris, nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie, Paris 1er. Tél. : 40-26-87-12. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 14 octobre. 10 F.

Prix Niepce 92

Prix Niepce 1992, membre de l'agence Métis, Luc Choquer est un coloriste brillant, novateur. Après sa *Planète France*, il présente *Dievuschka* (jeune femme), un portrait photographique des jeunes filles de l'ex-URSS, *« dernier bastion inconscient qui n'a pas succombé à la grisaille »*.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 9 novembre. 25 F (entrée du musée).

Paris

Akseli Gallen-Kallela

Retour à Paris d'un artiste finnois qui y fit ses humanités à la fin du siècle dernier. D'un réalisme solide à un symbolisme jamais mièvre, son pinceau brosse également d'étonnants paysages de neige et ramène des images très modernes de lointains voyages africains ou américains. Dépaysant.

Galeries

Carl André

Onze œuvres récentes de petit format, dans lesquelles l'Américain, pionnier de l'art minimal, joue des possibilités de l'étain posé au sol que rythme des cubes de granite. Ni inventaire, ni démonstration, simplement des voies nouvelles.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 12 octobre.

Philippe Boutibonnes

Les Sumériens gravaient l'argile de signes cunéiformes : obstiné, Boutibonnes multiplie les traces colorées sur des papiers précieux, ou scande des arcs-en-ciel de stries rythmées. Le tout dans des formats d'une modestie devenue rare, qui contrastent avec la volonté inavouée de marquer le temps.

Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple, Paris 4e. Tél. : 42-72-39-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 octobre.

Marie-Claude Bugeaud

A travers des ponctuations, des gestes directs et forts jetés d'une pâte curieusement légère et transparente, ou au contraire via des entrelacs engoncés dans une matière épaisse, les travaux récents de Bugeaud apportent une note de fraîcheur dans des sentiers battus.

Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 42-72-83-40. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 24 octobre.

Ernst Caramelle

Caramelle aime faire douter les spectateurs de leurs sens, poser des questions simples ou encore s'attaquer à des problèmes complexes, comme celui de la place prise par les lieux d'exposition au détriment des œuvres. Un artiste contre (?) des commissaires, avec souvent l'humour en plus.

Galerie Crousel Robelin Bama, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-77-38-87. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 octobre.

Joseph Cornell

Les boîtes magiques d'un artiste américain attiré par le surréalisme, qu'il trouvait cependant trop noir. Comparé par Robert Motherwell au capitaine Achab, Cornell est aujourd'hui considéré comme le lien entre le surréalisme et le pop art.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 octobre.

Teun Hocks

Teun Hocks a la gentillesse et la complexité technique des poètes, leur humour aussi. Installé dans un décor peint, il se photographie dans des poses apparemment banales, dont l'incongruité surgit soudain. Colorées d'une peinture translucide, ses œuvres provoquent parfois un rire né de l'absurde, et, pour les meilleures, montrent un sens de l'espace d'une extrême originalité.

Galerie 15, 15, rue Guénégaud, Paris 6e. Tél. : 43-26-13-14. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 octobre.

Peter Joseph

Toiles récentes d'un Britannique discret qui avoue son admiration pour Rothko. Construites en deux couleurs composant un rectangle central et sa bordure, elles réclament une certaine empathie de la part du spectateur, qui ne le regrettera pas : le soin apporté par Joseph à ses harmonies et à leur éclairage provoque une émotion durable.

Galerie Laage Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Tél. : 42-78-11-71. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures, samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 octobre.

Roman Opalka

En 1965, Roman Opalka a tracé le chiffre 1 sur une toile, puis 2, puis 3, 4 et il continue aujourd'hui. Pour se détendre, il les inscrit parfois à l'encre sur le papier. Tendant vers l'infini, même les nombres n'ont plus de sens, sinon celui du temps qui coule. Une entreprise radicale, en attendant la mort, en deux autoportraits, une toile et dix dessins.

Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 42-76-03-50. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 1er novembre.

Patrick Raynaud

Des églises gothiques conçues comme de gigantesques reliquaires, Patrick Raynaud a retenu la lumière irréelle, produite ici par des néons. Des câbles énormes sont autant de contreforts. L'eau lustrale n'est pas oubliée grâce aux « ablutions », cinquante bassines fragmentant le corps en morceaux.

Galerie Claude Fain, 14, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-72-09-17. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 octobre.

Paul Rebeyrolle

Rentrée en beauté pour Paul Rebeyrolle avec un accrochage de ses anciennes séries (*Aveugles*; *On dit qu'ils ont la rage*), et surtout avec la première exposition de ses toiles récentes sur le thème des *Panthéons*. Sujets critiques et militants, servis par une exécution d'une vigueur peu commune.

Galerie Daniel Templon, 4, avenue Marceau, Paris 8e. Tél. : 47-20-15-02. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 octobre.

Pierrette Bloch

Depuis ses peintures de 1963 où le manche du pinceau creusait des courbes dans la pâte, Pierrette Bloch continue aujourd'hui sa calligraphie à l'aide de crins de cheval. Ils s'enroulent en boucles pour construire une longue phrase, ponctuée de barbelures, projetant sur le blanc l'ombre d'un discours.

Galerie de France, 52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours *sauf dimanche et lundi de* 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 octobre.

James Welling

Cet artiste américain, qui utilise principalement la photographie, présente trois séries récentes (paysages de mer, photographies du soleil, drapés) qui sont autant de réflexions sur les relations entre le réel et sa représentation, notamment en bouleversant le motif et la matière de l'image.

Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3e. Tél. : 42-78-40-44. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Régions

Arles

Jasper Johns

A travers une série de gravures depuis 1960, une bonne façon d'approcher les recherches polymorphes du peintre américain.

Fondation Vincent Van Gogh, palais de Luppé, 26, rond-point des Arènes, 13200. Tél. : 90-49-94-04. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 30 F.

Cajarc

Pierre Soulages

Avant une prochaine exposition parisienne, ultime occasion d'aller voir les récents polyptyques de Soulages. Onze monuments érigés en l'honneur du noir, si habile à capter la lumière.

Maison des arts Georges-Pompidou, 46160. Tél. : 65-40-63-97. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 septembre.

Cherbourg

Hans Hartung

Premier artiste informel avec des dessins de 1922, Hartung est surtout évoqué pour ses activités au sein du courant abstrait lyrique des années 50. Excellentes raisons de montrer les réalisations des trente dernières années de sa vie, tant il est vrai que l'œuvre d'un peintre ne s'interrompt pas lorsque l'histoire de l'art le lui demande. Les derniers tableaux, réalisés à la sulfateuse à vigne, témoignent d'une extraordinaire jeunesse.

Galeries du Théâtre, centre culturel de Cherbourg, rue Vastel, 50100. Tél. : 33-44-41-11. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 octobre.

Dieppe

Raoul Ubac et le vitrail

A l'occasion de l'installation d'un vitrail de Raoul Ubac en l'église de Varengeville, à côté de ceux de Braque, une exposition de l'artiste belge qui, creusant l'ardoise, sculptant ou peignant, savait évoquer la nature.

Château-musée, rue de Chastes, 76200. Tél. : 35-84-19-76. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 septembre.

Dijon

Chefs-d'œuvre de la peinture française des musées néerlandais

L'Europe artistique a déjà une longue histoire : à Rome se rencontraient des peintres venus de Paris ou d'Amsterdam, qui échangeaient œuvres et idées. Si on reconnaît maintenant l'importance d'un Rembrandt ou d'un Ruysdaël pour les Français, l'expansion de trois siècles d'art français en Hollande est une heureuse surprise.

Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle, 21100. Tél. : 80-74-52-70. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 octobre. 11 F.

Nantes

James Guitet

Œuvres récentes d'un artiste qui se méfie des feux de la rampe. Très légères malgré un travail d'un acharnement insoupçonné, ses toiles lui ressemblent, subtiles, ironiques et peu bavardes, et réclament une attention soutenue avant de dévoiler leurs dessous. Bel hommage : certains jeunes parmi les plus prometteurs ont bénéficié de ses conseils, voire de ses idées.

Galerie Convergence, 18, rue Jean-Jaurès, 44000. Tél. : 40-20-11-48. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 octobre.

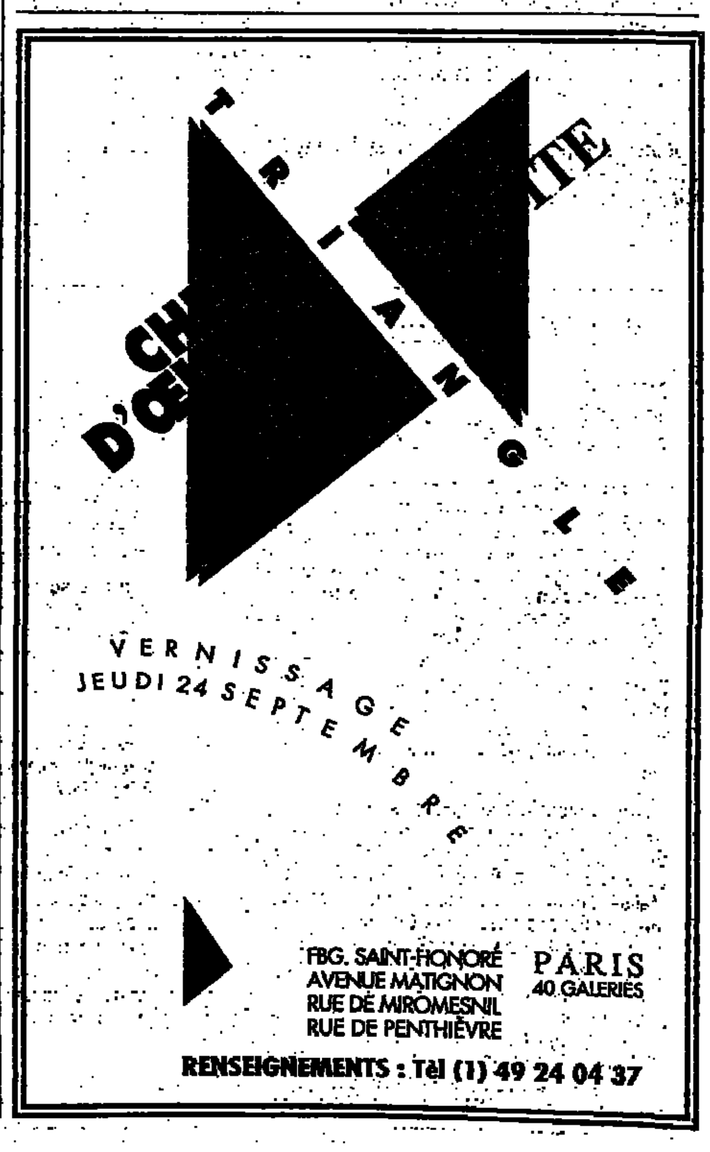
Tanlay

Bernard Réquichot

Peintures, dessins, papiers choisis, reliquaires d'un marginal, contemporain d'Yves Klein auquel on peut l'opposer, et dont l'œuvre toute d'arrachement, curieusement fraîche, mérite plus ample reconnaissance.

Centre d'art contemporain du château de Tanlay, 89430. Tél. : 86-75-76-33. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 octobre. 10 F.

La sélection « Arts » a été établie par : Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin



DISQUES

Classique

Ravel

Trio pour piano, violon et violoncelle – Sonates pour violon et piano et pour violon et violoncelle – Berceuse sur le nom de Gabriel Fauré.

Jean-Jacques Kantorow (violon), Philippe Muller (violoncelle) et Jacques Rouvier (piano).

« Un cœur en hiver *se déroule pendant les répétitions et l'enregistrement d'une partition classique. Une fois établis, en quelques pages, l'intrigue linéaire du film et le nœud qui relie les personnages principaux (...), une question s'est aussitôt posée : quelle musique ? (...) C'est alors que je me suis souvenu d'une version du* Trio *de Ravel dans l'interprétation qu'en avait donnée Jean-Jacques* Kantorow (...). *J'écoutais alors toutes les versions disponibles, mais aucune n'atteignait la sensibilité rigoureuse et l'énergie de celle de Kantorow.* »

Ces quelques lignes de Claude Sautet, tirées du livret de ce disque, ont été écrites par le réalisateur d'*Un cœur en hiver*, qui vient d'être présenté au Festival de Venise (*le Monde* du 3 septembre) ... et par l'ancien critique musical de *Combat* (il le fut de 1947 à 1949). Nous n'avons rien à ajouter à son commentaire, ces interprétations sont effectivement admirables. A noter, cependant, que ce ne sont pas Jean-Jacques Kantorow, Philippe Muller et Jacques Rouvier qui interprètent la bande son du film, mais Luben Yordanoff, Dominique de Willencourt et Jeffrey Grice.

1 CD Erato 2292-45920-2.

Strauss

Intégrale de l'œuvre orchestrale

Peter Damm (cor), Manfred Clement (hautbois), Malcolm Frager et Peter Rösel (piano), Ulf Hoelscher (violon), Paul Tortelier (violoncelle) et Max Rostal (alto), Staatskapelle de Dresde, Rudolf Kempe (direction).

En trois coffrets de trois disques compacts, l'intégrale de la musique d'orchestre de Richard Strauss : concertos, œuvres concertantes, poèmes symphoniques, suites et pièces diverses. En tout vingt-cinq pièces pour orchestre par la Staatskapelle de Dresde (l'orchestre straussien par excellence), quelques solistes triés sur le volet (dont le fantastique Paul Tortelier dans *Don Quichotte*, Peter Damm dans les deux concertos pour cor et Malcolm Frager dans la *Burlesque pour piano)*, dirigés par Rudolf Kempe, l'un des chefs d'orchestre les plus accomplis de l'après-guerre. Dix heures de musique jouée avec vivacité, virtuosité, une netteté, un tranchant qui forcent l'admiration et rendent ces interprétations seulement comparables aux meilleures de Karl Böhm et d'Herbert von Karajan. Réalisée dans la Lukaskirche de Dresde, la prise de son, due à Claus Strüben, est l'une des plus réussies de l'histoire du disque.

3 coffrets de 3 CD semi-économiques 7 64342-2, 7 64346-2 et 7 64350-2.

A. Lo.



FAYER-WIEN

Rudolf Kempe dirige Strauss.

Jazz

François Cotinaud quartette

Pyramides

Rien à dire : l'aventure continue. *Princesse* et *Opéra*, les deux premiers albums de François Cotinaud, ont été remarqués (MJB 002 et 004). Remarqués par qui ? Surtout par les musiciens. C'est un signe discret mais éloquent. Le quartette reprend la route, augmenté ici de deux invités de poids : Enrico Rava, la couleur de l'Italie et du free, et Glenn Ferris, le meilleur trombone actuel. C'est bien fait. Ça roule et, par moments, quand le rythme prend après les premiers accords moyennement engageants (*Metakynesis*), ça emporte. Le plus intéressant, c'est que François Cotinaud ne s'entoure pas par sécurité ou pour se mettre en valeur. La proximité de deux grands musiciens fait ressortir ses deux qualités profondes.

1 CD MJB 003.

Vic Dickenson

Trombone Choly

Carrière discrète, essentielle, décisive, trombone de devoir et homme de scène, Vic Dickenson (1906-1984) n'est pas de ceux à qui l'on pense. Ses engagements parlent pour lui : Sidney Bechet, Louis Armstrong, Henry Allen, Count Basie, ce ne sont pas têtes d'affiche à s'entourer à la légère. Si l'on veut savoir ce que fut le jazz, c'est simple : on écoute cent fois le premier air de Bessie Smith – le disque est sous-titré *Vic Dickenson joue Bessie Smith*, – un blues délicatement poignant, *Long Old Road*. L'exposé ample et serein de Vic Dickenson est relayé sans manières, sans fioritures par une entrée de ténor stupéfiante et pourtant presque inaperçue (Frank Wess), tandis que Milt Hinton, le bassiste photographe, prend l'archet. Pour finir sur un contrechant discret des deux souffleurs, Joe Newman à la trompette (sourdine). Ces gens ne cherchaient pas à se faire valoir, ils cherchaient simplement la perfection, en passant, juste le temps de la trouver sur Terre.

1 CD Sonet. SNT 720.

F. M.

Rock

Robert Cray

I Was Warned

Classé à la rubrique blues par habitude, Robert Cray est en fait devenu au fil des années l'unique héritier de la soul sudiste, le fils spirituel d'Otis Redding, la voix en moins (Robert Cray chante bien, clairement, mais il a du mal à faire monter la température), la guitare en plus (jeu sec et précis, sans lyrisme mais d'une intensité infaillible). De plus, il collabore régulièrement avec les Memphis Horns (Andrew Love au sax ténor, Wayne Jackson à la trompette) *qui accompagnèrent régulièrement* Redding et tous les grands de l'écurie Stax.

Ce cadre stylistique prévient l'innovation, garantit des mauvaises surprises, l'amplitude des variations d'un album à l'autre ne dépendant plus que de la qualité des compositions. Celles d'*I Was Warned* sont pour l'essentiel dues à Cray et aux membres de son groupe avec – toujours la filière Stax – une collaboration signée Steve Cropper. Travail sérieux, convaincant, rassurant.

Mercury/Phonogram 512 721-2.

Willy DeVille

Backstreets of Desire

Après avoir failli sombrer dans l'enfer new-yorkais, Willy DeVille est parti chercher le salut dans le Vieux Carré de la Nouvelle-Orléans. Après un album consacré aux classiques de sa ville d'adoption *(Victory Mixture)*, voici le premier « vrai » disque du chanteur depuis trois ans. Willy DeVille a écrit onze des treize chansons. On passerait volontiers sur la reprise de *Hey Joe* sur un rythme de mambo si elle n'avait été choisie comme 45 tours. En revanche, l'adaptation de *Come to Poppa*, vieux blues de la Nouvelle-Orléans, guitares bouillonnantes, rythme lent et exaspéré, est remarquable. Pour le reste, pour l'essentiel, Willy DeVille triomphe là où il a toujours triomphé et tombe aux endroits habituels. Compositeur limité, il reste menacé par la répétition et l'autoparodie, d'autant qu'un de ses genres favoris – la ballade sentimentale vaguement latine, représentée ici par *Empty Heart* ou *I Call your Name* – verse facilement dans l'excès. Et quand il s'aventure dans des genres qui lui restent malgré tout étrangers, il ne dépasse pas le stade du pastiche, parfois élégant, comme *Jump City*, chanson de carnaval de la Nouvelle Orléans, qui bénéficie de la collaboration de Dr John et de son groupe. Mais Willy DeVille reste un chanteur magnifique, capable d'éclairs somptueux *(Bamboo Road*, simple et terrien, qui clôt le disque) ou d'accès de sincérité brute et naïve *(Chemical Warfare*, dédié à Johnny Thunders, contemporain new-yorkais de Willy, qui, lui, n'a pas résisté à l'héroïne). Un disque imparfait, exaspérant, attachant. Un disque de Willy DeVille.

Fnac Music 592086.

T. S.

Chanson

Juliette Gréco

A l'Olympia

Ce fut un vrai bonheur que de retrouver Juliette Gréco sur la scène parisienne, en janvier 1991, avec à ses côtés Gérard Jouannest au piano, aux arrangements et à la composition, Marcel Azzola à l'accordéon, Jean-Charles Capon au violoncelle, etc. Autant d'amis et de musiciens chaleureux qui limitaient les dégâts de ce trac dont la chanteuse, même après autant d'années de carrière, n'arrive pas à se défaire.

Mais Gréco est têtue. Elle le prouve. Tranchante dans *Non, monsieur je n'ai pas vingt ans* (Gougaud/Jouannest), éclairée dans *Jolie Môme* (Ferré), *centenaire délicieusement vacharde dans Rêveuse et fragile* (Desnos/Spanos) : Gréco est bien restée Gréco, celle qui sait élaguer (*les Pingouins*), dramatiser (*J'arrive* – Brel/Jouannest), séduire toujours. En revenant à l'Olympia, Juliette Gréco prenait un risque. Certains l'ont alors pensée vieillie, sans voix. C'est faux, très faux. Voici vingt-sept titres pour constater que la magie est intacte. Le livret est simplet. Dommage.

1 double CD Phonogram 512357.

V. Mo.

Musiques du monde

Trio Esperança

A capela do Brasil

Très brésilienne, la formule du premier album français de ce trio féminin est simple : des voix *a cappella* et des invités d'honneur, chaleureux, consentants et amicaux se retrouvent pour interpréter des chansons parmi les plus connues au Brésil et ailleurs. Les ensembles vocaux de ce type font partie du paysage brésilien, tels le Quarteto em Cy, version dame, MPB 4, version masculine, tous créés vers 1960. Le Trio Esperança, reformé en France en 1988, est né en 1958. Regina et Eva étaient des enfants de douze et sept ans, qui chantaient fort gracieusement des chansons de surprise-partie pour préadolescents, du baby-rock, avec un frère à peine plus grand, aujourd'hui remplacé par Mariza.

A Capela do Brasil, qui est un bel album, produit avec soin et délicatesse, commence par le célébrissime *Aquarela do Brasil*, d'Arry Barroso. On y trouve bien sûr les non moins célèbres *Corcovado* (Tom Jobim), *O Pato* (popularisé par Joao Gilberto). Mais le voyage explore les arcanes de la génération des années 70, qui a donné les grands maîtres de la musique populaire brésilienne d'aujourd'hui : Caetano Veloso, Milton Nascimento, Gilberto Gil, Joao Bosco. Ils viennent d'ailleurs prêter main-forte au trio, chanter sur ces versions vocales et épurées de leur composition. On y trouve aussi Djavan, les Golden Boys (autre ensemble vocal de la même époque). N'y manque que Chico Buarque, malheureusement remplacé par Patrick Bruel, avec qui le Trio Esperança a travaillé lors de sa dernière tournée, et qui sabote *O que sera* de son portugais précipité.

1 CD Phonogram 512266.

Amalia Rodrigues

Lisboa a Noite

Les seize titres regroupés dans cet album de compilation ont été choisis parmi les plus beaux, les plus poétiques qu'ait jamais interprétés la grande dame du fado portugais. Dense, dramatique, sombre et gaie, incarnation d'un Portugal profond *qui aime Lisbonne la blanche* (*Lisboa Nao Seja Francesa*), Coimbra et ses capes noires (*Coimbra*), Amalia attire la nostalgie, la *saudade* lusitanienne, la repousse jusqu'à la joie (*Uma Casa Portuguesa*), pour retomber dans les filets du destin (*Barco Negro*).

Les bonnes compilations d'Amalia Rodrigues sont rares. Même les efforts d'édition discographique déployés par le Portugal il y a trois ans à l'occasion des cinquante ans de carrière d'Amalia n'ont pas atteint les résultats escomptés. Planet Records a rassemblé un échantillon de goût.

1 CD Planet records P6002 distribué par Harmonia.

V. Mo.

« 99,9° F », de Suzanne Vega

Fièvre obsidionale

UN ALBUM brûlant donc, parcouru de frissons qui confinent par moment au spasme, qui parle des maladies, des peurs, des violences qui font le siège de nos villes, de New-York surtout, la ville de Suzanne Vega. Pour chanter sa fièvre, Suzanne Vega joue la passion, tournant le dos à la froideur qui avait escamoté le charme réel des chansons de *Days of Open Hand*, son précédent disque. Elle renoue avec la méthode poétique de ses deux premiers albums, l'évocation directe, de face, de la violence, de la souffrance, à peine tempérée par cette voix douce, toujours un peu étonnée, qui parcourt sans crainte des territoires bien plus tourmentés que ceux de la nostalgie.

Mais le vocabulaire musical a changé, ce qui fait de *99,9°F* un grand disque, fruit de la rencontre de Suzanne Vega avec Mitchell Froom. Le producteur a travaillé avec Tom Petty, Crowded House, pour qui il a réalisé des disques polis, charmants. Mais il a également collaboré avec Elvis Costello, et le vénéneux *Mighty Like A Rose* lui devait beaucoup. Avec Suzanne Vega, il a trouvé un son qui n'a plus grand-chose à voir avec les clubs folks des débuts de la chanteuse sans être encore tout à fait du rock (à l'exception de *When Heroes Go Down*, à la manière du Dylan de *Highway 61*, propulsé par un orgue électrique brutal). Froom s'est souvenu de la capture de *Tom's Dinner* par le rappers de DNA, de la transformation de la ritournelle *a cappella* en succès de boîte de nuit. Ici *Blood Makes Noise* devrait arriver directement sur les pistes de danse, provoquant l'irruption de l'intelligence dans des endroits qu'elle n'atteint pas toujours.

En poursuivant l'inventaire dans le désordre de ce disque de bout en bout considérable on retient deux ballades superbes – *In Liverpool* seul moment un peu sentimental, et *Bad Wisdom*, terrible histoire de maladie, de mère et de fille ; un solo de guitare de Richard Thompson bref, liquide comme du plomb fondu, qui conclut *As Girls Go* et deux chansons d'amour, ironiques et cruelles, *Rock In This Pocket*, remake hétérosexuel de l'histoire de David et Goliath et *If you Were in my Movie*.

On a déjà cité Richard Thompson, il faut aussi mentionner le groupe réuni sur la plupart des morceaux : David Hidalgo, de Los Lobos à la guitare, Bruce Thomas, anciennement des Attractions d'Elvis Costello, à la basse, le musicien de studio Jerry Marotta à la batterie et Froom aux claviers. Leurs exigences, la force de leurs personnalités, semblent parfois aller à l'encontre de l'univers de Suzanne Vega, elles ne font que lui donner encore plus de réalité, de présence.

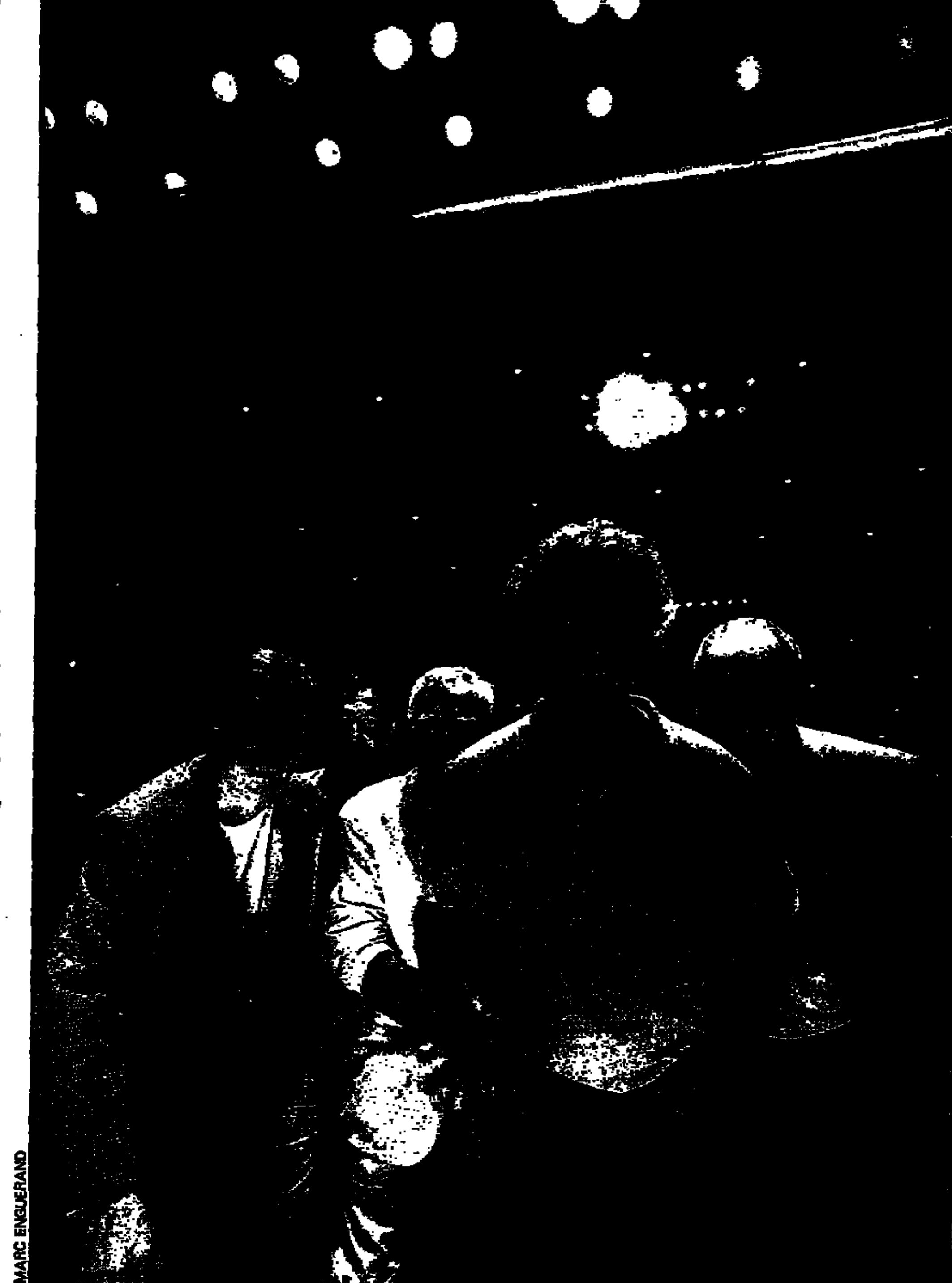
T. S.

★ A&M/Polydor 540 012-2.

THÉÂTRE — EDWARD BOND sur les scènes françaises

ÉCRIRE EST UN PARADOXE

«La Compagnie des hommes» dans la mise en scène d'Alain Françon en création mondiale (du 29 septembre au 24 octobre au Théâtre de la Ville, puis en tournée), «Jackets ou la main secrète» en création française par Bruno Boeglin (du 12 au 28 janvier au TNP, puis au Théâtre de la Ville du 3 au 27 mars), «Été» par Jeanne Champagne (à la Maison de la culture de Bourges du 15 au 24 janvier) : Edward Bond revient en force sur les scènes françaises.


MARC ENGUERAND

«La compagnie des hommes» *(ci-contre)*, mise en scène d'Alain Françon, avec Bernard Ballet, Jean-Marc Bory, René Rambaud, Benoît Régent, Carlo Brand. Et aussi Waldimir Yordanoff. Le monde macho dans toute sa vérité :

«S'il est une chose que les hommes peuvent faire sans que rien ne les en empêche, c'est bien de dire la vérité. La difficulté réside dans la *définition* du mot «vérité». C'est cela que raconte le théâtre ; c'est pour cela que nous avons le sens du tragique.»

«Les Grecs ont dit : «Connais-toi toi-même.» Aujourd'hui, ce que les hommes doivent connaître et comprendre, s'ils veulent demeurer humains, c'est leur situation. Je pense, contrairement à Ibsen, qu'il *n'y* a pas de solution mystique aux problèmes sociaux. Rien ne sert de s'enfuir sur la montagne, il faut tout affronter ici-bas.»

«*En* premier lieu, il y eut le théâtre des hommes et des animaux. Puis celui des hommes et des dieux. Enfin celui des hommes et du diable. A *présent*, nous voulons un théâtre des hommes et des hommes.»

(Extraits des *Notes sur le postmodernisme*.)

EDWARD BOND le «scandaleux», l'auteur de *Sauvés* – où l'on voit des loubards lapider un bébé, – de *Demain la veille* – où la reine Victoria n'est pas épargnée, – de *Lear* – paraphrase sauvagement sardonique de Shakespeare, – ne cesse de travailler, ses pièces ne cessent d'être présentées en Europe. Entre théâtre et télévision – il prépare une dramatique pour la BBC – Edward Bond appartient au cercle très étroit des dramaturges vivant de leur métier sans avoir besoin de se plier à aucun diktat. En tout cas depuis les années 70, où *Demain la veille* ayant été interdit, la pièce a dû être jouée sous couvert d'un club privé, stratagème couramment employé pour contourner la censure, depuis lors supprimée.

Edward Bond habite près de Cambridge, une campagne extrêmement anglaise, verte et silencieuse. Sa maison paraît tout aussi typique, avec un jardin, des meubles en bois clair. Il y est tranquille, dit-il, pour écrire une œuvre secouante, épique, qui se rattache à la tragédie grecque. Ses personnages traînent en eux des secrets étouffants. Dans *Été* notamment, qui – hasard? – se passe en Grèce, et où tous les personnages sont liés par leur comportement pendant l'occupation allemande. Chez Bond, comme chez les Grecs ou Shakespeare, les fantômes, les morts, la mort, le meurtre, le massacre, constituent une toile de fond, et le ressort dramatique tient à des passés lourds d'erreurs irrécupérables plus que de péchés au sens judéo-chrétien. Edward Bond se réfère souvent à Médée : *«Le sacrifice de ses enfants marque sa révolte. Quand le «système» écrase l'être humain, quand il empêche de vivre et d'agir en être humain, peut-on se comporter en être humain?»*

Médée, ancêtre des terroristes? Pas vraiment. *«On pourrait comparer son acte à celui d'un déporté pour qui la seule manière de se montrer humain serait de se faire gazer à la place d'un autre.»* Médée, ancêtre des martyrs chrétiens, sacrifiant ses enfants pour se sacrifier elle-même? Certainement pas. Quand il arrive à Edward Bond de faire appel à la Bible : *«l'Homme n'a pas besoin que de pain, mais peut croire en Dieu seulement s'il gagne le pain qu'il mange»*, sa morale du travail le rapproche de Brecht disant : d'abord construire les égoûts et les crèches, ensuite le théâtre...

Dans *Jackets*, parabole brechtienne avec *songs*, Edward Bond juxtapose deux histoires. La première, tirée d'une légende japonaise, raconte le sacrifice d'un écolier qui accepte de mourir à la place de l'Empereur. Parce qu'il accepte, il échappe en quelque sorte à l'emprise des adultes qui pensaient le tromper. Il obéit à une tradition, à une idéologie. La seconde partie raconte la substitution de deux soldats en Irlande, dont l'un doit être abattu pour justifier la répression. Il est victime du «système». Ce système qui régit notre société occidentale, capitaliste, et se révèle de plus en plus destructeur – autodestructeur – à mesure que progresse la technologie et que recule la «barbarie». *«Notre monde est conçu pour le bien-être des machines. Elles fonctionnent comme des armes. De la même manière que les bombes, les lave-vaisselle servent à dominer.»*

Edward Bond est complexe, contradictoire, et marxiste. Autant que peut l'être un Anglais, c'est-à-dire un homme issu d'une civilisation individualiste et pour qui l'humour est le sel de la vie. Le terme «marxiste» lui paraissant légèrement déprécié, il opte, en attendant de trouver mieux, pour «matérialiste». Comme beaucoup, il avait pensé que le communisme pouvait être réformé. *«La situation actuelle permet au moins,* dit-il, *de revenir aux origines. Je ne renie rien, les idéaux demeurent. Tout le monde parle de la «défaite» du communisme. Mais qui l'a vaincu? Le capitalisme se prévaut de la victoire alors qu'il n'y a pas eu de bataille. La défaite vient de l'intérieur.»*

Sur le capitalisme et ses méfaits, sur l'arrogance avec laquelle il remplace la culture par la consommation, la morale par l'économie, Edward Bond oublie le flegme *british*. Il est intarrissable, passionné. Il ne triche pas. C'est là sa raison de vivre, d'écrire. Écrire pour analyser *«les relations entre les hommes, la technologie, le pouvoir et la façon dont le théâtre, ainsi que les autres formes d'expression artistique, s'inscrivent dans ces relations». La Compagnie des hommes* se passe dans un univers entièrement macho, entre de gros industriels, marchands d'armes. La seule évocation féminine est une figure maternelle très floue : une mère a abandonné son enfant, une femme l'a recueilli. Cette péripétie lointaine se retrouve uniquement dans les rapports entre le fils adopté et le père adoptif. Chez Bond, les liens familiaux sont souvent artificiels. Ici, ils sont dépassés par des intérêts dynastiques, des problèmes d'ambition et de pouvoir plus encore que d'argent.

La pièce est shakespearienne, avec tout ce que cela comporte d'outrances cyniques, de dérision et de violence. C'est l'histoire d'une machination sourde, un enchaînement de trahisons, que mettent en mouvement les personnages, progressivement piégés par leurs propres traquenards. A partir de là, l'auteur démonte le «système» et son fonctionnement. On peut se dire que d'une certaine façon, la pièce préfigure les méandres bourbeux de l'affaire Maxwell. *«Je suis moins cruel,* affirme Edward Bond, *que les hommes d'affaires quand ils écrivent les biographies de leurs succès.»*

«La Compagnie des hommes, dit-il, *raconte le parcours de ce fils adoptif qui veut, en opposition au «système», découvrir le sens de sa vie, ce que c'est que d'être un homme. Il ressemble à Hamlet, qui ressemble à Descartes dans sa chambre, écrivant le* Discours de la méthode... *Mais si : leurs pensées sont parallèles. Ils cherchent à comprendre le devenir des hommes. Hamlet se demande comment y parvenir. Le pur raisonnement le conduit au meurtre de Claudius qu'il réussit à commettre sans jamais décider de le faire. Il est incapable de décider. Finalement, il agit quand il est prêt, c'est tout. Il est prêt quand il en arrive au point où Shakespeare a voulu le faire arriver.»*

Le «système» remplacerait donc le Destin dans les tragédies grecques. Et le *deus ex machina* serait l'Auteur : il détermine les situations auxquelles les personnages doivent aboutir, et étudie leurs comportements, leurs motivations. Edward Bond raconte une improvisation qu'il a menée à Palerme avec des étudiants, censés être des soldats en guerre, chez eux, dans leur ville. Ils recevaient l'ordre de tuer un enfant. Soit celui de leur mère, soit celui d'une voisine... *«Tous, ils ont fini par choisir de sacrifier l'enfant de leur mère»*, raconte Edward Bond, citant à nouveau en exemple le sacrifice de Médée. Peut-être, en bons Siciliens, avaient-ils des problèmes de famille? On se demande en tout cas pourquoi ils n'ont pas tenté de tuer celui qui donnait l'ordre, à la limite de se suicider, en tout cas de dire non. *«Parce que c'était trop tard, ils avaient accepté les règles du jeu. Ils étaient pris dans le système. Cela se passait dans un studio de théâtre. Au-dehors, ils étaient confrontés non pas à des situations semblables, mais à des choix. Ce pourrait être le choix des aviateurs qui ont reçu l'ordre de lancer la bombe atomique. Que faire, quand on se trouve confronté à une telle situation, non pas en théorie mais dans la vie réelle? Pour moi, je sais quel est mon devoir et j'espère l'accomplir, j'y pense chaque jour. Agir humainement dans une société inhumaine crée peut-être la tragédie. Mais l'alternative n'est pas la paix ou la joie, ni la comédie classique du mythe divin. C'est une farce obscène, absurde – les grandes questions et les débats publics, la routine d'une soumission épuisante, la frustration... C'est ce que j'ai appris de cet exercice à Palerme : il arrive un moment où dire non est encore un moyen de dire oui.»*

Si écrire, c'est se confronter aux paradoxes, le théâtre doit donner des armes pour les éclairer. Les spectateurs veulent des fictions qui leur apprennent à discerner les vérités. *«Ils sont comme les enfants. L'enfant ne sait pas de quel côté de sa peau il se tient. Au-dedans? Au-dehors? Il vit de mensonges, et les mensonges sont à l'origine de la création artistique, ils transforment l'homme en un être magnifique. Si on ne mentait pas à l'enfant, il deviendrait fou. Mais, en même temps, il sait que ce qu'on lui raconte n'est pas la réalité, il n'y a pas tromperie. On imagine qu'il veut être rassuré. Ce qu'il veut, c'est une histoire qui lui enseigne ses responsabilités. Des histoires qui lui permettent de vivre avec l'inexplicable, avec ses angoisses et les énigmes du monde. Un jour viendra où nous prendrons un marteau pour sculpter un autre visage au sphinx.»*

COLETTE GODARD